This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Lopez, J. Pedro

Digitized by Google

OCCASION DE BOIS

se soumettant
par les lois et régleme
sortie, conformément

BUREAU d

LE S^r
a déclaré faire passer

destiné pour
cejourd'hui par le Bur

de sa part,

se soumettant
par les lois et réglemen
sortie, conformément

23725 . e. 7

Digitized by Google

RECHERCHES

SUR

LA BRETAGNE.

Digitized by Google

BRITISH MUSEUM
Transferred to
DUPLICATE

Digitized by Google

RECHERCHES

SUR

LA BRETAGNE,

Par M. DELAPORTE.

TOME PREMIER.

A RENNES,

DE L'IMPRIMERIE DE J. M. VATAR, RUE SAINT-FRANÇOIS.

1819.

Digitized by Google

Chaque volume sera signé de l'Auteur.

Delaporte

BRITISH MUSEUM

BRITISH MUSEUM
Transferred to
DUPLICATE

Digitized by Google

TABLE
DES CHAPITRES.

NOTIONS GÉNÉRALES.

PREMIÈRE PARTIE.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE.

Dates.			Pages.
50 ans avant J.-C.	Conquête de l'Armorique par les Romains,		17
383.	Conan-Mériadec ou Conis, gouverneur pour les Romains, ou duc des frontières armoriques,		24
409.	Conan-Mériadec ou Conis, Roi.		28
421.	Salomon I.er, Roi.		33
435.	Grallon I.er, Roi.		54
444.	Audren, Roi.		42
464.	Erech ou Riothime, Roi.		44
470.	Eusèbe, Roi.		46
490.	Budic, Roi de l'Armorique.	Cloyis, Roi des Francs-Saliens.	47
509.	Hoel I.er, dit le Grand, Roi de la Petite-Bretagne.	Childebert, Roi de Paris.	52

Digitized by Google

Dates.			Pages.
545.	Hoel II, Comte de Cornouaille, Canao, Comte de Vannes, Budic, Varoch et Macliauc, frères,	Childebert Roi de Paris.	55
547.	Canao, Roi,	Childebert, Roi de Paris,	56
560.	Judual ou Rugualdl, appelé aussi Allain I, fils de Hoel II, Théodoric, fils de Budic, Macliauc, leur oncle, Comtes.	Clotaire I.er, Roi de France.	58
561.	Judual, Guérech ou Varoch, fils de Macliauc, Comtes.	Chilpéric, Roi de Soissons.	58
584.	Judual, Guérech ou Varock,	Gontrand, Roi de Bourgogne, tuteur de Clotaire II, Roi de France.	61
595.	Hoel III ou Jutuahel, fils de Judual,	Roi.	63
612.	Salomon II,	Roi.	64
632.	Judicael I.er,	Roi.	65
642.	Allain II, dit le Long,	Roi.	68
690.	Grallon II, Comte.	Pépin, Maire du Palais.	71
753.	Daniel, fils de Jean; Judon, fils d'Urbon.	Pépin, roi de France.	72
786.	Budic le Grand, et Constantin, Comtes de Cornouaille, Meliau et Argan, leurs enfans,	Charlemagne, Roi de France.	72
814.	Jarnithin, Comte.	Louis le Débonnaire Roi de France.	73

Digitized by Google

Dates.			Pages.
818.	Morvan, Roi.	Louis le Débonnaire.	74
822.	Wiormach, Roi.	Louis le Débonnaire.	75
843.	Nominoé, Roi.	Charles-le-Chauve, Roi de France.	80
851.	Erispoé,	Roi.	86
857.	Salomon III,	Roi.	88
874.	Gurvan et Pasquitin,	Comtes.	91
877.	Allain III et Judicael II,	Comtes.	92
892.	Allain III, dit le Grand, seul,	Duc ou Roi.	93
907.	Gurmaillon et Mathuedoi,	Comtes.	94
931.	Allain IV et Béranger,	Comtes.	95
937.	Allain IV, dit Barbe-Torte, seul,	Duc.	96
952.	Drogon,	Duc.	100
952.	Conan I, surnommé le Tort,	Duc.	*ibid.*
992.	Géoffroi I.er,	Duc.	102
1008.	Allain, dit 3.e duc, 5.e souverain du nom.		103
1040.	Conan II,	Duc.	107
1066.	Hoel IV,	Duc.	109
1084.	Allain IV, dit Fergent, 6.e souverain du nom,	Duc.	111
1112.	Conan III, dit le Gros,	Duc.	113
1148.	Eudon ou Endes, mari de Berthe, fille de Conan III, et veuve d'Allain le Noir, fils d'Etienne, comte de Penthièvre,	Duc.	122
1156.	Conan IV, surnommé le Petit,	Duc.	*ibid.*
1169.	Géoffroi II,	Duc.	128
1187.	Ranulphe, second mari de Constance,	Duc.	138
1196.	Artur I,	Duc.	139
1203.	Gui de Thouars, troisième mari de Constance, et père d'Alix,	Duc.	142
1212.	Pierre de Dreux, surnommé Mauclerc,	Duc.	146

Digitized by Google

Dates.			Pages.
1237.	Jean I, surnommé le Roux,	Duc.	155
1287.	Jean II,	Duc.	164
1305.	Artur II,	Duc.	171
1312.	Jean III, dit le Bon,	Duc.	172
1341.	Guerre entre Jean de Montfort et Charles de Blois,		176
1345.	Jean IV, ou le Conquérant, Duc, et continuation de la guerre civile,		189
1399.	Jean V,	Duc.	234
1442.	François I,	Duc.	260
1450.	Pierre II,	Duc.	266
1457.	Artur III,	Duc.	274
1459.	François II,	Duc.	278
1488.	Anne,	Duchesse.	310
1491.	Charles VIII et la reine Anne.		320
1499.	Louis XII et la reine Anne.		325
1514.	François de Valois, comte d'Angoulême, et Claude, fille de la reine Anne, son épouse, Duc et Duchesse de Bretagne,		331
1532.	François III,	Duc.	335
1539.	Henri,	Duc.	338
	Coup-d'œil sur la France, l'Angleterre et la Bretagne, et constitution bretonne.		349
	Faits postérieurs à l'union de la Bretagne à la France.		351

Digitized by Google

SECONDE PARTIE.

NOTICES HISTORIQUES

SUR

DES BRETONS D'UN MÉRITE DISTINGUÉ.

Dates.		Pages.
1047.	Robert d'Arbrissel,	437
1079.	Abailard ou Abelard,	432
1148.	Eon de l'Etoile,	448
1253.	Saint Yves,	449
1314.	Du Guesclin,	450
1330.	Olivier de Clisson,	464
1434.	Conecte,	469
1500.	Jacques Cartier,	471
1509.	Douaren,	475
1509.	Baron,	475
1514.	Bouchard,	476
1519.	D'Argentré,	*ibid*
1531.	La Noue-Bras-de-Fer;	479
1573.	Dufail,	481
Fin du 16.e siècle.	Frain,	482
1579.	Henri de Rohan;	483
1596.	Descartes,	486
	Descartes (Catherine);	493

Digitized by Google

Dates.		Pages.
1600.	Albert le Grand,	493
1609.	Devolant,	494
1618.	Hay du Châtelet,	495
1619.	Dupaz,	*ibid*
1621.	Hevin,	*ibid*
1639.	Pezron,	497
1645.	Belordeau,	*ibid*
	Sauvageau,	498
1646.	Hardouin,	*ibid*
1647.	Jacques Gallet,	501
1661.	Larroque,	502
1661.	Tournemine,	503
1664.	Saint-Luc,	*ibid*
1666.	Dom Lobineau,	504
1672.	Cassart,	505
1673.	Duguay-Trouin,	510
1675.	André (Yves-Marie),	518
1677.	Le Sage,	520
1686.	Nicolas Travers,	521
1688.	Garrengeot,	523
1689.	Anneix de Souvenelle,	525
1690.	Bougeant,	527
1693.	Dom Morice,	529
1696.	Madame de Sévigné,	531
1696.	La Bletterie,	532
1698.	Maupertuis,	535
1699.	Mahé de la Bourdonnaie,	537
1699.	Desforges-Maillard,	538
1699.	Plelo,	540
1701.	De la Chalotais,	541
1701.	Duparc-Poulain,	550

Digitized by Google

Dates.		Pages.
1703.	Saint-Foix,	551
1703.	Duclos,	553
1709.	De la Mettrie,	557
1712.	Bertin,	558
1713.	Perchambault,	561
1715.	Duport-Dutertre,	562
1719.	Freron,	*Ibid.*
	Géoffroi,	566
1725.	Gerbier, avocat au parlement de Paris,	569
	De Robien,	571
1748.	Ginguené,	572
1750.	Savari,	576
1776.	Madame Desroches,	577.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE.

L'HISTOIRE nous fait connaître les mœurs de nos ancêtres, leurs vertus et leurs vices. Elle nous apprend quelle est l'origine des lois et quel est leur esprit. En nous retraçant les tems passés, elle nous apprend à apprécier nos semblables.

Plus chacun des territoires qui composent un grand état est connu, plus l'histoire générale peut approcher du degré de perfection dont elle est susceptible; et si les écrivains français ont commis des erreurs quand ils ont parlé de la Bretagne, c'est que l'histoire de ce pays est peu connue.

Dans l'étude des faits historiques, il est naturel que chacun s'applique d'abord

Digitized by Google

à connaître ceux qui concernent le pays qui l'a vu naître. Le siège de Rennes, par le duc de Lancastre, et la bataille des Trente, doivent plus intéresser celui qui est né en Bretagne, que le combat des Horaces et des Curiaces, ou le siège de Rome par Brennus.

Une notice historique de la vie des Bretons, d'un mérite distingué, nous a paru propre à répandre quelqu'intérêt sur l'ouvrage. L'exemple des hommes célèbres nés dans notre patrie peut exciter l'émulation et développer le germe des vertus et des talens.

Il était nécessaire de traiter séparément les objets qui auraient produit des disgressions trop longues, s'ils avaient été insérés dans l'histoire.

L'ouvrage que j'ai l'honneur de présenter au public s'est donc trouvé divisé

Digitized by Google

en trois parties, dont la première contient un abrégé de l'histoire de Bretagne, la seconde une biographie bretonne, et la troisième des objets divers. Cette dernière est divisée en quatre sections; la première est composée de chapitres qui concernent la Bretagne entière; la seconde, de notices sur des monumens et autres objets remarquables, et la troisième, de notices sur plusieurs villes de Bretagne; la quatrième contient des recherches sur la ville de Rennes.

Cette Cité a toujours été la capitale de l'Armorique, depuis que nous avons eu des souverains; aussi a-t-elle été le théâtre des principaux événemens qui ont eu lieu dans notre patrie. C'est la ville de Rennes que prend d'abord le tyran Maxime, lorsqu'il entreprend la conquête de l'Armorique; c'est à Rennes que se

Digitized by Google

font couronner les souverains de Bretagne; c'est de cette ville que s'emparent successivement Jean de Montfort et Charles de Blois, dès le commencement de la guerre relative à leurs prétentions sur le duché. Le duc de Mercœur surprend la ville de Rennes dès le début de la guerre de la ligue, et bientôt elle est reprise par les partisans du roi; enfin c'est à Rennes, qu'environ un siècle plutôt, avait été fait le contrat de mariage de la duchesse Anne avec Charles VIII, principe de l'union de la Bretagne à la France.

Depuis l'an 500, époque à laquelle Clovis régnait en France, jusqu'à 843, tems où régnait Charles le Chauve, la souveraineté de la Bretagne a été possédée en tout ou en partie par les rois de France; mais leur possession n'était pas tranquille; elle leur était sans

Digitized by Google

cesse disputée par des princes Bretons, dont le courage et la ténacité finirent par l'emporter sur la puissance française. Nous avons mis en regard, au commencement de chaque chapitre, pour l'intelligence des faits, les rois de France qui régnaient sur la Bretagne, et les princes qui leur en disputaient la souveraineté ou qui en possédaient une partie.

Dans chacune des divisions que nous avons faites, nous avons suivi l'ordre chronologique, et nous avons cru devoir épuiser un sujet avant de le quitter; mais comme dans les notes marginales il peut y en avoir qui paraissent intéressantes, nous avons fait deux tables, l'une des chapitres, en suivant l'ordre chronologique, l'autre des chapitres et des notes cumulativement, en suivant l'ordre alphabétique.

Digitized by Google

La première de ces tables sera au commencement de l'ouvrage, et l'autre sera placée à la fin.

Nous donnerons de plus la généalogie des seigneurs de Penthièvre, à raison de la part qu'ils ont souvent prise aux faits dont se compose l'histoire de Bretagne.

Digitized by Google

RECHERCHES

SUR

LA BRETAGNE.

Les abrégés, en réduisant l'Histoire aux choses utiles, la rendent tout à la fois plus agréable et plus salutaire.

L'Abbé Millot.

NOTIONS GÉNÉRALES.

La Bretagne est une presqu'île; sa forme lui a fait donner par les anciens le nom de *Cornu Galliæ*, Corne de la Gaule ou Cornouaille.

La partie de la Bretagne qui a retenu le nom de Cornouaille, a pour capitale Quimper; l'idiome des habitans de ce pays est la langue celtique, dans laquelle on a introduit quelques expressions françaises.

Digitized by Google

La partie de l'Angleterre, qui forme également une péninsule, porte aussi le nom de Cornouaille; c'est dans les montagnes presque inaccessibles de ce pays et de celui de Galles qui y touche, que se réfugièrent les indigènes de la Grande-Bretagne, lorsque les Saxons firent la conquête de leur île.

On nommait alors Wales la principauté de Galles, et les Bretons désignent encore aujourd'hui les Gallois sous le nom de Wallet, mot qu'ils emploient aussi pour désigner un homme courageux.

Jules-César avait soumis la Grande-Bretagne à la république romaine; mais les irruptions des barbares dans les Gaules et l'Italie obligèrent les empereurs d'abandonner cette conquête : les Pictes ou Ecossais y faisaient alors de fréquentes incursions. Les remparts élevés par ordre des empereurs Adrien et Sévère ne suffisaient pas pour empêcher leurs brigandages; de même que la muraille élevée par les Chinois n'a point garanti ces derniers des incursions des Tartares, et que celle que les Vénitiens élevèrent pour défendre la Grèce de l'envahissement des Turcs commandés par Amurat, fut inutile.

On trouve dans l'histoire ecclésiastique et dans Dom Lobineau, le trait suivant. En 430, saint Germain d'Auxerre et saint Loup passèrent

Digitized by Google

dans la Grande-Bretagne pour combattre l'hérésie d'Agricola, fils d'un évêque Pélagien, nommé Séverin. Ils trouvèrent l'armée des Bretons réunie: une grande partie de ceux qui la composaient demanda le baptême et l'obtint; après cette cérémonie, on marcha contre les Pictes. Saint Germain qui avait porté les armes dans la jeunesse, prit le commandement de l'armée, et lui ordonna de fondre avec impétuosité sur l'ennemi, en criant *Alleluia*: les Pictes épouvantés prirent la fuite, et leur déroute fut complète.

Saint Germain et saint Loup revinrent ensuite dans les Gaules.

Bientôt les barbares, revenus de leur frayeur, attaquèrent de nouveau les Bretons. Ceux-ci écrivirent, en 446, au patrice Aëtius, dont le courage et les talens soutenaient l'empire Romain, pour lui demander des secours. *Les barbares*, disaient-ils, *nous poussent vers la mer, et la mer nous renvoie vers les barbares; si nous voulons éviter d'être égorgés, nous sommes engloutis par les flots, et pour ne pas périr dans les abymes, nous tombons dans les mains de nos plus cruels ennemis; enfin, nous trouvons la mort de quelque côté que nous nous tournions: Aut jugulamur aut emergimur*, porte le texte latin. La lettre a pour titre: *Les gémissemens des Bretons à Flavius Aëtius.*

Digitized by Google

Quelque malheureuse que fut la position des Bretons, Aëtius ne put leur accorder les secours qu'ils demandaient. Réduits au désespoir, ils appelèrent à leur aide les Saxons, qui depuis l'an 284 faisaient de fréquentes incursions dans leur île : on donnait alors ce nom à tous les Germains septentrionaux. Les habitans du pays de Holstein et de Sclewich débarquèrent en 455 dans la Grande-Bretagne, sous la conduite de Hengist et de Horsa, qui étaient frères. Les premiers actes d'hostilité n'eurent lieu qu'en 463. Horsa fut tué dans un combat : les Pictes furent vaincus ; mais alors, au lieu de retourner dans leur patrie, les Saxons appelèrent leurs compatriotes, en leur annonçant que le pays était fertile et facile à conquérir. Plusieurs colonies de Germains arrivèrent successivement ; elles s'établirent dans la Grande-Bretagne, dans le cinquième siècle et les deux suivans ; on distingue entre elles celle des Angles ou Anglais : on croit qu'elle s'établit à l'est, dans la partie connue aujourd'hui sous le nom de provinces de Cambridge, Suffock et Norfolk. Le pays conquis se trouva divisé en sept royaumes, ce qui fit donner le nom d'heptarchie au gouvernement sous lequel vécurent alors les Bretons ; on nomma Estanglie la partie occupée par les Angles. En 827, Egbert, Roi de Wessex,

Digitized by Google

réunit les sept royaumes en un seul, auquel on donna le nom d'Angleterre.

Notre péninsule prit alors définitivement le nom de Petite-Bretagne, vraisemblablement à raison du grand nombre de Bretons qui étaient venus s'y réfugier. Erech, roi de l'Armorique, qui régnait en 464, avait déjà pris le titre de duc de la Petite-Bretagne, parce que dès-lors une grande émigration avait eu lieu de l'île dans la péninsule, surtout dans les années 286, 306, 364, 383, 386 et 409.

Les Bretons nomment un Anglais *ur Saoson*, ce qui signifie un Saxon; *ar bro saos*, l'Angleterre; *Saossonnet*, les Anglais; *soasnet*, la langue anglaise, apparamment parce que dans le cinquième siècle et les deux suivans, les habitans de l'Armorique considéraient les Saxons comme occupant, à peu près seuls, la Grande-Bretagne, tant l'émigration de l'île dans la péninsule avait été considérable.

La langue des habitans de la principauté de Galles est la celtique, comme le prouve un ouvrage qui fut imprimé en Angleterre dans le dernier siècle; il a pour titre *Leges Wallicæ*, lois du pays de Galles : c'était aussi celle de la Cornouaille anglaise; mais depuis environ un siècle, les habitans de ce pays ne s'en servent plus.

Digitized by Google

La langue celtique n'était pas abondante en expressions ; les progrès de la civilisation en ont exigé de nouvelles ; on les a prises dans la langue anglaise.

Les changemens faits à la langue celtique dans la Cornouaille française et dans la principauté de Galles, ne sont pas assez grands pour empêcher que les habitans de ces pays ne s'entendent, et plusieurs noms de lieux se sont conservés dans leur intégrité. En Angleterre, par exemple, on nomme *Penbroch* un port situé au fond du havre de Milford, dans la principauté de Galles, et ce mot *Penbroch* est composé de *Pen* qui signifie tête, et de *bro* qui signifie pays ; le port de Penbroch est réellement à l'extrémité du pays.

L'identité de la langue des habitans de la Bretagne et de celle du pays de Galles, prouve que leur origine est commune.

Langue celtique ou bretonne.

Nous nommons cette langue *celtique*, parce que c'est celle dont se servaient les Gaulois Celtes, au nombre desquels étaient les peuples qui habitaient l'Armorique. *Ipsorum linguâ celtæ, nostrâ galli appelantur*, dit César.

Le territoire occupé par les Celtes était borné, dit cet écrivain, par la Belgique et l'Aquitaine ; il avait au nord la Seine et la Marne, et au sud la Garonne ; ainsi la langue celtique était celle

Digitized by Google

du centre des Gaules; la langue française l'a fait successivement disparaître de la plus grande partie de la région des Celtes, mais en se retirant, elle a laissé des traces qui perpétuent le souvenir de son existence ; ce sont les noms de plusieurs lieux. En effet, dans les parties de la Bretagne où l'on ne se sert plus de la langue celtique, on trouve des paroisses dont les noms dérivent évidemment de mots tirés de cette langue. Nous citerons pour exemple le mot *Pleboul*, nom d'une paroisse située entre Saint-Malo et Lamballe; il dérive de *Plé* qui signifie territoire, et de *boul* ou *poul*, qui signifie *fosse* ou *mare*; effectivement, cette paroisse est située dans un lieu marécageux. Pleboul.

Les noms de quelques autres paroisses sont composés d'un mot de la langue celtique et du nom d'un saint : nous citerons, à cet égard, la paroisse de Couesmieux, située entre Saint-Brieuc et Lamballe; ce mot dérive de *coet*, bois, et de *mieux*, nom d'un anachorète qui vivait dans ce pays dans le 6.e siècle; on trouva ses reliques en 1629, sous le grand autel. D. Lobineau dit qu'elles étaient renfermées dans un coffre sur lequel étaient écrits ces mots : *Reliquiæ sancti Mioci*. Il y a dans cette paroisse un village nommé *Lestimieux*; ce mot est composé des expressions celtiques *Lesti-mieux*, qui signifient *près la maison de Mieux*. Coetmieux.

Digitized by Google

Le mot Ploërmel est composé de *Plo*, territoire ou pays, *Ermel* d'Ermel. Ermel était un des hommes pieux qui passèrent, dans le 6.e siècle, de la Grande-Bretagne dans l'Armorique.

A ces citations qu'on pourrait beaucoup multiplier, nous ajouterons qu'on lit dans la vie de saint Magloire, qu'il était né dans le pays de Galles; qu'il partit de la Grande-Bretagne pour venir à Dol, et qu'il y prêcha en se servant de la langue de son pays. *Maglorius ad prædicandum populo ejusdem linguæ, in occidente consistenti, mare transfretavit, properans finibus territorii Dolensis.*

Les Bretons étaient Celtes, dit D. Morice, et la langue des Celtes s'est *conservée dans le pays de Galles et dans la Basse-Bretagne.*

Pour donner un idée juste de la langue celtique, nous allons transcrire ici les expressions contenues dans un mémoire fait par un homme savant et modeste qui est né dans le département du Finistère et qui y demeure. (1) « Le breton, dit-il, » est monosyllabique et radical; il contient des » aspirations très-fortes et gutturales; il n'admet » point de cas dans les noms, par conséquent » les articles lui sont indispensables; les adjectifs » sont fixes et indéclinables, ils n'ont ni genres » ni nombre; les verbes comportent deux espèces.

(1) M. Deblois aîné.

Digitized by Google

» de conjugaisons, l'une avec des désinences di-
» verses pour chaque personne, au pluriel et
« au singulier; l'autre invariable à chaque tems
» et distinguée seulement par le pronom per-
» sonnel qui précède : cette seconde espèce de
» conjugaison me paraît moins usitée que la
» première au pays de Galles; on y emploie
» le verbe *avoir* aux tems composés de l'actif,
» et le verbe *être* pour conjuguer le passif; ce-
» pendant les Gallois ont conservé un passif auxi-
» liaire avec des désinences différentes à chaque
» personnes. La différence qui existe entre
» l'idiome de Bretagne et celui du pays de Galles,
» consiste particulièrement dans la liaison des
» mots. Le breton gallois a été plus travaillé que
» le breton armoricain, parce qu'il a été parlé
» plus long-tems par les premières classes de la
» société; le nôtre est abandonné depuis bien des
» siècles à celle des cultivateurs et des artisans;
» il n'a été cultivé chez nous que par les ecclé-
» siastiques qui, dans leurs discours et leurs
» écrits, y ont mêlé beaucoup de mots français.

» La construction des phrases dans la langue
» bretonne ou celtique doit être méthodique, et
» suivre la marche naturelle des idées; ce qui
» la distingue du grec et du latin, langues plus
» travaillées et qui peuvent d'autant mieux se

Digitized by Google

» permettre des inversions, que la désinence des
» cas dans les noms, des tems et des personnes
» dans les verbes, n'offrent jamais à l'esprit au-
» cune amphibologie ; en quelque partie de la
» phrase que les mots se trouvent placés, leur
» terminaison les y fait aisément reconnaître.

» Au reste, le breton a les rapports les plus
» marqués avec les idiomes généralement re-
» connus, pour être les plus anciens de l'Europe ;
» il possède un assez grand nombre de mots
» qui lui sont communs avec le grec, tant
» pour le son que pour le sens ; il a aussi
» beaucoup de mots qui lui sont communs avec
» l'allemand, idiome qui n'est que l'ancienne
» langue germaine travaillée ; enfin, on trouve
» des rapports entre quelques mots bretons et
» des mots hébreux, ce qui vient de ce que
» les Phéniciens, qui parlaient un dialecte de
» cette langue, ont long-tems commercé avec
» les habitans de la Grande-Bretagne et ceux
» de l'Armorique. »

On ne se sert maintenant de la langue celtique que dans trois des cinq départemens de la Bretagne : ce sont ceux qui sont à l'occident de la péninsule, et qui, à raison de leur situation, ont eu moins de communication avec la France. Les habitans de cette partie de la Bretagne

Digitized by Google

ont conservé les mœurs de leurs ancêtres ; on trouve chez eux, d'une manière plus prononcée que dans le reste de l'Armorique, la rudesse, la franchise, l'énergie et la ténacité qui formaient le caractère des Gaulois ; ils sont, comme ces derniers, pleins de dévoûment pour leurs amis, et rédoutables pour leurs ennemis.

Les usages de leurs pères se sont aussi conservés chez eux ; ils ont encore les longues chevelures dont parle Pline, *Gallia comata*, et ils portent les larges culottes dont parle Lucain, *laxis braccis*. Martial a dit, relativement à ces culottes : *Verteres braccæ britonis pauperis*.

Les laboureurs les plus riches se font honneur de porter ce costume et de se servir de la langue celtique.

La Bretagne a porté le nom d'Armorique que Deric écrit *Ar-mor-rich*. Ce nom dérive du mot celtique *ar mor*, la mer, parce que la Bretagne est un pays presqu'entouré par la mer.

On l'a nommée aussi Letavie ou Letanie : les uns font dériver ce mot de *l'Hyddaw*, expression qui, chez les habitans du pays de Galles, a la même signification qu'*armorec* ; les autres en trouvent l'étymologie dans le mot *Letes*, qui signifie hommes étrangers au pays et chargés de le défendre, moyennant des bénéfices militaires.

Digitized by Google

La Bretagne prit le nom de Letavie lorsque Maxime fit la conquête de l'Armorique, en 383, et qu'il la donna à Conan qui *en fit* la distribution à ses compagnons d'arme. Les bénéfices que ce dernier concéda, furent d'abord amovibles, comme les fiefs le furent en France, et ils devinrent ensuite héréditaires.

L'abbé Gallet croit qu'elle a aussi porté le nom de Dommonée, à raison des mines de plomb et d'étain qu'elle contient; d'autres donnent ce nom à la Cornouaille anglaise par le même motif : c'était pour acheter le produit de ces mines que les habitans du Levant fréquentaient nos côtes.

Strabon, livre 3, dit qu'un pilote carthaginois voyant qu'il était suivi par un vaisseau romain, se fit échouer pour ne pas lui apprendre la route de l'Angleterre.

Etendue et population de la Bretagne.

Suivant Dom Morice, la Bretagne a 80 lieues de longueur de Clisson au Conquet, et 40 de largeur de la côte de Vannes à celle de Saint-Malo.

Un autre dit qu'elle a 60 lieues dans sa plus grande longueur, qui est de la Gravelle au Conquet; 45 lieues dans sa plus grande largeur, qui est du grouin de Cancale à l'île de Bouin; que sa circonférence est de 200 lieues, sa superficie de 1700 lieues carrées, et sa population de

Digitized by Google

2,300,000 habitans; ce qui lui donne 1294 habitans par lieue carrée. Necker n'en suppose en France que 916, dans un pareil espace; cette différence vient sans doute de ce qu'il y a sur les côtes de Bretagne, comme le dit l'abbé de Pradt, une population plus grande que celle qui existe dans les départemens de l'intérieur de la France.

Ogée, dans son discours préliminaire, évalue à 2,000,000 de journaux les terres de la province qui sont en rapport; il écrivait en 1778: La rentrée dans le commerce des biens des gens de main-morte, dont l'abbé de Pradt abute la valeur à 300,000,000; la vente partielle de beaucoup de grandes propriétés, l'amélioration de ces biens et la mise en valeur de beaucoup de terres incultes, ont augmenté la quantité des terres cultivées, et, par conséquent, le nombre des cultivateurs; il évaluait la population de la Bretagne à 2,211,250 habitans; elle devrait être beaucoup plus considérable aujourd'hui; cependant le tableau annexé à l'ordonnance du Roi du 5 septembre 1816, ne la porte qu'à 2,298,019, et l'annuaire du bureau des longitudes, pour 1818, à 2,314,109.

C'est à peu près au milieu de la langue de terre qui joint la Bretagne à la France que se

Digitized by Google

trouve la ville de Rennes; elle est néanmoins plus près de la côte septentrionale que de la côte méridionale.

Elle est par les 48 degrés 6 minutes 50 second. de latitude nord, et par les 4 degrés 1 minute 2 secondes de longitude occidentale, méridien de Paris.

Elle est située sur le penchant d'une colline peu élevée, au pied de laquelle coulent les rivières de Vilaine et d'Ille.

Elle portait autrefois le nom de *Condate;* mais le peuple dont elle était la capitale, et qu'on appelait *Rhedonenses*, lui donna celui de *Rhedone*, dont est venu le mot Rennes; de même que le peuple nommé *Parisii* par les Romains a donné le nom de Paris à sa capitale, qui portait auparavant celui de *Lutetia;* de même que *Diarorigum* est devenu *Venetia* ou *Venetiæ*, et *Condivicum Nannetes*.

Quelques anciens écrivains ont aussi appelé la ville de Rennes *villa rubra*, parce que les maisons étaient alors construites avec des briques, ce qui lui donnait l'aspect d'une ville rouge.

On peut voir dans Dom Peltier l'étymologie qu'il donne du mot Rennes, que les Bretons expriment par *Raeoson* ou *Raoson;* il trouve beaucoup de similitude entre Redon et *Rhedone:*

Digitized by Google

il pense que les villes de Rennes et de Redon étant sur la Villaine, et le site étant à peu près le même, il est vraisemblable que les deux mots ont la même étymologie; mais quelle est-elle? C'est ce qui nous paraît encore inconnu.

Deric fait dériver *Condate* d'un mot de la langue celtique qui signifie pointe; M. de Valois le fait dériver d'un autre mot de la même langue, qui signifie confluent; les deux opinions pourraient se concilier sous certains rapports, car la ville de Rennes fait pointe au bout du Mail, entre les rivières de Vilaine et d'Ille, au confluent desquelles elle se trouve.

M. de Vallois dit aussi que la ville de Nantes porte le nom de *Condivicum*, parce qu'elle est au confluent de l'Erdre et de la Loire.

M. Dulau, médecin, dans ses recherches sur l'époque de la fondation de Bordeaux, dit que Messala, pour mettre les Biturges-Vivisques à l'abri des peuples voisins, établit trois postes autour d'eux, dont un au confluent de la Dordogne et de la rivière d'Ille, dans un lieu connu autrefois sous le nom de *Condate*, et aujourd'hui sous celui de Libourne.

La Bretagne, comme les autres parties de la Gaule, était habitée par des peuples libres, indépendans les uns des autres, mais confédérés pour

Digitized by Google

l'intérêt commun ; chacun d'eux avait un sénat qui s'occupait des affaires majeures, comme la paix, la guerre, et un autre corps de magistrats dont les fonctions étaient relatives à des interêts de moindre importance, comme la police et les discussions particulières. Ce mode d'existence était à peu près aussi celui des différens peuples de la Grèce, avant que Cecrops eût ajouté à leur civilisation. Montesquieu dit, liv. 23, chap. 17, « que l'Italie, la Sicile, l'Asie mineure, la Gaule, » l'Espagne, la Germanie, étaient à peu près » comme la Grèce, pleins de petits peuples, et » regorgeaient d'habitans. »

La Suisse nous présente encore aujourd'hui une organisation sociale du même genre.

Digitized by Google

PREMIERE PARTIE.

ABRÉGÉ
DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE.

CONQUÊTE DE L'ARMORIQUE PAR LES ROMAINS.

Lorsque les Romains vinrent dans les Gaules, ils désignèrent les principaux peuples qui habitaient l'Armorique sous les noms de *Rhedones*, *Nannetes*, *Curiosolites*, *Diablintes*, *Veneti*, *Osismii et Corisipiti*. Si l'on veut connaître la situation respective des pays qu'habitaient ces différens peuples, on peut consulter la carte géographique qui est au commencement du premier volume de l'histoire de Bretagne par Dom Morice. Environ 50 ans avant J. C.

Les Romains possédaient l'Illyrie et une partie des Gaules, ce qui formait un gouvernement; Jules-César l'obtint, et résolut de subjuguer la partie qui ne reconnaissait pas leur domination; il exécuta son projet dans l'espace de neuf années.

Digitized by Google

L'Armorique se trouvant à l'extrémité occidentale du pays qu'il voulait conquérir, il ne s'occupa d'elle qu'après avoir conquis les autres parties des Gaules. Le bruit de ses victoires effraya les habitans de l'Armorique; ils se soumirent presque sans résistance et donnèrent des ôtages. La septième légion, que commandait P. Crassus le jeune, suffit pour cette expédition; ce lieutenant de César, qui était en quartier d'hiver en Anjou, manqua de blé; il envoya des officiers en demander à plusieurs peuples de l'Armorique; Q. Velanius et T. Silius furent députés vers les Venetes. Ce peuple, le plus puissant de l'Armorique, les retint, et déclara qu'il ne leur rendrait la liberté que lorsqu'on lui renverrait ses ôtages; son exemple fut imité par les nations voisines, et bientôt toutes s'occupèrent, de concert, des moyens de secouer le joug des Romains.

César était parti pour l'Italie; il revint lorsqu'il apprit la réponse des Venetes; il les vainquit, et passa au fil de l'épée tout ce qui résista: il ne borna pas là sa vengeance; il fit périr tous les sénateurs et vendit à l'encan les autres citoyens auxquels il conserva la vie. *Omni senatu necato, reliquos sub corona vendidit.*

On croit que la prise de Vannes eut lieu environ 696 ans après la fondation de Rome.

Digitized by Google

César traita les Venetes avec cruauté, pour effrayer les autres peuples de l'Armorique; mais leur amour pour la liberté ne fut point éteint par cet acte horrible; et dans la suite, ayant appris que Sabinius et Cotta, généraux qui commandaient un des corps de l'armée de César, avaient péri avec leurs troupes vers la Belgique, plusieurs des peuples de l'Armorique s'empressèrent de s'y rendre pour prendre part à l'entière destruction de l'armée romaine. César ayant vengé ses lieutenans, en remportant une victoire complète sur les Gaulois, ils revinrent à la hâte dans leurs foyers.

César remarque que les Gaulois faisaient parvenir avec une vitesse incroyable, *incredibili celeritate*, les bonnes ou les mauvaises nouvelles, à des distances éloignées, au moyen de cris convenus.

Dans le combat maritime qui eut lieu contre les Venetes, César prit, dit-on, position à Carnac, afin d'apercevoir sa flotte lorsqu'elle aurait débouché de la Loire où elle avait été construite; il la fit entrer dans un des ports de Belle-Isle, pour y attendre un vent favorable à son projet: on voit encore dans ce lieu les vestiges d'un camp romain. Il vint un grand calme qui mit les vaisseaux des Venetes dans

Digitized by Google

l'impossibilité de manœuvrer. La flotte des Romains profitant de ce moment, s'avança à force de rames, et coupa les cordages des vaisseaux des Venetes avec des faux. Les soldats Romains sautèrent à l'abordage; ils furent vainqueurs, et le carnage dura depuis la quatrième heure du jour jusqu'au coucher du soleil : *Ab horâ quartâ usque ad solis occasum*, dit César.

Vannes. Le président de Robien et le comte de Caylus pensent que le chef-lieu des Venetes était situé dans le lieu qu'occupe aujourd'hui le bourg de *Locmaria-Ker* ou Lomariaquer. La situation de ce bourg, dit M. de Caylus, convient parfaitement à la description que Jules-César nous a donnée de la capitale des Venetes, que Ptolémée appelle *Diarorigum*, et celle de la ville de Vannes ne s'y rapporte nullement.

Lomariaquer L'étymologie de Lomariaquer est, *locus*, *maria*, *ker*, *lieu*, *marie*, *ville*; de même que celle de Lomaria, prieuré situé à Quimper, est *locus maria*, et celle de Locrenan, bourg situé sur le chemin de Quimper à Lanvaux, est *locus renan*.

Lomariaquer est situé près la mer; on dit que c'est là que se formaient les assemblées particulières des Celtes-Armoriques, de même que c'était à Chartres que se formaient les assemblées générales

Digitized by Google

des Celtes; mais il est plus vraisemblable que celles des Armoriques avaient lieu à Carnac.

La planche 119.e du 6.e volume des mémoires du comte de Caylus, prouve que Lomariaquer a été bâti sur les ruines d'une grande ville qui était entre deux tertres.

Le monticule qui est au sud, porte le nom de butte de César.

Lors des grandes marées, dit encore M. de Caylus, la mer, en se retirant, découvre d'anciens bâtimens, des restes de tours et de murailles dans lesquelles on aperçoit encore des assises de briques.

Le système de Messieurs de Robien et de Caylus est rejetté par beaucoup d'hommes instruits qui connaissent les antiquités du territoire; ils soutiennent que la description que César donne de la capitale des *Venetes*, se rapporte parfaitement à la ville actuelle de Vannes, en considérant cette cité dans l'état où elle était avant que la mer se fût retirée; il est vrai que la mer a perdu à Vannes une lieue et demie métrique, suivant la statistique de Nantes; à Saint-Malo, au contraire, elle a beaucoup gagné.

En 1750, il fut trouvé à Lomariaquer une statue de Vénus, dont il fut fait présent à M. de Robien.

Digitized by Google

M. de Penhouet donne la description d'un tombeau et d'une urne qu'on y a trouvés depuis.

L'expression *Morbihan*, vient de deux mots celtiques, *mor*, mer, *bihan*, petite; c'est, dit M. de la Sauvagère, le *Mare conclusum* dont il est fait mention dans les commentaires.

César dit que les peuples dont les Venetes avaient obtenu des secours étaient les Ossismiens et les habitans des territoires de Quimper, Treguiers, Nantes, Saint-Brieuc, Avranches, le Perche, le Brabant, la Gueldre et la Bretagne, qui est connue aujourd'hui sous le nom d'Angleterre.

Suivant l'abbé Millot, César avait passé dans la Bretagne cinq ans avant la prise de Vannes. On lit dans les commentaires ce qui suit : *Omnes ad portum Itium convenire jubet, ex quo portu in britanniam trajectum commodissimum esse cognoverat, circiter millium passuum trigenta à continenti.*

Quelques-uns ont conclu de ces expressions que César avait fait partir son armée de Pordic, près Saint-Brieuc, pour faire la conquête de la Grande-Bretagne, et ils ont fait valoir, au soutien de leur opinion, l'existence à Pordic des vestiges d'un camp de César ou de l'un de ses lieutenans; mais l'opinion commune est que cette induction n'est

Digitized by Google

pas fondée, parce que Pordic est à une distance de l'Angleterre plus grande que celle que César désigne. On s'accorde à croire aujourd'hui qu'il partit du port d'Itium, situé près Boulogne; et en effet, on lit dans les commentaires, livre 4 : *Ipse cum omnibus copiis in morinos proficiscitur; quod inde erat brevissimus in britanniam trajectus;* et au livre 5 : *Iis rebus constitutis, Cæsar ad portum Itium cum legionibus pervenit.*

Les Romains subjuguèrent la partie de la Grande-Bretagne qu'on nomme Angleterre, et la partie méridionale de l'Ecosse; mais ils ne pénétrèrent ni dans le nord de l'Ecosse ni dans l'Irlande ; on croit même que César ne passa pas Londres. Depuis cette époque, ils envoyèrent des gouverneurs dans la partie de la Grande-Bretagne dont ils étaient les maîtres. Maxime, qui avait ce gouvernement, environ l'an 383, irrité de ce que l'empereur Gratien lui avait préféré Théodose pour l'associer à l'empire, leva l'étendard de la révolte ; il fit prendre les armes à toute la jeunesse bretonne, et il la joignit aux deux légions qu'il commandait ; il vint dans l'Armorique, et s'en rendit maître : *Venerunt transmarini britanni in Armoricam, id est minorem britanniam.* Beaucoup d'habitans de Rennes s'enfuirent à son approche ; il conduisit ensuite son armée dans les

Révolte de Maxime, et conquête de l'Armorique.

Digitized by Google

Gaules; l'empereur Gratien y était; ses troupes l'abandonnèrent, et passèrent dans le camp de Maxime; Gratien s'enfuit à Lyon; il y fut pris et tué le 25 août 383.

CONAN-MERIADEC ou CONIS,

Gouverneur pour les Romains, ou duc des frontières des Armoriques.

383. Maxime récompensa ceux qui l'avaient suivi : *Dedit illis multas regiones a stagno quod est super verticem montis jovis usque ad civitatem Cantiguic.* Nennius. *Galliâ armoricâ remanserunt.* Bede. Il chargea Conan-Meriadec de gouverner pour les Romains; il le nomma duc des frontières de l'Armorique; Conan était duc d'Albanie, province d'Ecosse; il avait quitté ses états pour suivre Maxime.

L'empereur Théodose fit avec ce dernier un traité par lequel il fut convenu que Valentinien, beau-frère de Théodose, régnerait sur une partie de l'occident. Maxime, sans respect pour la convention, passa les Alpes en 387, et conduisit son armée à Milan, où Valentinien faisait sa résidence. Ce dernier prit la fuite et se rendit à la cour de Théodose. L'empereur marcha contre Maxime et détruisit son armée; Maxime alla se renfermer dans Aquilée; Théodose assiégea la place et la

Digitized by Google

prit ; les soldats de Théodose, craignant que ce prince n'eût fait grâce à Maxime, lui tranchèrent la tête. Cet événement eut lieu le 28 juillet 388, suivant les uns, et le 27 août de la même année, suivant les autres : son règne avait duré six ans.

Confirmation de la nomination de Conan à la place de duc des Armoriques.

Théodose accorda une amnistie complète aux soldats de Maxime ; personne ne fut privé de sa liberté, ni de ses biens, ni de ses dignités : *Omnes veniâ complexâ, velut quodam materno sinu, clausit.* Il rendit les époux à leurs femmes, et les pères à leurs enfans : *Conjugibus cuncti ac liberis restituti sunt.* Pacatus.

C'est dans cette circonstance heureuse que Conan, confirmé par Théodose dans la place de duc des frontières de l'Armorique, épousa Darerea. Elle était fille de Calphurnius, et comme lui originaire d'Albanie. Calphurnius passa dans l'Armorique avec sa famille, et il fut tué en s'opposant à une descente que voulaient faire des pirates Hibernois : saint Patrice était frère de Darerea.

Conan, désirant que ses concitoyens formassent des établissemens stables dans l'Armorique, fit venir les femmes de ceux qui étaient mariés ; il en demanda pour ceux qui ne l'étaient pas et qui voulaient en avoir de leur pays. *Venerunt ad suos concives ad Armoricam quæ jam altera Britannia vocabatur.* Geoffroi.

Digitized by Google

Les Romains avaient alors des garnisons à Rennes, à Vannes, près Brest et à Ossismor, qu'on nomme aujourd'hui Saint-Pol-de-Léon ; le mot *Léon* dérive de *légion.*

Depuis l'an 286, différentes circonstances avaient fait passer beaucoup de Bretons dans l'Armorique, qui avait antérieurement peuplé, au moins en partie, le midi de la Grande-Bretagne : ces insulaires, devenus aussi nombreux que les peuples de l'Armorique, mirent, dit-on, en valeur des landes, qui depuis ont été laissées en friche.

Domaine congéable.

On croit que c'est à cette époque que prit naissance le *convenant franck,* ou domaine congéable: le mot convenant, dans la langue anglaise, signifie association. Des canons plus anciens que le 9.e siècle, dit Dom Lobineau, page 72 de son histoire, défendaient cette espèce de concession pour les biens d'église; c'était sans doute parce qu'elle contenait l'aliénation temporaire des édifices et superfices, et qu'elle était moins avantageuse aux propriétaires que celle qui leur donnait le servage du colon. En octobre 1556, Henri II permit aux possesseurs de tenues à domaine congéable de rembourser les droits des propriétaires. Le parlement, en enregistrant, déclara que la loi ne serait applicable qu'aux domaines de la couronne : peu de colons profitèrent de la faculté qui leur était accordée.

Digitized by Google

Dans le pays régi par l'usement de Rohan, le dernier des mâles avait la tenue. Montesquieu et Delolme attestent que cet usage existe dans quelques petits districts d'Angleterre, et le père Deholde dit que telle est la coutume des Tartares, peuple pasteur.

Suivant Ogée, Honorius, fils de Théodose, qui monta sur le trône impérial le 20 novembre 393, établit les Marches, c'est-à-dire qu'il plaça des soldats à l'extrémité de l'Armorique, et qu'il leur donna des possessions avec des priviléges, à la charge de défendre les frontières contre les incursions des peuples de l'Armorique, et surtout contre celles des Nantais. Marches.

L'auteur des annales nantaises dit que Marches furent établies par les Goths.

Il est vraisemblable qu'il en fut établi par eux et par Honorius, mais à des époques éloignées et sur des points différens; aussi sont-elles sur les confins de l'Anjou et du Poitou.

Suivant un manuscrit, Conan-Meriadec vint à Nantes, pour repousser les Poitevins qui avaient fait des courses dans l'Armorique au-delà des Marches; il les vainquit et les poursuivit jusqu'à la Dordogne.

De retour dans ses états, il distribua entre ses compagnons d'armes les terres que Maxime leur

Digitized by Google

avait données, et dont Théodose leur avait confirmé la possession : il fit quelques lois, et il créa des magistrats pour les appliquer.

CONAN-MERIADEC ou CONIS, Roi.

409. En 409, suivant l'abbé Dubos, dans ses savantes recherches sur l'établissement de la monarchie française, et suivant Zozime, les troupes romaines qui étaient destinées à la défense des Gaules, ayant été envoyées en Espagne, la Grande-Bretagne se souleva et les armoriques ou provinces maritimes formèrent une association qui proclama son indépendance; elle renvoya les officiers de l'empereur et elle se nomma des magistrats qu'elle prit dans son sein. Les provinces maritimes avaient formé, sous l'empire, un gouvernement qu'on nommait Commandement armorique ou maritime; il comprenait cinq des dix-sept provinces des Gaules, savoir : les deux Aquitaines, la seconde, la troisième, la quatrième des Lyonnaises et une partie de la seconde Belgique; l'Armorique faisait partie de la troisième Lyonnaise ; les habitans de ces cinq provinces prirent le nom de Bagaudes, c'est à dire révoltés, et Conan se déclara roi de l'Armorique.

Dans le 5.e siècle, dit encore Dubos, les chefs de toutes les peuplades qui venaient de Germanie

Digitized by Google

s'établir dans les Gaules prenaient ce titre, aussi était-il très-commun ; mais dans le 15.e siècle il fallait, pour l'obtenir, posséder des états qui continssent au moins dix évêchés et une métropole. Les souverains de Bretagne depuis le 10.e siècle ne prirent que celui de ducs.

En 418, Conan reçut Fracan son parent avec sa famille, et il lui donna un établissement sur la rivière de Gouet qui coule entre Quintin et Saint-Brieuc. Le pays que Fracan habita porte le nom de Ploufragan ; et forme la paroisse de ce nom qui a environ 1900 habitans. *Plou* signifie pays, ainsi Ploufragan signifie pays de Fragan. Ce dernier fut père de saint Guingalois, de saint Jacut et de saint Guethenoc ; on lui donne aussi le titre de saint.

Commune de Ploufragan.

En 419, le préteur des Gaules reconnut Conan pour allié des Romains ; ses états allaient jusqu'à Pontorson, conformément à la donation de Maxime.

Les deux tiers de l'Armorique étaient à cette époque en landes, forêts, montagnes et déserts, suivant le père Saint-Luc, qui a écrit l'histoire de Conan-Meriadec. Cet écrivain dit aussi que Conan résidait ordinairement à Nantes, qu'une grande partie de ses compagnons d'armes s'était établie dans le pays nantais. Il ajoute que ce

Digitized by Google

prince convoqua les états de l'Armorique à Rennes; que Modéran, évêque de cette ville, et Arisse, évêque de Nantes, s'y trouvèrent; qu'on y fit des lois qui participaient de celles des Gaulois et de celles des Romains; que Conan fit bâtir dans la paroisse de Plourin, située dans le bas Léon, un château qu'on nomma Castel-Meriadec; qu'il acheva le fort que les Romains avaient commencé à Brest; que, pendant son règne, les Druides étaient encore chargés de l'éducation de la jeunesse, et que son tombeau est dans l'aile gauche de l'Eglise de Saint-Pol-de-Léon.

Enfin, il parle d'une médaille, sur un des côtés de laquelle on voyait l'effigie de Conan, ayant la tête ceinte d'une couronne de laurier, avec les expressions suivantes : *Conanus, Rex Britonum*, et de l'autre côté une Hermine sur un rocher, avec cette devise: *Malo mori quam fœdari.*

Hermine.

La vie de Conan a été aussi écrite par Gildas, en vers latins.

Ce prince mourut environ 421, à Saint-Pol-de-Léon; on voyait, dit-on, sur son tombeau l'épitaphe suivante : *Hic jacet Conanus, Rex Britonum.*

Il y a dans la paroisse de Plourin un tertre qui porte le nom de *coz castel*, vieux château;

Digitized by Google

on croit que ce sont les restes du château bâti par Conan.

La liberté de l'Armorique avait reçu atteinte lors de la conquête de la péninsule par les Romains; et à l'époque de l'invasion de Maxime, elle disparut entièrement. Ses habitans furent attachés aux terres qu'ils cultivaient, *et quodam modò servi terræ existimabantur*, dit Sauvageau; aussi, dans le siècle suivant, Eusèbe donna aux moines de S. Melaine la paroisse de Comblessac; ce qui comprenait les hommes qui labouraient les terres. Servage des habitans de l'Armorique.

En 799, Charlemagne fit donation à saint Judicael de la paroisse de Guadel, aujourd'hui Gaël, *cum totâ plebe*.

En 1084, le comte Géoffroi, fils d'Eudon, comte de Penthièvre, donna au monastère de Saint-Martin de Lamballe, deux métairies situées dans l'isle de Brehat, *cum bobus et agricolis*.

Et en 1213, la duchesse Alix donna au même monastère les hommes demeurant au bourg, *omnes homines manentes in burgo*.

Sauvageau dit, en parlant des *usemens* de Bretagne et des laboureurs qui tenaient des terres sous les usances de mote et de quevaise, « qu'ils » étaient transportés avec le fond, comme on » voit dans toutes les anciennes fondations, *dona-* » *vit domos, fundos, terras, prata, aquas*

Digitized by Google

» *cum talibus servis et ancillis ibi commoran-*
» *tibus.* » Il dit aussi qu'anciennement c'était le droit commun de toute la France.

En effet, Guillaume, évêque de Paris, convint, en 1242, avec les moines de Saint-Germain-des-Prés, du mode de partage des enfans à naître du mariage de la fille de l'un des serfs dépendant de son église avec un serf dépendant de l'abbaye; et on voit, dans l'Esprit des lois, qu'au commencement de la troisième race, c'est à dire, dans le 10.e siècle, tous les laboureurs en France et presque tous les habitans des villes, étaient serfs.

L'abbé Dubos s'exprime, à cet égard, de la manière suivante :

« Les révoltés qui se firent seigneurs héréditaires des villes ou des contrées, dont le gouvernement leur avait été confié par le souverain, non contens d'y usurper l'autorité royale, y dépouillèrent le peuple des droits dont il avait joui jusques-là. »

Saint Benoît d'Aniane, réformateur des bénédictins, en France, rendait la liberté aux serfs qui étaient donnés à son monastère. Il vivait vers le milieu du 10.e siècle.

On ne connaissait pas à cette époque de nobles sans fiefs; il n'y avait que des seigneurs et des serfs.

Digitized by Google

Ce servage odieux qui assimile les hommes aux animaux, existe encore dans une partie de l'Europe : l'aliénation qu'on y fait d'une terre, comprend celle des hommes qui la cultivent.

C'est vraisemblablement à l'époque de l'invasion de l'Armorique par Maxime qu'on doit rapporter la formation de ces belles terres composées de grands carrés qui se touchent; les vainqueurs laissèrent aux vaincus des champs disséminés et des terreins à défricher; de même les Francs, après avoir subjugé les Gaules, prirent les terres qui leur convinrent et laissèrent les autres aux vaincus, comme le dit Montesquieu, livre 30 de l'Esprit des lois, chapitre 11.

SALOMON I.er, Roi.

Conan-Meriadec eut pour successeur Salomon Ier, son petit-fils; ce prince renouvela le traité d'alliance fait par Conan avec les Romains; il fut tué l'an 435, dans la paroisse de Ploudiry. Le lieu où il périt porte encore le nom de *Merzer Salaun*, martyre de Salomon. Ploudiry est dans le département du Finistère, et il a une succursale qu'on nomme *la Martyre*. Salomon fut tué dans une émeute populaire; l'empereur déclara la guerre aux habitans de l'Armorique, pour venger son allié. Jusqu'en 434, il 431.

Digitized by Google

y avait eu une alliance étroite entre les Romains et les Armoriques : elle était dans leur intérêt commun.

On attribue à Salomon l'abolition d'une loi qui condamnait à l'esclavage les enfans de ceux qui ne pouvaient payer leurs taxes. Le Baud dit qu'on les vendait aux étrangers, qui venaient les acheter dans un port voisin du Conquet. *Ils étaient là*, dit il, *vendus en servage aux étrangers passant la mer.*

Paulinien, évêque Breton, dit que Salomon avait épousé une fille de Flavius, patrice romain, auquel l'empereur promit de venger la mort de son gendre.

GRALLON I.er, Roi.

435. Grallon, qu'on accusa d'avoir contribué à la mort de Salomon, lui succéda; il était originaire de la Grande-Bretagne; il avait accompagné Maxime dans la conquête des Gaules; Conan lui avait donné un établissement dans le pays des Ossismiens, et Salomon l'avait nommé comte de Cornouaille. Il avait épousé Agris, sœur de Darerea, femme de Conan. Sous son règne, une colonie de Francs vint s'établir à Rennes; il prit le titre de roi des Armoriques et d'une partie des Français. Il gouverna d'abord avec

Francs à Rennes.

Digitized by Google

dureté, *primùm feroci animo regni negotia pertractans*; mais ses conférences avec saint Vingalois le rendirent doux et humain.

Pour soutenir la guerre que les Romains lui avaient déclarée, il fit alliance avec les peuples qui avaient pris le nom de Bagaudes et avec les Francs. Cependant Lithorius, général de la milice romaine, qui commandait sous les ordres d'Aëtius, eut des avantages sur lui en 434, et il pénétra dans l'intérieur de l'Armorique. Il y détruisit, dit-on, la ville de Tolente, qui était située en Plouguerneau, sur la rivière de Vrach.

Ogée dit qu'en 435 il bâtit Carhaix; mais Grallon, devenu victorieux, alla faire le siége de la ville de Tours, et la prit en 444. Aëtius la reprit l'année suivante, et il en confia la garde à Majorien, qui la défendit contre les Armoriques. Carhaix.

La Tour-d'Auvergne Corret, premier grenadier de France, naquit à Carhaix le 25 décembre 1743, et il périt dans le combat livré aux Autrichiens, le 9 messidor an 8, sur les hauteurs de Neubourg. L'armée française, commandée par le général Moreau, remporta la victoire. Il fut ordonné, le 18 fructidor suivant, d'ériger à Carhaix un monument en l'honneur de La Tour-d'Auvergne. La Tour d'Auvergne Corret.

Digitized by Google

Grallon fonda l'évêché de Quimper en faveur de saint Corentin, dont il découvrit la solitude en chassant. Il lui donna son palais. Corentin en fit l'évêché et la cathédrale. Il lui donna aussi la seigneurie temporelle sur la ville. Les évêques qui succédèrent à saint Corentin confièrent le soin d'administrer les secours spirituels à cinq ecclésiastiques, auxquels ils donnèrent le titre de recteurs ou curés : chacun d'eux avait dans l'église cathédrale une chapelle pour le desservice de sa cure ; ces cinq paroisses n'en forment qu'une aujourd'hui.

Cathédrale de Quimper.

Ville de Quimper.

On distingue encore sous le nom de *terre au duc* la partie de la ville qui joint extérieurement aux murailles; cette partie a une église paroissiale, dont l'architecture prouve l'antiquité ; elle est sous l'invocation de Saint-Mathieu.

L'église cathédrale tombant de vétusté, Bertrand de Rosmadec, évêque de Quimper, posa, le 26 juillet 1424, la première pierre du portail d'une nouvelle église et de deux tours, concurremment avec un député du duc de Bretagne ; il fit aussi la sacristie. La cathédrale fut achevée en 1501, avec le produit des dons qui furent faits par ceux qui vinrent pour obtenir les indulgences qui avaient été accordées par le pape ; on en distribua depuis le 1.er mai jusqu'au jour Saint-Jean.

Digitized by Google

Cette cathédrale est un des plus beaux monumens de la province.

Albert le Grand dit que Bertrand de Rosmadec fit mettre sur le portail l'inscription dont on va insérer ici quelques vers :

» Comme au pape donna l'empereur Constantin ;
» Sa terre, aussi livra, c'est à saint Corentin,
» Grallon, roi chrétien des Bretons-Armoriques.
» . . . . . .
» Pour éternelle mémoire, sa statue à cheval
» Fut ci-dessus assise au haut de ce portail ;
» Sculptée en pierre bise, neuve et dure,
» Pour durer à jamais si le portail tant dure, etc.

Le parvis fut fait en 1644, comme le prouvent les chiffres qu'on y voit.

La tour est quadrangulaire, et chacun des angles marque une aire de vent.

Dans le journal de Verdun, de l'année 1752, page 32, on trouve une lettre de M. Desforges-Maillard, contenant la description d'une fête qui avait lieu tous les ans à Quimper, la veille du jour de sainte Cécile.

« Un des sonneurs de cloches de la cathédrale, » dit-il, muni d'une bouteille de vin, d'un verre » et d'une serviette blanche, monte en croupe » ce jour-là sur le cheval de Grallon ; il verse,

Digitized by Google

» après s'être assuré dans sa posture, un grand
» coup de vin qu'il avale, caché derrière le roi
» à qui il présente le verre vide, lui essuyant
» ensuite la bouche avec la serviette, comme si
» c'était le prince qui eût sablé la rasade; cette
» scène est accompagnée, comme on le peut
» croire, des applaudissemens et du brouhaha
» de la multitude assemblée sur la place. Cette
» expédition étant faite, l'échanson jette le verre;
» et c'était autrefois la coutume que celui des
» spectateurs qui se saisissait du verre sans frac-
» ture, allait le porter au chapitre, qui était obligé
» de récompenser son adresse d'un louis d'or;
» mais Messieurs les chanoines ont trouvé que
» cette dépense était abusive : ils ont dit que
» l'appât de l'or excitait trop de tumulte et de
» querelles entre les concurrens. »

Au commencement de la révolution, la statue de Grallon fut jetée sur le pavé.

Une autre singularité particulière à la cathédrale de Quimper, c'est que le jour de la bénédiction des saintes huiles, on célébrait à la fois trois messes sur le même autel; cet usage fut détruit en 1587 par *M. Du Liscouet, évêque de Quimper*, à son retour de Rome. L'abbé Moreau, qui était un des chanoines, atteste qu'il a vu célebrer à la fois ces trois messes.

Digitized by Google

Grallon mourut environ 444; il laissa un fils qui ne lui succéda point; il fut inhumé à l'abbaye de Landevenec, qu'il avait fondée environ 440, et dont Wingalois ou Guenolé, fils de Fracan, avait été premier titulaire. Albert dit qu'il a vu des fragmens du procès-verbal de son inhumation, et qu'on y lisait encore les noms de ceux qui avaient assisté aux obsèques; le père saint Luc atteste qu'on voyait le tombeau de Grallon dans l'église de cette abbaye, et, suivant Dom Morice, les moines célébraient son anniversaire le 5 janvier.

Abbaye de Landevenec.

Enfin, Albert assure que sur la porte d'une chapelle basse, petite et étroite, voutée à l'antique, pratiquée au mur de l'aile droite, on lisait l'inscription suivante :

Hoc in sarcophago jacet inclyta magna propago,
Gradlonus magnus, Britonum rex, mitis ut agnus;
Noster fundator, vitæ cœlestis amator:
Illi propitia sit Virgo Maria.

On attribue aussi à Grallon la fondation de l'abbaye de Saint-Jagu, dont Jagu ou Jacut, autre fils de Fracan, fut le premier abbé.

Abbaye de Saint-Jagu ou S.-Jacut.

Digitized by Google

Enfin, on croit qu'il avait donné *à S. Corentin un de ses châteaux*, qu'on nomme Lanciron, et qui est à peu de distance de la ville; les évêques en avaient fait une maison de campagne; elle a été possédée par eux jusqu'à la révolution. Bertrand de Rosmadec y fit faire des réparations considérables de 1416 à 1424; au frontispice on lit encore le mot *restaurator;* on y remarque une tourelle faite dans la forme de celle qui reste des anciennes fortifications de Quimper, et qui est située sur le Steir, près la terre au duc. Peut-être pourrait-on en induire que les fortifications de Quimper, dont on voit encore des restes, furent faites environ 1420.

Bertrand de Rosmadec est du nombre des évêques dont les portraits existent à l'évêché, dans la salle du synode.

On voit dans cette ville les débris d'une chapelle qui est plus ancienne que la cathédrale; on l'appèle Guéodet; c'est là que se faisait l'office divin pendant la bâtisse de la cathédrale qui existe aujourd'hui. Elle est composée de deux parties, dont une fut rebâtie en 1371, comme le prouve une charte qui est à Quimper.

Deux rivières se réunissent dans cette ville, l'Odet et le Steir; la mer remonte dans les deux et elles vont former à quelque distance un port

Digitized by Google

qu'on nomme Ben-Odet, tête ou embouchure de l'Odet.

Vers le milieu de la promenade qui longe les deux rivières après leur jonction, il y avait une chapelle nommée le Pinity, dans laquelle étaient des tableaux qui rappelaient la vie de la Vierge.

Une montagne très-élevée existe au-dessus de la promenade; on la gravit au moyen de rampes qui partent du champ de bataille; elles ont été faites pendant la mairie de M. le Déan; elles sont décorées, ainsi que la pente de la montagne, d'arbres de haute futaie qui produisent le plus bel effet : la promenade se prolonge depuis le milieu d'un faubourg voisin jusqu'au prieuré de Locmaria.

Suivant une tradition du pays, il a existé une ville qui portait le nom d'Is; Gradlon y résidait avec sa fille : un homme pieux persuada au prince d'en sortir; elle fut détruite peu après par le feu du ciel, à raison des crimes de la princesse et de ceux des habitans. L'abbé Moreau place cette ville à Douarnenez, à cause de la multiplicité des chemins qui y aboutissent, et des débris d'anciens édifices qui s'y trouvent; d'autres la placent à Quimper, et enfin quelques autres soutiennent Ville d'Is.

Digitized by Google

que c'est le Ker-is qu'on trouve dans l'itinéraire d'Antonin. Tout ce qu'on dit de l'existence de cette ville ne nous paraît être que des conjectures entièrement dénuées de preuves.

Le royaume de Grallon avait, dit l'abbé Gallet, les mêmes limites que celui de Conan.

AUDREN, Roi.

444. Grallon eut pour successeur Audren, qui fonda Châtel-Audren; ce prince était arrière-petit-fils de Conan; il avait 38 ans lorsqu'il monta sur le trône.

L'archevêque de Londres, à la tête d'une nombreuse députation, vint lui offrir le royaume de la Grande-Bretagne, à condition qu'il eût défendu les Bretons contre les incursions des Pictes ou Ecossais; il refusa, mais il envoya son frère Constantin à leur secours avec une armée, et ils l'élurent pour roi; Constantin eut pour successeur Ambroise Aurélien, son fils, qui fut couronné en 468, et après la mort de celui-ci, Artur, son fils, monta sur le trône; ce dernier fut couronné en 515.

La mort de Grallon ne mit pas fin à la guerre des Romains contre les Armoriques. Environ 446, Aëtius envoya contre eux Eocarix à la tête de la partie des Allains dont il était roi. La confédération députa aussitôt vers saint

Digitized by Google

Germain, évêque d'Auxerre, pour le prier de conjurer l'orage. Ce prélat venait de la Grande-Bretagne, où il s'était rendu pour combattre les Pélagiens. Eocarix, quoique payen, fut frappé de respect pour cet homme vénérable; il accorda une armistice aux Armoriques, pour leur donner le tems de faire agréer leur soumission à l'empereur. Saint Germain partit pour Ravenne où était la cour : il fut bien accueilli par Valentinien III, qui régnait alors, et par Placidie, sa mère; mais avant que la négociation fut terminée, il apprit que les Armoriques avaient repris les armes. Il mourut le 31 juillet 448, après trente ans d'épiscopat. Il avait été, dit Boucher-d'Argis, avocat et savant jurisconsulte. S. Germain d'Auxerre.

Les uns croient que les Armoriques avaient rompu l'armistice, parce que l'invasion que faisaient les Francs dans le nord des Gaules, donnait trop d'embarras au général romain pour qu'il pût s'occuper d'eux; d'autres disent qu'ils refusèrent les conditions de paix que leur accorda l'empereur, parce qu'ils les trouvèrent trop dures.

Vers 450, les Armoriques traitèrent, ainsi que les rois des Francs, avec les officiers de l'empire Romain : ils reconnurent la supériorité de l'empereur, et ils s'obligèrent de lui fournir

Digitized by Google

des troupes ; s'il en avait besoin. En exécution de cette promesse, ils entrèrent, en 451, comme auxiliaires, dans l'armée qui détruisit celle d'Attila, roi des Hunes, lorsque ce prince fit une incursion dans les Gaules : *Romanis adfuere auxiliatores Armoricani ; regnabat tunc in Armoricâ Aldroenus quartus à Conano cui Maximianus regnum illud donaverat.* Monmouth, lib. 6, ch. 4.

Les Romains mécontens des Allains, qui avaient montré des dispositions favorables à Attila, invitèrent les Armoriques à les attaquer ; ceux-ci voulant se venger leur livrèrent bataille, les vainquirent et ravagèrent leur territoire.

Audren mourut environ 464, et laissa quatre fils.

Jean V fit démolir, en 1420, le château de Châtelaudren, et on trouva, dit-on, dans les fondemens, des inscriptions qui attestaient qu'Audren l'avait fait bâtir.

Saint Luc dit qu'on y trouva le buste d'Audren.

Châtel-Audren. La ville de Châtel-Audren contient environ 820 habitans.

ERECH ou RIOTHIME, Roi.

464. Erech ou Riothime, fils aîné d'Audren, lui succéda, et Viteael ou Juthael, l'un de ses fils puînés, fut comte de Rennes.

Digitized by Google

Dom Morice pense, contre l'opinion de Sauvageau, que c'est à cet Erech que le pays de Bro-Erech et le château d'Erech doivent leurs noms.

Eurich, roi des Visigoths, ayant formé le projet de conquérir les Gaules, l'empereur Antheme demanda des secours à Erech : celui-ci était intéressé à déférer à son invitation, aussi leva-t-il promptement une armée pour la joindre à celle des Romains.

Hevin dit, dans un mémoire au soutien de sa trente-septième consultation, que l'empereur Antheme, pressé par les Visigoths qui voulaient s'emparer de la partie des Gaules que possédaient encore les Romains, demanda des secours à Riothime, roi de Bretagne ; que celui-ci lui conduisit 12,000 hommes jusqu'à Bourges, mais qu'il fut défait à Bourgdeols, avant d'avoir pu faire sa jonction avec les Romains. Jornandès, qui écrivait quatre-vingts ans après la bataille, s'exprime ainsi dans son histoire des Goths : *Euricus, rex Vesegothorum, Riothimum regem Britonum, antequam Romani in ejus societate conjungerentur, superavit.* D. Morice, t. 1.er des Preuves, colonne 185.

Erech se défendit long-tems, dit D. Morice mais ayant perdu une grande partie de ses

Digitized by Google

troupes, il se retira chez les Bourguignons, et il revint dans l'Armorique quelque tems après.

On voit un acte de fondation dans lequel Erech prit le titre de duc de la Petite-Bretagne, qualification qui n'avait pas encore été donnée aux souverains de l'Armorique; cet acte est de 458, époque à laquelle son père vivait.

Il mourut environ 470.

L'histoire le présente comme un prince juste.

EUSÈBE, Roi.

470. Erech eut pour successeur Eusèbe; celui-ci eut une maladie grave dont il fut guéri par saint Melaine : il lui donna pour récompense la paroisse de Comblessac. Dom Morice, qui écrivait en 1750, dit que l'abbaye de Saint-Melaine en jouissait encore à cette époque, et qu'elle était la plus ancienne de ses possèssions. Les états d'Eusèbe étaient composés des pays de Vannes, Rennes, Aleth et Nantes.

Il mourut environ 490; il passe pour avoir été cruel; il demeurait à Vannes; il n'eut qu'une fille nommée Aspasie. L'acte de donation porte qu'elle était *possédée du démon*, mais que saint Melaine l'ayant exorcisée, elle se trouva aussitôt en santé : *Statim sana facta est puella.* C'est elle qui obtint de son père la paroisse de Comblessac pour saint Melaine et les moines de son monastère.

Digitized by Google

BUDIC, Roi des Armoriques. CLOVIS, Roi des Francs-Saliens.

490.

Eusèbe eut pour successeur Budic ; c'est sous le règne de ce dernier que Clovis parvînt à faire un traité d'alliance entre les Francs et les habitans des Armoriques. Procope, secrétaire de Bélisaire, général des armées de Justinien, rapporte les faits de la manière suivante :

« Les Armoriques étaient demeurés alliés des » Romains, auxquels ils fournissaient des troupes » auxiliaires. Les Francs, qui confinaient avec le » pays des Armoriques, voulurent les soumettre » à leur domination. D'abord ils se contentèrent » de les vexer par des courses, afin de les ame- » ner au but ; mais voyant que ce moyen était » insuffisant, ils leur firent la guerre dans toutes » les formes. Tant qu'elle dura, les Armoriques » montrèrent beaucoup de courage et d'attache- » ment aux intérêts de l'empire ; enfin les Francs, » convaincus qu'ils ne pouvaient exécuter leur » projet par la voie des armes, eurent recours » à celle de la négociation, et ils leur propo- » sèrent d'*unir* les deux nations par une alliance » qui les rendît un seul et même peuple. La » proposition fut acceptée, parce que les Francs » qui la faisaient étaient chrétiens, et que les

Digitized by Google

» Armoriques à qui on la faisait étaient aussi
» chrétiens. La puissance où cette *nation jumelle*
» se trouve parvenue aujourd'hui, est le fruit
» de l'union dont je parle. »

L'abbé Dubos rapporte ce passage de Procope, avec le texte latin dont il est la traduction; ce texte se trouve aussi au premier volume des Preuves de Dom Morice, col. 187. Dubos donne ensuite les détails suivans :

En 481, Clovis devint roi des Francs-Saliens; il avait 16 ans. En 493, il conçut le projet d'unir à ses états le territoire de la confédération armorique. Il déclara la guerre aux peuples qui formaient cette association, et il envoya Chillon faire le siége de Nantes; mais ce général ne put le prendre, et les autres efforts que fit Clovis furent également inutiles. Budic défit deux fois Chillon. En 496, la bataille de Tolbiac eut lieu. Clovis s'y trouva comme allié de Sigebert, roi des Francs-Ripuaires. Ils avaient affaire contre les Allemands; le combat fut opiniâtre, et le succès douteux. Dans la chaleur de l'action, il promit à Dieu d'abandonner le paganisme et de se faire chrétien, s'il gagnait la bataille. Il remporta la victoire, et il se fit baptiser; la cérémonie eut lieu le jour de Noël. C'est à cette époque que remonte la sainte ampoule; on a dit qu'elle contenait l'huile dont saint Remi se servit pour l'onction.

Digitized by Google

En habile politique, il profita de la circonstance pour obtenir des peuples de la confédération armorique la soumission qu'il n'avait pu se procurer par la force des armes. Il leur fit représenter par leurs évêques que s'ils ne reconnaissaient son autorité, ils seraient subjugués par les Visigoths et les Ostrogoths ; que ces peuples étant ariens, ils les obligeraient de changer de religion, ou qu'ils rendraient leur état très-malheureux.

Alliance des Armoriques avec les Francs.

Ces raisons parurent déterminantes aux Armoriques ; en conséquence, ils traitèrent avec Clovis en 497.

De tous les rois qui existaient alors dans les Gaules, il était le seul qui fut chrétien ; c'est ce qui a fait donner aux rois de France le titre de fils aînés de l'église.

Vigner dit que saint Melaine fut un des conseils de Clovis dans la négociation qui précéda l'alliance des deux peuples, et on croit qu'il contribua plus qu'aucun autre à leur union. On peut voir ce que dit Dom Morice à cet égard, tom. 1.er, pag. 702 et suivantes.

Ainsi finit la confédération des provinces maritimes, qui avait commencé en 409 ; elle avait produit l'effet de mettre pendant plus de quatre-vingts ans les peuples Armoriques à l'abri des vexations des officiers de l'empire romain.

Digitized by Google

L'alliance des Francs et des Armoriques entraîna la reddition des places qui étaient occupées par des garnisons romaines sur les bords de la Loire. Ne pouvant retourner à Rome, sans s'exposer à tomber au pouvoir des Goths, leurs ennemis, les soldats romains se donnèrent aux Francs et aux Armoriques, avec le pays qu'ils gardaient, à la condition cependant de conserver leur coutume.

Grégoire de Tours dit que depuis la mort de Clovis, les souverains de Bretagne ne prirent que le titre de comtes, et que les Bretons furent sous la puissance des Français. *Semper Britanni sub Francorum potestate post obitum regis Clodovei fuerunt et comites, non reges appellati sunt.* Ces deux propositions ont été répétées par les historiens français, et cependant elles sont inexactes, car six des souverains qui ont régné en Bretagne depuis la mort de Clovis, ont pris le titre de rois, et plusieurs d'entre eux ont vécu dans une entière indépendance des Français.

Ce qui est vrai, c'est que pendant les deux siècles et demi que les descendans de Clovis comprirent la Bretagne dans leurs partages, elle fut divisée plusieurs fois, et les possessions de chacun des princes Bretons ayant trop peu d'étendue pour qu'ils prissent le titre de rois, ils se con-

Digitized by Google

tentèrent de celui de comtes. Quelquefois même les guerres qu'ils se firent mutuellement obligèrent les plus faibles d'avoir recours aux rois de France, qui en profitèrent pour établir leur autorité en Bretagne.

Clovis devint, comme on sait, cruel vers la fin de sa vie, et Budic fut un des princes qu'il fit périr : on croit qu'il commit ce crime vers 509, époque à laquelle il envoya les Frisons *dévaster la Bretagne.*

Lorsque, par le moyen de ces barbares, il se fut rendu maître de notre patrie, il y mit des *lieutenans*, et il fit battre monnaie à Rennes : on trouve à la fin du 2.° volume de Dom Morice la gravure d'une pièce d'un sou, d'or, à son effigie.

Il convoqua un concile à Orléans ; les évêques de Rennes, Nantes et Vannes s'y trouvèrent.

Budic fut inhumé à Nantes ; il avait eu à défendre cette ville contre les incursions des Saxons.

Il habitait la Grande-Bretagne lorsqu'il fut appelé pour régner dans l'Armorique, et il fut invité à monter sur le trône parce qu'il était de la famille royale, *quia volebant recipere natum de regali progenie* : vie de saint Oudocée.

Digitized by Google

Son royaume s'étendait du Mont-Saint-Michel à la pointe Saint-Mahé, conformément à la concession de Maxime.

HOEL I.er, dit LE GRAND, Roi de la Petite-Bretagne.	CHILDEBERT, Roi de Paris.

509. Hoel ou Rioval, fils aîné de Budic, se retira chez Artur, roi de la Grande-Bretagne, son parent, afin de se mettre à l'abri des coups que Clovis aurait pu lui porter. Ce dernier étant mort le 29 novembre 511, ses états furent partagés entre ses quatre fils : l'Armorique échut à Childebert, roi de Paris : ce prince érigea l'évêché de Léon ou d'Ocismor, en faveur de saint Pol, surnommé Aurelien, qui en fut le premier titulaire.

Erection de l'évêché de Saint-Pol de-Léon.

On croit qu'il fit battre monnaie à Rennes, et que la pièce qui est au n.° 2 de celles que Dom Morice a fait graver à la fin du second volume des Preuves, est du nombre de celles qu'il fit faire : on lit de l'un des côtés *Redonis civi.*

En 513, Hoel rentra dans les états de son père et en chassa les Frisons, ainsi que Witur qui commandait pour Childebert ; il fit cesser l'anarchie qui existait depuis quatre années ; il rendit aux princes et aux seigneurs Bretons les terres que les Frisons avaient usurpées sur eux, et, à l'invitation de Clotaire, il se rendit à sa

Digitized by Google

cour; il y fut bien accueilli; les deux princes se firent des présens; cependant Grégoire de Tours et les autres historiens français, considérant ses conquêtes comme une usurpation, ne lui donnent que le titre de comte, et cet usage continua jusqu'à l'époque où Jean II fut créé pair de France; mais les Bretons insulaires et ceux de l'Armorique lui donnèrent celui de roi, auquel ils ajoutèrent le surnom de *Grand*, à cause de ses belles actions. « Pendant son règne, » dit l'abbé Gallet, on ne trouve nulle part » que les Français aient eu aucune autorité sur » sa personne dans ses états; mais à peine fut-» il mort que la division se mit dans sa famille; » l'ambition et la cruauté de quelques-uns de » ses enfans donnèrent occasion aux rois fran-» çais de se rendre maîtres de cet état; ils re-» tinrent assez long-tems le légitime héritier de » la couronne en captivité. Dans cette conjonc-» ture, ils disposaient des évêchés et ils en » créèrent; ils prirent les villes de Vannes et » Rennes; ils n'accordèrent celle de Vannes aux » princes Bretons qu'à la charge d'un tribut, et » ils firent toute sorte d'acte de souveraineté. »

Hoel érigea l'évêché d'Aleth; saint Malo en fut le premier titulaire, et il lui donna son nom. Erection de l'évêché de Saint-Malo.

On lui attribue aussi l'érection de Dol en archevêché; ce prince regardait la soumission Erection de Dol en archevêché.

Digitized by Google

des évêques Bretons à la métropole de Tours comme contraire à ses droits. La circonstance était favorable pour opérer le changement qu'il désirait. Samson, archevêque d'Yorck, occupait alors le siége de Dol, et comme archevêque il sacrait les évêques et faisait porter la croix devant lui; ses successeurs suivirent son exemple; mais un synode provincial, tenu à Tours, en 566, défendit de sacrer les évêques de Bretagne sans la permission de l'archevêque de Tours et le consentement des évêques de la province.

On croit qu'avant le règne de Hoel, Dol était peu considérable, quoiqu'il fut regardé comme ayant été, à une époque antérieure, le chef-lieu des Diablintes. C'était même, dit Albert, un lieu couvert de ronces, lorsque Samson, à son retour de la Grande-Bretagne, y établit son monastère. Ce prélat était né dans le diocèse de Vannes, en 495; il avait passé dans la Cornouaille anglaise, et il avait été fait archevêque d'Yorck. Saint Magloire, son parent, lui succéda.

Hoel mourut vers l'an 545. La chronique des rois de l'Armorique dit qu'il était courageux, pieux et libéral.

On croit que pendant le tems qu'il passa en Angleterre, il régna dans le pays de Galles, et qu'il y fit les lois qui ont pour titre: *Leges Walliæ*

Digitized by Google

Hoeli boni. Elles sont écrites en langue celtique; elles furent traduites en 1730, par Bowyer, et imprimées à Londres.

HOEL II, Comte de Cornouaille; CANAO, Comte de Vannes. BUDICH, VAROCH et MACLIAUC, frères.	CHILDEBERT, Roi de Paris.

Hoel I.er laissa huit enfans; savoir: 545.

Hoel, qui régna sous le nom de Hoel II;

Saint Lunaire;

Saint Tugdual;

Canao;

Macliauc;

Budic;

Varoc;

Soeve.

Hoel régna deux ans. L'histoire dit qu'il était méchant, impie et faible; cependant on n'articule contre lui d'autre fait que celui d'avoir chassé saint Malo de son siége; cette expulsion eut lieu en 546.

On croit que c'est sous son règne que saint Brieuc, né dans la Grande-Bretagne, obtint le terrain sur lequel il bâtit son monastère, qui fut par la suite érigé en évêché. C'est dans le même endroit, dit-on, que la ville de Saint-Brieuc été bâtie.

Digitized by Google

Abbaye de S.-Gildas-de-Ruis.

C'est aussi vers cette époque que Gildas-le-Sage fonda le monastère qui prit dans la suite le nom d'abbaye de Saint-Gildas-de-Ruis, comme on peut le voir au premier volume des Preuves de Dom Morice, colonne 188. Abailard fut un de ses successeurs.

Canao avait le cinquième du royaume de son père, et pour l'avoir tout entier, il forma le projet affreux de faire périr ceux de ses frères qui possédaient le surplus.

Hoel II fut la première victime de son ambition et de sa cruauté; il le tua en 547, dans une partie de chasse. Peu après, il fit assassiner Budic et Varoch. Macliauc n'évita la mort qu'en promettant par serment de se contenter de ce que Canao voudrait bien lui donner.

Hoel II avait un fils nommé Judual, qui se réfugia à la cour de Childebert.

Grégoire de Tours dit qu'après s'être défait de ses frères, Canao s'empara de tout le royaume : *Regnum integrum accepit.*

CANAO,	CHILDEBERT,
Roi.	Roi de Paris.

547. Macliauc, qui avait échappé à la mort, se réfugia chez Comor, gendre de Varoch. Canao envoya des ambassadeurs pour le réclamer : Comor

Digitized by Google

leur dit qu'il était décédé, et il les fit boire et manger sur le tombeau dans lequel il était renfermé. Machiauc entra dans un monastère, et devint évêque de Vannes.

Saint Samson, évêque de Dol, se rendit à la cour de Childebert, et obtint le retour de Judual, qu'il conduisit dans son diocèse. Ce prince y demeura inconnu, suivant les actes de saint Léonore ; mais, suivant ceux de saint Samson, il rentra dans les possessions de son père, malgré les efforts de Conao, qui fut deux fois vaincu.

Baldric dit que Childebert donna les îles de Jersey et Grenesey à l'évêque de Dol.

En 558, Childebert mourut, et Clotaire lui succéda.

Cramme, fils de ce dernier, ayant levé l'étendard de la révolte contre son père, se réfugia chez Canao ; il y eut, en novembre 560, une bataille entre Dol et Saint-Malo, suivant les uns, et entre Vannes et le Croisic, suivant les autres. Canao reçut dans le combat une blessure mortelle, et Cramme fut étranglé et brûlé dans une chaumière, avec sa femme et ses enfans, par ordre de son père : ce dernier s'empara ensuite de Rennes et Vannes.

Après la mort de Canao, Judual rentra dans une partie des possessions de son père.

Digitized by Google

JUDUAL, fils de Hoel II, appelé aussi Rugual ou Allain I.er THÉODORIC, fils de Budic. MACLIAUC, leur oncle.	Comtes.	CLOTAIRE, Roi de France.

860. Macliauc, oncle de Judual, s'empara du comté de Vannes, et quoiqu'évêque, il reprit sa femme.

Il s'empara aussi du comté de Cornouaille que possédait Théodoric, son neveu, fils de Budic; Théodoric fut obligé de prendre la fuite; mais ayant obtenu des secours il revint, livra bataille à son oncle et le tua, ainsi que Jacob, l'un de ses fils.

En 561, Clotaire mourut à la suite d'une maladie qu'on attribua au chagrin qu'il avait d'avoir fait brûler son fils avec sa famille. « Son » règne, dit Velly, fut un tissu d'adultères, » d'incestes, de cruautés, de meurtres et d'hor- » reurs. On a remarqué qu'il mourut l'année qui » suivit la bataille de Bretagne, le même jour » et à la même heure où il avait fait périr son » fils. »

JUDUAL, GUERECK ou VAROCK, fils de Macliauc.	CHILPÉRIC, Roi de Soissons.

561. Le comté de Rennes et la souveraineté de la Bretagne échurent avec le royaume de Soissons à Chilpéric, l'un des fils de Clotaire.

Digitized by Google

Le 30 septembre 568, l'archevêque de Tours fit la consécration de la cathédrale de Nantes; l'édifice était, suivant quelques historiens, le fameux temple de Boul-Janus, mais suivant Dom Morice, il avait été commencé par Eumerius et achevé par saint Félix.

En 578, Varoch ayant refusé de reconnaître Chilpéric, celui-ci vint en Bretagne à la tête d'une armée. Varoch profita de la négligence avec laquelle le camp français était gardé; il le surprit, mit en fuite une partie des troupes du Roi et détruisit l'autre; cependant, dit Grégoire de Tours, Varoch, reconnaissant la supériorité des force de Chilpéric, lui fit serment de fidélité et lui promit même, comme tribut, les revenus du comté de Vannes, mais il ne les lui donna point.

Frédegaire rapporte le même fait, et il donne à la Bretagne le titre de royaume, quoique les princes Bretons qui régnaient alors ne prissent que le titre de comtes.

Pour se dégager des obligations qu'il venait de contracter, Guérech envoya Ennius, évêque de Vannes, vers Chilpéric : le roi trouva ses propositions si déraisonnables qu'il exila l'évêque, en lui reprochant de s'être chargé d'une pareille

Digitized by Google

commission. Guérech, piqué du procédé de Chilpéric, entra en 579, à la tête de ses troupes, sur le territoire de Rennes, qui était alors possédé par les Français : il dévasta le pays et fit des prisonniers. Chilpéric envoya Beppolen, un de ses généraux, pour le combattre ; mais Beppolen se contenta de faire, pendant l'été, des courses sur les terres de la domination de Guérech. Dès qu'il fut parti, ce dernier mit de nouveau à contribution le pays de Rennes, et il entra sur le territoire de Nantes, qu'il pilla de la même manière. Saint Félix lui fit faire des représentations ; il promit de réparer les dégats qu'il avait faits ; mais il ne tint pas parole ; Chilpéric se trouvant trop embarrassé pour lui faire la guerre, il jouit tranquillement de la ville de Vannes, sans payer de tribut.

Croisic. A peu près dans le même tems, suivant Ogée, saint Félix convertit les Saxons qui s'étaient établis au Croisic. L'auteur de la statistique de Nantes dit que l'étymologie du mot Croisic, est *vicus cruciacus*. Ce nom lui fut donné pour marquer le triomphe de la Croix. Croisic, dans la langue celtique, signifie petite croix.

Chilpéric fut tué à Chelles, et Clotaire son fils lui succéda sous la tutelle de Gontran, son oncle.

Digitized by Google

JUDUAL, GUÉRECH ou VAROCK. GONTRAN, Roi de Bourgogne, Tuteur de CLOTAIRE II, Roi de France.

En 586, Beppolen obtint de Gontran le gouvernement des villes d'Angers, Nantes et Rennes: les Rennais, attachés au jeune Clotaire, dont ils soupçonnaient que Gontran voulait envahir les états, refusèrent de le recevoir; il revint bientôt avec une armée plus nombreuse que la première, et il se rendit maître de leur ville. Obligé de retourner en France, il laissa le commandement à son fils; mais les Rennais le firent périr ainsi que plusieurs français qui l'accompagnaient. 584

Guérech et Judual, à la prière de Frédegonde, entrèrent, en 587, dans le pays de Nantes et le dévastèrent. Les menaces de Gontran les effrayèrent; ils promirent de cesser leurs courses et de réparer les dégats qu'ils avaient faits; mais à peine les ambassadeurs français furent-ils sortis de Bretagne, que Varoch rentra en campagne, et en 588, les deux princes ravagèrent les territoires de Rennes et Nantes; Gontran envoya contre eux une forte armée, commandée par deux généraux français. La division se mit entre ces derniers, et Varoch les battit successivement. Beppolen, l'un d'eux, périt dans la première

Digitized by Google

action : Frédegonde avait envoyé des Saxons au secours des princes Bretons.

En 591, une maladie contagieuse fit périr beaucoup de monde dans le pays Nantais.

Gontran mourut en 593, et Childebert, roi d'Austrasie, son légataire universel, se mit en possession de Rennes et Nantes. Il rassembla ensuite toutes ses forces pour accabler Frédegonde; mais cette princesse habile eut recours à Varoch, afin de l'obliger de partager ses troupes : Varoch prit les armes, ainsi que son fils Canao, et tous les deux firent des courses dans les comtés de Nantes et Rennes. Childebert envoya une armée contre eux; elle rencontra celle des princes Bretons entre Rennes et Vitré. Il y eut, dit Frédegaire, un combat très-sanglant, dans lequel les Français furent vaincus : Velly ajoute que « l'acharnement fut si grand, qu'il ne resta pres- » que personne de part ni d'autre. » Cette action eut lieu en 594, suivant l'abbé Gallet, et en 599, suivant Ogée.

Bataille d'Allion.

C'est dans le lieu où la bataille avait été livrée que fut bâti le prieuré d'Allion, suivant Lebaud et d'Argentré : ces historiens avertissent qu'ils n'attestent le fait que d'après une ancienne tradition fondée sur le mot *Allion*, et il est révoqué en doute par Dom Lobineau.

Digitized by Google

Les bâtimens dépendans du prieuré d'Allon existent encore ; ils sont situés sur une éminence dans la forêt de Chevré, commune de la Bouexière ; ils sont devenus une propriété particulière. Le prieuré dépendait de Saint-Melaine ; un procès-verbal fait par les juges du pays, long-tems avant la révolution, constate qu'on y trouva un grand nombre de tombeaux qui contenaient des ossemens et des armures, ce qui rend très-vraisemblable le fait qui nous a été transmis par Lebaud et d'Argentré.

L'effet que produisit la victoire que les Bretons venaient de remporter sur les Français fut la prise de Rennes et Nantes : depuis cette époque, l'histoire ne fait plus mention de Varoch, ni de Canao, ni même de leur postérité.

Après avoir possédé, pendant quarante-sept ans, les comtés de Rennes, Nantes et Vannes, et prétendu la souveraineté de la Bretagne entière, les rois de France dépouillés de ces comtés ne s'occupèrent plus de la péninsule.

HOEL III ou JUTHUAEL, Roi.

Hoel III, fils de Judual, devint souverain de la presque totalité de la Bretagne, environ l'an 595, et il prit le titre de roi. Il conserva la paix 595.

Digitized by Google

dans ses états; il mourut en 612, suivant Dom Morice, et en 624 ou 627, suivant d'autres; il avait eu pour épouse Pratelle, et de leur mariage étaient nés beaucoup d'enfans. La chronique des princes Bretons dit qu'il gouverna son royaume avec sagesse.

Sous son règne saint Samson, évêque de Dol, décéda, et il eut pour successeur saint Magloire, son neveu.

Dom Morice dit que saint Méen bâtit le monastère de Gaël, avec le secours de Juthuael, qui y fit sa résidence ordinaire.

SALOMON II, Roi.

612. Salomon et Judicael, fils de Hoel III, eurent après la mort de leur père un différent qui dura deux ou trois ans : le résultat de cette contestation fut que Judicael entra dans un monastère et que Salomon monta sur le trône.

Ce dernier reçut à sa cour Caduallon, fils d'un roi de la Grande-Bretagne, et Eduin, fils d'Elderic, roi de la Northumbrie; il les fit élever, et après la mort de leur parens ils retournèrent dans l'isle pour prendre possession de leurs états. En 618, ils se firent la guerre; Caduallon, vaincu, revint à la cour de Salomon, qui lui

Digitized by Google

donna un secours de 10,000 hommes; à la tête de cette armée, il défit son adversaire et recouvra ses états.

Salomon rétablit l'abbaye de Saint-Melaine, où il fut inhumé en 632.

Albert dit que S.-Briac mourut le 17 décembre 627, dans un monastère auprès duquel avaient été bâties plusieurs habitations qui formèrent le bourg de Bourbriac, près Guingamp. Suivant D. Lobineau, Briac mourut vers 555, et son monastère fut brûlé en 879; son tombeau est à Bourbriac. Bourbriac.

L'abbaye de Saint-Mahé ou Saint-Mathieu, diocèse de Léon, fut fondée dans le 6.e ou 7.e siècle, par saint Tangui, qui en fut le premier titulaire. Abbaye de S. Mahé.

JUDICAEL I.er, Roi.

A la mort de Salomon, Judicael sortit de son monastère et il prit les rênes du gouvernement. 632.

Il eut avec le roi Dagobert une contestation qui occasionna quelques combats dans lesquels les Bretons eurent l'avantage; mais sur l'invitation de saint Eloi, que Dagobert lui envoya avec le titre d'ambassadeur, Judicael alla lui-même à la cour de France, et il traita avec le prince

Digitized by Google

Sigebert et Frédegaire disent que la cause du différent qui existait entre Dagobert et Judicael était une incursion faite par les Bretons sur les terres de France, et que Judicael, après avoir excusé ses sujets, promit à Dagobert soumission pour lui et pour eux. Ouen, auteur contemporain et chancelier de France, dit qu'ils confirmèrent entre eux l'alliance et la paix, et ne parle point de soumission; quoi qu'il en soit, Judicael abdiqua la couronne en 642, et il rentra dans son monastère où il mourut le 17 décembre 658. Albert dit qu'il fit rebâtir sa maison conventuelle, et suivant Dom Lobineau, il la dota richement.

Ogée dit qu'Allain II, son fils, lui fit élever un tombeau et qu'il est honoré dans l'église de l'abbaye sous le nom de saint Gicquel.

Saint Méen. Gaël.

Conard-Méen, connu sous le nom de saint Méen, était né dans la paroisse de Monmouth, qui est située dans le pays de Galles. Il était du nombre des solitaires qui passèrent, dans le 6.e siècle, de la Bretagne dans l'Armorique; il était parent de saint Samson; il obtint de Hoel III, roi de Bretagne, la permission de bâtir un monastère dans une lande dépendante du prieuré de Gaël : on donna son nom à la maison conventuelle qu'il bâtit.

Digitized by Google

Saint Méen donna la tonsure monastique à Judicael.

Helogar ou Enogat, qui devint dans la suite abbé de Saint-Méen, fut nommé à l'évêché de Saint-Malo : il obtint de Charlemagne, environ 799, et de Louis le Débonnaire, son fils, en 816, la permission de rétablir son monastère qui était tombé en ruines. Il obtint même du premier la paroisse de Gaël, *cum omni plebe*. Le prieuré n'existait plus; cette donation fut confirmée dans la suite par Allain III, souverain de Bretagne, qui y ajouta une partie de la forêt de Saint-Méen.

Abbaye de Paimpont.

Une sentence arbitrale de 1142, décida que l'abbaye de Paimpont, qui avait été fondée par Judicael, devait reconnaître l'abbé de Saint-Méen pour supérieur, et cette sentence fut confirmée par le pape Célestin III.

Le 20 octobre 1643, l'évêque de Saint-Malo plaça le séminaire de son diocèse dans l'abbaye de Saint-Méen. Des lettres-patentes approbatives de la permission qui lui avait été données, lui furent concédées en mars 1646; elles ordonnaient la réunion de l'abbaye au séminaire : il confia la direction de la maison aux Lazaristes; il fut difficile de faire sortir de l'abbaye les moines qui l'occupaient, parce qu'ils n'avaient pas consenti;

Digitized by Google

dit Dom Lobineau, à céder ce monastère, mais enfin ils obéirent aux ordres qu'ils reçurent. Les Lazaristes s'y établirent, et ils y ont résidé jusqu'à la révolution; depuis cette époque, une école secondaire ecclésiastique y a été placée et occupe la maison conventuelle; l'abbatiale est devenue propriété particulière.

On voit dans l'église le tombeau de saint Méen.

On sait qu'il est spécialement invoqué pour la guérison de la galle, et que l'hôpital Saint-Méen, près Rennes, a été fondé par un ecclésiastique pour donner l'hospitalité aux voyageurs qui allaient lui adresser leurs prières : il est invoqué pour cette maladie, dit Dom Lobineau, parce qu'elle paraît surtout sur les mains.

ALLAIN II, dit le Long, Roi.

642. Allain II, fils de Judicael, lui succéda; Rivallon, son oncle, administra pour lui, pendant sa minorité; il reçut à sa cour Cadnallastre, roi de la Grande-Bretagne, qu'une maladie contagieuse et ses ennemis avaient obligé d'abandonner son royaume. Lorsque ce prince y retourna, il le trouva occupé par les Saxons : malgré ses efforts et ceux des troupes qu'Allain lui avait

Digitized by Google

données ; ses sujets furent obligés de se retirer ; les uns dans le pays de Galles et les autres dans l'Armorique ; il se retira lui-même à Rome où il mourut en 689.

En 678, suivant Ogée, les habitans de Vannes brûlèrent avec du feu grégeois les vaisseaux que les Sarrasins avaient amenés sur leur côte pour faire une descente.

Allain II décéda environ 690.

Vignier, historiographe de France, dont l'ouvrage parut en 1619, dit que les rois dont nous avons parlé jusqu'ici n'ont jamais existé ; que la première colonie de Bretons ne passa dans les Gaules que vers 448, et que les princes qui les gouvernèrent jusque vers le milieu du 5.e siècle, ne portèrent pas le titre de rois ; qu'il n'y en eut que depuis 450, jusqu'à la mort de Clovis.

Postérieurement, l'abbé de Vertot a dit que Rioval, chef des Bretons, ne quitta l'isle que vers 513, et Claude Dumoulinet-Destufferies a écrit dans le même sens.

De pareilles erreurs de la part d'hommes instrits sont surprenantes ; il est vrai que l'Armorique n'avait pas d'écrivains lorsque les Bretons s'y établirent, mais le *Chronicon Britannicum*, les chroniques des cathédrales et celles des abbayes,

Digitized by Google

les actes des hommes distingués par leurs lumières, et enfin, les monumens ainsi que les actes civils, ne devaient-ils pas les convaincre de la vérité des propositions avancées par Dom Lobineau? S'il leur restait encore quelques doutes, ne pouvaient-ils pas consulter l'histoire romaine et celle de la Grande-Bretagne? Ils y auraient vu une mention expresse

De la révolte de Maxime,

De la nomination de Conan au gouvernement de l'Armorique par Maxime,

De la confirmation de cette nomination par Théodose,

De la déclaration d'indépendance des provinces armoriques,

Du traité d'alliance de Conan avec le préteur des Gaules,

Du meurtre de Salomon,

De la guerre déclarée par l'empereur pour venger son allié,

Des défaites et des succès du roi Grallon,

De l'envoi du roi des Allains dans l'armorique par Aëtius,

Du traité des Armoriques avec les Romains,

De leur entrée dans l'armée romaine, pour repousser Attila, roi des Huns,

Digitized by Google

De leurs guerres avec les Allains;

Des secours conduits par le roi Riothime à l'armée de l'empereur,

Du traité de Budic avec Clovis,

De l'envoi des Frisons dans l'Armorique par Clovis,

De l'expulsion des Frisons et des Francs par Hoel I.er,

Enfin, des dissentions qui existèrent entre les successeurs de ce dernier, et qui donnèrent aux rois de France une grande autorité dans l'Armorique, jusqu'à l'époque où Nominoé prit le titre de roi.

GRALLON II, Comte. PEPIN, Maire du Palais.

Grallon, fils aîné d'Allain, lui succéda; les Français lui enlevèrent dans l'année qui suivit sa mise en possession du duché, les villes de Rennes, Nantes, Aleth et Dol, ce qui l'obligea de renoncer au titre de roi. Il prit celui de comte de Cornouaille, mais Concar ou Koenos, son cousin, lui disputa ses droits sur ce comté. 690.

En 692, Concar jetta, dit-on, les fondemens de Concarneau, dont il avait conquis le territoire sur les Pictes. Concarneau.

Digitized by Google

Salvius, évêque de Nantes, se trouva, en 732, à la fameuse bataille que Charles Martel livra, près Tours, aux Sarrasins d'Espagne : la victoire fut si complète, et la perte des Musulmans si grande, que la France fut entièrement délivrée de leur présence.

DANIEL, fils de JEAN. JUDON, fils d'URBON.	PEPIN, Roi de France.

753. Le gouvernement Français, possédant presque toute l'Armorique, y établit des comtés; mais les vexations qu'ils commirent occasionnèrent une révolte. Pepin vint en Bretagne environ l'an 753, à la tête d'une puissante armée; il s'empara de la ville de Vannes, et il subjugua à peu près le reste de l'Armorique.

BUDIC le Grand et CONSTANTIN, Comtes de Cornouaille. MELIAU et ARGAN, leurs enfans.	CHARLEMAGNE Roi de France.

814. En 786, il y eut un nouveau soulèvement en Bretagne. Les princes descendans de Grallon refusèrent de payer le tribut qu'exigeaient les rois de France. Charlemagne y envoya Andulphe, grand maître de sa maison, et celui-ci vainquit tout ce qui fit résistance.

Digitized by Google

Rivod tua, en 790, Meliau, comte de Cornouaille, son frère, ainsi que Melair, son neveu, et il s'empara de la partie du comté qui n'était pas possédée par les Français.

Les princes bretons s'étant déclaré la guerre, le comte Gui, lieutenant de Charlemagne, profita de leurs dissentions pour pénétrer jusqu'à l'extrémité de la Bretagne et pour s'emparer de leurs possessions ; il fit cette conquête environ 799.

Quelques années après, les Bretons prirent les armes pour recouvrer leur liberté ; mais en 811, Charlemagne envoya contre eux une armée qui les vainquit et qui dévasta leur pays. On remarque que dans le même tems à peu près, les Saxons se comportaient de la même manière ; ils se soumettaient un jour au vainqueur et ils faisaient le jour suivant une incursion sur les terres de France.

Charlemagne fit battre, à Nantes, une monnaie sur laquelle on lit : *Carlus di gratiâ Francorum rex ; Nannetis civitas.*

JARNITHIN, Comte. LOUIS le Débonnaire ; Roi de France.

Charlemagne mourut le 28 janvier 814, et les Bretons élurent pour leur souverain, dans 814.

Digitized by Google

la même année, Jarnithin, comte de Léon. Ce prince ne régna que quatre ans.

MORVAN, Roi. LOUIS le Débonnaire.

818. Les Bretons choisirent pour succéder à Jarnithin, Morvan, comte de Léon, qui prit le titre de roi. Louis lui envoya l'abbé Wirchar, pour l'engager à se soumettre, mais il refusa de le faire, et il déclara qu'il ne paierait point de tribut à la France; il ajouta même que si on l'attaquait, il se défendrait. Arrivé à Vannes, à la tête de son armée, Louis envoya de nouveau vers lui. La réponse de Morvan fut la même, et il se retira dans des forêts d'où il sortait pour harceler l'armée française. Dans un des petits combats qu'il livrait, il fut tué d'un coup de lance, par Cosse, seigneur français. Tandis que Cosse lui coupait la tête pour la porter au roi, il fut tué lui-même par un écuyer de Morvan; cependant la mort de ce dernier ayant été constatée, les seigneurs bretons se rendirent au camp français et acceptèrent les conditions que proposa le vainqueur : Esginard, officier du roi, dit que les soumissions des Bretons ne duraient que pendant la présence de l'armée victorieuse.

On croit que la tour de la Roche, située à une lieue et demie de Landerneau, sur la route

Digitized by Google

de Morlaix, avait été bâtie par Morvan : on en voit encore les débris.

Louis donna la garde des frontières à Gui, et le gouvernement de Vannes à Nominoé, dont nous parlerons dans la suite.

L'abbé de Landevenec vint le saluer dans son camp, près Quimperlé. Son costume ayant déplu au roi, celui-ci ordonna de le remplacer par celui des moines de Saint-Benoît, et de substituer la règle que ces derniers suivaient aux usages des moines d'Ecosse et d'Irlande, qu'on observait en Bretagne.

Saint Benoît était né près Norsie, environ 489 ; il avait fondé la fameuse abbaye du Mont-Cassin, pour laquelle il avait fait la règle qu'adoptèrent les moines d'occident ; il avait envoyé à l'évêque du Mans, Maure, un de ses disciples, qui institua la congrégation connue sous le nom de Saint-Maure.

WIOMARCH, Roi. LOUIS, le Débonnaire.

En 822, les Bretons reprirent les armes sous la conduite de Wiomarch, comte de Léon, et le comte Gui ravagea leurs terres. L'année suivante, Wiomarch entra à son tour sur les terres des 822.

Digitized by Google

Français qui étaient affligés par une maladie contagieuse, et mit tout à feu et à sang : il fut reconnu roi de Bretagne, et il se déclara indépendant.

En 824, Louis le Débonnaire revint à la tête d'une puissante armée, dont il fit la revue à Rennes ; il la partagea en trois corps ; il confia le commandement de deux de ces divisions à ses fils Louis et Pepin, et il garda celui de la troisième.

En quarante jours, elles ravagèrent et soumirent la Bretagne, et les vaincus donnèrent des ôtages.

Un manuscrit porte que la ville de Rennes ferma ses portes ; que Louis l'assiégea, la prit, la démantela, et qu'il en détruisit une grande partie par les flammes.

En 825, Wiomarch, ayant repris les armes, Lambert, comte des Marches et de Nantes, marcha contre lui, le prit et le tua.

Nominoé, gouverneur.

Louis, croyant que le plus sûr moyen de gagner un peuple jaloux de sa liberté était de lui donner un chef pris parmi les descendans de ses souverains, nomma gouverneur de la Bretagne Nominoé, arrière-petit-fils du roi Judicael : celui-ci répondant à sa confiance, lui conserva

Digitized by Google

une fidélité inviolable et se montra partisan zélé de ses intérêts, lors des persécutions que ses enfans lui firent éprouver.

Cependant, Louis le soupçonna de trahison; mais Nominoé prouva l'injustice de ce soupçon et le roi lui rendit sa confiance.

En 836, Nominoé livra bataille aux Normands dans le pays de Léon; il voulait les chasser de Bretagne, mais il ne put y parvenir qu'en leur comptant une forte somme.

Après la mort de Louis, qui eut lieu le 20 juin 840, Nominoé reconnut pour souverain, de l'avis de son conseil, Charles le Chauve, l'un de ses fils; mais ensuite il abandonna le parti de ce dernier, à la suasion de Lambert, fils ou neveu de Lambert I.er, qui était décédé en 836; il le nomma comte de Nantes, et il chargea Erispoé, son fils, de le mettre en possession de son gouvernement. Les Nantais ne voulant pas le recevoir, appelèrent à leur secours Rainaud, comte d'Herbauges. Ce dernier battit l'armée d'Erispoé au passage de la Vilaine; Erispoé joignit celle de Lambert, et tous les deux vinrent peu après fondre à l'improviste sur les troupes de Rainaud. Celles-ci, après leur victoire, avaient assis leur camp dans les prairies de Blain, sur la

Digitized by Google

petite rivière d'Isaac. Elles ne purent soutenir le choc des armées d'Erispoé et de Lambert, et Rainaud périt dans l'action avec presque tous ses gens.

Les Nantais n'étant pas en état de résister à l'armée victorieuse que commandait Lambert, lui ouvrirent les portes de leur ville. Cette conduite le trompa ; il congédia presque toute son armée, et lorsqu'il le virent affaibli, ils le chassèrent de leur pays ; irrité de cet affront, il alla trouver les Normands qui étaient en Neustrie, et trente jours après il revint avec eux ; ils entrèrent par l'embouchure de la Loire : ils avaient 67 voiles. Nantes était sans défenses ; les habitans des campagnes voisines s'y étaient rendus, les uns pour célébrer la fête saint Jean-Baptiste, et les autres pour y trouver un asyle.

Les moines d'Aindre y étaient venus aussi, et ils y avaient apporté les reliques de leur église, ainsi que leur argenterie ; mais comme il n'y avait point de soldats pour garder les murs, les Normands, après avoir planté des échelles, prirent facilement la ville. L'évêque, qu'on nommait Gohard, son clergé, les moines d'Aindre et beaucoup d'habitans se retirèrent dans l'église cathédrale. Les barbares en brisèrent les portes et les fenêtres, après avoir assouvi dans la ville leur

Digitized by Google

cruauté, leur impudicité et leur avarice; ils massacrèrent ensuite l'évêque, les clercs, les moines et presque tous ceux qui ne purent s'échapper; ils s'emparèrent du trésor et de tous les effets précieux, enfin, ils firent prisonniers ceux dont ils espéraient une rançon, et le soir même ils retournèrent à bord de leurs vaisseaux : cette expédition eut lieu le 24 juin 843.

A peine avaient-ils perdu de vue la ville de Nantes, qu'ils trouvèrent une autre bande de leurs compatriotes; ils se livrèrent ensemble à de nouveaux pillages; ils allèrent ensuite dans l'île de Noirmoutiers, pour faire le partage de leur butin et de leurs prisonniers. Bientôt la mésintelligence se mit entre eux ; ils en vinrent aux mains, et il en périt un grand nombre dans le combat; une partie des prisonniers qu'ils avaient faits à Nantes s'échappa pendant la bataille. Les Normands traitèrent avec les autres; ils mirent ensuite à la voile; une tempête les jeta sur les côtes de Galice, où ils perdirent encore beaucoup de monde par le fer des Espagnols; le reste passa l'hiver dans une île voisine des côtes d'Aquitaine.

Lambert, qui s'était caché tandis que les barbares pillaient la ville de Nantes, y rentra lorsqu'ils en furent partis, et se remit en possession du comté.

Digitized by Google

Herbauges et lac de Grandlieu.

On dit que Lambert I.er, ou son neveu Lambert II, avait afféagé à un seigneur du pays le lac de Grandlieu; ce lac, disent les légendes, s'était formé, vers 580, par l'effet de la submersion de la ville d'Herbauges et de partie de la forêt qui en dépendait : l'engloutissement avait eu lieu, suivant ces légendes, parce que ceux qui habitaient la ville d'Herbauges avaient refusé d'entendre les prédications de saint Martin.

L'auteur de la statistique du département de la Loire-Inférieure, pour l'an 11, après avoir écarté le motif de la submersion comme ridicule, dit qu'il est vraisemblable qu'il a existé une ville d'Herbauges, parce que les écrivains comtemporains ont parlé des villes qui faisaient partie du comté d'Herbauges, et qu'ils n'ont rien dit du lac de Grandlieu; ce qui fait présumer qu'il n'existait pas encore. Dom Lobineau et Guimar croient, au contraire, qu'il n'a jamais existé de ville d'Herbauges.

NOMINOÉ, Roi. CHARLES LE CHAUVE, Roi de France.

843. En 843, Nominoé prit le titre de roi de Bretagne, après avoir consulté les évêques et les barons qu'il avait réunis au château de Coetlou, près Vannes,

Digitized by Google

et il s'empara ensuite de la partie du diocèse de Rennes qui tenait pour Charles le Chauve; celui-ci vint quelque tems après à la tête d'une armée; mais il ne fit que se montrer, et il s'en retourna.

En 845, Charles le Chauve revint à la tête d'une autre armée; il fit faire à Vannes une monnaie qui portait pour inscription : *Carlus, gratiâ di, Francorum rex, Venetis civitas*, et il fit faire à Rennes des deniers d'or. Dom Morice donne la gravure de l'une de ces dernières pieces, qui porte d'un côté le monogramme de Charles, avec les mots *gratiâ Dei rex*, et de l'autre une croix, avec ces mots, *Rhedonis civitas*.

Il fut battu par Nominoé, le 22 novembre 845, suivant les uns, et en 846, suivant les autres, dans une plaine marécageuse située entre les rivières d'Aout et de Vilaine, qui font, comme on le sait, leur jonction près Redon. Charles prit la fuite après cette défaite. *Franci Britanniam ingressi, Britones superiores effecti sunt*, porte une chronique. *Cum Britonibus infeliciter pugnat*, dit Sigebert.

Nominoé, voulant anéantir la suprématie de l'archevêque de Tours sur les évêques de Bretagne, s'adressa au pape, afin d'obliger ceux d'entre eux qui n'entraient point dans ses vues, d'abandonner leurs dignités, comme coupables de simonie; le

Digitized by Google

pape, après les avoir entendus, ainsi que Convoyon, abbé de Redon, pour le duc, les déclara coupables de ce crime, et cependant les renvoya à leurs évêchés.

En 848, Nominoé convoqua des évêques et des seigneurs au château de Coetlou; il fit comparaître des témoins; les évêques de Vannes, Dol, Quimper et Saint-Pol-de-Léon avouèrent qu'ils avaient reçu des présens pour les ordinations; en conséquence, ils déposèrent le bâton pastoral. Nominoé les remplaça, et créa les évêchés de Saint-Brieuc et de Tréguier; il convoqua ensuite tous les évêques de Bretagne à Dol, qu'il déclara métropole, et il reçut de leurs mains l'onction royale.

Création des évêchés de S.-Brieuc et de Tréguier.

Dol, métropole.

Actard, évêque de Nantes, fut le seul qui ne se trouva pas à cette cérémonie; Nominoé le déposa, et lui substitua Gislard : Actard recouvra son siége sous le règne suivant; il en fut chassé peu après, et obtint du pape l'archevêché de Tours.

Pour augmenter le territoire de l'archevêché de Dol, et lui donner plus de consistance qu'il n'en avait, les évêques de Bretagne y attachèrent des paroisses enclavées dans leurs évêchés : l'archevêque de Rouen en donna aussi plusieurs,

Digitized by Google

dont quelques-unes étaient situées auprès de sa ville épiscopale.

Nominoé voulait, comme Hoel I.er, que le clergé catholique qui avait, suivant Ogée, promis d'adopter, lorsqu'il était venu dans les Gaules, la *division* civile du territoire pour former la circonscription religieuse, fit à cette circonscription des changemens conformes à ceux que la puissance temporelle avait opérés. Les Bretons formant un *état séparé* qui avait ses lois, ses souverains, sa langue et ses usages, ils avaient le droit, suivant lui, d'avoir une église particulière, indépendante de celles de France; il ne voulait pas que l'archevêque de Tours, qui ne pouvait entrer en Bretagne sans sa permission, pût y exercer malgré lui la jurisdiction spirituelle; mais il n'avait pas les forces nécessaires pour faire prévaloir un pareil système, et rendre stable le nouvel ordre de choses.

Le gouvernement français s'opposa fortement à la réussite du projet de Nominoé, parce qu'il sentait qu'il était intéressant pour lui qu'un Français fût le chef spirituel de la Bretagne, dont les souverains et le peuple tendaient toujours à l'indépendance. L'archevêque de Tours s'y opposa aussi, dans son intérêt; néanmoins, les évêques de Dol conservèrent pendant plusieurs siècles la possession des

Digitized by Google

fonctions archiépiscopales. Environ 878, suivant Dom Lobineau, le pape Jean VIII donna le pallium *à Maheu, qui occupait le siége de Dol.* En 1073, Grégoire VII le donna à Even, qu'il avait ordonné lui-même, et il écrivit à tous les évêques de Bretagne de lui obéïr, en réservant néanmoins les droits de l'archevêque de Tours. En 1081, 1093, 1109 et 1131, le pallium fut également donné aux successeurs de ces deux prélats; mais le 1.er juin 1199, il fut définitivement décidé, par le pape Innocent III, dans un consistoire, que l'évêque de Dol serait soumis à l'archevêque de Tours : le jugement est aux preuves données par D. Morice, t. 1, p. 759.

Artur I.er, duc de Bretagne, n'avait alors que treize ans, et il était au pouvoir du roi de France ; il fut obligé d'acquiescer au jugement du souverain pontife, quoiqu'il fût contraire à ses intérêts. Artur n'avait pu rien faire pour le soutien des prétentions de l'évêque de Dol ; aussi ce prélat avait-il succombé. Depuis cette époque, il fut accordé quelques droits à ses successeurs, comme celui d'être convoqués les premiers par une lettre particulière, lors des assemblées synodales, ou d'être désignés les premiers, lorsque la lettre était commune ; ce privilège leur fut donné par Boniface VIII, en 1298 : ils obtinrent aussi du pape

Digitized by Google

Alexandre VI, sur la fin du quinzième siècle, celui de faire porter devant eux une croix archiépiscopale.

Ainsi le projet des souverains de Bretagne, conçu par Hoel I.er dans le sixième siècle, exécuté par Nominoé dans le neuvième, fut proscrit dans le douzième.

Charles le Chauve, appelé par les villes de Rennes et de Nantes, vint pour la troisième fois en Bretagne : il prit facilement ces villes; il y mit de fortes garnisons; mais bientôt Nominoé et Lambert vinrent à la tête d'une armée; Charles prit la fuite; les garnisons se rendirent, *in deditionem venerunt*, porte une chronique. Les villes ouvrirent leurs portes, et elles furent démantelées, sans doute, parce qu'on craignait que leur attachement à la France n'obligeât par la suite d'en faire encore le siége : un manuscrit porte que Nominoé, après son couronnement, fit rebâtir et accroître la ville de Rennes; qu'il y fit même bâtir un château, flanqué de sept tours.

Environ 850, il unit à l'évêché de Nantes tout le pays qu'il avait conquis au sud de la Loire.

Dans le même tems, il rétablit le monastère de Léhon, situé près Dinan, et il le dota riche- Monastère de Léhon.

Digitized by Google

ment. Il fut bâti dans la suite à Léhon, par les seigneurs de Dinan, un château dont le duc fit le siége en 1035; on le nommait, du tems de Lobineau, le vieux château; il était à peu de distance de la maison conventuelle des bénédictins, qui avait été rebâtie par Nominoé.

Château de Léhon.

Ce prince décéda en 851; il laissa trois fils, savoir; Erispoé, qui lui succéda; Wrvan, qui eut le comté de Rennes, et Pasquitin, qui eut celui de Vannes, suivant les uns, et le pays de Brouerech, suivant les autres.

Nominoé était profond politique et grand guerrier; il conçut de grands projets et les exécuta: il chassa les Français de Bretagne, et il établit un archevêché dans ses états, malgré la puissance du gouvernement français et les réclamations de l'archevêque de Tours.

ERISPOÉ, Roi.

851. Dès que Charles apprit que Nominoé n'existait plus, il vint avec toutes ses troupes fondre sur la Bretagne; mais il ne fut pas plus heureux cette fois que les deux premières: il essuya une défaite complète, à la suite de laquelle il traita dans la ville d'Angers avec Erispoé, son vainqueur. Entre autres dispositions de l'acte de conciliation de ces

Digitized by Google

deux princes, on voit que Charles concéda la propriété de Rennes à Erispoé; qu'il lui donna l'investiture du comté de Nantes et du pays de Raiz; enfin, qu'il consentit qu'il eût porté toutes les marques de la dignité royale.

L'auteur des annales de saint Bertin prétend qu'Erispoé fit à Charles hommage de tout ce qu'il possédait; ce qui est vraisemblable. L'abbé de Velly dit qu'on n'exigea de lui qu'un hommage simple. La question de savoir si l'hommage des ducs de Bretagne devait être lige ou simple, occasionna dans la suite bien des discussions. Hommage du duc au roi.

Les ducs soutenaient qu'il ne pouvait être lige, parce que la Bretagne n'était pas un démembrement du domaine de la couronne de France, et que les rois avaient reconnu par écrit, en 1383, 1386 et 1411, que les ducs n'étaient pas obligés de conduire leurs troupes au secours de la France, lorsqu'elle était attaquée. Etait-il lige?

Hevin a dit depuis que cet hommage n'était ni *obsequale* ni *feudale;* qu'il était d'alliance, de paix, de respect et de fédération. L'opinion de ce savant jurisconsulte est une conséquence bien naturelle de ce qu'a dit Procope, relativement à l'alliance des Francs-Saliens et des habitans des provinces Armoriques.

Digitized by Google

En 852, Charles demanda son neveu Pepin, qui s'était refugié à la cour d'Erispoé; celui-ci refusa de le lui livrer; Charles vint encore en Bretagne, et il fit dévaster le pays par son armée. La guerre fut terminée par un traité en exécution duquel Erispoé rendit Pepin à Charles, et donna le comté de Rennes à Salomon, fils de Grallon, frère aîné de Nominoé. Ce prince avait été élevé à la cour de France.

En 857, Salomon ayant su que Charles voulait marier son fils Louis avec la fille d'Erispoé, tua ce dernier sur l'autel d'une église où il s'était retiré pour se soustraire à la mort.

Sous le règne d'Erispoé, les Normands s'emparèrent encore de la ville de Nantes; mais il les en chassa à l'aide de l'un des chefs de cette nation qu'il avait mis dans ses intérêts.

SALOMON III, Roi.

857. Dès que Charles apprit la mort d'Erispoé, il vint avec une armée considérable, sous prétexte de venger son allié : *Carolus immenso exercitu fines Britonum intravit*, dit un écrivain français; mais sa démarche n'eut d'autre effet que la révocation du traité qu'il avait conclu avec Erispoé.

Il se forma, en 858, contre Charles le Chauve,

Digitized by Google

une ligue de seigneurs qui élurent Salomon pour chef; il y eut plusieurs faits d'armes, et en 863 ils traitèrent avec le roi.

En 864, Charles le Chauve ayant tenu une cour plénière à Pistes, Salomon lui envoya des présens, et de plus 50 liv. pour le tribut de la Bretagne; il est à présumer que ce tribut avait été stipulé dans les traités faits successivement par Erispoé et Salomon, avec le roi de France.

Salomon demanda, en 866, le pallium pour Festinien, évêque de Dol, mais il ne put l'obtenir.

En 868, Charles fit passer à Salomon une couronne d'or, décorée de pierreries avec tous les ornemens de la royauté, pour le remercier de l'offre qu'il lui avait faite de conduire ses forces contre les Normands et de se charger seul de cette guerre, moyennant quelques secours. Déjà Charles avait donné à Salomon, dans la même année, le comté de Coutances et une partie du diocèse d'Avranches.

En 871, Charles étant venu attaquer les Normands à Angers, où ils s'étaient retirés, il manda Salomon; celui-ci se rendit à la tête de ses troupes, et, du consentement du roi, il fit creuser un canal dans lequel coulèrent les eaux

Digitized by Google

de la rivière sur laquelle étaient les bateaux des Normands. Cette opération mit leur flotte à sec, ce qui les obligea de traiter avec Charles; mais ce prince ne sut pas tirer avantage d'une circonstance aussi heureuse : Dom Lobineau dit que ce canal existait encore; que les eaux de la Maine y coulaient, et qu'il portait le nom de *la Reculée*.

Salomon, toujours inquiet, à raison de l'assassinat qu'il avait commis sur la personne d'Erispoé, envoya des ambassadeurs à Rome pour demander, en son nom, l'absolution au pape. Il les chargea de lui présenter sa statue, en or massif, et beaucoup d'autres présens. Ils furent bien reçus, et ils obtinrent l'absolution que leur prince désirait. Le pape les chargea d'une lettre portant pour inscription : *Salomoni, regi Britonum*; le même titre lui est donné dans deux lettres du pape Nicolas I.er, qui sont aux Preuves, tom. 1.er, col. 163 et suivantes.

Celui-ci s'occupait de faire passer la couronne sur la tête de son fils, lorsque des factieux levèrent l'étendard de la révolte; il se réfugia dans le monastère de Plélan; il fut obligé de livrer son fils aux rebelles qui le massacrèrent; ils ne bornèrent pas là leur cruauté; après avoir tué

Digitized by Google

le fils, ils crevèrent les yeux du père, qui mourut deux jours après.

GURVAN et PASQUITIN, Comtes.

Gurvan, mari de la fille d'Erispoé, et Pasquitin, gendre de Salomon, partagèrent la Bretagne : c'est à eux qu'on attribue l'assassinat de Salomon et celui de son fils. 874.

Gurvan eut le comté de Rennes avec la partie septentrionale de la Bretagne, et Pasquitin eut le comté de Vannes avec la partie méridionale.

Les Normands, ayant appris la mort de Salomon, vinrent dévaster la ville de Nantes et le pays nantais ; l'évêque et son clergé se retirèrent à Angers.

En 874, Pasquitin, à la tête d'une armée de 30,000 hommes, composée de Bretons et de Normands, assiégea la ville de Rennes. Les troupes de Gurvans effrayées prirent presque toute la fuite ; il ne lui resta que 1000 soldats ; mais avec ce petit nombre, il battit l'armée de Pasquitin. Les Normands se retirèrent dans l'abbaye de Saint-Melaine, où ils se barricadèrent et partirent ensuite pour Redon. Dom Morice dit que cette bataille eut lieu sous les murs de Rennes, dans les campagnes qui sont maintenant occupées par les faubourgs du nord et du couchant.

Digitized by Google

Trois ans après, Gurvan ayant eu une maladie grave, Pasquitin revint avec une armée considérable sur ses terres pour les dévaster. Gurvan se fit transporter sur le champ de bataille, et il inspira tant de confiance et de courage à ses soldats, qu'ils taillèrent encore en pièces les troupes de Pasquitin; mais les efforts qu'il fit dans cette action l'affaiblirent et il mourut sur le champ de bataille : Pasquitin fut tué quelques tems après par les Normands.

Gurvan s'était acquis en 869 une grande gloire militaire, en défiant avec 200 hommes une armée entière de Normands, qui n'accepta pas le défi; cette armée était commandée par Hasting.

ALLAIN III et JUDICAEL II, Comtes.

877. Pasquitin eut pour successeur Allain son frère, qui fut connu sous le nom d'Allain III, et Judicael recueillit la succession de Gurvan son père. On le nomma Judicael II; il fut tué en se battant contre les Normands. Allain, rétabli d'une maladie très-grave, livra une nouvelle bataille à ceux-ci, après avoir promis à l'église Saint-Pierre de Rome la dixième partie du butin qu'il ferait sur eux. Il remporta la victoire : l'action fut si sanglante, que de 15,000 Normands, il n'en échappa que 400

Digitized by Google

elle eut lieu en 879, près Questembert, entre Redon et Vannes.

ALLAIN III, *dit le Grand, seul Duc ou Roi.*

Allain régna seul en Bretagne, après la mort de Judicael; il prit le nom de duc, et quelquefois celui de roi. Il laissa aux enfans de Judicael le comté de Rennes; il rétablit l'ordre dans ses états et répara la ville de Nantes, que les Normands avaient ruinée; il y établit une cour des monnaies. 892.

Il réunit au diocèse de Nantes la partie qui en avait été séparée, à raison des discussions qui avaient existé entre Actard et Gislard.

Il fit sa demeure ordinaire au château de Rieux, près Redon.

Environ 893, l'institution du jury prit naissance en Angleterre, sous le règne d'Alfred. Douze francs tenanciers déclaraient si l'accusé était coupable du crime qui lui était imputé. Lorsque leur déclaration était affirmative, le juge appliquait la peine portée par la loi. Cette institution a été adoptée en France à l'époque de la révolution, et elle y est, comme en Angleterre, la sauve-garde de l'innocence; mais elle n'assure pas toujours la punition des malfaiteurs. Jury.

C'est sous le règne d'Allain le Grand que fut, dit-on, commencé le château auprès duquel furent Châteaulin.

Digitized by Google

bâties des maisons qui formèrent la ville de Châteaulin ; l'étymologie du mot est Château-Allain.

Il mourut en 907 et laissa cinq enfans..

GURMAILLON et MATHUEDOI, Comtes.

907. Après la mort d'Allain, Gurmaillon, comte de Cornouaille, prit les rênes du gouvernement, et il eut pour successeur Mathuedoi, comte de Poher, gendre d'Allain.

En 908, les Normands revinrent à Nantes et dévastèrent tellement la ville qu'elle resta sans habitans.

Charles le Simple donna en 912 sa fille Gist en mariage à Rollond, chef des Normands qui ravageaient le pays voisin de la Seine.

Les hommes de la même nation, qui dévastaient les rivages de la Loire, s'étaient retirés dans une île située vis-à-vis de Nantes. D'autres Normands arrivèrent, et leur demandèrent la moitié du butin qu'ils avaient fait. Ils reçurent un refus ; on en vint aux mains, et ceux qui étaient arrivés les derniers furent vainqueurs. Les vaincus partirent, abandonnèrent la meilleure partie de leur butin, et les vainqueurs allèrent assiéger Guerrande, qu'ils ne purent prendre.

Ils ne furent pas rebutés par cet échec ; ils se remirent en campagne et ravagèrent la Bretagne.

Digitized by Google

Beaucoup de Bretons se réfugièrent en France, et d'autres en Angleterre. Mathuedoi, comte de Poher, fut du nombre de ceux qui passèrent dans l'île. Il y mena son fils Allain, qui régna dans la suite sous le nom d'Allain IV.

En 921, le comté nantais et la partie de la Bretagne qui avait été dévastée furent abandonnés aux Normands. Les uns s'établirent dans le pays qu'on leur laissait, et les autres passèrent au service de Charles le Simple.

ALLAIN IV et BERENGER, Comtes.

En 931, Rollond mourut, et les Normands 931.
furent battus par les Français. Allain et Berenger, chefs des Bretons, profitèrent de la circonstance pour les attaquer; mais Guillaume, fils et successeur de Rollond, les poursuivit si vivement, qu'il les obligea d'implorer sa clémence. Berenger conserva le comté de Rennes, et lui en fit hommage; mais Allain fut obligé de se réfugier en Angleterre, et le roi de France fit don à Guillaume des terres qu'il avait conquises sur les Bretons.

En 936, Allain rentra en possession du comté de Vannes, par la médiation du roi d'Angleterre; mais Guillaume ne lui rendit ni le Cotentin ni l'Avranchin dont avait joui Allain le Grand, son

Digitized by Google

Le Cotentin et l'Avranchin distraits de la Bretagne et unis à la Normandie.

aïeul maternel. Ces deux territoires ont fait partie de la Normandie depuis cette époque.

Après avoir ainsi fait sa paix avec les Normands de la Seine, Allain s'occupa de chasser ceux de la Loire. Tous les Bretons réfugiés allèrent le trouver. Le roi d'Angleterre, son oncle, lui donna des vaisseaux ; il débarqua près Dol ; il dirigea son armée vers le quartier des Normands, les surprit et les tailla en pièces. Ayant appris qu'ils avaient un autre corps vers Saint-Brieuc, il remonta sur ses vaisseaux, vint débarquer dans la rivière de Gouet, et détruisit cette seconde armée ; ces opérations eurent lieu en 937.

Les Bretons, après ces deux victoires, le reconnurent pour leur souverain, et lui firent serment de fidélité.

ALLAIN IV, dit Barbe-Torte, seul Duc.

937. Dès qu'Allain eut monté sur le trône ducal, il chassa les Normands de tous les postes qu'ils occupaient. Il ne leur restait, à la fin de la campagne, que la place de Nantes ; ils voulaient s'y fortifier et y attendre des secours ; mais Allain ne leur en laissa pas le tems ; il vint les y assiéger : ils firent une sortie dans laquelle ils eurent d'abord quelques avantages ; mais bientôt Allain revenant

Digitized by Google

à la charge, les obligea de prendre la fuite; ils coururent à leurs vaisseaux, s'embarquèrent à la hâte et quittèrent la Bretagne. Elle avait été pendant vingt ans le théâtre des horreurs commises par ces barbares.

Allain se rendit à Nantes pour rendre graces à Dieu de ses victoires : il trouva l'entrée de la cathédrale obstruée par des ronces; il répara l'édifice; il rétablit aussi la ville, et il la divisa en trois parties, qui devinrent trois fiefs; il garda la première; on l'a nommée depuis grand fief ou prévôté : il donna la seconde aux seigneurs qui l'avaient aidé dans ses travaux, et la troisième au clergé; on a donné le nom de régaires à cette dernière.

Il fit réparer le château; il l'entoura d'un large fossé et de ramparts élevés; il alla ensuite y établir sa demeure.

Les seigneurs réparèrent de même les villes de leurs dépendances.

Environ 943, les comtes de Nantes et Poitiers fixèrent les limites de leurs territoires respectifs. Par le résultat de la convention qui fut faite entre ces princes, les pays de Mauge, de Tifauge et d'Herbauges furent ajoutés au comté nantais.

Allain prétendit que Foulques le Roux, comte

Digitized by Google

d'Anjou, s'était emparé d'un terrain situé au-delà de la rivière de Maine et dépendant de la Bretagne. Foulques, pour terminer la contestation, lui proposa sa fille Roscille en mariage, et pour dot le terrain contentieux. Allain accepta la proposition : il épousa Roscille; mais il ne la rendit pas heureuse, parce qu'il aimait éperdument une dame qui portait le nom de Judith; il eut de cette dernière deux enfans, Hoel et Guérech.

Après la mort de Roscille, il épousa la sœur de Thibaud, comte de Blois, surnommé le Tricheur; il en eut un fils nommé Drogon.

Guillaume, duc de Normandie, fut assassiné, et ses sujets se divisèrent. Ceux d'entre eux qui avaient reçu le baptême firent la guerre à ceux qui étaient restés attachés au paganisme et ils les vainquirent : ceux-ci reçurent des renforts et firent, environ 944, une irruption dans le pays de Dol; ils en devinrent les maîtres après deux batailles que les Bretons leur livrèrent et qu'ils perdirent.

En 946, Allain obtint du roi de France que les serfs qui viendraient s'établir en Bretagne ne pourraient être réclamés de leurs maîtres.

Il donna, quelque tems après, l'évêché de Nantes à Octron, évêque de Saint-Pol, suivant les

Digitized by Google

uns, et il le donna à Gautier, fils de Wichoneus, archevêque de Dol, suivant les autres.

Il eut, en 951, une maladie dont il sentit que les effets devaient le conduire au tombeau. Il demanda le comte de Blois, son beau-frère, et les seigneurs bretons; il fit prêter par ces derniers serment à son fils, comme leur souverain, et au comte de Blois, comme son tuteur. Il mourut, et son corps fut déposé dans l'église de Saint-Donatien, en attendant que celle de Notre-Dame, qu'il faisait bâtir, fut achevée.

Ogée dit qu'on voyait dans une des églises de Nantes l'inscription suivante :

Allain Barbe-Torte, duc de Bretagne,
juge équitable,
ennemi du paganisme,
grand défenseur de la foi,
a fait beaucoup de
dépense pour le rétablissement
de l'autel de Notre-Dame-de-la-Rose.

L'auteur de la Statistique de Nantes rapporte cette inscription, et dit qu'elle est fausse.

Ogée dit aussi que le tombeau d'Allain Barbe-Torte est dans la muraille de la nef, un peu au-dessous de l'autel de la paroisse.

Digitized by Google

DROGON, Duc.

952. Les Normands ayant appris la mort d'Allain réunirent leurs forces, assiégèrent la ville de Nantes et la prirent ; mais les Nantais, qui s'étaient retirés dans le château, firent des sorties et parvinrent à les chasser.

Drogon mourut la même année que son père, en sortant d'un bain que sa nourrice lui avait fait prendre.

CONAN I.er, Duc, surnommé le Tort.

952. Conan recueillit le comté de Rennes, dans la succession de Berenger, son père. Il était héritier direct de Salomon III, et comme tel, il prétendait à la souveraineté de la totalité du duché. Hoel, fils naturel d'Allain Barbe-Torte, établit la même prétention, et se mit en possession du comté de Nantes; il dévasta ensuite le pays soumis à Conan ; il vint jusqu'aux portes de Rennes, où ce dernier s'était enfermé. Conan, suivant la chronique de Nantes, le fit assassiner dans une forêt, tandis qu'il récitait avec son chapelain les psaumes des vêpres. L'assassin portait le nom de Gazluron ; il avait quitté la cour de Conan pour aller à celle de Hoel. Guérech, frère de ce dernier, voulut le venger :

Digitized by Google

il était évêque de Nantes, il avait été élu par le clergé et le peuple; mais, suivant Ogée, il n'avait pas été sacré; il avait confié l'administration spirituelle de son évêché à un prêtre nommé Hugues, et il en avait conservé les revenus. Il prit le titre de comte de Nantes, marcha contre Conan et le vainquit. Ce dernier eut recours à ses armes ordinaires; il le fit empoisonner en 990, par son médecin, qui le saigna avec une lancette imprégnée d'un poison subtil : ce médecin était un moine.

Aremberge, épouse de Guérech, avait fait bâtir le château d'Ancenis. Château d'Ancenis.

En 970, Conan, comte de Rennes, épousa Ermengarde, fille du comte d'Anjou.

Après la mort violente de Hoel et de Guérech, Conan prit Nantes, et fit bâtir le château du Bouffai, au confluent des rivières de l'Erdre et de la Loire. Il ne conserva pas long-tems cette possession; il se présenta un nouveau concurrent; ce fut, suivant les uns, Hamon, frère utérin de Hoel, et suivant les autres, Foulgues-Nerra, comte d'Anjou. Les armées des deux prétendans se rendirent dans la lande de Coquereux : la bataille eut lieu le 27 juin 992; elle fut sanglante et les deux princes y périrent : c'était dans cette lande que Conan avait été battu par Guérech. Château du Bouffai, à Nantes.

Digitized by Google

Le corps de Conan fut transporté dans la chapelle de Saint-Martin de l'église du Mont-Saint-Michel, où il fut inhumé; il avait fait, en 990, une donation considérable à ce monastère.

GÉOFFROI I.er, Duc.

992. Conan eut pour successeur Géoffroi, son fils aîné, qui épousa Havoise, sœur de Richard II, duc de Normandie, auquel il donna en mariage sa sœur Judith.

Le premier de ces mariages se fit dans l'église de Notre-Dame de Rouen; et le second dans celle du Mont-Saint-Michel.

Géoffroi prit la ville de Nantes, dont jouissait Judicael, et il la lui donna ensuite avec le titre de comte; mais peu après Judicael fut assassiné.

Géoffroi mit la Bretagne sous la protection de Richard, partit pour Rome, et mourut en revenant dans l'année 1008. Un abbé de Saint-Florent, qui écrivait deux siècles après, a dit qu'il avait été tué d'un coup de pierre par une femme dont la poule avait été étranglée par un oiseau de proie que le prince portait sur le poing.

Digitized by Google

ALLAIN, dit 3.e Duc, 5.e souverain du nom.

Allain, fils de Géoffroi, lui succéda; Eudon, son second fils, fut la tige de la première maison de Penthièvre; Adèle, sa fille, fut la première abbesse du monastère de Saint-Georges, qu'Allain son frère fonda pour elle en 1032. 1008.

Il n'était ni le troisième duc, ni le troisième souverain du nom, cependant nous l'avons désigné par la dénomination d'Allain III.e, parce que c'est celle sous laquelle il est généralement connu.

Les laboureurs, révoltés des vexations qu'ils éprouvaient de la part des nobles, en tuèrent beaucoup et brûlèrent des châteaux; mais dépourvus de chefs, ils furent détruits par la noblesse, à la tête de laquelle Havoise fit marcher son fils Allain, quoiqu'il fut encore dans l'enfance.

En 1024, Auffroi, fils de Mainon, seigneur de Fougères, fonda l'abbaye de Saint-Pierre de Rillé, et y mit des chanoines dans la même année. Abbaye de Rillé.

Judicael, nommé aussi Judhual, et surnommé Glauderius, fils naturel de Conan I.er, et oncle d'Allain, conspira contre lui: la majeure partie

Digitized by Google

de la noblesse était disposée en sa faveur; mais dépourvu de talens militaires, il alla s'enfermer dans le château de Malestroit; il y fut pris, et il périt peu après.

Fondation de l'abbaye de S.-Gildas-des-Bois.

L'abbaye de Saint-Gildas-des-Bois fut fondée en 1026 par Simon, seigneur de la Roche-Bernard: Gildas en fut le premier abbé.

En 1027, Allain-Caignant enleva Berte, fille d'Eudes ou d'Odon, comte de Chartres; elle n'avait que douze à treize ans; il la conduisit à Rennes, où le duc l'épousa; il y eut de grandes fêtes. Caignart, qui avait exécuté heureusement les ordres de son maître, obtint pour récompense la restitution de Belle-Ile, que Géoffroi avait donnée aux moines de Redon. Caignart la comprit dans l'acte de fondation qu'il fit de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé, le 14 octobre 1029. Ce monastère est au confluent des rivières d'Elé et d'Isole. Caignart mourut en 1058, et il y fut inhumé; son tombeau fut détruit pendant la révolution.

Abbaye de Quimperlé.

Orscand, son frère, évêque de Quimper, épousa en 1027 Onwen, fille de Rivelin de Crozon, et il en eut trois enfans : il suivait l'exemple de son père, que l'épiscopat n'avait pas empêché de se marier.

Digitized by Google

En 1029, Robert, duc de Normandie, déclara la guerre à Allain; il y eut quelques combats, et on faisait de part et d'autre de nouveaux préparatifs, lorsque l'archevêque de Rouen, leur oncle commun, les réconcilia. En 1030, Allain fit hommage à Robert, et les deux ducs vécurent depuis dans une parfaite union.

En 1031, le duc fit la guerre au comte de Cornouaille, et il fut vaincu près la forêt de Nevet. Havoise, mère du duc, mourut le 21 février 1034; peu après Allain donna en partage à Eudon, son frère, les diocèses de Saint-Malo, Dol, Saint-Brieuc et Tréguier, qui formèrent le comté désigné dans plusieurs titres du 13.e siècle, sous le nom de *Penthevria*. Allain ne retint que les diocèses de Rennes et Vannes, avec la propriété des grandes villes et la souveraineté sur le duché. La lotie d'Eudon avait plus d'étendue que celle d'Allain, cependant, il en fut mécontent; il y eut quelques faits d'armes, qui furent suivis d'une réconciliation. Penthièvre.

L'étymologie du mot Penthevria, qu'on traduisit depuis par Penthièvre, est, disent quelques-uns, *Pen*, tête ou première, *thi*, maison, *evré*, Bretagne; en effet, la terre de Penthièvre était l'apanage de la première maison de Bretagne. Cette étymologie est rejetée par plusieurs hommes

Digitized by Google

instruits qui soutiennent que du mot *evré*, à celui de la langue celtique qui signifie Bretagne, la différence est trop grande pour qu'on puisse croire que ce soit la même; d'ailleurs, ajoutent-ils, le mot Penthevria fut d'abord traduit par celui de *Pentheuvre*.

Le père Saint-Luc fait dériver le mot Penthièvre de *Pen*, tête, et de *thèvre*, nom d'une rivière que Ptolémée appelle *thilium*, et qui coule, dit-il, près de Saint-Brieuc; mais il est douteux que le comté de Penthièvre, tel qu'il fut donné à Eudon, eût Saint-Brieuc pour chef-lieu, puisqu'Allain avait retenu la propriété des grandes villes, et ce qu'il dit à l'égard du mot *thèvre* n'est pas plus certain.

Une troisième étymologie est donnée par un ancien magistrat qui possède parfaitement la langue celtique; le mot Penthièvre, dit-il, dérive des expressions suivantes : *Pen*, tête, *tew*, grande, *re* pour *reys*, libre, indépendante. Cette étymologie nous paraît plus satisfaisante que les autres.

En 1040, Allain prit les armes pour Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, dont il avait la tutelle; il fut empoisonné, et il mourut le 1.er octobre; il fut inhumé à Fécamp.

Digitized by Google

CONAN II, Duc.

Conan, qui n'avait que trois mois lorsqu'Allain son père fut empoisonné, lui succéda; Eudon son oncle s'empara de sa personne et donna le comté de Rennes à Géoffroi, fils naturel d'Allain. 1040.

Eudon, indigné de ce que le duché de Normandie, auquel il avait des prétentions du chef de sa mère, fut possédé par Guillaume, fils naturel du dernier duc, faisait souvent des courses dans ce pays, quoiqu'il y eut été battu deux fois. Les moines du Mont-Saint-Michel, pour avertir les Normands, firent fondre une grosse cloche qu'ils sonnaient lorsqu'ils apercevaient Eudon et sa troupe.

En 1041, Gaultier, évêque de Nantes, eut pour successeur Budic son fils; celui-ci fut déposé comme simoniaque en 1049, au concile de Rheims, et il mourut la même année. Le comte de Nantes s'était d'abord opposé à son installation; mais il avait fini par y consentir, au moyen des présens que Budic lui avait faits.

Airard, cardinal et abbé de Saint-Paul de Rome, fut nommé par le pape pour le remplacer. Le comte de Nantes, de concert avec le clergé et le peuple, écrivit une lettre très-énergique au pape

Digitized by Google

pour lui reprocher de s'être attribué un droit qui ne lui appartenait pas. Ogée remarque que c'était la première fois que le pape avait nommé un évêque pour le siége de Nantes. Bientôt les Nantais renvoyèrent Airard : la sentence de déposition porte qu'il avait été nommé et institué par le pape contre les dispositions des canons.

En 1047, Conan fut reconnu publiquement à Rennes pour souverain de la Bretagne; il eut à combattre les prétentions d'Eudon, son oncle; il le vainquit et le fit prisonnier en 1057; la guerre continua encore quelque tems, mais elle fut terminée par un traité qui eut lieu en 1062.

Conan eut aussi des différens avec Guillaume le Bâtard : ce dernier, comme duc de Normandie, le sommait de lui faire hommage, et le duc de Bretagne, loin d'y consentir, réclamait le duché de Normandie, du chef de Havoise, son ayeule : il y eut quelques faits d'armes. Cette guerre contrariait Guillaume, parce qu'il se disposait à s'embarquer pour aller faire la conquête de l'Angleterre; mais cet embarras cessa, parce que Conan fut empoisonné par un de ses chambellans, tandis qu'il faisait le siége de Châteaugontier. On attribua ce crime à Guillaume. Le corps de Conan fut apporté à Rennes et inhumé à Saint-Melaine : on croit que c'est un de ceux

Digitized by Google

qui furent trouvés en 1672, dans le parvis qui est sous la tour.

L'histoire représente ce prince comme belliqueux, jaloux de ses droits et zélé pour la justice. Il avait rendu à la Bretagne ses anciennes limites qui allaient jusqu'à la ville d'Angers, et qui étaient fort avancées dans le Poitou; il mourut le 11 décembre 1066.

HOEL IV, Duc.

Hoel, comte de Cornouaille et de Nantes, lui succéda; il avait épousé Havoise, sœur unique de Conan II : il eut de ce mariage Allain, surnommé Fergent, qui commanda un des trois corps de l'armée de Guillaume le Conquérant, lorsque ce dernier subjugua l'Angleterre; son père lui avait donné le commandement de 5000 hommes de troupes auxiliaires qu'il avait envoyées à Guillaume. 1066.

En 1070, suivant Ogée, Derien, fils de Henri, comte de Penthièvre, fit bâtir, dans la terre qu'il avait eue en partage, un château qu'il nomma la Roche-Derien. L'histoire manuscrite du duché de Penthièvre porte que Derien, sixième fils d'Eudon, comte de Penthièvre, était seigneur de la Roche-Jaudi, qui « *de lui fut appelée la* La Roche-Derien.

Digitized by Google

» *Roche-Derien* », ce qui paraît beaucoup plus vraisemblable.

En 1076, Hoel et Guillaume, roi d'Angleterre, levèrent, à l'approche du roi de France, le siége qu'ils avaient mis devant Dol. Raoul de Montfort, qui avait excité une rebellion en Angleterre, s'y était retiré avec Eudon, comte de Penthièvre, et un des fils de ce dernier. Tous les trois avaient levé l'étendard de la révolte contre Hoel leur souverain. Celui-ci pour se venger, alla dévaster les terres d'Eudon, vicomte de Porhoët, qui avait entré dans la conspiration. Eudon livra bataille à Hoel et le fit prisonnier. Allain-Fergent rallia les troupes de son père, revint à la charge et lui rendit la liberté.

Grégoire VII nomma, en 1076, Even, à l'évêché de Dol, et lui donna le pallium.

Eudon, comte de Penthièvre, mourut deux ans après ; il fut inhumé à Saint-Brieuc : il était âgé de quatre-vingts ans.

En 1081, le pape Urbain II donna le pallium à Rolland, évêque de Dol.

Le 13 avril 1084, Hoel mourut peu après son retour d'un voyage qu'il avait fait à Rome. Les annales nantaises lui donnent le surnom de Mathatias, et fixent au 3 avril l'époque de son décès.

Digitized by Google

ALLAIN IV, dit Fergent, Duc, 6.e souverain du nom.

Allain-Fergent, fils aîné de Hoel, lui succéda; 1084.
il s'empara de Rennes, dont Géoffroi, son oncle, comte de Rennes, lui avait fait fermer les portes : il s'y fit couronner, et relégua Géoffroi à Quimper où il mourut la même année.

En 1085, Guillaume, qu'on nomma le Conquérant depuis qu'il eut subjugué l'Angleterre, vint mettre le siége devant Dol, parce que le duc refusait de lui faire hommage : Fergent, aidé du roi de France, l'obligea de le lever. Guillaume et Allain eurent une conférence à Bayeux, et ils se réconcilièrent. Guillaume donna sa fille Constance en mariage à Fergent; les noces furent célébrées à Caen; c'était une princesse d'un grand mérite. Il y eut beaucoup de fêtes à Rennes, lorsqu'elle y entra; elle ne vécut que cinq ans; elle fut inhumée à S.-Melaine en 1090 : son tombeau est un des trois qu'on trouva le 9 juin 1672 sous la tour; il contenait une croix de plomb ou d'étain, sur laquelle étaient gravés, son nom, celui de son père, celui de son mari, le jour de sa naissance et celui de son décès. Hevin a fait une dissertation savante sur ces trois tombeaux.

Digitized by Google

Les moines étaient si pauvres dans le 11.e siècle, dit Ogée, que Fergent fut obligé de leur donner des cures pour leur procurer des moyens d'existence.

En 1093, il y eut en Bretagne un tremblement de terre.

En 1096, Fergent épousa en secondes noces Hermengarde, fille du comte d'Anjou. Il partit peu après pour la Terre-Sainte; il fut du nombre des croisés à la tête desquels marcha l'ermite Pierre; à son retour, qui eût lieu le 9 octobre 1101, il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie; il s'occupa de l'administration de la justice : il nomma un sénéchal pour le comté nantais, et un autre pour le reste du duché.

Il y eut en 1100 une comète qui causa beaucoup d'effroi.

Les annales nantaises réfèrent un acte passé à Nantes en 1104, *in dormitorio canonicorum*, dans le dortoir des chanoines; ce qui prouve qu'à cette époque les chanoines vivaient en commun.

Blein. Allain fit bâtir environ 1107 le château de Blein, qui passa depuis dans la maison de Rohan.

Lezneven. C'est aussi vers cette époque, suivant Dom Lobineau, que fut bâti Lezneven; l'étymologie de ce mot est, dit-il, *Lez, n, Even*, cour d'Even;

Digitized by Google

et en effet, le comte de Léon, qui existait lorsque cette ville fut bâtie, portait le nom d'Even. Elle est au centre du pays de Léon ; elle avait un château et des murs.

Even fit bâtir une église paroissiale, et lui donna le nom de Saint-Goulven; c'est ainsi qu'on nommait un homme d'une piété distinguée, aux conseils duquel il avait habituellement recours.

Lezneven fut pris et détruit vers le milieu du 12.e siècle par Henri II, roi d'Angleterre, parce que Hervé, comte de Léon, avait entré dans le parti d'Eudon, contre Conan IV, duc de Bretagne.

En mai 1108, Buldric, archevêque de Dol, présida un concile à Rennes.

En 1112, Fergent abdiqua le souverain pouvoir; il eut pour successeur Conan, son fils aîné.

Il mourut le 13 octobre 1119, dans l'abbaye de Redon où il s'était retiré.

Un manuscrit porte que ce prince avait fait couper la partie de la forêt qui avoisinait la ville de Rennes.

CONAN III, dit le Gros, Duc.

Allain-Fergent avait marié, en 1106, Conan son fils, à Mathilde ou Mahaul, fille naturelle de Henri, roi d'Angleterre et duc de Normandie. 1112

Digitized by Google

Henri eut une conférence avec Louis le Gros, roi de France, et ce dernier lui confirma le droit d'hommage sur la Bretagne, en se réservant la supériorité.

En 1112, il y eut un tremblement de terre.

Château-Brient, aujourd'hui Châteaubriand.

A peu près à cette époque, Brient, puîné de la maison de Penthièvre, jeta les fondemens de la ville de Château-Brient.

En 1117, il y eut une éclipse de lune; dans la même année, et en 1119, il y eut des ouragans qui firent de grands dégâts.

En 1123, Brice, évêque de Nantes, mit son église sous la protection du roi de France, auquel il offrit les forces de son pays : c'était un acte de félonie envers le duc de Bretagne, dont il relevait prochement.

En 1124, Conan marcha au secours de Louis le Gros contre l'empereur.

L'hiver de 1126 fut très-rigoureux, et le printems fut si dur que les plantes ne commencèrent à pousser qu'au mois de mai : la peste ravagea ensuite la France et la Bretagne.

En 1127, le duc, après avoir avoir renoncé au droit de bris, dans le concile qui fut tenu à Nantes, fit une convention avec les navigateurs étrangers; il leur donna des passeports appelés

Digitized by Google

*bref*s ou *brevets*, de *sureté*, de *victuaille* et de *conduite*, au moyen desquels on leur fournissait des vivres en cas de naufrage; et pour les préserver d'accidens maritimes dans le voisinage des côtes., on leur donnait des pilotes qui connaissaient les écueils : les navigateurs, de leur part, s'obligeaient de payer au duc un droit pour la perception duquel il établit des bureaux à Bordeaux, la Rochelle et ailleurs.

Conan fit une autre renonciation bien intéressante dans le même concile; il déclara pour lui et pour plusieurs seigneurs qu'ils abandonnaient le droit de recueillir les successions des serfs. Louis le Gros régnait alors en France; le pouvoir que le servage donnait aux seigneurs rendait son autorité presque nulle. « La France, dit l'abbé Raynal, n'était » qu'un assemblage de petites souverainetés, » placées à côté les unes des autres, mais sans » aucun lien. Dans cette anarchie, les seigneurs » entièrement indépendans du chef apparent de » la nation, opprimaient, à leur gré, leurs sujets » ou leurs esclaves. Si le monarque voulait s'in- » téresser pour ces malheureux, on lui faisait » la guerre; si ces malheureux osaient eux-mêmes » quelquefois réclamer les droits de l'huma- » nité, ce n'était que pour voir s'appesantir les » fers qui les écrasaient. »

Digitized by Google

Louis désirait vivement la destruction d'un pareil état de choses, et les souverains d'Angleterre, d'Allemagne et d'Italie formaient le même vœu. Le moyen qu'ils adoptèrent, pour parvenir à leur but, fut le rétablissement des administrations municipales avec affranchissement des communes; il eut lieu en France en 1127, et en Angleterre en 1138. La ville de Spire acheta, en 1166, le droit de choisir des bourgmestres. L'évêque forma opposition à l'exercice de ce droit, mais les efforts qu'il fit furent inutiles. La ligue Lombarde se forma en 1167; la ligue Anséatique en 1240, et la confédération du Rhin en 1253 : un évêque peu pénétré de la morale de J. C. s'exprimait ainsi :

Administrations municipales.

In illis execrabilibus communis, contrà jus et fas servi à dominorum jure se subtrahunt, et en parlant du mot *communes*, il disait : *Novum et pessimum nomen*. Les déclamations déplacées de cet ecclésiastique n'empêchèrent pas le nouvel ordre de choses de s'établir, parce qu'il avait en sa faveur la justice, la volonté des souverains et le vœu des peuples.

« L'esprit d'association entraîna tout, dit un » écrivain moderne ; partout les peuples formè- » rent des municipalités dont les membres étaient

Digitized by Google

» élus par les associés ; cependant les municipa-
» lités, disait l'abbé de Nogent, étaient une insti-
» tution odieuse, qui avait pour but de convertir
» en une redevance annuelle le servage du censi-
» taire qui n'imposait à celui qui y manquait
» qu'une misérable amende, et *délivrait ainsi le*
» *serf de toutes les exécutions auxquelles il était*
soumis.

« Il fut ordonné en France à chaque paroisse,
» dit un autre écrivain, de marcher à l'armée
» sous la bannière du saint de son église, comme
» les rois marchaient eux-mêmes sous celle de
» saint Denis ; plusieurs serfs, alors affranchis,
» devinrent citoyens, et les citoyens eurent le
» droit d'élire leurs officiers municipaux, leurs
» échevins et leurs maires. »

Les souverains de Bretagne qui, comme les autres princes, avaient beaucoup à souffrir de la part de leurs grands vassaux, suivirent leur exemple et rétablirent comme eux l'administration municipale ; enfin, le comte de Penthièvre et plusieurs barons les imitèrent.

En 1127, le duc se rendit à Rennes, et en 1128, il fut spectateur de l'incendie qui, malgré ses efforts, réduisit en cendres presque toute la ville, ainsi qu'une grande partie des faubourgs.

Le 10 novembre 1130, l'abbaye de Begar fut fondée ; *Begars* signifie dans la langue anglaise Abbaye de Begar.

Digitized by Google

mendiant. On donna ce nom à l'abbaye, parce qu'un ermite mendiant habitait le lieu qu'elle occupe. La fondation fut faite par Etienne, comte de Penthièvre, pour l'ordre de Cîteaux, qui était une réforme de celui de S. Benoît. Une notice de l'acte de fondation est au premier volume des Preuves de l'histoire de Bretagne par Dom Morice, colonne 562.

En 1131, l'usage de sonner l'*Angelus* avant de couvrir le feu fut introduit en Bretagne.

Dans la même année, Hermengarde partit pour Jérusalem : son voyage dura quatre ans.

Abbaye de Mellerai et du Relec.

En 1132, furent fondées l'abbaye de Mellerai, diocèse de Nantes, et celle du Relec, diocèse de Léon.

Abbaye de Buzai et de Langonet.

Conan III et sa mère fondèrent l'abbaye de Buzai, diocèse de Nantes, le 17 juin 1136, et le 20 du même mois, Conan III fonda celle de Langonet, diocèse de Quimper.

Conan III déclara la guerre dans la même année à Robert, seigneur de Vitré, à cause de sa dureté à l'égard de ses vassaux; mais Robert fut secouru par d'autres seigneurs et le duc fut vaincu.

Abbaye de S.-Aubin-des-Bois.

Géoffroi-Bothrel, comte de Lamballe, fonda le 3 février 1137, l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois.

Digitized by Google

A la même époque, Olivier de Dinan fonda celle de Boquen, près Jugon. Abbaye de Boquen.

En 1137, suivant les uns, et en 1140, suivant les autres, Gédouin, seigneur de Dol, fonda l'abbaye de la Vieuville. Abbaye de la Vieuville.

En 1138, celle de Lanvaux fut fondée près le château du même nom, par le seigneur du lieu. Abbaye de Lanvaux.

En 1140, Hermengarde fit bâtir près le château ducal, à Rennes, une chapelle, sous l'invocation de S. Michel, et le duc Conan y fonda, en 1141, un prieuré qu'il chargea l'abbaye de la Roe de desservir. Prieuré de S.-Michel, à Rennes.

A cette époque, la même princesse fonda une chapelle sous l'invocation de la Magdeleine, dans un faubourg de Rennes, qui portait le nom de Saint-Lazare, et qui prit celui de la Magdeleine. On obligeait de se retirer dans cette rue ceux qui étaient attaqués de la lèpre; ils envoyaient quelqu'un à Rennes pour y faire la quête en leur nom. Beaucoup de villes de Bretagne avaient des rues qui portaient le nom de Saint-Lazare, et qui avaient la même destination. Le 25.e canon du 3.e concile de Latran, tenu en 1179, porte que « partout où les lépreux seront en assez grand » nombre, vivant en commun, pour avoir une Chapelle et hôpital de la Magdelaine.

Digitized by Google

» église, un cimetière et un prêtre particulier, » on ne fasse point difficulté de leur en donner ».

On peut induire de cette décision qu'il y avait alors beaucoup de lépreux; on ne peut même en douter, lorsqu'on voit dans le testament de Louis VIII, un legs à chacune des deux mille léproseries qui existaient en France.

Près la chapelle, on bâtit une maison qu'occupaient les lépreux. Les dons que les habitans de Rennes firent à cet établissement lui donnèrent de la consistance. Il fut fait, en 1400, un rôle des rentes qui en dépendaient; elles formaient un revenu considérable. En 1489, la communauté de ville rétablit la maison; on lui donna, dans la délibération qui ordonna cette dépense, le nom de Maison des Ladres de la Magdeleine, près Rennes. En 1536, il n'y avait plus à Rennes qu'un lépreux, et cependant la communauté de ville fit construire pour lui une maison dans le même lieu. Avant la révolution, beaucoup de personnes visitaient la chapelle de la Magdelaine le vendredi-saint: on y a fait depuis une manufacture de plomb pour la chasse.

Conan fonda, en 1141, à Nantes, un établissement en faveur des Templiers; il a été connu depuis sous le nom de commanderie de Sainte-Catherine.

Digitized by Google

Allain le Noir, comte de Penthièvre et de Richemont, fonda, le 27 juin 1142, l'abbaye de Notre-Dame-de-Coetmalouan, située près Corlai, commune de Saint-Gilles-Pligeaux, département des Côtes-du-Nord. Il mourut en 1146. Abbaye de Coetmalouan

En 1147, le duc maria sa fille Berthe, veuve d'Allain le Noir, fils d'Etienne, comte de Penthièvre, à Eudon, fils de Géoffroi, vicomte de Rennes et de Porhoët. De son mariage avec Allain, Berthe avait eu un fils, qui régna dans la suite sous le nom de Conan IV ou le Petit. Dans la personne de ce prince, la branche de la maison de Bretagne, qui possédait le comté de Penthièvre, monta sur le trône ducal.

En 1147 et 1148, le froid fut si grand qu'il détruisit les récoltes.

Le 1.er juin 1147, Hermengarde mourut; elle avait pris l'habit religieux dans différentes maisons, et cependant elle avait peu quitté son fils dont elle avait toujours été le principal conseil.

Conan III mourut aussi le 17 septembre 1148. Avant son décès il déclara qu'il n'était pas le père de Hoel, fils de Mathilde; ce désaveu fut cause d'une guerre civile qui désola la Bretagne.

Sous le gouvernement d'Hermengarde et de Conan, la qualité de sénéchal de Bretagne fut

Digitized by Google

prise par un magistrat qui portait le nom de Guillaume.

EUDON ou EUDE, Duc.

1148. Après la mort de Conan III, les habitans de Rennes se déclarèrent pour Eudon ou Eude, mari de Berthe, fille de Gonan III, et ceux de Nantes et Quimper suivirent le parti de Hoel. Eudon l'emporta, et néamoins il donna le comté de Nantes à Hoel.

Celui-ci déclara quelque tems après qu'il renonçait au droit que prétendaient les comtes de Nantes de s'emparer des meubles de l'évêque après son décès.

Abbaye de Lantenac. Vers 1150, Eudon fonda l'abbaye de Lantenac, diocèse de Saint-Brieuc.

Abbaye de Montfort. En 1152, Guillaume, sire de Montfort et de Gaël, fonda l'abbaye de Saint-Jacques de Montfort, diocèse de Saint-Malo.

CONAN IV, surnommé le Petit, Duc.

1155. En 1155, Conan, fils de Berthe et d'Allain le Noir, et beau-fils d'Eudon, aidé des forces que Henri II, roi d'Angleterre, lui avait données, vint faire le siége de Rennes, après avoir pris Moncontour et Hedé. Eudon le combattit, mais

Siége de Rennes.

Digitized by Google

il fut vaincu et la ville se rendit; Conan avait été repoussé une première fois et obligé de retourner en Angleterre pour y chercher de nouveaux secours : devenu maître de la capitale, il se fit reconnaître duc de Bretagne.

Les nantais avaient chassé Hoel, leur comte, et ils avaient appelé pour le remplacer Géoffroi, comte d'Anjou, qui était frère de Henri II, roi d'Angleterre. Géoffroi mourut le 27 juillet 1157. Conan prit possession du comté de Nantes, et en 1158, il le céda à Henri. La cession comprit tout le territoire situé entre la Loire et la Vilaine.

Conan épousa, en 1160, Marguerite, sœur de Malcome, roi d'Ecosse.

Il avait une sœur nommée Constance; Berthe leur mère voulait la marier au roi d'Ecosse, mais Constance désirait la main de Louis le Jeune, roi de France. On trouve dans Dom Morice et dans Dom Lobineau la copie d'une lettre qu'elle écrivait à ce prince, en 1156. « La passion, disait-elle, » que j'ai d'apprendre à votre majesté les senti- » mens que j'ai pour elle, m'engage à prendre la » liberté de lui écrire; vous verrez aussitôt que le » comte Conan, mon frère, sera revenu d'An- » gleterre, qu'il n'y a rien de plus vrai que ce » que je vous dis; j'irai à Saint-Denis faire mes

Digitized by Google

» dévotions pour avoir le bonheur de jouir de
» votre présence, etc. »

L'épître amoureuse de Constance ne produisit point l'effet qu'elle en attendait. Louis épousa une des filles du comte de Champagne, nommée Alix, et quelque tems après, Constance prit pour époux Allain, fils d'Allain II, vicomte de Rohan.

Famine en Bretagne.

Deux ans après le mariage de Conan, il y eut en Bretagne une famine si grande que les hommes furent réduits à manger de l'herbe et même leurs enfans.

Fondation de l'abbaye de Geneston.

Le pape Alexandre III approuva, en 1163, la fondation de l'abbaye de la Magdeleine de Geneston, faite par Bernard, évêque de Nantes.

En 1164, plusieurs seigneurs de Bretagne formèrent une ligue contre le duc. Il eut recours à Henri II, roi d'Angleterre; celui-ci lui envoya le connétable de Normandie, à la tête des barons de cette province. Les troupes du connétable et celles du duc, après avoir fait leur jonction, prirent le château de Combourg et la ville de Dol. Ces deux places appartenaient à Yseult de Dol, fille de Jean, dont la garde avait éte confiée à Raoul de Fougères.

Celui-ci, pour se venger, forma contre le duc une nouvelle ligue dans laquelle entrèrent les

Digitized by Google

seigneurs de Porhoët, de Léon et plusieurs autres : il y entra aussi plusieurs seigneurs du Maine.

Conan épouvanté eut encore recours à Henri ; ce dernier passa en Normandie, réunit toutes ses forces et parut devant Fougères en 1166, à la fin du mois de juin ; le siége lui coûta beaucoup de monde, mais enfin la ville fut prise et il la fit raser.

Henri qui avait le projet de faire entrer la Bretagne dans sa famille, proposa le mariage de Géoffroi, son troisième fils, avec Constance, fille du duc. Le jeune prince n'avait que huit ans, et Constance n'en avait que cinq. Conan accepta la proposition : il fut stipulé par le contrat que Géoffroi et son épouse n'entreraient en possession du duché qu'après la mort de Conan et celle d'Eudon, veuf de Berthe, comte de Vannes et de Cornouaille.

Henri voyant que Conan était disposé à acquiescer à ses demandes, poussa la hardiesse jusqu'à lui proposer de lui céder son duché, et Conan eut la faiblesse d'y consentir ; il ne réserva que le comté de Guingamp. Henri se fit faire aussitôt hommage par ceux des seigneurs bretons qui suivaient le parti de Conan ; il vint ensuite

Digitized by Google

à Rennes, prit possession du duché, disposa de toutes les places et ordonna une levée de deniers pour la croisade : il nomma à l'évêché de Rennes Etienne de Fougères, son chapelain, et il institua des officiers pour rendre la justice en son nom ; il institua aussi une place de grand justicier de Bretagne, et nomma pour l'occuper Rolland de Dinan.

Abbaye de Beaulieu.

C'est ce dernier qui fonda l'abbaye de Beaulieu, en Megrit, entre Dinan et Lamballe, pour huit chanoines réguliers, *in loco qui vocatur bellus locus*, porte le titre qui est à la colonne 663 du 1.er volume des Preuves de Dom Morice.

Eudon, le vicomte de Léon et d'autres seigneurs, étaient irrités de ce que Conan eut disposé de la Bretagne, en faveur de Henri, sans les consulter ; irrités aussi de ce que Henri eut le projet de faire faire hommage par Géoffroi, son fils, à Henri, son frère, comme duc de Normandie, ils reprirent les armes et dévastèrent les terres de Conan, ainsi que celles qu'il avait cédées à Henri, roi d'Angleterre. Conan eut d'abord quelques avantages sur eux ; mais voyant qu'il ne pouvait leur résister long-tems, il s'adressa de nouveau au roi d'Angleterre. Ce dernier repassa aussitôt en Bretagne, s'empara des places du vicomte de Léon, les

Digitized by Google

détruisit, et l'obligea de lui faire hommage. Eudon ne fut pas mieux traité; il fut même obligé de livrer à Henri, pour ôtage, Alix, princesse, qu'il avait eue de la duchesse Berthe.

Dès que Henri eut sorti de la province, Eudon forma une nouvelle ligue, dans laquelle entrèrent plusieurs barons d'Aquitaine et beaucoup de seigneurs bretons. Louis VII, roi de France, l'approuva. Henri ayant su qu'il se tramait quelque chose de contraire à ses intérêts, tâcha de gagner Eudon; mais n'ayant pas pu réussir, il résolut de tirer de lui une vengeance éclatante, et commençant par un crime atroce, il viola la jeune princesse qui lui avait été donnée en ôtage, et qui était sa parente. La Bretagne retentit des plaintes d'Eudon, et les fédérés s'engagèrent à le venger; mais Henri, sans leur donner le tems de se préparer, fondit sur Eudon, ravagea le pays de Porhoët, assiégea, prit et détruisit Josselin, s'empara de Vannes et d'Auray, confisqua le comté de Vannes et la moitié de celui de Cornouaille. Le château de Hédé se rendit; il rasa celui de Tinténiac, et il assiégea Bécherel. Cette place tint quelque tems, à cause de l'avantage de sa position : aussi quand il l'eut prise, la fit-il fortifier pour dominer le pays.

Digitized by Google

En 1168 il eut, à la Ferté-Bernard, une conférence avec Louis VII, roi de France. Eudon s'y rendit, et lui reprocha son dernier crime : il lui dit qu'il était un traître, un adultère, un incestueux. Beaucoup d'autres plaintes de ce genre ayant été faites, on rompit les conférences, et six mois après, elles furent reprises à Montmirail. Il y fut arrêté que Henri rendrait ses bonnes graces aux seigneurs bretons, et Géoffroi fit hommage de la Bretagne à son frère Henri, duc de Normandie, qui le reporta de suite à Louis VII. Ce dernier hommage fut fait, dit l'abbé Fleuri, le jour de Noël 1168.

Quoique réduit à la vicomté de Porhoët, Eudon continua de prendre le titre de *comte*, ce qui a fait dire à Robert, abbé du Mont-Saint-Michel : *Umbrotico nomine Comes vocabatur*. La vanité a porté depuis bien des individus à l'imiter.

GÉOFFROI II, Duc.

1169. Géoffroi vint à Rennes, et il y fut couronné par l'évêque, suivant l'usage : les barons qui étaient présens lui firent hommage.

Henri dévasta les terres d'Eudon et l'obligea de se rendre à discrétion ; il le traduisit, en 1170,

Digitized by Google

devant les juges qu'il avait institués à Rennes, et il fut condamné, comme rebelle, à la perte de tous ses biens.

Le roi de France lui donna un asyle à sa cour.

Les habitans de Josselin, chef-lieu de sa seigneurie, furent chassés, et la ville devint une solitude.

En 1170, le pape Alexandre III approuva la fondation de l'abbaye du Tronchet, faite par Allain, fils de Jourdain, sénéchal de Dol.

Fondation de l'abbaye du Tronchet.

Henri eut une grande maladie; il fit un testament par lequel il donna la Normandie à Henri son fils, et la Bretagne à Géoffroi; ce qui prouve qu'il se regardait toujours comme possesseur de ces deux duchés.

Hamon, évêque de Léon, fut dépossédé par Guyomarch son frère: Conan le rétablit dans son évêché; mais il fut assassiné, le 25 janvier 1171, par Guyomarch et son fils. Conan mourut vingt-six jours après, et il fut enterré dans l'abbaye de Begars. Ce prince avait fondé, quelque tems avant sa mort, l'abbaye de Notre-Dame de Carnouet, qui prit le nom de Saint-Maurice, de celui de son premier abbé.

Fondation de l'abbaye de S.-Maurice.

Digitized by Google

Fondation de l'abbaye de Daoulas.

Pour expier son crime, Guyomarch, neveu de Hamon, fonda en 1173 l'abbaye de Daoulas.

Henri feignit de vouloir venger l'évêque de Léon; Guyomarch, pour l'appaiser, alla le trouver à Pontorson, lui céda ses forteresses, et lui fit serment de fidélité.

Le parti d'Eudon ayant repris quelque consistance, Henri revint en Bretagne et le dissipa; il obligea ensuite Eudon de retourner en France; et pour lui ôter tout prétexte de retour, il donna le duché à Géoffroi, avec les comtés de Guingamp et de Richemont.

En 1172, la propriété de Belle-Ille fut définitivement adjugée à l'abbaye de Quimperlé, moyennant une indemnité à l'abbaye de Redon.

En 1173, Raoul de Fougères, au lieu de se rendre auprès de Henri, comme ce dernier le lui avait ordonné, ainsi qu'aux autres barons de Bretagne, s'occupa du rétablissement de son château. Henri envoya, pour dévaster ses terres, une troupe d'avanturiers connue sous le nom de Brabançons; elle fut défaite par les gens de Raoul entre Saint-James et Fougères, et ce dernier brûla deux châteaux de Henri. Celui-ci ayant su que Raoul était sorti de Fougères, il s'en approcha. Raoul avait donné ordre à ses vasseaux de transporter leurs effets précieux dans des celliers qu'il

Digitized by Google

avait faire dans la forêt de Fougères; ils furent surpris et dépouillés par les gens de Henri. Ces celliers existent encore : M. Rallier en a donné la description dans un ouvrage qu'il a publié il y a quelques années; on les connaît sous le nom de *celliers de Landéan;* ils ont 15 mètres 8 centimètres ou 45 pieds 5 pouces de longueur, 6 mètres 31 centimètres ou 19 pieds 5 pouces de largeur, et 4 mètres 22 centimètres ou 13 pieds de hauteur; cette dimension détruit l'assertion de ceux qui croient qu'ils avaient été faits pour cacher les bestiaux des vassaux de Raoul, car ils auraient été trop petits pour les contenir.

Lorsque Henri apprit que Raoul devait bientôt revenir à Fougères, il partit.

Raoul s'empara des places de Dol et Combourg. Henri envoya de nouveau les Brabançons pour le combattre; Raoul et ses alliés allèrent au-devant d'eux, et leur livrèrent bataille le 20 août 1173; mais ils furent vaincus. Raoul se renferma dans la tour de Dol avec quarante chevaliers; les Brabançons l'y assiégèrent. Henri vint à Dol, pressa le siége et obligea les assiégés de capituler; le traité fut fait le 26 août; les uns furent renfermés, les autres donnèrent des ôtages: Raoul livra ses deux fils Juhel et Guillaume à Henri, et il se retira dans les forêts.

Digitized by Google

Famine. En 1173 et 1274, la Bretagne fut en proie à la famine, parce que les campagnes avaient été dévastées par les gens de guerre, et ce fléau fut suivi, comme il n'est que trop ordinaire, d'une maladie contagieuse qui fit périr beaucoup de monde : on croit que cette maladie était la lèpre, qui désola la Bretagne pendant plusieurs siècles.

Les évêchés de Nantes et de Saint-Pol restèrent vacans pendant plusieurs années.

Ancenis. En 1174, Henri prit la ville d'Ancenis et reconstruisit le château.

Dans la même année, il fit un traité avec ses enfans, et par cette acte il accorda la moitié des revenus de la Bretagne à Géoffroi, sans y comprendre *la Mée*, en attendant qu'il pût épouser Constance; il reçut ensuite leur hommage, et il mit en liberté près de 2000 chevaliers qu'il retenait dans les prisons.

Géoffroi revint en Bretagne en 1175, et fit détruire les fortifications qui avaient été faites pendant les derniers troubles : il reprit ensuite, sur Eudon, Vannes, Auray, Ploërmel, et la moitié du comté de Cornouaille; il lui laissa l'autre moitié.

Digitized by Google

Guidé par les conseils de Rolland de Dinan, grand justicier de Bretagne, il se conduisit de manière à se concilier l'amitié des seigneurs bretons et à conserver les bonnes graces de son père.

A la prière des moines de Grandmont, Henri défendit de saisir les biens des vassaux pour les dettes de leur seigneur. Cette ordonnance, qui est de 1177, fut publiée en Bretagne et dans les provinces de France qui lui étaient soumises.

D'après les ordres qu'il donna de poursuivre Guyomarch et Jarnogon, le premier alla l'assurer de son obéissance et le second livra son château à Géoffroi.

A la fête de Noël, dans la ville d'Angers, Henri fit Géoffroi chevalier.

En 1179, Guyomarch ayant encore levé l'étendard de la révolte, Géoffroi prit toutes ses places et le dépouilla de ses terres; il ne lui laissa que la jouissance de deux paroisses jusqu'à son départ pour la Terre-Sainte, où il avait fait vœu d'aller avec son épouse : il ne partit point et il mourut le 27 septembre 1179. Géoffroi rendit le comté de Léon à ses deux fils; cependant il en détacha Morlaix qui fit toujours depuis, ainsi que son territoire, partie du domaine ducal,

Digitized by Google

Louis VII, roi de France, mourut le 18 septembre 1180; il eut pour successeur Philippe-Auguste. Quelques seigneurs ayant pris les armes contre ce jeune prince, Géoffroi et ses deux frères marchèrent à son secours, à la tête de leurs troupes, et les rebelles prirent la fuite.

Henri fit, en 1181, un testament par lequel il donna, entre autres choses, cent marcs d'argent à l'abbaye de Saint-Sulpice, près Rennes; et pour consolider l'union entre ses enfans, il enjoignit à Géoffroi et à Richard de faire de nouveau hommage à Henri, leur frère aîné : Géoffroi se conforma aussitôt aux volontés de son père; mais Richard fut moins docile, parce qu'il croyait avoir des motifs de se plaindre.

C'est à peu près à cette époque que Géoffroi épousa Constance, fille de Conan IV.

Géoffroi et Henri se coalisèrent contre Richard, et Géoffroi alla dévaster l'Aquitaine, dont Richard était souverain; le père s'y rendit de suite pour mettre la paix entre ses enfans; Henri et Géoffroi irritèrent plusieurs fois leur père par leur conduite, et ils obtinrent le pardon de leurs fautes par des soumissions trompeuses. Enfin, le jeune Henri mourut le 11 juin 1183; aussitôt son père s'empara de Limoges, ainsi que de toutes les places qui tenaient pour lui; et afin d'obliger Goéffroi

Digitized by Google

de sortir d'Aquitaine, il envoya une armée en Bretagne; elle assiégea la tour de Rennes, la prit, la détruisit et la rebâtit. Géoffroi arriva, assiégea les troupes de son père, et les obligea de se rendre à discrétion : dans ce second siége l'abbaye de Saint-Georges et une partie de la ville furent brûlées.

Géoffroi reprit aussi et dévasta la ville et le château de Bécherel, qui appartenait à Rolland de Dinan.

Après ces expéditions, il alla trouver son père et se réconcilia avec lui; il le suivit ensuite en Angleterre.

Les curés, à cette époque, disaient ordinairement deux messes, quelquefois même trois. Lorsque les moines célébraient le saint sacrifice, ce qui était rare, le public ne pouvait être présent.

Les ecclésiastiques recevaient une rétribution pour les confessions de carême et de Pâques et pour les sermens faits sur la vraie croix; ils étaient payés aussi par les femmes nouvellement accouchées, à raison des prières qu'ils disaient pour elles la première fois qu'elles retournaient à l'église: elles y présentaient un cierge piqué de pièces de monnaie; on le nommait *candela nummata*.

Digitized by Google

Fondation de l'abbaye de Bon-Repos

Allain, vicomte de Rohan, et Constance de Bretagne, son épouse, fondèrent l'abbaye de Bon-Repos, le 24 juin 1184, et dans la même année cette fondation fut approuvée par Géoffroi. Ils placèrent le monastère dans un vallon désert et inculte qui est arrosé par la rivière de Blavet, et qui est situé dans la paroisse de Laniscat, près Pontivy.

Assises du comte Géoffroi.

En 1185, le duc réunit à Rennes les évêques et les barons; il leur proposa un projet qui fut discuté et qui devint loi : il est connu sous le nom d'*assises du comte Géoffroi;* il a pour objet premièrement d'empêcher le démembrement des baronnies et des fiefs des chevaliers; secondement, d'assurer le service militaire : il en fit adresser des copies aux seigneurs bretons les plus distingués. L'institution des majorats en France est dans le même sens que l'assise.

On remarque que cette loi fut faite dans une assemblée qui n'était composée que des évêques et des barons; ce qui prouve qu'à cette époque il n'entrait qu'eux aux états ou parlemens généraux.

On observe aussi que Raoul de Fougères, et Eudon, comte de Porhoët, sont les premiers désignés parmi les seigneurs qui concoururent à la confection de cette loi; ce qui fait voir qu'ils avaient été réintégrés dans leurs biens.

Digitized by Google

L'abbaye de Sainte-Marie de Pornit, située dans l'évêché de Nantes, fut fondée dans le 12.e siècle : on ne connaît pas le nom de son fondateur, mais on sait qu'elle eut pour premier abbé un homme pieux qui portait le nom d'André et qui vivait en 1170. Fondation de l'abbaye de Pornit.

Géoffroi mourut à Paris le 19 août 1186, à l'âge de 28 ans, des suites d'une chute de cheval qu'il avait eue dans un tournoi; il fut inhumé dans l'église de Notre-Dame de Paris, avec tous les honneurs dus à son rang. Artur, dont la duchesse Constance son épouse était enceinte lors de son décès, fut dans la suite duc de Bretagne, sous le nom d'Artur I.er; il naquit dans la nuit du 29 au 30 avril 1187 : Henri son aïeul voulait qu'on lui eût donné son nom, mais les bretons aimèrent mieux lui donner celui d'Artur.

Henri assembla les états à Nantes et demanda la garde de son petit-fils, sans doute, afin de régner sous son nom; mais il ne l'obtint pas : elle fut donnée à sa mère.

Géoffroi laissa aussi une fille nommée Eléonore.

Le vicomte de Léon s'étant emparé de Morlaix, Henri lui déclara la guerre et le reprit.

Digitized by Google

RANULPHE, second mari de Constance, Duc.

1187. En 1187, Henri, beau-père de Constance, lui fit épouser en secondes noces Ranulphe, comte de Chester, qui prit le titre de duc de Bretagne; mais en 1189, après la mort de Henri, les bretons le chassèrent.

Ogée dit qu'en 1188 Henri II soumit les îles de Jersey et Grenesey à la jurisdiction spirituelle des évêques de Nantes; et en effet on trouve à la page 707 du 2.e volume des Preuves de Dom Morice, l'acte qui le constate; cependant d'autres assurent qu'elles furent soumises, à peu près à la même époque, à celle des évêques de Coutances.

Il est vraisemblable que tandis que Henri fut comte de Nantes, et qu'il eut l'espoir de réunir le titre de duc de Bretagne à celui de roi d'Angleterre, il mit Jersey et Grenesey sous la jurisdiction de l'évêque de Nantes, mais que cette jurisdiction fut transportée par les rois d'Angleterre à l'évêque de Coutances, lorsqu'ils désespérèrent de régner en Bretagne, parce que l'évêché de Coutances faisait partie du duché de Normandie qui était possédé par les rois d'Angleterre; c'est ce dernier état de choses qui existe maintenant. Les prêtres catholiques qui résident dans ces îles

Digitized by Google

prennent des pouvoirs de l'évêque de Coutances et de l'évêque catholique qui réside à Londres; au reste, ils n'y sont considérés que comme missionnaires.

Richard promit en 1190 à Tancrède, roi de Sicile, de faire épouser la fille de ce dernier par Artur son neveu.

En 1191, Philippe, roi de France, répéta l'injonction faite aux ducs de Bretagne de faire hommage aux ducs de Normandie, avec obligation à ceux-ci de le reporter à la couronne de France.

ARTUR Ier, Duc.

En 1196, Artur fut reconnu duc de Bretagne, dans une assemblée générale qui eut lieu à Rennes. 1196.

Le mot Artur vient d'*arth*, qui, en langue celtique, signifie *ours*, et d'*wr*, qui signifie *vir*.

Constance fut invitée par Richard son beau-frère, roi d'Angleterre, à se rendre en Normandie pour affaires importantes; dès qu'elle y fut, Richard la fit arrêter par Ranulphe, et celui-ci l'enferma dans le château de S. Jacques de Beuvron qui lui appartenait. Les bretons prirent les armes et battirent l'armée de Richard près Carhaix; ils mirent ensuite leur jeune duc sous la garde du roi de France, qui

Digitized by Google

alla faire le siége d'Aumale, afin d'obliger Richard de quitter la Bretagne. Richard courut avec toutes ses troupes pour faire lever le siége; mais il fut battu et renversé par Allain de Dinan : ayant été retiré de la mêlée par les siens, il prit la fuite. Il se fit ensuite un traité dont une des conditions fut que la liberté serait rendue à Constance.

Allain de Dinan mourut peu après.

Abbaye de Beauport.

Le pape Innocent III prit, en 1198, sous sa protection l'abbaye de Beauport, qui est désignée dans la bulle sous le nom du monastère de Saint-Rion : elle avait été fondée par Allain, comte de Penthièvre.

Le 6 avril 1199, Richard mourut des suites d'une blessure qu'il avait reçue au siége du château de Caylus; il désigna, par son testament, Jean son frère, pour lui succéder, au préjudice de son neveu Artur, qui, comme fils de Géoffroi, aîné de Jean, devait être son héritier.

Le roi de France se fit faire hommage, par Artur, de l'Anjou, du Poitou, du Maine, de la Touraine, de la Bretagne et de la Normandie; il prit ensuite les intérêts d'Artur avec une ardeur qui n'était qu'apparante; car, dans la vérité, il ne travaillait que pour lui-même. Guillaume des Roches, conseil d'Artur et de Constance, aperçut

Digitized by Google

la perfidie de Philippe, et il eût la hardiesse de la lui reprocher.

Artur fit un traité avec son oncle; mais ayant su que ce dernier voulait le confiner dans une prison, il prit la fuite avec sa mère.

Hommage de la Bretagne au duc de Normandie.

Le roi contraignit Artur de faire hommage, en 1200, de la Bretagne à Jean son oncle, et ce dernier consentit qu'Artur demeurât à la cour de Philippe et sous sa protection.

Abbaye de Villeneuve.

Dans la même année, Constance fonda l'abbaye de Villeneuve, dans un terrain appartenant à celle de Buzai.

En 1201, Jean obtint de la cour du roi, par un jugement solennel, l'investiture du comté d'Anjou, malgré l'opposition d'Artur.

Mort de Constance.

Constance mourut à Nantes dans la même année; elle avait épousé en troisièmes noces Guy de Thouars, dont elle avait eu Alienor et Alix; cette dernière devint dans la suite duchesse de Bretagne. Alienor passa sa vie en Angleterre où le roi Jean la tint dans un état de captivité; elle mourut à Bristol en 1241. Constance fut inhumée dans l'oratoire du monastère de Villeneuve.

Alix, fille de Constance.

Artur fit son entrée à Rennes un an après la mort de sa mère, et il y fut couronné par Pierre

Digitized by Google

de Dinan, évêque de cette ville; il reçut ensuite l'hommage des prélats et des barons.

Hommage au roi de France.

En 1202, il fut fait chevalier par Philippe-Auguste, et il fit à ce dernier hommage lige pour la Bretagne. Philippe lui fit ensuite épouser Marie, sa fille, quoiqu'elle n'eut encore que quatre ou cinq ans. Hevin dit que plusieurs historiens révoquent en doute l'existence de cet hommage, mais que, s'il a eu lieu, sa qualité de *lige* n'est d'aucune considération, parce qu'il est fait par un jeune homme de 14 ans, au roi de France, dans la dépendance duquel il était.

Mort d'Artur

En 1203, Jean, roi d'Angleterre, son oncle, l'ayant fait prisonnier à Mirebeau, l'envoya à Falaise, d'où il le fit transférer à Rouen; il l'obligea de descendre, quelque tems après, dans un bateau où il le tua de sa propre main : il avait inutilement cherché quelqu'un pour commettre cet affreux assassinat. Un écrivain moderne dit que Jean s'empara de la Bretagne, c'est une erreur; il en avait formé le projet, mais il ne réussit pas.

GUI DE THOUARS, troisième mari de Constance et père d'Alix.

1203. Les évêques et les barons réunis à Vannes, donnèrent le gouvernement de la Bretagne à Gui de Thouars, comme père d'Alix, et envoyèrent

Digitized by Google

des députés au roi de France pour lui porter leurs plaintes contre l'attentat atroce qui venait d'être commis sur la personne d'Artur.

Philippe-Auguste, profitant de la circonstance, cita le roi d'Angleterre à la cour des pairs; ce dernier n'y comparut pas. La confiscation des possessions qu'il avait en France fut prononcée, et Philippe s'empara de presque toutes.

Gui de Thouars se mit aussi en campagne avec 400 chevaliers et un grand nombre de fantassins; il prit Dol et il se rendit au Mont-Saint-Michel: ses gens enfoncèrent une porte de la ville et incendièrent les habitations voisines. Le feu se communiqua bientôt à celles qui étaient plus élevées, et en peu de tems toutes les maisons des habitans, les cellules des moines et l'église furent la proie des flammes. Mont-Saint-Michel.

Cette expédition des bretons fut suivie de plusieurs autres.

Les moines établis au Mont-Saint-Michel, lorsque Gui de Thouars s'en empara, étaient de l'ordre de saint Benoît, congrégation de saint Maur; ils avaient remplacé, en 966, les douze chanoines que saint Aubert y avait mis.

C'est dans cette abbaye que se réunirent dans la suite les chevaliers de l'ordre de Saint-Michel, que Louis XI institua en 1469, à Amboise.

Digitized by Google

M. De la Houssaie dit, dans celui de ses ouvrages qui a pour titre Voyage au Mont-Saint-Michel et au Mont-Dol, qu'il existe près du Mont-Saint-Michel une montagne dont le nom était autrefois Tombelaine ou Mont-Belène, sur laquelle il y avait, dans le tems des Celtes, un collège de Druidesses consacrées au culte du dieu Belène, c'est à dire du soleil ou du dieu de la lumière.

Cambry dit aussi qu'il y avait, à la même époque, des Druidesses dans l'île de Sein qui est située dans le département du Finistère, à sept kilomètres d'Audierne, et M. de Penhoet croit qu'elles étaient au nombre de neuf.

Ile de Sein.

G. De la Rue, dans ses recherches sur les ouvrages des Bardes de la Bretagne armoricaine, dit, d'après Pomponius-Mela et Strabon, qu'elles passaient pour commander aux vents et à la mer, soulever à leur gré les flots ou les calmer, guérir les maladies à raison desquelles l'art avait été impuissant, et enfin, pour prédire l'avenir, surtout aux marins; elles vendaient à ceux-ci des flèches qui devaient être lancées dans les flots par un jeune homme, pour calmer les tempêtes; à son retour il était envoyé vers elles et il revenait décoré de coquilles, dont le nombre marquait celui des faveurs qu'il avait obtenues.

Digitized by Google

Le père Saint-Luc, dans son histoire de Conan-Mériadec, dit que ce prince les fit périr comme coupables de *sorcellerie*.

Jean Sans-Terre, pour se venger de Gui de Thouars, vint assiéger Nantes, où il s'était renfermé. Gui s'y défendit avec vigueur et appela le roi de France à son secours. A l'arrivée de ce dernier, qui eut lieu en 1206, Jean leva le siége; mais Philippe, profitant de la circonstance, se fit céder par Gui de Thouars la propriété de la Bretagne. Gui ne réserva que la jouissance de Broerec, Quimper et Poher. L'évêque de Nantes eut le courage de s'opposer à l'exécution de ce traité, à raison de ses droits : il fut fait une enquête pour les constater; ils parurent bizarres et Philippe finit par abandonner à Gui l'administration de la Bretagne, telle qu'il l'avait eue avant que Jean fût venu assiéger Nantes.

Le roi d'Angleterre revint peu après en Bretagne avec une armée, et il dévasta le pays de Rennes. Le 1.er septembre 1208, il assiégea encore Nantes; mais les barons l'obligèrent de lever le siége.

En 1209, le mariage de Henri, fils d'Allain, comte de Penthièvre, avec Alix, fille de Constance, fut arrêté du consentement du roi; mais

Digitized by Google

il n'eut pas lieu. Philippe, après y avoir réfléchi, aima mieux donner pour époux à la princesse un seigneur français de son sang qu'un seigneur breton.

PIERRE DE DREUX, surnommé Mauclerc, Duc.

1212. En 1212, Alix épousa Pierre de Dreux, au château de Nantes. Philippe, roi de France, exigea que le nouveau duc lui fit hommage *lige* pour la Bretagne, ce qui eut lieu à Paris le 27 janvier 1213.

Ce prince qui était arrière-petit-fils de Louis le Gros, roi de France, fut surnommé Mauclerc, parce que, après avoir été destiné au sacerdoce, il fut l'ennemi des ecclésiastiques, dont aussi très-souvent les prétentions étaient excessives. Gui de Thouars lui remit les rênes du gouvernement en 1213, et il mourut le 13 avril de la même année à Chemillé en Anjou, Il fut inhumé à l'abbaye de Villeneuve, auprès de la duchesse Constance, son épouse.

Pierre de Dreux fut la tige de tous les ducs de Bretagne qui occupèrent après lui le trône ducal. Il était le prince le plus spirituel et le plus habile de son siècle; mais ses actions n'étaient pas toujours marquées au coin de la justice : il

Digitized by Google

fut couronné à Rennes, par Pierre de Fougères, évêque de cette ville.

Il brisa les armes de Dreux ou de Braine d'un quartier d'hermines. Dans la suite, Jean III, abandonna les armes de Dreux pour s'en tenir aux hermines. Armes de Bretagne.

Alix mourut en octobre 1221; son épitaphe est à la colonne 1680 du tome 1.er des Preuves de Dom Morice : elle avait eu un fils qui régna dans la suite sous le nom de Jean I.er, une fille nommée Yoland et une autre fils nommé Artur.

La disette et la mortalité ravagèrent le duché dans l'année de la mort d'Alix. Disette de blés.

Une ligue des seigneurs bretons que le duc avait irrités par sa conduite à leur égard, l'obligea d'armer contre eux toutes les communes du diocèse de Rennes. Henri, comte de Penthièvre, était au nombre des seigneurs coalisés contre lui. Pierre Mauclerc profita de la circonstance pour s'emparer du comté de Penthièvre, qui était la seigneurie la plus considérable de Bretagne, et en 1236, il la donna pour dot à sa fille Yoland, en la mariant à Hugues VI, sire de Lusignan. Guerre civile.

En 1222, le duc livra bataille aux seigneurs coalisés, et il remporta la victoire. Amauri de

Digitized by Google

Craon fut fait prisonnier; il donna pour sa rançon la ville de Ploërmel, qui, depuis cette époque, a fait partie du domaine ducal.

Saint-Aubin-du-Cormier.

En 1223, le duc jetta les fondemens de la ville et du château de Saint-Aubin-du-Cormier, pour mettre la Bretagne en état de défense du côté du Maine. Il aimait beaucoup la situation de ce lieu à cause de la salubrité de l'air et de la commodité qu'il présentait pour la chasse. Il accorda aux habitans plusieurs priviléges qui furent confirmés, en 1225, dans une assemblée des seigneurs bretons, qui eut lieu à Nantes, et, en 1408, par Jean V. Charles VIII s'étant emparé de cette place en 1487, la démolit. Le château était dans la forêt, suivant le titre de 1225, qui est aux Preuves, tome 1.er, col. 853. *Castrum nostrum novum situm in forestá nostrá Rhedonense.* La ville y touche maintenant, et l'un et l'autre sont à quelque distance de la forêt, à raison des défrichemens qui ont été faits : une partie du château est tombée en ruines.

Dominicains à Dinan.

En 1223, les religieux de Saint-Dominique obtinrent un établissement à Dinan. Allain-de-Lanvollec fonda leur maison : c'est la première qu'ils aient eue en Bretagne.

Digitized by Google

Le 1.er septembre 1224, le duc assiégea et prit Châteauceaux où un chef de bande avait fixé son séjour. Ce brigand pillait et dévastait le pays; il enlevait sur la Loire les navires et les marchandises qu'ils contenaient. Louis VIII, afin de témoigner au duc sa reconnaissance du service qu'il venait de rendre au commerce de France, lui donna Châteauceaux et Monfaucon, à la charge de les tenir ligement de lui.

Dans la même année, Josselin, évêque de Rennes, indigné des vexations que le duc faisait essuyer aux ecclésiastiques, l'excommunia et mit son diocèse en interdit : le pape Grégoire IX approuva cette sentence en 1228, à la sollicitation du monarque anglais qui voulait se venger de ce que le duc possédait Châteauceaux et Monfaucon, dont il prétendait être propriétaire.

Le duc qui avait déjà bravé les foudres de l'église en plusieurs circonstances, et notamment lorsqu'il s'était emparé du domaine de l'évêque de Nantes et de celui du chapitre, pour fortifier la ville, ne fut pas plus effrayé de celles-ci que des autres.

Au mois de décembre 1225, il écrivit au pape, conjointement avec les autres seigneurs français, pour se plaindre de ce que les évêques refusaient

Digitized by Google

de reconnaître la jurisdiction du roi pour le temporel.

Hommage du duc au roi de France.

Louis VIII, roi de France, étant décédé le 8 novembre 1226, Louis IX, connu sous le nom de Saint-Louis, reçut l'hommage du duc de Bretagne, le 16 mars 1227, et ce dernier promit de donner en mariage sa fille Yoland à Jean, frère de Louis. Le roi d'Angleterre mécontent de cette promesse et de ce qu'il lui faisait la guerre, confisqua le comté de Richemont que possédait le duc.

Pierre de Dreux revint en Bretagne; et toujours en opposition avec les ecclésiastiques, il défendit à ses officiers d'obliger ceux qui étaient excommuniés à se réconcilier avec l'église. Plusieurs évêques lui firent des remontrances; il n'y répondit point, et il assembla les seigneurs de Bretagne à Redon.

Jugement des morts supprimé.

Depuis que le duc et les seigneurs avaient renoncé, en 1127, au droit de s'emparer des successions mobilières, les ecclésiastiques, se mettant en partie à leur place, en prenaient le tiers sous le nom de *jugement des morts*; il fut décidé qu'on ne les laisserait plus agir ainsi.

Il fut arrêté aussi qu'on n'éviterait plus la compagnie des excommuniés, et qu'on ne les obligerait plus de se réconcilier avec l'église.

Digitized by Google

Tous les membres de l'assemblée jurèrent qu'ils feraient exécuter chacun des articles dont on était convenu. Les baillis firent le même serment, et ils furent chargés de recevoir celui des juges institués par les seigneurs.

Les évêques irrités excommunièrent le duc et ceux qui avaient prêté le serment. En revanche, il saisit le temporel des évêques de Rennes, Saint-Brieuc et Tréguier, et il les chassa de leurs diocèses : ces trois prélats mirent leurs diocèses en interdit. Le prince, à son tour, empêcha qu'on ne retirât les dîmes des mains des laïques, cassa les donations faites aux églises et défendit d'en faire de nouvelles. Le pape ajouta aux censures des évêques, mais le duc, sans paraître y faire attention, s'occupa d'autres projets qui l'obligèrent de sortir de son duché avec plusieurs seigneurs bretons, et cependant le bon ordre ne fut pas troublé. Excommunication du duc.

Mathieu Pâris l'accuse d'avoir fait enterrer vif un curé qui refusait d'inhumer un usurier excommunié ; mais son témoignage est regardé comme suspect.

Guillaume Pinchon, connu sous le nom de S. Guillaume, était né en 1184, dans la paroisse de Saint-Alban, près Lamballe ; il avait été élu évêque de Saint-Brieuc, en 1220. Son opposition à S. Guillaume

Digitized by Google

la publication de l'ordonnance qui défendait aux ecclésiastiques de prendre le tiers des successions mobilières, sous le nom de *jugement des morts*, irrita le prince contre lui; il fut obligé de sortir de Bretagne; il se rendit à Poitiers: il avait commencé la bâtisse de la cathédrale; il avait dit qu'il l'acheverait mort ou vif. En 1234, suivant Dom Lobineau, et en 1237, suivant Albert, il décéda après être revenu dans son diocèse. L'édifice fut achevé avec le produit des offrandes qui furent apportées sur son tombeau par ceux qui venaient y faire des prières.

Les Dominicains obtinrent, en 1228, un établissement à Nantes; saint Dominique, leur fondateur, était mort depuis sept ans.

Hommage au roi d'Angleterre

Dans la même année, le duc se joignit à plusieurs seigneurs français révoltés contre le roi. Il passa en Angleterre, et en 1229 il fit hommage de ses états au monarque anglais, envers et contre tous; en retour, ce dernier lui accorda les droits qu'il réclamait en Angleterre, et cinq mille marcs d'argent. Une partie des seigneurs bretons fut indignée de la conduite du duc, ce qui l'obligea de traiter avec le pape; il promit de donner satisfaction sur plusieurs points. On lui accorda ce qu'il voulait sur d'autres, et l'excommunication fut levée en exécution des ordres qui

Absolution de Pierre Mauclerc.

Digitized by Google

furent donnés par le pape, le 30 mai 1230 : chacune des parties se vanta d'avoir réussi dans ses prétentions.

Deux ans après, il fit partie d'une assemblée des seigneurs français qui se réunirent à Saint-Denis. On y fit de fortes réclamations contre les abus de la jurisdiction temporelle des évêques, et on les adressa au pape ; il fut considéré comme le chef de cette réunion.

Le roi de France mécontent du duc, à raison de l'hommage qu'il avait fait au roi d'Angleterre, vint en Bretagne avec une armée : il prit Châteaubriand, et il donna, en juin 1233, dans son camp, devant Ancenis, une déclaration par laquelle il ôtait à Pierre de Dreux le bail de la Bretagne ; le duc refusa de se soumettre à cette décision. Les princes se réconcilièrent, et l'année suivante le duc fit hommage au roi de France, *envers et contre toute créature qui peut vivre et mourir.* Pierre de Dreux envoya ensuite déclarer au roi d'Angleterre qu'il ne le reconnaissait plus pour son seigneur.

Hommage au roi de France.

Hevin observe, relativement à cet hommage, dans le 1.er mémoire signifié au soutien de sa 37.e consultation, qu'il fut fait par un prince qui n'était pas propriétaire du duché, et qui,

Digitized by Google

pour se tirer de la position désavantageuse où il s'était mis, fit, sans en avoir le droit, des concessions onéreuses à la Bretagne. En effet, non seulement il fit l'hommage *lige*, mais il reconnut, *contre ce qui s'était pratiqué jusqu'alors*, que les appels du parlement du duc ressortissaient à à celui de Paris, en deux cas, savoir; *in casu falsi et pravi judicii et ob defectum seu denegationum juris*. Il agit ainsi, dit le Baud, pour avoir la paix avec les ecclésiastiques qui repoussaient les arrêts du parlement de Bretagne par des excommunications.

En 1225, Pierre de Dreux étant à Saint-Denis, signa, concurremment avec les premiers seigneurs de France, une nouvelle requête qu'ils adressèrent encore au pape pour se plaindre des prélats; Grégoire IX occupait alors le Saint-Siége.

En 1247, il forma encore, avec les autres seigneurs français, une association qui avait pour objet le maintien des principes consacrés dans l'ordonnance faite par Saint-Louis pour réprimer les entreprises du clergé français et celles de la cour de Rome. Dom Morice, après l'avoir insérée dans l'histoire de Bretagne, et analysé un acte qui est à la suite, dit : « Dans le fond, il était nécessaire d'opposer une digue à l'autorité temporelle

Digitized by Google

» des ecclésiastiques qui, sous prétexte de spiri-
» tualité, attiraient presque toutes les affaires à
» leurs tribunaux, et allaient réduire les princes
» à la simple condition d'exécuteurs de leurs
» sentences. » Dom Lobineau fait une observation du même genre; tous deux croient que l'acte d'association avait été rédigé par Pierre de Dreux, et l'acte latin qui y est joint, par Frédéric, empereur d'Allemagne. L'acte d'association contient la nomination de quatre commissaires pour l'exécution des stipulations, et il prescrit le mode à suivre pour les remplacer.

Pierre de Dreux partit ensuite pour la Terre-Sainte; il mourut en revenant, au mois de mai 1250 : il fut inhumé dans l'abbaye de Saint-Yves de Braine.

JEAN I.er, surnommé le Roux, Duc.

Jean de Bretagne était né en 1217; il avait épousé, en 1236, Blanche de Champagne. On lui avait donné le nom de le Roux à cause de la couleur de ses cheveux. 1237.

Yoland, sa sœur, avait épousé, en 1236, le fils du comte de la Marche.

En 1237, il se rendit à Paris, et il fit hommage à Louis IX. En 1240, il déclara par écrit que cet hommage était lige. Hommage de Jean Ier

Digitized by Google

Il fit son entrée solennelle à Rennes le 20 novembre 1237, et il reçut dans l'église cathédrale, des mains de Jean Gicquel, évêque de Rennes, l'épée et la bannière qui étaient les marques de la dignité ducale. Il reçut aussi l'hommage des barons, et il s'engagea par serment à les maintenir dans leurs franchises et libertés ; mais il refusa de jurer qu'il conserverait à l'église ses priviléges. Les évêques de Bretagne, celui de Quimper excepté, s'en plaignirent au pape. Grégoire IX occupait le siége pontifical ; il nomma des commissaires pour informer du fait et pour l'obliger au serment : le duc refusa d'obéir, et il fut excommunié.

Excommunication du duc.

Voici la formule du serment et le détail des cérémonies qui avaient lieu lors du couronnement des ducs.

Serment des ducs.

Ils se présentaient à la porte Mordelaise de la ville de Rennes ; ils juraient de conserver la foi catholique, de protéger l'église de Bretagne, de défendre ses libertés, de gouverner sagement et de rendre une exacte justice. Le duc entrait ensuite dans la ville, et passait le jour et la nuit en prières devant l'autel de la cathédrale.

Couronnement des ducs.

L'évêque lui disait en lui présentant l'épée : « On vous donne cette épée au nom de monsei- » gneur saint Pierre, comme on l'a donnée aux

Digitized by Google

» rois et ducs vos prédécesseurs, en ligne de jus-
» tice, pour défendre l'église et le peuple qui
» vous est commis, en prince équitable. Dieu
» veuille que ce soit par cette manière que vous
» en puissiez rendre vrai compte au jour du ju-
» gement, au sauvement de vous et dudit
» peuple ».

Le prélat lui ceignait ensuite l'épée et lui posait le cercle ducal sur la tête, en lui disant : « On
» vous baille, au nom de Dieu et de monseigneur
» saint Pierre, ce cercle, qui désigne que vous
» recevez votre puissance de Dieu le tout-puis-
» sant, puisqu'étant rond, il n'a ni commence-
» ment ni fin. Ce Dieu vous réserve une cou-
» ronne plus durable dans le ciel, si vous rem-
» plissez vos devoirs, en contribuant par vos
» soins à l'exaltation de la foi et à la tranquillité
» de l'église et de vos sujets ».

Après cette cérémonie, le duc montait à l'autel et faisait le serment ordinaire, en la forme qui suit: « Vous jurez à Dieu, disait l'évêque, et à mon-
» seigneur saint Pierre, sur les saints évangiles
» et les saintes reliques qui sont ici, que vous
» conserverez les libertés, franchises, immunités
» et coutumes de l'église; que vous ne ferez au-
» cun tort, aucune injustice, ni à nous, ni à vos
» autres sujets, et que vous ferez rendre la justice

Digitized by Google

» selon votre pouvoir ». Le duc mettait la main sur l'autel et répondait *amen;* il retournait ensuite à son prié-dieu, et l'évêque commençait le *Te Deum.*

En 1228, la duchesse mit au monde un fils au château de Vannes.

Juifs chassés. Le 20 avril 1240, le duc ordonna aux juifs de sortir de Bretagne, et il prit contre eux des mesures de rigueur sur lesquelles on renchérit encore dans l'exécution. L'édit défendait de punir celui qui avait tué un juif, et chacun crut y voir l'occasion de satisfaire sa haine et sa vengeance; ils furent presque tous massacrés : cette ordonnance est datée de Ploërmel. Dès l'an 1236, les croisés en avaient fait périr un grand nombre.

Prêt à intérêt. Montesquieu dit, liv. 21, chap. 20 de l'Esprit des lois, que les juifs enrichis par leurs exactions étaient pillés par les princes, chose qui consolait les peuples et ne les soulageait pas; et plus loin, en parlant de ces *exactions*, il s'exprime ainsi : « L'argent est le signe de toutes les valeurs; il est » clair que celui qui en a besoin doit le *louer*, » comme il fait toutes les choses dont il peut » avoir besoin..... Le prêt sans intérêt ne peut » être qu'un conseil de religion et non une loi » civile. »

Digitized by Google

Telle est aussi l'opinion qu'énonça M. Rulier, curé de Saint-Pierre de Cahors, dans un ouvrage qu'il publia quelques années avant la révolution.

A l'égard des juifs, voici le vœu qu'exprime un écrivain moderne : « Qu'ils vivent enfin libres, » tranquilles et heureux dans un coin de l'uni- » vers, puisqu'ils sont nos frères par les liens de » l'humanité, et nos pères par les dogmes de la » religion ».

Le 8 septembre 1241, le duc fut fait chevalier à Melun, par le roi de France.

En 1245, il prit la croix ; il devait accompagner Saint-Louis, qui partit en 1248 pour la Terre-Sainte ; mais il n'y alla point. Croisade.

En 1249, il fit frapper à Vannes une nouvelle monnaie ; elle était à l'écu d'hermines plein.

En 1251, il fonda l'abbaye de Prières dans le diocèse de Vannes, et environ 1252, la duchesse fonda l'abbaye de la Joie, près Hennebond. Abbayes de Prières et de la Joie.

Le duc se rendit à Rome en 1256, et il y obtint l'absolution, mais à des conditions si dures, que les barons se soulevèrent, quand il voulut les faire exécuter. La ville de Dinan fut brûlée pendant la guerre civile qui eut lieu à cette occasion. Absolution du duc. Incendie de Dinan

Digitized by Google

Les papes ont toujours soutenu, depuis cette absolution, que la Bretagne était un pays d'obédience.

En 1259, le duc maria son fils Jean II, avec Béatrix, fille de Henri III, roi d'Angleterre. Les conditions du contrat furent arrêtées à Saint-Denis. Henri rendit au duc le comté de Richemont, et le jeune prince prit le nom de cette terre.

L'usage de mettre des lampes sur les tombeaux, et des vases remplis de charbons et d'encens dans les enfeux, s'introduisit alors.

Famine. Il y eut, en 1260, disette de blé en Bretagne; il y eut ensuite une grande mortalité.

Dans la même année le duc, de concert avec le seigneur de Malestroit, fonda dans la ville de Vannes un établissement pour les Cordeliers. Dans la suite ses entrailles furent inhumées dans leur église.

En 1262, le roi de France renvoya au duc la plainte qu'Olivier de Clisson lui avait portée contre lui.

Institution de la fête du S. Sacrement ou Fête-Dieu. En 1264, le pape Urbain IV institua la fête du Saint-Sacrement : on dit que ce fut d'après une vision d'une religieuse de Liège.

Digitized by Google

En 1265, il ordonna que chacun plaiderait dans la jurisdiction de son domicile, sauf l'appel au siége supérieur : le roi de France en fit autant. A ce moyen, on ne vit plus les parties se traduire mutuellement devant les tribunaux qui ne devaient connaître de leur contestation qu'en cas d'appel. Degrés de jurisdiction.

Vers 1267, le duc fit fabriquer à Nantes une monnaie qu'il nomma monnaie de Nantes : Saint-Louis lui donna cours en France.

Dans la même année, des arbitres nommés par le duc et l'évêque de Nantes, décidèrent que les revenus de l'évêché seraient perçus par le chapitre pendant le tems de la vacance, à la charge de les remettre au nouvel évêque, après son installation. Il fut décidé aussi que le duc aurait un fonds de 10 livres de rente, à raison de la protection qu'il accorderait aux biens de l'évêché.

En 1268, le duc de Bretagne prit de nouveau la croix ; mais Saint-Louis, avec lequel il était parti, étant mort le 25 août 1270, près Tunis, le duc de Bretagne revint après la confection du traité qui eut lieu entre Philippe le Hardi, fils de Saint-Louis et le roi de Tunis : il arriva dans ses états à la fin de la même année. Croisade.

Digitized by Google

En 1274, le duc fit frapper à Nantes de grosses et de petites oboles, de gros et de petits tournois, de gros et de petits esterlins.

L'article 3 de l'assise du comte Géoffroy donnait le droit de *bail*, c'est à dire, la jouissance du bien des mineurs jusqu'à la majorité, à l'oncle paternel, et au défaut d'oncle paternel, à celui qui serait désigné par le père, avec le consentement du seigneur; mais cette disposition législative fut bientôt violée. Les seigneurs bretons, à l'exemple des seigneurs anglais, s'emparèrent des biens des mineurs et ne leur donnèrent aucune éducation.

Bail converti en rachat.

Le duc abolit le droit de bail, le 10 janvier 1276, et il le remplaça par celui de rachat, c'est à dire, par la perception du revenu des biens du mineur pendant une année. Les seigneurs bretons l'imitèrent, mais les évêques de Nantes conservèrent les avantages du bail jusqu'au 17.e siècle. Cet abus de la féodalité existait encore en 1778, en Angleterre, suivant un auteur moderne. Dom Morice l'appelle un brigandage.

Le droit de rachat était connu en Angleterre dès le tems de Guillaume le Conquérant, et en France, sous le règne de Philippe-Auguste.

Dom Lobineau dit que les titres, en Bretagne, font mention du droit de rachat dès 1237, et

Digitized by Google

que les comptes rendus en 1273 par les receveurs contiennent la charge des sommes qu'il avait produites.

En 1275, le vicomte de Léon vendit au duc le port Saint-Mahé et le conquêt, près Brest.

Environ 1276, fut créé en Angleterre l'institution bienfaisante des justices de paix. Nous l'avons tardivement adoptée en France, sans doute, parce que les droits féodaux ne permettaient pas de supprimer les justices seigneuriales : on l'attribue à Edouard I.er qui fut couronné en 1272. Justices de paix.

C'est en 1277, suivant l'auteur du dictionnaire du domaine, que fut établi, en Bretagne, l'impôt connu sous le nom de fouage. D'Argentré dit qu'il ne fut assis que dans le 14.e siècle, ce qui nous paraît plus vraisemblable. En 1366, les seigneurs accordèrent un écu d'or soleil, par feu, à Jean IV, pour les frais du voyage qu'il devait faire à Paris, afin d'y faire hommage au roi : on ne connaît pas de concession plus ancienne du droit de fouage. En 1373, Bertrand du Guesclin, commandant les troupes du roi de France, imita Jean IV ; il établit aussi un fouage, du consentement des seigneurs présens, sur les évêchés de Dol, Saint-Brieuc, Saint-Malo et Vannes, Fouages.

Digitized by Google

pour fournir aux dépenses de l'armée, et Julienne, sa sœur, consentit, en 1279, comme abbesse de Saint-Georges, qu'il en fût perçu un de 20 sous par feu sur les vassaux de l'abbaye dans les paroisses de Tinténiac et Hédé. On faisait originairement la répartition de cet impôt par feu, c'est-à-dire par quantité de terre ayant pour chef-lieu une habitation; mais on la fit dans la suite par paroisse : il n'était assis que sur les terres roturières.

Le 14 août 1284, il y eut un terrible ouragan qui fit de très-grands ravages en Bretagne.

Jean I.er mourut le 8 octobre 1286; il fut inhumé à l'abbaye de Prières, qu'il avait fondée. Il avait régné quarante-neuf ans; son épouse, qui était morte l'année précédente, avait été inhumée dans la même abbaye.

Comme il n'avait pas toujours suivi les règles de l'équité dans l'exercice de ses droits, il ordonna par son testament de réparer les injustices qu'il avait pu faire.

JEAN II, Duc.

1287. Jean II, fils de Jean I.er, fit son entrée solennelle à Rennes en 1287, et il y reçut les marques

Digitized by Google

de la dignité ducale des mains de Guillaume-de-la-Roche-Tangui, évêque de cette ville.

Tiercage et past nuptial.

Nous avons vu que les ecclésiastiques avaient fait revivre, à leur profit, sous le nom de jugement des morts, une partie du droit que les seigneurs avaient autrefois perçu sur les successions mobilières; ils en avaient établi un autre sous le nom de past nuptial. Ce dernier droit se percevait sur les mariages par le curé qui avait fait la cérémonie, et par celui dans la paroisse duquel allaient demeurer les époux. Pierre Mauclerc avait défendu ces exactions; mais Jean I.er avait été obligé de les souffrir pour se rendre le clergé favorable, afin d'obtenir que l'excommunication lancée contre lui fût levée : Jean II les proscrivit de nouveau dans les états qu'il tint à Nantes au mois de janvier 1288.

Les ecclésiastiques irrités tinrent des assemblées séditieuses, et envoyèrent à Rome des députés qui demandèrent que le duc fût excommunié jusqu'à ce qu'il n'eût rétabli le droit de tierçage et celui de past nuptial. Le pape répondit qu'il ne donnerait aucune décision avant de connaître les raisons de toutes les parties; et en 1309, Clément V, après avoir entendu les procurateurs du duc, des barons, des seigneurs et du

Digitized by Google

peuple, ainsi que ceux des ecclésiastiques, convertit le droit de tierçage dans celui de *neume* ou neuvième partie des successions mobilières, après déduction des dettes; il exempta de ce droit les nobles et ceux dont le mobilier ne vaudrait pas 40 sous.

Neume.

Des arrêts de 1539, 1667 et 1676 modifièrent par la suite le droit de neume, qui a enfin disparu; il en existait encore des vestiges en plusieurs endroits lorsque la révolution commença: on le nommait quelquefois droit de *mortuage*.

Mortuage.

Le pape réduisit aussi le droit de past nuptial; il en exempta ceux dont le mobilier ne vaudrait pas 30 sous: il taxa à 3 sous ceux dont le mobilier vaudrait 50 sous et au-delà; et à 2 sous ceux qui auraient moins de 50 sous et plus de 30.

Enfin, il conserva la dîme qui était aussi un objet de contestation.

Première convocation du tiers aux états.

Le duc Artur convoqua, en 1309, dans la ville de Ploërmel, les états, pour entendre ce jugement. Les députés de plusieurs villes y furent appelés. On les vit paraître pour la première fois dans ces assemblées qui représentaient la nation. On leur donna dans la suite le nom de tiers-état.

Suivant les uns, Henri III, roi d'Angleterre, avait convoqué, dès 1264, au parlement, les députés des bourgs et des communes, et suivant

Digitized by Google

les autres, cette convocation n'avait eu lieu qu'en 1295, sous le règne d'Edouard I.er

En 1302, le tiers-état avait été appelé en France aux états généraux qui avaient été substitués aux anciens parlemens de la nation.

En Suède, les paysans forment un ordre distinct.

En 1314, Louis X ou le Hutin, pour diminuer la puissance des seigneurs et se procurer de l'argent, offrit à ses serfs leur affranchissement, moyennant une somme : son exemple fut suivi par les grands vassaux de la couronne.

Le 19 août 1294, le duc réunit à Ploërmel tous les seigneurs de Bretagne, et il exigea de chacun d'eux la déclaration des hommes qu'il devait à l'armée ; c'est la réunion de ces déclarations qui compose ce qu'on appèle *les osts du duc de Bretagne :* il n'y parut que ceux qui n'étaient pas dans les intérêts de la France, parce que le duc les assemblait pour les joindre aux troupes du roi d'Angleterre qui allaient combattre l'armée française ; il était vassal de ce dernier à cause du comté de Richemont, et c'est dans cette qualité qu'il prenait les armes contre Philippe-le-Bel.

Les Anglais pillèrent, en 1296, Saint-Mahé et

Digitized by Google

l'abbaye du même nom : leur première intention avait été de se borner à demander des vivres.

En 1297, le duc se réconcilia avec le roi de France, et les deux princes arrêtèrent le mariage de Jean de Bretagne avec Isabeau de Valois, fille aînée de Charles de Valois.

Dans la même année, le roi déclara que le duc ne pouvait être appelé par ses sujets à la cour de France qu'en cas de déni de justice ou de faux jugement, ou en ce qui regardait la supériorité royale. Ce réglement détruisit l'abus des citations fréquentes qui étaient données aux ducs de la part de leurs sujets pour comparaître à la cour de France.

Le duc de Bretagne, pair de France.

Le roi offrit à Jean II la qualité de pair de France, avec des prérogatives pareilles à celles dont jouissait le duc de Bourgogne. Le duc accepta l'offre du roi, quoique le titre de pair de France fut bien inférieur à celui de souverain de Bretagne ; mais cette nouvelle dignité ne lui fit perdre aucun de ses droits, de même que celles de consul et de patrice, donnée par les empereurs romains à plusieurs rois de France, n'avaient porté aucune atteinte à la souveraineté de ces derniers. *Superveniens dignitas præcedentem non tollit.* On prétend

Digitized by Google

que les lettres-patentes ne furent pas enregistrées à la cours des pairs. Les actes qui émanaient du roi n'avaient donné jusqu'alors aux souverains de Bretagne que le titre de comte, et Jean II, depuis cette époque, y fut désigné sous celui de duc.

Partage entre les nobles.

En 1301, Jean II fit un réglement par lequel il détermina les droits que pourraient exercer à l'avenir les enfans puînés des nobles dans les successions de leurs père et mère : antérieurement ils n'y prenaient que ce que l'aîné voulait bien leur donner, comme on le voit dans le traité par lequel Jean V donna un apanage à son frère Artur : « Combien, porte cet acte, que, selon la » coutume entre les nobles, les puînés ne doivent » prendre dans la succession de leurs père et » mère nuls héritages pour en jouir héritament, » mais seulement par manière de bienfait, leur » vie durant seulement, et les cadets des enfans » des ducs ne doivent rien avoir au duché, etc. »

En 1303, le pape Boniface VIII proposa au roi de France, pour arbitres du différent qui existait entre eux, les ducs de Bretagne et de Bourgogne.

Dans la même année, le duc se joignit aux seigneurs français qui adressèrent des plaintes au

Digitized by Google

pape contre les usurpations que le clergé faisait sur le temporel des souverains.

Vers la fin du régne de Jean II, chaque famille noble, et plusieurs familles bourgeoises, prirent des sceaux.

Le 13 novembre 1305, Jean II étant à Lyon avec le roi de France pour le couronnement du pape Clément V, il fut presque écrasé par l'effet de la chute d'un pan de muraille, et il mourut quatre jours après ; son corps fut apporté en Bretagne, et il fut inhumé dans l'église des Carmes de Ploërmel, en exécution du testament qu'il avait fait l'année précédente.

Le duc s'était rendu au sacre du pape, afin d'obtenir de lui qu'il mît fin aux exactions que les ecclésiastiques commettaient dans différentes circonstances, et surtout relativement au tierçage.

Jean II était un des princes de son tems qui avait le plus de droiture, aussi fut-il extrêmement regretté.

On trouva dans ses coffres une somme considérable, mais on croit qu'elle fut absorbée par les restitutions, les dédommagemens et les legs qu'il avait ordonnés.

Digitized by Google

Les carmes érigèrent à Jean II un mausolée, avec l'inscription suivante :

« Ci gît Jean, jadis duc de Bretagne, qui
» Trépassa à Lyon, sur Rhône, le jeudi ès
» Octave de la fête de saint Martin d'hiver,
» L'an 1305. Priez Dieu pour l'ame de lui. »

ARTUR II, Duc.

Artur, après avoir rendu les derniers devoirs à son père, prit possession du duché dans une assemblée convoquée à Rennes pour cet objet. 1305.

Environ trois ans après, Philippe-le-Bel, de concert avec le pape, résolut d'abolir l'Ordre des Templiers, et de confisquer leurs biens. Les commissaires nommés pour mettre le séquestre se rendirent à Nantes, mais on ne leur permit pas de remplir leur mission; ils furent renvoyés par le motif que c'était au duc qu'étaient dévolus les biens des Templiers situés en Bretagne; il les réunit, après la destruction de l'Ordre, à ceux des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem : c'était se rapprocher, le plus qu'il était possible, de l'intention des fondateurs.

Artur II mourut le 27 août 1312, au château de l'Isle, paroisse de Marzan; ses entrailles furent inhumées dans l'église des Cordeliers de Vannes, et son cœur dans celle des Carmes de Ploërmel.

Digitized by Google

JEAN III, dit le bon, Duc.

1312. En 1312, Jean III, fils aîné d'Artur, prit possession du duché avec les cérémonies ordinaires; et au mois d'avril 1317, il donna pour apanage à son frère Gui, le comté de Penthièvre. Philippe-le-Long, roi de France, avait employé sa médiation entre les deux frères relativement aux contestations qu'ils avaient eues sur leurs droits respectifs. Gui épousa en 1318 Jeanne d'Avaugour, héritière de la première maison de Penthièvre; il mourut le 16 mars 1331; il fut inhumé aux Cordeliers de Guingamp, devant le grand autel, dans le même tombeau que Jeanne d'Avaugour, qui était décédée en 1327; Jeanne, sa fille, épousa en 1337 Charles de Châtillon, dit de Blois.

Régale. Jean III assembla un parlement à Rennes le 6 avril 1315; les neuf évêques et tous les chapitres de Bretagne le reconnurent dans cette assemblée pour leur souverain seigneur; ils déclarèrent que la garde des églises de Bretagne appartenait au duc, et qu'il devait avoir la régale des évêchés vacans jusqu'à ce que les nouveaux évêques lui eussent fait serment de fidélité; ils reconnurent aussi que les appels de leurs jurisdictions temporelles ressortissaient au parlement de Bretagne,

Digitized by Google

sauf l'appel au pape : la réservation de ce dernier appel était un effet de l'ignorance du siècle, car les papes ne devaient pas connaître d'appels relatifs à des droits temporels.

Louis Hutin, roi de France, invita, le 11 novembre 1315, ceux des grands du royaume qui avaient droit de battre monnaie à se trouver à Paris pour la fête saint André : l'assemblée eut lieu, et la monnaie de Bretagne subit une petite réduction.

Le duc fit hommage au roi le 15 mars 1315.

Au mois de mai 1316, le roi de France donna au duc de Bretagne la ville et la seigneurie de Saint-James-de-Beuvron, pour être incorporées au duché : Philippe de Valois la reprit en 1331, et donna autre chose au duc en échange. Saint-James de Beuvron.

Guillaume de Coetenohan fonda en 1319, à Paris, le collége de Tréguier ou des Ossismiens; il était chantre de la cathédrale de Tréguier, chanoine de celle de Paris, et conseiller au parlement de cette ville. Ce collége fut réuni, en 1374, à celui de Léon, fondé par les seigneurs de Kergraisès, du diocèse de Léon.

Le collége du Plessix fut fondé dans la même ville en 1322, par Géoffroi du Plessix-Ballisson, du diocèse de Saint-Malo, secrétaire de Philippe-le-Long.

Digitized by Google

En 1328, le duc suivit le roi en Flandre; il y eut une bataille, et il y fut blessé; le roi déclara, par un acte authentique, que c'était par courtoisie et honnêteté que le duc avait fait cette guerre.

En 1329, le roi de France assembla le clergé et les barons pour régler les limites des jurisdictions civiles et ecclésiastiques: plusieurs des évêques bretons se trouvèrent à cette assemblée. Pierre de Cugnières, procureur général, portant la parole pour le roi, commença par ces mots : *Rendez à César ce qui est à César*, et il finit en disant que le spirituel appartient aux évêques, et le temporel au roi et à ses barons. L'ordonnance qui fut le résultat des délibérations de cette assemblée, ne fut cependant pas une conséquence bien exacte de ce principe, car plusieurs choses temporelles furent laissées à la jurisdiction des évêques, comme le réglement du douaire des veuves.

Appels comme d'abus.

Les appels comme d'abus, que l'on nommait d'abord *voie de recours au prince*, furent introduits à cette epoque. Ceux qui se plaignaient d'un jugement ecclésiastique soutenaient que le tribunal avait abusé de ses droits en allant au-delà des limites de sa jurisdiction : le clergé se plaignit hautement de cette innovation, mais ce fut inutilement.

Digitized by Google

En 1329, le duc se maria pour la troisième fois; il avait perdu son épouse l'année précédente.

On commença environ 1330 à sonner *l'Angelus* le soir, avant de couvrir le feu; ceux qui disaient trois *Ave*, lorsque l'Angelus sonnait, gagnaient dix jours d'indulgence.

En 1338, les gens des monnaies de France envoyèrent saisir à Nantes les coins des monnaies de Bretagne, sous prétexte que celle que le duc faisait était semblable à celle du roi.

Le 30 avril 1341, Jean III mourut à Caen; son corps fut transporté dans l'église des Carmes de Ploërmel où il fut inhumé. Les religieux mirent sur son tombeau l'épitaphe suivante :

« Ci gît Jean III du nom, duc de Bretagne,
» Vicomte de Limoges, qui trépassa à Caen,
» En Normandie, le dernier jour d'avril,
» L'an 1341. Priez Dieu pour lui. »

Les qualités de ce prince lui firent donner le nom de *bon;* cependant sa conduite à l'égard d'Yoland, sa belle-mère, ne fut pas toujours marquée au coin de la bonté. Sa succession au duché occasionna une guerre civile qui ensanglanta la

Digitized by Google

Bretagne pendant environ vingt-quatre ans ; la ville de Rennes en fut en grande partie le théâtre. Cette guerre fit périr environ 200,000 hommes. Cependant, pour prévenir ces dissentions, le duc avait convoqué un parlement, en 1334, pour l'octave de la Magdelaine ; mais il n'y fut rien décidé, et Philippe de Valois, roi de France, voulant terminer cette affaire, maria, le 4 juin 1337, la comtesse de Penthièvre à Charles de Châtillon, dit de Blois, fils de Gui, comte de Blois et de Marguerite de Valois, né en 1319. Le roi se rendit caution des articles du contrat de mariage. On croit que Jean III déclara Charles de Blois son héritier ; que plusieurs barons le reconnurent pour duc de Bretagne, et qu'ils lui firent hommage ; mais il n'existe pas de preuve de ces faits.

GUERRE ENTRE JEAN DE MONTFORT ET CHARLES DE BLOIS.

1341. Artur II, père de Jean III, avait eu, d'un premier mariage, Jean III qui lui succéda au duché, et Gui qui devint comte de Penthièvre : celui-ci mourut et laissa une fille nommée Jeanne, qui épousa Charles de Blois. Artur eut de son second mariage Jean de Montfort, qui prétendit avoir le droit d'exclure sa nièce, parce que la

Digitized by Google

Bretagne étant devenue pairie de France, elle était, disait-il, soumise à la coutume générale du royaume qui excluait les filles de la succession au trône; il était, d'ailleurs, ajoutait-il, plus proche du dernier duc d'un degré que sa nièce. Sa prétention n'était pas fondée, car, en Bretagne, les femmes étaient aptes à succéder à la souveraineté, comme nous l'avons vu respectivement à Havoise, fille de Conan II, et femme de Hoel IV; à Berthe, mère de Conan, dit le Petit; à Constance, femme de Géoffroi, et à Alix, femme de Pierre de Dreux: ces princesses avaient joui du duché, et il ne s'était élevé aucune réclamation contre leurs droits; il ne devait pas y en avoir davantage, relativement à ceux de Jeanne, qui représentait Gui, son père. La dignité de pair de France, acceptée par les ducs de Bretagne, n'avait pas changé le droit breton; mais le sort des armes ne fut pas d'accord avec la justice.

A la mort de Jean III, Jean de Montfort, son demi-frère, se rendit à Nantes; il fut reconnu duc de Bretagne par les habitans de cette ville: les évêques et les barons s'y réunirent. Sept prélats et la majeure partie des barons demandèrent un délai pour délibérer; les autres membres de l'assemblée se déclarèrent en sa faveur. Il

Digitized by Google

convoqua les trois ordres, et il partit pour Limoges où il savait qu'il trouverait les trésors de Jean III : il s'en empara et revint en Bretagne. Il trouva une grande division dans la nouvelle assemblée ; la majorité inclinait pour Charles de Blois. Sans en paraître affecté, il leva promptement une armée nombreuse, il prit Châteauceaux, marcha vers Brest, en fit le siége et y entra au moyen d'une capitulation.

Prise de Brest.

Il tint un conseil de guerre ; il y fut arrêté qu'on se rendrait à Rennes : la place était commandée par Henri Spinefort, capitaine connu par sa valeur et très-aimé du peuple. Montfort fit une ligne de circonvallation autour de la ville. Spinefort fit une sortie dans laquelle il fut pris : Montfort l'obligea d'aller sous les murs et de dire aux habitans qu'il allait être pendu devant une des portes s'ils ne se rendaient pas. La majeure partie des habitans déclara qu'elle voulait se rendre ; deux mille des plus riches ouvrirent un avis contraire, ils furent injuriés ; on se battit et quelques-uns furent tués. On ouvrit les portes ; le comte réconcilia les habitans et leur nomma des officiers de justice et de police ; ils lui firent hommage et il prit, suivant Dom Lobineau, les marques de la dignité ducale. Il donna le commandement de la place à Guillaume Cadoudal,

Prise de Rennes par Jean de Montfort.

Digitized by Google

capitaine d'un grand mérite, et partit pour Hennebon où commandait Olivier Spinefort, frère de Henri. Celui-ci accompagné de 500 hommes, pria son frère de lui ouvrir les portes, et quand il fut entré, il s'empara de la ville pour le comte de Montfort.

Vannes se rendit à ce prince sans résistance, mais il perdit dix jours au siége du château de la Roche-Periou, dont Olivier de Clisson était capitaine : il en fit le siége et il ne put le prendre.

Il entra dans Auray et dans le château de Guila-Forêt, par le moyen de liaisons qui existaient entre quelques-uns de ses capitaines, et les commandans de ces places.

La ville de Carhaix se rendit à des conditions dont le comte se contenta : il partit pour l'Angleterre.

Il fut bien accueilli d'Edouard III, qui régnait alors. Ce prince lui promit des secours, et le comte revint en Bretagne. Il se rendit à Nantes; il y reçut un ordre du roi de France d'aller lui rendre compte de sa conduite ; il y alla accompagné de 400 gentilshommes : il déclara qu'il soumettait ses prétentions à la décision du roi. Celui-ci lui défendit de sortir de Paris avant quinze

Digitized by Google

jours; mais, au lieu d'obéir, le comte partit secrètement et revint en Bretagne, où il fit des préparatifs de guerre.

Arrêt de Conflans.

Le 7 septembre 1341, les pairs du royaume rendirent à Conflans un arrêt par lequel ils déclarèrent Charles de Blois, duc de Bretagne, à cause de son épouse.

Pour l'exécution de ce jugement, le roi envoya une armée qui alla faire le siége de Nantes. Près cette ville était le château de Valgarnier : le duc d'Athènes alla l'assiéger; Ferrand, à qui il appartenait, promit de le rendre, si dans un combat de deux cents chevaliers français contre deux cents chevaliers bretons, ces derniers succombaient. Le combat eut lieu; les Bretons furent vaincus; tous furent tués. Le duc de Normandie en fit décapiter trente, dont les têtes furent jetées dans la ville pour effrayer les Nantais. Ce moyen cruel réussit; les Nantais furent consternés. Le comte de Montfort alla trouver le duc de Normandie; il lui offrit de rendre la ville, pourvu que les habitans et lui eussent la vie sauve. La proposition fut acceptée; les portes de la ville furent ouvertes, et Charles de Blois reçut l'hommage des bourgeois et des habitans du territoire.

Suivant un écrivain contemporain, le comte ne s'était rendu que *sur certaines convenances*;

Digitized by Google

mais quelles qu'elles fussent, il est certain qu'il fut conduit à Paris et enfermé au Louvre.

La comtesse de Montfort, sans se laisser abattre par cet événement malheureux, montra son enfant aux seigneurs qui l'entouraient, et leur dit : *Veez-ci mon petit enfant, qui sera, si Dieu plaît, son restorier;* et parlant d'elle, elle ajouta : *Et vous pourchasserai tel capitaine, par quoi vous serez tous reconfortez.*

Elle partit aussitôt pour visiter les places qui tenaient pour son parti; elle montrait son enfant à tous, et elle récompensait avec générosité ceux qui lui témoignaient de l'intérêt.

Elle plaça son trésor dans le château de Brest, dont Tannegui du Châtel était commandant. Elle leva des troupes qu'elle mit en campagne, et elle alla passer l'hiver à Hennebond, d'où elle envoyait souvent visiter ses places.

Il se fit une trève qui finit au printems; alors Charles de Blois, à la tête d'une armée française, vint assiéger Rennes; Guillaume Cadoudal commandait la place. Les Français donnèrent inutilement deux assauts; mais les partisans de Charles de Blois se trouvant les plus forts, Cadoudal fut incarcéré et la ville fut rendue, à condition qu'il ne serait pas fait de mal aux partisans de Montfort.

Prise de Rennes par Charles de Blois.

Digitized by Google

Charles entra, et tint la parole qu'il avait donnée. Cadoudal alla trouver à Hennebond la comtesse de Montfort.

Charles de Blois mit le siége devant Saint-Aubin-du-Cormier; il prit la ville, mais il ne put s'emparer du château, où commandait Papillon de Saint-Gilles.

La comtesse envoya demander du secours en Angleterre et l'obtint; mais à peine était-il en mer que Hennebond, où elle était avec son fils, fut assiégé par Charles de Blois : deux sorties avaient réussi; mais après la seconde, les seigneurs compagnons d'armes de Charles de Blois, humiliés des succès de la comtesse, vinrent attaquer la ville avec une sorte de furie; celle-ci, montée sur un cheval de bataille, animait les soldats; les femmes de tous les rangs les secondaient, en jetant sur les assiégeans de la chaux vive et des matières enflammées. Elle monta sur une tour; elle vit qu'une partie du camp était mal défendue; elle s'y rendit avec 300 hommes; elle mit aisément en fuite les valets qui la gardaient, et elle brûla les tentes des seigneurs. Prévoyant qu'elle ne pourrait rentrer dans la ville, elle se rendit à Auray; elle y augmenta sa troupe de 5 à 600 hommes bien armés et bien montés, et un des jours suivans, de grand matin, elle rentra dans Hennebond,

Digitized by Google

à la vue des français, au bruit des trompettes et des cymbales.

Charles de Blois fit venir de Rennes douze machines ; il laissa une partie de ses troupes à Louis d'Espagne et au vicomte de Rohan, qui continuèrent le siége, et il alla faire celui d'Auray.

Louis d'Espagne ébranla les murs avec ses machines; les habitans furent effrayés : l'évêque de Léon sortit pour négocier. Les conditions de la capitulation étaient à peu près arrêtées, sans le consentement de la comtesse, lorsqu'elle aperçut d'une fenêtre du château le secours qu'elle attendait : il avait été retardé par une tempête ; il était composé de 6,000 archers, commandés par Olivier de Mauni. Les assiégeans refusèrent de se rendre, et l'évêque mécontent passa dans le camp de Charles de Blois.

Mauni voyant une grande machine qui incommodait beaucoup la ville, alla la détruire, mit le feu aux tentes et rentra. La comtesse, pénétrée de reconnaissance, alla l'embrasser, ainsi que ceux qui l'avaient accompagné dans ce beau fait d'armes.

Le lendemain, Louis d'Espagne leva le siége et se rendit à Auray.

Digitized by Google

Charles de Blois l'envoya faire le siége d'un château voisin appartenant à un seigneur nommé Renaud. Il réussit; mais, quelques jours après, ce château fut repris et détruit par Mauni.

Louis d'Espagne alla faire le siége de Guerande, le prit et l'abandonna au pillage. Les cruautés que les soldats commirent furent si grandes, qu'il crut devoir faire pendre les vingt-quatre plus coupables.

Après deux mois et demi de siége, Auray se rendit; mais la garnison en avait sorti la nuit, en passant au travers du camp ennemi.

Charles de Blois prit aussi la ville de Vannes; mais Louis d'Espagne fut complétement battu à Quimperlé par Mauni; à peine put-il se sauver avec quelques-uns des siens; le reste fut taillé en pièces : il se rendit à Rennes.

Mauni, à son tour, eut un échec devant la Roche-Periou; mais en retournant à Hennebond, il prit Gui-la-Forêt.

La comtesse lui fit un excellent accueil, ainsi qu'aux chevaliers qui l'avaient accompagné; elle les embrassa tous, et leur donna un grand dîner au château.

Elle demanda de nouveaux secours au roi d'Angleterre; elle les obtint très-facilement : il en

Digitized by Google

donna le commandement à Robert d'Artois, qui vint débarquer à Brest, où il fut reçu par la comtesse et par les seigneurs qui lui étaient attachés.

Charles de Blois prit Carhaix et alla camper à la Roche-Derien; mais il fut battu par Robert d'Artois. Celui-ci repassa ensuite en Angleterre pour y demander de nouveaux secours.

Charles de Blois alla pour la seconde fois faire le siége de Hennebond. Louis d'Espagne vint l'y trouver, et demanda qu'on lui livrât deux des chevaliers qu'il reconnut pour avoir contribué à la défaite qu'il avait eue à Quimperlé; il voulait leur faire trancher la tête. Cette affreuse expédition devait avoir lieu après dîner; mais Mauni et Amauri de Clisson, indignés de ce cruel procédé, sortirent par deux endroits différens et vinrent les délivrer.

Charles de Blois leva le siége de Hennebond, et alla prendre Jugon, dont une porte lui fut ouverte par un des habitans. Le commandant, avant de se rendre, fit pendre le traître à un des créneaux.

La comtesse passa en Angleterre, d'où elle revint avec de nouveaux secours. Avant d'arriver en Bretagne, l'escadre anglaise rencontra celle de

Digitized by Google

Charles de Blois. La comtesse se distingua par sa bravoure ; il périt beaucoup de monde ; la nuit et un orage séparèrent les combattans.

Robert d'Artois ayant mis pied à terre avec les siens, alla faire le siége de Vannes et le prit.

Siége de Rennes par les Anglais.

En 1342, les anglais vinrent assiéger Rennes, comptant y prendre Charles de Blois ; mais il en était parti avec sa femme, quatre jours auparavant.

Ils livrèrent un assaut long et meurtrier ; mais ils furent repoussés : du Guesclin était du nombre des assiégés.

Dans le même tems, Robert de Beaumanoir, maréchal de Bretagne, reprit sur les anglais la ville de Vannes. Robert d'Artois qui la défendait y reçut une blessure grave ; il repassa en Angleterre et y mourut : ce prince était grand guerrier, généreux et affable.

Edouard voulant venger sa mort, vint lui-même en Bretagne avec une armée nombreuse ; il débarqua dans le port de Brest : l'évêque de Quimper alla l'y trouver et lui fit hommage le 4 novembre. Edouard prit Rohan, Pontivy, le Faouet, la Roche-Periou, Ploërmel et Malestroit ; il alla ensuite faire le siége de Vannes. La comtesse

Digitized by Google

vint le voir dans son camp, y passa quatre jours et retourna à Hennebond.

Edouard laissa une partie de ses troupes pour continuer le siége de Vannes, et il se rendit à celui de Rennes. Ayant appris que Charles de Blois s'était retiré à Nantes, il alla faire le siége de cette ville.

Ne pouvant ni prendre Nantes ni déterminer Charles de Blois à en sortir, il laissa des troupes pour en continuer le siége, et il alla faire celui de Dinan, où commandait Portebeuf : il prit cette ville et l'abandonna au pillage.

Edouard leva successivement les siéges de Rennes et Nantes, et il concentra ses forces dans son camp, près Vannes, à raison de l'arrivée prochaine de l'armée française, commandée par le roi. Les deux princes furent bientôt en présence; mais il arriva deux cardinaux qui les déterminèrent à convenir d'une trève et à nommer le pape arbitre de leur différent : le traité fut fait à Malestroit, le 19 janvier 1343.

La trève fut rompue en 1344, parce que le roi de France fit couper la tête à Olivier de Clisson et à beaucoup d'autres seigneurs qui s'étaient engagés à tenir pour Jean de Montfort, quoiqu'ils parussent dans les intérêts de Charles

Digitized by Google

de Blois. Le traité qui constatait cette trahison fut remis au roi de France par le comte de Salisberi : celui-ci voulait se venger d'Edouard, dont il avait à se plaindre, parce qu'il avait usé de violence envers son épouse.

Edouard envoya de nouveaux secours en Bretagne, et les Anglais prirent et brûlèrent Dinan.

Charles de Blois, de son côté, prit d'assaut Quimper, et le livra au pillage. Ses troupes exercèrent des cruautés horribles ; il périt plus de 1400 personnes : ce devait être à peu près un quart de la population, en supposant qu'elle fut ce qu'elle est aujourd'hui.

Charles alla ensuite à Paris, et y mena quatre de ses prisonniers ; c'étaient les plus distingués : trois furent décapités ; le quatrième, qui était diacre, fut dégradé ; on l'éleva sur une échelle, le peuple l'assaillit de pierres, et il mourut au bout de trois jours.

Le 5 février 1345, Charles de Blois eut un fils qui nâquit à Jugon.

De pauvres gens procurèrent à Jean de Montfort des habits de marchand, et sous ce déguisement il sortit de sa prison ; il passa en Angleterre d'où il revint avec quelques secours.

Digitized by Google

Le 17 juin, les Anglais battirent les troupes de Charles dans la lande de Cadoret.

Le comte de Montfort alla faire le siége de Quimper, mais les troupes de Charles l'obligèrent de le lever.

Le 26 septembre, il mourut à Hennebond; il nomma par son testament le roi d'Angleterre tuteur de son fils. Il fut enterré sous le grand autel des Dominicains de Quimperlé : ces religieux avaient obtenu, à la fin du siècle précédent, la permission de s'établir en cette ville. Mort de Jean de Montfort.

Edouard nomma un receveur des domaines de Bretagne.

JEAN IV ou le Conquérant, duc, et continuation de la guerre civile.

Le comte de Northampton, chef des Anglais en Bretagne, prit Carhaix; il mit le siége devant Guingamp; il fut obligé de le lever; mais il en brûla les faubourgs : il prit la Roche-Derien, après une forte résistance de la part des assiégés. 1345.

Il alla ensuite mettre le siége devant Lannion, mais les assiégés l'obligèrent de le lever; cependant il y revint et y entra par une fausse porte qu'un traître lui ouvrit. Il en sortit après avoir

Digitized by Google

pillé et exercé des cruautés : ceux des habitans qui avaient pris la fuite y rentrèrent lorsqu'il fut parti.

Le roi d'Angleterre nomma Thomas Dageworte, son lieutenant-général en Bretagne.

Les historiens anglais disent que ce dernier remporta deux victoires en un jour sur Charles de Blois, au mois de juin 1346.

A cette époque, la partie occidentale de la Bretagne souffrit beaucoup du défaut de comestibles : les ravages continuels de la guerre dont elle était le théâtre en étaient la cause.

Charles de Blois étant allé assiéger la Roche-Derien, fut surpris la nuit par Dageworte ; il y eut un combat très-meurtrier : Dageworte fut pris deux fois et retiré des mains des Français ; il finit par prendre Charles de Blois qu'il fit conduire à la Roche-Derien : la bataille eut lieu le 18 juin.

Elle fut suivie de la reddition de Carhaix qui avait été repris sur les Anglais.

Bientôt la ville de la Roche-Derien fut reprise d'assaut par les Français et livrée à la fureur du soldat qui massacra tout ce qu'il trouva, sans en excepter les femmes et les enfans.

Digitized by Google

Deux cent cinquante Anglais se retirèrent dans le château; on leur promit la vie, et en effet, on les conduisit au château neuf de Quintin, comme ils l'avaient demandé; mais le peuple les massacra, malgré les efforts que fit leur escorte pour les sauver.

Le château de Nantes fut surpris par un parti anglais; mais Gui de Rochefort, commandant de la place, le reprit avec le secours des habitans.

Deux légats du pape déterminèrent les rois de France et d'Angleterre à faire une seconde trève; elle fut signée le 28 septembre 1347.

Charles de Blois fut envoyé par la comtesse à Londres, où il fut enfermé.

Malgré la publication de la trève, le pays était dévasté par des brigands que chacun des deux rois voulait attacher à son parti : parmi eux on remarquait un certain Croquart qui, de valet de pied d'un seigneur hollandais, était devenu chef de bande et fort riche; un autre était appelé Cahours. Le premier s'attacha au service du roi d'Angleterre, et le second à celui du roi de France.

Cahours promit, par lettres du 4 janvier 1351, de faire rentrer Charles de Blois dans la posses-

Digitized by Google

sion de Vannes, Guerande, Quimperlé, Hennebond et Brest. Le gouvernement lui promit en retour 24,300 liv., et la jouissance de plusieurs terres considérables. Dès le mois d'août précédent, il avait tué, près Auray, Thomas Dageworte et 100 hommes d'armes, pour donner au gouvernement français un gage de sa foi.

Bataille des Trente.

En 1351, le maréchal de Beaumanoir commandait à Josselin pour Charles de Blois; Brembro, chevalier anglais, commandait à Ploërmel pour Jean IV. Beaumanoir, indigné des brigandages auxquels se livraient les anglais, sans épargner les laboureurs ni les marchands, fit des reproches très-vifs à Brembro. Ce dernier répondit avec fierté, et lui dit qu'il n'y avait pas si vaillans hommes au monde qu'étaient ceux de la nation anglaise, et que les Bretons ne pouvaient se *parangonner aux Anglais*. Beaumanoir proposa un combat de trente contre trente; Brembro l'accepta: il fut convenu qu'il aurait lieu près le chêne de Mi-Voie, qui était également éloigné de Josselin et de Ploërmel: Brembro fut obligé de prendre quatre Bretons et six Allemands pour compléter ses trente combattans. Le 27 mars 1351, quatrième dimanche de carême, on se rendit de part et d'autre sur le lieu; il s'y trouva beaucoup d'assistans. Avant le combat, Brembro proposa à Beaumanoir de

Digitized by Google

renoncer à leur projet, parce que l'engagement avait été pris sans le consentement de leurs souverains respectifs, et que de pareils chocs faisaient périr de braves gens sans décider les affaires des princes. Beaumanoir, après avoir consulté ses compagnons d'armes, répondit qu'ils voulaient se battre; Brembro insista, mais ce fut inutilement. On en vint aux mains; chacun avait pris, suivant les conventions, les armes qu'il préférait: le premier choc fut terrible, et on continua de se battre avec beaucoup d'acharnement; deux Bretons furent tués, trois furent blessés et faits prisonniers: les combattans, épuisés de fatigue, furent obligés de se reposer et de prendre quelques rafraîchissemens; ils recommencèrent ensuite le combat avec la même vigueur qu'auparavant: Brembro, chef des Anglais, fut tué; Croquart recommanda à ses compagnons d'armes de se serrer, de tenir ferme et de bien combattre. Les trois Bretons qui avaient été pris s'échappèrent et vinrent reprendre leurs rangs; la fureur des combattans augmenta; un Anglais et deux Allemands furent tués; au même instant, Beaumanoir fut blessé; il demanda qu'on lui eût donné à boire, mais Géoffroi Dubois, l'un des siens, lui dit: *Beaumanoir, bois ton sang*; à ces mots, il rentra au combat; enfin, Guillaume de Montauban ayant monté à cheval, rompit la ligne des

Digitized by Google

Anglais, et ils succombèrent après avoir fait des prodiges de valeur; ils furent tous tués ou faits prisonniers : l'honneur de la journée fut accordé à Tinténiac, du côté des Bretons, et à Croquart, du côté des Anglais.

Le brave Tinténiac périt deux ans après à une bataille qui eut lieu près le château de Mauron.

D'Argentré parle de la description de ce combat, faite par un contemporain, dans un ouvrage *en mauvaises rimes*.

Dans la session de 1811, le conseil général du département du Morbihan vota une somme de 2400 francs pour les frais d'un monument destiné à perpétuer la mémoire de ce fameux combat : la première pierre fut posée le dimanche 11 juillet 1819.

En 1352, Gautier de Vencelé, gouverneur en Bretagne pour le roi d'Angleterre, prit le château de Mauron : Gui de Nesle, maréchal de France, voulut le reprendre; il y eut un combat, et quoique Vencelé eût moins de monde que le maréchal, il fut vainqueur. Les Français perdirent, en cette occasion, treize seigneurs d'un rang distingué; cent quarante chevaliers, et beaucoup de gens de pied.

Digitized by Google

Au mois de novembre de la même année, la comtesse de Penthièvre réunit à Dinan les évêques, les abbés, les nobles et des députés des villes qui tenaient pour elle; elle y nomma des ambassadeurs pour aller en Angleterre traiter de la délivrance de Charles de Blois, son mari.

Celui-ci avait eu la permission de venir en France; il y avait marié sa fille avec Charles d'Espagne, et il avait pris la baie de Douarnenez, ainsi que l'île de Tristan, qui en est voisine.

Les trèves conclues entre les rois de France et d'Angleterre n'empêchèrent pas chaque capitaine de profiter des circonstances particulières qui lui parurent favorables : elles ne suspendirent que la guerre de nation à nation. C'est dans une occasion de ce genre que du Guesclin, avec ses compagnons d'armes, fit prisonnier Caverlé, en 1354.

Dans la même année, une compagnie d'avanturiers anglais prit, par escalade, le château ou la tour neuve de Nantes; mais le gouverneur la reprit dans la même nuit, et tua tous les Anglais.

En 1355, Edouard, roi d'Angleterre, nomma le comte de Montfort et le duc de Lancastre, gouverneurs de Bretagne : ce dernier était son cousin-germain.

Digitized by Google

Le 10 août 1356, Edouard mit en liberté Charles de Blois, à condition que ses deux fils resteraient en otages jusqu'à ce que sa rançon fut entièrement payée.

Le 18 septembre suivant, Jean, roi de France, fut fait prisonnier par le prince de Galles, à la bataille de Poitiers.

Siége de Rennes par le duc de Lancastre.

Le 3 octobre 1356, le duc de Lancastre commença le siége de Rennes, et fit serment de ne pas le lever avant d'y avoir fait arborer le drapeau de l'Angleterre. Le sire de Penhoet, qui était boiteux, commandait la place; plusieurs seigneurs étaient venus s'y renfermer, et du Guesclin, qui n'avait pu y entrer, s'était caché dans les bois voisins, d'où il sortait pour intercepter les convois et surprendre tout ce qui s'écartait du camp. Six mois de la saison la plus rigoureuse s'étaient écoulés, et le siége n'était pas plus avancé que le premier jour. Le duc de Lancastre imagina de faire une mine par laquelle les Anglais s'introduiraient au milieu de la ville : au bout de six semaines, les ouvriers étaient rendus sous l'église de Saint-Sauveur. Un Anglais que du Guesclin prit lui découvrit le secret. Du Guesclin fit aussitôt connaître au sire de Penhoet ce qu'il venait d'apprendre; celui-ci plaça des poëles dans les différens quartiers de la ville; on y mit des corps

Digitized by Google

ronds dont l'agitation, à l'endroit où travaillaient les mineurs, apprit où ils étaient. Aussitôt, malgré l'opposition de Bertrand du Pont, connétable, on fit un large trou; Bertrand de S.-Pern et des hommes d'une intrépidité égale à la sienne, descendirent avec des torches; presque tous les mineurs furent tués ou ensévelis sous les ruines de leur ouvrage.

Le peuple qui aime le merveilleux dit que la statue de la Vierge avait désigné, en baissant le doigt, l'endroit où travaillaient les Anglais; que les cloches avaient sonné, que les portes s'étaient ouvertes et que les cierges s'étaient allumés.

Allain Bouchard, organe de cette tradition populaire, rapporte ce miracle, et il dit qu'on tenait un cierge allumé devant la statue de la Vierge, en reconnaissance du service qu'elle avait rendu : il vivait environ 150 ans après le siége.

Dans la chapelle du Gué-Odet, à Quimper, on conservait aussi un cierge allumé, en mémoire d'un miracle du même genre.

Le duc de Lancastre, privé du succès qu'il attendait de son stratagème, eut recours à un autre. Il savait qu'il y avait peu de vivres à Rennes; pour tenter les habitans, il fit mettre 2000 petits cochons dans le pré Raoul : c'est

Digitized by Google

le lieu où est aujourd'hui le mail et où sont les prés et les jardins qui sont des deux côtés des canaux. Les habitans voulaient de suite ouvrir une porte pour aller les prendre ; mais Penhoet, qui était guerrier expérimenté, apperçut l'artifice ; il ne permit à personne de sortir. Il ouvrit une poterne qui était près la porte qu'on nommait Porte Aivière ou *Porta Aquaria*, et il fit baisser le pont-levis ; il fit pendre à l'entrée de cette poterne, par les pieds de derrière, une truie qu'on tenaillait par les oreilles, avec des pinces de fer rougi. Aux cris de la truie 1200 petits cochons accoururent, et ils étaient entrés avant que les hommes armés, placés par Lancastre pour surprendre les habitans qui auraient été les saisir, se fussent mis en devoir de les arrêter. Le peuple monta aussitôt sur les murs pour remercier ironiquement le duc de Lancastre des provisions qu'il lui avait envoyées.

C'était bien peu pour une ville qui souffrait des privations depuis si long-tems ; aussi, après avoir consulté son conseil, Penhoet réunit les habitans ; il leur fit part de l'état de la ville, et il fut arrêté qu'on enverrait demander du secours à Charles de Blois, en lui annonçant que la ville capitulerait s'il n'en envoyait pas. Un citoyen, dont malheureusement les historiens ne nous ont

Digitized by Google

pas donné le nom, voyant que personne ne voulait se charger du message, se leva et dit : J'accepte la commission ; je fais le sacrifice de ma vie à Dieu, à mon prince et à mes concitoyens ; mais pour grace, en retour, je vous prie d'avoir soin de ma femme et de mes huit enfans. Tous le lui promirent, et il fut convenu qu'il irait dire au duc que les habitans attendaient un secours de 4000 Allemands, conduit par Charles de Blois. Aussitôt les cloches sonnèrent, et il se fit une sortie dans laquelle était le prétendu transfuge. Bientôt il quitta les assiégés qui avaient fait la sortie ; il fut pris par les gens du duc et conduit à sa tente. Il lui dit, comme il en était convenu, que les assiégés attendaient 4000 Allemands. Les habitans, du haut des murailles, jetaient des cris de joie, comme s'ils avaient cru à l'arrivée de ce secours. Le duc se laissa tromper ; il donna ordre à la plus grande partie de son armée de prendre les armes et d'aller au-devant des troupes auxiliaires. Le prétendu transfuge partit avec les Anglais ; mais il s'échappa bientôt, et il alla trouver du Guesclin ; il lui donna connaissance de tout ce qui s'était passé, et il partit ensuite pour Nantes, où était Charles de Blois. Du Guesclin, au milieu de la nuit suivante, fondit avec grand bruit dans le camp des Anglais, y mit

Digitized by Google

tout à feu et à sang, et pendant ce tumulte, il fit entrer à Rennes un grand convoi destiné pour eux; il l'avait trouvé dans une des rues du camp. Ce convoi était composé de 200 chariots chargés de farine et de viande; il entra lui-même avec ses gens. Le peuple, plein de reconnaissance, le conduisit en triomphe chez sa tante. On croit qu'elle occupait une maison située dans le lieu où est aujourd'hui le petit hôtel Ceintré, près Saint-Pierre.

Charles de Blois, averti par le citoyen de Rennes de l'état de disette auquel la ville était réduite, vint avec 10,000 hommes pour la secourir; mais il trouva ses forces si inférieures à celles de son ennemi, qu'il s'en retourna sans rien entreprendre.

Le duc de Lancastre fit approcher des murailles une tour en bois plus élevée qu'elles. De cette tour, des arbalétriers tiraient sur les murs et incommodaient beaucoup les assiégés. Le sire de Penhoet et du Guesclin partirent de grand matin avec 500 archers; ils mirent en fuite les soldats préposés à la garde de la tour, tandis que quelques-uns de leurs gens la brûlaient avec du feu grégeois. Le duc de Lancastre vint attaquer le corps commandé par Penhoet et du Guesclin; mais l'expédition étant achevée, ce corps rentra avec ses chefs.

Digitized by Google

Le 30 juin, le duc de Lancastre reçut ordre de lever le siége ; il lui avait été expédié le 28 avril, à la prière de l'un des légats du pape, qui avait passé à Londres pour dire à Edouard qu'on ne travaillerait pas à faire le traité de paix, s'il continuait de violer la trêve conclue à Bordeaux. Le duc de Lancastre ne savait comment concilier l'exécution de cet ordre avec le serment qu'il avait fait de faire flotter les léopards sur les murs de Rennes. Du Guesclin, pour le tirer d'embarras, lui dit qu'il pouvait entrer avec une dixaine de personnes, et placer son étendard sur les murs ; il le fit, mais à peine était-il hors la barrière, que l'étendard fut renversé et jeté à ses pieds par le peuple ; ce qui le mortifia beaucoup.

Le 13 juillet 1357, il partit pour Auray ; le siége avait duré neuf mois dix jours.

Un acte de donation, rapporté par Dom Morice, prouve que Jean IV était le 5 janvier 1356 dans le camp des assiégeans.

Charles de Blois se rendit presqu'aussitôt à Rennes pour remercier les bourgeois de leur attachement à son service.

Le 24 mars 1359, le roi Jean fit à Londres un traité pour sa rançon ; mais il était si désavantageux pour la France, qu'il fut rejeté le

Digitized by Google

19 mai suivant par les états généraux assemblés à Paris.

Edouard renvoya le duc de Lancastre en Bretagne avec des troupes : Lancastre et Jean IV assiégèrent Dinan. Il y eut une trêve de quarante jours entre les assiégés et les assiégeans ; elle fut suivie d'une trêve générale en Bretagne, et le siége fut levé.

En 1360, il fut fait un traité de paix à Brétigni entre la France et l'Angleterre. Le 8 juillet suivant, le roi Jean fut amené en France, d'où il retourna quelque tems après en Angleterre. Les deux rois firent venir à Saint-Omer les deux contendans au duché, et ils firent inutilement des efforts pour les concilier. On leur proposa de diviser la Bretagne, mais ils refusèrent tous les deux cet expédient. La trêve qui avait été faite pour deux ans étant finie, il en fut conclu une nouvelle qui devait finir le jour Saint-Michel de l'année suivante.

Lorsqu'elle fut expirée, Bertrand du Guesclin et Robin de Vaucouleur entrèrent en campagne pour Charles de Blois. Du Guesclin prit Carhaix, et Vaucouleur se rendit maître du château de la Roche-aux-Anes, sur la rivière de Rance.

Au mois de juin 1362, Edouard déclara Jean IV majeur ; il lui remit toutes ses places, et il lui

Digitized by Google

donna quittance de toutes les dépenses qu'il avait faites pour lui. Jean s'obligea, en retour, à servir Edouard contre tout ce qui pouvait vivre et mourir, conformément cependant au traité de paix de Brétigni.

Charles de Blois et Jean de Montfort se rendirent avec leurs armées dans les landes qui sont entre Evrand et Bécherel, afin d'y terminer leur contestation par un combat. Les évêques qui se trouvaient dans les deux camps, après bien des efforts, firent un traité de paix entre eux le 12 juillet 1363. Il portait que Charles de Blois aurait la ville de Rennes; que Jean de Montfort aurait celle de Nantes, et que le reste de la Bretagne serait partagé également. Les deux princes jurèrent sur les Evangiles et sur la Sainte-Hostie, qu'ils exécuteraient le traité, et ils se donnèrent respectivement des ôtages. Il fut convenu qu'il serait rédigé au Chêne de la Mi-Voie, conformément à la cédule qui fut écrite dès lors et remise à Jean de Montfort. Ce dernier s'y rendit; mais Charles de Blois n'y alla point, parce que les conditions ne furent pas agréées par sa femme On convint seulement d'une trève qui finirait au mois de février suivant.

Le 24 du même mois, les parties se rendirent à Poitiers, et y comparurent devant Edouard,

Digitized by Google

prince d'Aquitaine et de Galles ; mais Charles éluda toutes les propositions, et on ne put que rapporter acte de ce qui s'était passé. Les ôtages furent respectivement rendus, à l'exception de Bertrand du Guesclin, qui fut retenu par Jean de Montfort. Pour recouvrer la liberté, il fut obligé de s'échapper des mains d'un chevalier anglais, nommé Felton, auquel il avait été confié.

Jean I.er, roi de France, mourut en Angleterre, le 8 avril 1364.

Dans le même mois, du Guesclin prit, pour Charles de Blois, les châteaux de Pestivien et de Trongoff. Le commandant de celui de Pestivien faisait crever les yeux aux habitans de Guingamp qu'il prenait.

Du Guesclin passa ensuite en France, où il prit pour le roi plusieurs villes et châteaux.

Monfort voyant que les troupes françaises étaient occupées ailleurs, attaqua et prit le château de Sucinio, situé à Sarzeau, et celui de la Roche-Periou : il alla ensuite mettre le siége devant Auray.

Charles de Blois partit de Nantes avec une armée française. Jeanne de Penthièvre, son épouse, en le quittant, lui dit, au milieu des seigneurs bretons

Digitized by Google

qui les entouraient : « Monseigneur, vous allez » défendre mon héritage et le vôtre, si vous prie » chèrement que nulle ordonnance ne composiez » d'accord, ne traité ne veuillez faire, ne des» coudre que le corps de la duché ne vous » demeure. » Elle lui faisait cette recommandation par ce qu'elle connaissait son désir d'exécuter le traité de paix qu'il avait fait : ne pouvant obtenir d'elle qu'elle y eût acquiescé, il aurait voulu que la contestation eût été décidée par le sort des armes entre Jean de Montfort et lui, en champ clos, parce qu'il voyait avec peine que beaucoup de braves gens allaient périr pour une contestation qui leur était étrangère.

Il se rendit à Rennes, d'où il partit pour Josselin; il y passa la revue de ses troupes ; elles formaient un corps de 4000 combattans ou hommes d'armes ; il les envoya vers Auray.

Jean IV fit de nouveau proposer à Charles de Blois l'exécution du traité qui partageait la Bretagne : Charles soumit la proposition à son conseil, et elle y fut rejetée.

Les habitans d'Auray allumèrent des feux pour faire connaître à Charles de Blois l'extrémité à laquelle ils étaient réduits : celui-ci leur fit savoir par un billet attaché à une flèche qui fut jetée

Digitized by Google

sur les murs, qu'ils pouvaient promettre de se rendre, s'ils n'étaient secourus avant la Saint-Michel : ils firent la promesse, et les Anglais leur donnèrent des vivres.

Bataille d'Auray.

Enfin, *le dimanche suivant, 29 septembre 1364*, fut livrée, près Auray, la bataille qui décida du sort de la Bretagne. Jean de Montfort permit à la garnison d'Auray de sortir et de se joindre à l'armée de Charles de Blois; il donna ses habits ducaux à un de ses parens. Charles de Blois, prenant cet individu pour le comte, l'attaqua et le tua; mais ayant ensuite aperçu le véritable Jean de Montfort, il courut à lui et commença un nouveau combat; plusieurs seigneurs des deux partis se rendirent en cet endroit: il y fut fait des prodiges de valeur de part et d'autre; mais enfin Charles de Blois fut pris et tué; auprès de lui fut tué aussi Jean de Blois, son fils naturel : peu après du Guesclin, lassé, désarmé et blessé, se rendit à Chandos.

On dit que le lévrier de Charles de Blois était allé carresser Jean de Montfort avant la bataille, ce qu'on avait regardé comme un pronostic avantageux pour ce dernier; mais, si le fait est vrai, l'erreur du lévrier était venue sans doute de la ressemblance des vêtemens des deux princes.

Digitized by Google

Jean de Montfort, suivant Albert, avant de commencer le combat, s'était exprimé ainsi, en s'adressant à la Vierge : « Si cette journée me » demeure, je fonderai une église en votre hon- » neur dans la capitale de mon duché. »

Couvent de Bonne-Nouvelle ou Dominicains à Rennes.

Après la bataille, un héraut ayant trouvé le corps de Charles de Blois, cria, *bonne nouvelle ;* le duc ordonna aussitôt qu'il serait bâti à Rennes un couvent en l'honneur de la mère de Jesus-Christ; qu'il serait appelé *Bonne-Nouvelle*, et qu'il serait occupé par des Dominicains. Le père Dupas dit que le duc posa la première pierre de la maison conventuelle le 2 février 1368, et que le curé de Saint-Aubin s'opposa, mais inutilement, à ce que cette maison fût placée près de son église.

On voyait sur la porte d'entrée de la chapelle Notre-Dame un tableau où était peint l'historique de la fondation.

En 1283, les Dominicains avaient obtenu la permission de s'établir à Guingamp. Charles de Blois fut inhumé dans l'église dépendante du couvent qu'il avait bâti pour eux.

Saint Dominique, instituteur de l'ordre des Frères-Prêcheurs, était né en 1170 dans le diocèse d'Osma en Castille; l'institution de ces religieux fut approuvée par le pape en 1216; ils étaient

Digitized by Google

destinés à s'opposer à l'hérésie des Albigeois, aussi furent-ils fondés dans le comté de Toulouse.

Jean de Montfort, profitant de la victoire, prit les places de Jugon, Dinan et Quimper; mais bientôt Charles V, roi de France, craignant qu'il n'eût fait hommage du duché au roi d'Angleterre, lui envoya des ambassadeurs; ceux-ci, après bien des dificultés, firent un traité qui termina le différent qui existait entre Jean de Montfort et la comtesse de Penthiévre; il fut signé à Guerande le 12 avril 1365; juré d'abord sur les Evangiles et ensuite les mains levées devant le Saint-Sacrement. Il contenait notamment une renonciation expresse de la part de la comtesse à ses droits sur le duché, et la promesse d'un mariage entre Jean, fils aîné de la comtesse de Penthiévre, et Jeanne, sœur du duc.

La veuve de Charles de Blois avait, ainsi que la comtesse de Montfort, donné des preuves de bravoure et de fermeté dans les instans difficiles qu'avaient amenés les chances variées de la guerre. A la même époque, l'épouse d'Edouard III avait donné aussi en Angleterre des preuves d'héroïsme.

Tandis que dura la guerre entre Jean de Montfort et Charles de Blois, le premier fit battre monnaie à Morlaix, et le second à Moncontour.

Digitized by Google

Après le traité de Guerande, le duc mit quelques impôts. Saint-Malo était la ville la plus commerçante du duché; l'évêque et le chapitre consentirent, par traité passé à Dinan le 20 juin, qu'il fût perçu pendant trois mois une contribution sur les marchandises qui entraient dans le port, en exceptant leurs provisions et celles des habitans : ils stipulèrent qu'ils auraient un tiers du produit de l'impôt.

Le duc traita le 2 août à peu près de la même manière avec l'évêque de Quimper et les seigneurs du pays pour les marchandises qui entreraient dans les ports du diocèse de Cornouaille.

Le 20 octobre, il assembla le parlement à Vannes, et il y obtint des prélats et des barons un subside d'un écu d'or sur chaque feu, sans tirer à conséquence pour l'avenir; il reconnut par ses lettres que ce don était une grace et un effet de leur libéralité.

Le 8 septembre 1366, le roi de France ratifia le traité de Guerande, et le 3 décembre suivant, il reçut l'hommage du duc, *tel que l'avaient fait ses prédécesseurs*. On prit cette formule pour ne pas discuter la question de savoir si l'hommage devait être lige ou simple. On procéda presque toujours de la même manière dans la suite; cependant après la cérémonie, le chancelier de

Digitized by Google

France présenta les hommages d'Artur I.er et Jean I.er : tous deux étaient liges ; il les lut, et les donna ensuite à examiner au chancelier de Bretagne ; mais il n'en résulta aucun changement.

Jean IV étant devenu veuf, épousa en 1366, à Nantes, Jeanne de Hollande, fille de Thomas de Hollande et de la princesse de Galles.

En 1369, 3000 Anglais débarquèrent à Saint-Malo, traversèrent la Bretagne, et se rendirent en Poitou pour faire partie de l'armée qui devait combattre contre la France. Jean IV accueillit avec beaucoup de cordialité et d'honneurs les généraux anglais. Le roi de France lui en témoigna son mécontentement. Les seigneurs de Bretagne imitèrent son exemple, et les Nantais lui firent des remontrances. Ces derniers ne logèrent même les Anglais que dans les faubourgs : mais le duc n'en continua pas moins de les favoriser. Les seigneurs bretons apprécièrent sa conduite, fortifièrent leurs places et en donnèrent connaissance à Charles V.

Enquête pour la canonisation de Charles de Blois.

En 1370, on fit à Lamballe, et dans plusieurs autres villes de Bretagne, une enquête pour parvenir à la canonisation de Charles de Blois. Le duc s'opposa, comme on peut le croire, à ce que le projet des Penthièvre réussît et Charles ne fut pas canonisé.

Digitized by Google

En 1372, le duc reçut à Saint-Malo quarante vaisseaux anglais, qui brûlèrent sept vaisseaux espagnols dans le port.

Le duc avait à la cour de France un ennemi implacable, qui découvrait les liaisons qu'il avait en Angleterre, et qui en faisait part au roi; c'était Olivier de Clisson. Ce seigneur avait rendu de grands services au duc dans la guerre contre Charles de Blois. Quelques années après la bataille d'Auray, il lui avait demandé la terre du Gavre, qui lui convenait beaucoup à cause de la proximité du château de Blain. Le duc lui avait répondu qu'il en avait disposé, en 1366, en faveur de Jean Chandos, général anglais. Clisson prenant cette réponse pour un refus, avait juré qu'il n'aurait jamais d'Anglais pour voisin. Il était allé assiéger le château du Gavre, et il l'avait pris. Il avait fait ensuite transporter à Blain les matériaux de cet édifice, et s'en était servi pour construire une tour qu'on nomme encore *la tour du Connétable*. Il en avait fait une addition aux fortifications de son château. Olivier de Clisson possédait la terre de Blain, comme mari de Marguerite de Rohan.

On voit, à quelques kilomètres de Blain, les débris du château du Gavre et la forêt du même nom, dans laquelle on a fait des allées spacieuses qui aboutissent au centre qu'on nomme l'Etoile,

Digitized by Google

Jusqu'à cette époque, Clisson avait fait la guerre à la comtesse de Penthièvre; mais, par suite de son mécontentement du duc, il se chargea de veiller à ses intérêts, et même de garder ses places.

Charles V mettant à profit la haine que Clisson avait conçue contre le duc, le fit entrer dans ses conseils, et lui donna la lieutenance générale de plusieurs provinces voisines de la Bretagne.

Le duc avait donné au roi d'Angleterre, le 21 février 1372, une déclaration portant qu'il voulait faire alliance avec lui *envers et contre tous*, et des négociations étaient commencées pour faire un traité sur cette base. Pour détourner l'attention de Charles V, le duc lui envoya une ambassade chargée de lui faire des protestations de fidélité et quelques réclamations. Le roi fit une réponse, et la lui fit parvenir par des ambassadeurs. Le duc répliqua en suivant les mêmes formes.

La guerre continuait entre l'Angleterre et la France. Les Anglais avaient perdu deux batailles navales contre les Espagnols, et ils faisaient tous les jours des pertes sur le Continent. Du Guesclin, à la tête de l'armée française, s'emparait de Poitiers, de la Rochelle et de beaucoup d'autres villes.

Digitized by Google

C'est dans ces circonstances que le duc de Bretagne eut l'imprudence de lier ses intérêts à ceux de l'Angleterre, par un traité qui fut signé à Westminster, le 19 juillet 1372. Pour remplir les obligations qu'il venait de contracter, il fit des démarches vers les seigneurs de son duché; mais les plus puissans, qui étaient le vicomte de Rohan, Olivier de Clisson et le sire de Laval, lui notifièrent que s'il continuait de favoriser les Anglais, ils le chasseraient de ses états.

En 1373, le connétable du Guesclin vint à la tête de 4000 hommes en Bretagne, pour l'obliger à renvoyer les Anglais qu'il avait à sa cour. Il passa sous les murs de Rennes avec son armée, et il alla camper dans les landes de Gaël; cette première campagne n'eut pas d'autres suites.

Le traité que le duc avait fait avec le roi d'Angleterre ayant été connu à la cour de France, Jean IV fut obligé d'aller à Londres. Le connétable revint en Bretagne. Rennes et Saint-Malo lui ouvrirent leurs portes : il prit ensuite Jugon, Broons, Tinténiac, Fougères, Vannes, Dinan, Sucinio, Gouy-la-Forêt, la Roche-Derien, Guingamp, Saint-Mahé, Quimper, Quimperlé, Redon, Guerande, Hennebond, Concarneau, Derval, Nantes et Brest : ces deux dernières villes cependant sous condition. Les Anglais rentrèrent dans

Digitized by Google

Derval. Cette place et celle d'Auray restèrent fidèles au duc.

Le connétable ordonna la levée d'un fouage de 20 sous par feu sur l'évêché de Dol et sur plusieurs autres diocèses, afin d'avoir l'argent nécessaire pour payer les troupes. C'était le plus sûr moyen d'empêcher le pillage.

Le duc de Bretagne et le duc de Lancastre vinrent à Calais, et le premier écrivit au roi de France qu'en raison des voies de fait qu'il se permettait en Bretagne, il était déchargé de la foi et hommage qu'il lui avait fait.

Peu après, le duc de Lancastre somma le duc de Bretagne de payer la moitié des frais de la guerre, ou de se retirer. Celui-ci lui dit qu'il avait, à sa connaissance, employé tous ses fonds à la levée de gens de guerre, et il se retira. Soixante hommes d'armes lui restèrent attachés : avec cette petite troupe, il fit quelques exploits, et il se rendit à Bordeaux, d'où il s'embarqua pour Auray. Il y passa quelque tems, et il retourna ensuite en Angleterre, où il conduisit la duchesse.

En 1375, il revint en Bretagne avec une armée que lui avait donné le roi d'Angleterre ; il prit Saint-Malé, Saint-Pol-de-Léon, et fit le siége de Saint-Brieuc.

Digitized by Google

Une trève d'un an conclue à Bruges entre les deux rois et leurs alliés, suspendit les ravages de la guerre; elle fut prolongée, quelque tems après, jusqu'au 1.er avril 1377.

Le 15 août suivant, Olivier de Clisson prit Auray pour Charles V.

La Bretagne, à cette époque, ne présentait que des campagnes dévastées où l'on trouvait quelques habitans exténués par la misère. Au lieu de les secourir et de procurer aux laboureurs les moyens d'ensemencer, les seigneurs les obligeaient de travailler à réparer leurs châteaux. Il n'y avait plus d'organe de la loi, le plus fort se faisait obéir; l'anarchie était complète. Thomas de Fontenai voulant, comme gouverneur de Rennes, exiger des habitans le paiement de droits d'entrée qui se percevaient pour la défense de la ville et du pays, il fut obligé de s'adresser en première instance au parlement de Paris, parce qu'il ne trouva pas en Bretagne de juge auquel il pût présenter sa requête.

Il n'y avait plus, dans tous le duché, que Brest qui tint pour le duc.

Il s'éleva en 1377, à Rome, un différent entre des Allemands et des Bretons; il fut vidé par un duel de dix contre dix : cinq des Allemands furent

Digitized by Google

tués, et les cinq autres furent mis hors de combat.

Ce fait est consigné dans les vers suivans, extraits d'un poëme fait par Guillaume de la Perenne, Breton, né dans la Cornouaille.

« Des Allemands qui combattirent
» En mi le champ, cinq en mourirent :
» Les autres cinq qu'estaient en vie
» N'étaient pas sains, je vous affie. »

Le poëme est au second volume des Preuves.

En 1378, suivant Dom Morice et Dom Lobineau, et en 1376, suivant Ogée, les Anglais commandés par le duc de Lancastre et par le comte de Cambrige vinrent assiéger Saint-Malo. Du Guesclin vint au secours de cette ville; il avait 10,000 hommes d'armes et un grand nombre d'archers. Après beaucoup d'efforts inutiles pour la prendre, les Anglais levèrent le siége et repassèrent en Angleterre. Le capitaine Morfouace, qui commandait dans la place, montra beaucoup de talent, et il fut secondé par les Malouins.

Confiscation de la Bretagne par Charles V, roi de France

Le 18 décembre 1378, Charles V fit rendre contre Jean IV, malgré l'opposition de la duchesse de Penthièvre, un arrêt qui lui permit de prendre possession de la Bretagne et de la réunir à la couronne. La duchesse soutenait que Jean de

Digitized by Google

Montfort n'avait jamais été propriétaire du duché ; qu'il n'en avait été que le détenteur, et elle demandait qu'il lui fût adjugé : elle ajoutait qu'il ne pouvait être confisqué pour être réuni au royaume de France, puisqu'il n'en était pas un démembrement.

Association pour défendre le droit ducal.

Cet arrêt provoqua, de la part des seigneurs bretons, une association pour en empêcher l'exécution. Le traité qui la contient fut fait à Rennes les 25 et 26 avril 1379 ; il se trouve au tome 2 des Preuves de l'histoire de Bretagne, par Dom Morice, colonne 214 et suivantes. Les bourgeois de Rennes accédèrent à ce pacte. On envoya au duc une ambassade le 4 mai suivant. Amauril de Fontenai était nommé, par le traité, gouverneur *de la ville, ainsi que du château de Rennes*, et les ligués s'obligeaient à défendre le droit ducal pour celui auquel il appartenait par sa naissance, contre quiconque voudrait l'envahir. On remarque que les bourgeois de Rennes, qui sont dénommés dans le traité sont au nombre de dix-sept, dont un prend le titre d'échevin.

Le duc rentre en possession de la Bretagne.

Les seigneurs confédérés écrivirent au duc le 11 mai, et chargèrent quatre d'entre eux d'aller l'inviter à revenir en Bretagne. Il y consentit avec plaisir, et il partit de Southampton le 22 juillet. Il vint le 3 août débarquer à l'entrée de la Rance ;

Digitized by Google

il y fut reçu avec les plus vifs transports de joie : il se rendit à Dinan, où les seigneurs et la comtesse de Penthièvre vinrent le complimenter. Le connétable de Rennes y vint aussi avec 60 lances. Après les avoir remercié, il les envoya se préparer à la guerre, et il fixa le rendez-vous à Vannes.

On lui remit, dit Dom Lobineau, ses meubles, ses trésors et le produit de ses revenus.

Le 20 août, suivant Dom Morice, et le 17, suivant Dom Lobineau, il fit à Rennes un entrée solennelle ; le clergé et le peuple allèrent processionnellement au devant de lui : on donna les plus grandes mar es d'allégresses.

Il reçut les hommages des capitaines de Lamballe, Guérande et autres lieux.

Les Bretons commandés par Jean IV, marchèrent contre les Français qui avaient à leur tête les ducs de Bourbon et d'Anjou ; mais ceux-ci effrayés de la désertion qui avait lieu dans leur armée, firent une trève pendant la durée de laquelle le duc promit au monarque anglais de ne pas traiter de la paix sans son consentement. Celui-ci, en retour, promit de comprendre le

Digitized by Google

duc dans tous ses traités et de lui donner des secours s'il en avait besoin.

Le 18 avril 1380, les états de Bretagne écrivirent au roi de France pour le prier d'oublier le passé, et à la même époque, du Guesclin lui conseilla de ne pas pousser à bout le duc de Bretagne. Le monarque français écrivit aux états le 22 mai d'une manière gracieuse. Les négociations avec la France avançaient, lorsque les troupes anglaises promises par le roi d'Angleterre arrivèrent. Le comte de Bukingham les commandait. Il demanda l'entrée de Rennes pour elles et pour lui, mais il ne l'obtint que pour lui et pour quelques-uns des officiers généraux : tout le reste de l'armée fut logé dans les faubourgs.

Les Anglais allèrent faire le siége de Nantes; ils furent obligés de le lever, après quelques faits d'armes. Bukingham vint loger à Vannes; le reste de l'armée fut envoyé à Hennebond et Quimper; mais ces villes leur ayant refusé l'entrée, ils ne purent loger que dans les faubourgs et à la campagne; ils souffrirent beaucoup, malgré les soins du duc, parce qu'il agissait en sens inverse du vœu des Bretons.

Traité avec le roi de France.

Le 15 janvier 1381, les plénipotentiaires s'étant

Digitized by Google

accordés sur les conditions du traité, ils le rédigèrent. Le roi le ratifia, et le 4 avril suivant, le duc et un grand nombre d'évêques, d'abbés et de seigneurs le signèrent à Guerande : l'acte qui constate cette adhésion est du 6 avril.

La même formalité eut lieu à Lamballe le 28, par plus de 80 gentilshommes du pays et par les habitans de la ville; enfin, la comtesse de Penthièvre et son fils Henri le signèrent à la Roche-Derien le 2 mai suivant, et il le fut ensuite en différens endroits par beaucoup d'ecclésiastiques, de nobles et de bourgeois.

Bukingham fut très-irrité lorsqu'il en eut connaissance; il accabla le duc de reproches et partit le jour même pour l'Angleterre. Le monarque anglais fut si mécontent qu'il confisqua le comté de Richemont, retint la femme du duc et proposa aux de Blois de les mettre en possession de la Bretagne, s'ils voulaient lui en faire hommage; mais ils refusèrent la proposition. Ils dirent que quand ils auraient dû mourir en prison ils ne se seraient pas déclarés ennemis de la France.

Le 30 mai, le duc étant à Vannes, accorda des lettres d'amnistie à ceux qui en demandèrent pour effacer le crime dont ils s'étaient rendus coupables en portant les armes contre lui. On trouve

Digitized by Google

un acte de ce genre au second volume des Preuves de Dom Morice, col. 371 : le pardon est accordé à l'abbé de Redon et aux habitans de cette ville.

Ordre de l'Hermine

Il institua l'ordre de l'Hermine pendant la tenue des états qui s'assemblèrent à Rennes dans le couvent de Bonne-Nouvelle : les dames y étaient reçues; on les désignait sous le nom de chevaleresses.

Hommage du duc au roi

Le 27 septembre de la même année, il fit hommage au roi à Compiégne, pour la Bretagne, après avoir demandé pardon pour le passé, comme il avait été convenu par le traité de pacification.

En 1382, il obtint du roi d'Angleterre la permission pour la duchesse de revenir en Bretagne.

Chartreuse d'Auray.

Le duc fonda en 1383 une collégiale dans le lieu où la bataille d'Auray avait été livrée. Cette fondation fut approuvée, en 1396, par les états assemblés à Ploërmel; elle fut confirmée par le pape en 1410, et par le concile de Constance en 1416; elle fut changée dans la suite en un monastère de chartreux par le duc François II, et ce changement fut approuvé par une bulle du pape le 21 octobre 1480 : une partie de la chartreuse sert aujourd'hui de maison d'éducation pour des sourds et muets.

Jeanne de Bretagne, veuve de Charles de Blois,

Digitized by Google

mourut le 10 septembre 1384; elle fut inhumée dans l'église des Cordeliers de Guingamp.

Dans la même année, Simon de Langres, après avoir pris possession de l'évêché de Nantes, fit serment entre les mains du duc et lui rendit aveu de son temporel: il avait exigé que le duc, comme baron de Raiz, le porta, lors de son entrée à Nantes, concurremment avec les barons de Pontchâteau, Ancenis et Châteaubriand; c'était une obligation attachée à ces baronnies. L'installation de l'évêque eut lieu le 4 avril 1383.

En 1386, Jeanne de Hollande, femme de Jean IV, mourut à Nantes, et fut inhumée à Prières, conformément à ses dernières volontés, exprimées dans le testament qu'elle avait fait le 25 septembre 1384.

En 1385 et 1386, il se fit à l'Ecluse et à Dunkerque un armement considérable destiné à faire une descente en Angleterre: il y avait, dit-on, douze cent quatre-vingt-sept vaisseaux chargés d'armes et de provisions. Le duc de Bretagne, qui s'occupait dans ce moment d'un nouveau mariage, n'y prit pas une part directe; mais le connétable fit faire beaucoup de vaisseaux dans les ports de Bretagne, et il fit construire dans le port de Tréguier une ville en bois de 3,000 pas de diamètre; elle devait être démontée avant le départ, et remontée après le débarquement, afin

Digitized by Google

de servir à camper. L'escadre du connétable était de soixante-douze voiles. La lenteur affectée du duc de Berri rendit inutiles tous les préparatifs faits en France et en Bretagne; cependant ils avaient coûté près de trois millions.

Le 14 mai 1386, les états s'assemblèrent à Rennes; on y décida notamment que les trésors trouvés en terre appartenaient au prince; que les évêques de Nantes ne pouvaient bâtir de maison forte à Guerande sans le consentement du duc; que les évêques et le chapitre de Quimper n'avaient pas droit d'avoir les clefs de la ville, et qu'au duc seul appartenait la garde de Redon et de ses fortifications.

Le 11 septembre, le duc épousa en troisièmes noces Jeanne, fille de Charles le Mauvais, roi de Navarre, et de Jeanne de France.

En 1387, il fut fait à Tréguier et à Harfleur un nouvel armement contre l'Angleterre.

La duchesse accoucha, le 13 août 1387, d'une princesse, au château de Nantes.

On se rappelle que Jean et Gui de Blois, fils de Charles, étaient prisonniers en Angleterre depuis 1355; Gui mourut en 1386 ou 1387; et à cette époque Jean, qui était comte de Penthièvre, recouvra sa liberté, moyennant 120,000 l.

Digitized by Google

qu'Olivier de Clisson paya pour sa rançon. Le connétable ne s'était engagé à payer cette somme que parce que Jean de Blois lui avait promis d'épouser la cadette de ses deux filles ; elle portait le nom de Marguerite. Le mariage eut lieu le 20 janvier 1388. L'aînée était mariée au vicomte de Rohan. Le duc, qui n'avait pas été consulté sur cette alliance, en fut très-mécontent ; il forma le projet de se venger ; pour y parvenir, il invita le connétable et quelques autres seigneurs à venir voir le château de l'Hermine, qu'il faisait bâtir à Vannes, et qui devait faire partie des fortifications de cette ville : il fit passer le connétable dans une tour, en le priant de lui dire son avis sur la construction ; des hommes armés que le duc y avait placés l'arrêtèrent, le désarmèrent et le chargèrent de fers. Le duc dit à Jean de Bazvalen de le garder et de le faire périr le plus secrètement qu'il pourrait, environ minuit. Bazvalen lui fit des remontrances sur l'atrocité de cette action, mais elles furent inutiles ; cependant le souvenir de ce qu'il lui avait dit, et les observations que lui avait faites le sire de Laval, beau-frère du connétable, le tourmentèrent pendant la nuit ; de grand matin, il envoya chercher Bazvalen, et il lui demanda s'il avait exécuté ses ordres. Oui, monseigneur, répondit Bazvalen.

Digitized by Google

Pleust à Dieu, messire Jehan, que je vous eusse cru, répartit le duc, et il tomba dans un espèce de désespoir. Bazvalen se retira, et après l'avoir laissé quelques tems dans cet état de souffrance, il revint, et lui dit : « Monseigneur, je » suis d'avis que vous devez mettre fin à votre » tristesse; car il y a partout remède. Voir messire » Jehan, dit le duc, sinon à la mort. » Bazvalen lui apprit qu'il avait suspendu l'exécution de ses ordres : le duc, transporté de joie, l'embrassa; mais au lieu de rendre au connétable la liberté, il ne consentit à la lui accorder qu'après qu'il lui eût fait l'abandon de beaucoup de places, qui appartenaient tant à lui qu'au comte de Penthièvre, dont il était procurateur : le traité fut fait le 27 juin 1387.

Dès que le connétable fut en liberté et qu'il vit que le roi et ses oncles ne prenaient pas son parti avec chaleur, il prit les armes et s'empara de plusieurs des places qu'il avait été obligé de céder au duc. Le roi se rendit arbitre entre eux; il les entendit, et rendit un jugement; mais sa décision ne fut qu'imparfaitement exécutée, et elle fut suivie de plusieurs traités qui ne terminèrent pas davantage la contestation.

En 1394, Clisson, après avoir joint ses troupes à celles que lui firent passer le roi et le duc

Digitized by Google

d'Orléans, prit l'église cathédrale de Saint-Brieuc que le duc avait fortifié ; il prit ensuite le château du Perrier, le fit démolir, et revint à Saint-Brieuc.

Bientôt le duc vint l'y assiéger ; il campa cinq à six jours sur les grèves d'Hillion, et ensuite il leva le siége sur l'invitation du roi qui déclara qu'il avait nommé le duc de Bourgogne pour arbitre entre lui et Clisson. En effet, le duc de Bourgogne, après avoir entendu les parties, rendit le 24 janvier une sentence arbitrale, mais elle n'eut pas d'effets plus heureux que les arrangemens précédens. Enfin, le 10 octobre 1395, le duc et le connétable, après avoir eu une conférence secrète d'environ deux heures, dans une maison située près le pont d'Auquefer, à peu de distance de Redon, terminèrent tous leurs différens. Le traité fut juré à Rieux par le sire de Clisson, le 20 octobre, et à Guingamp, par le comte de Penthièvre, cinq jours après.

Le duc, pour obtenir cette entrevue, avait envoyé au connétable son fils âgé de six ans pour ôtage. Clisson, afin de répondre à la confiance du duc, avait ramené l'enfant et l'avait remis aux mains de son père.

Pendant la guerre qui eut lieu entre le duc et Olivier de Clisson, les armées commencèrent à faire usage de canons.

Digitized by Google

En 1388, les Anglais, sous la conduite du comte d'Arondel, ravagèrent les isles de Baz, d'Ouessant, de Ré, d'Oleron et plusieurs autres.

Contestation sur la forme des hommages au duc, et le droit de battre monnaie.

Pour détruire les difficultés que le gouvernement français faisait sur la forme des hommages que le duc recevait, il fit faire à Rennes, en 1392, une enquête qui constata qu'il n'avait rien innové; il prouva aussi de la même manière que les ducs avaient toujours fait battre des monnaies blanches, des monnaies de cuivre et des monnaies de cuir. Il convoqua ensuite les états, et tandis qu'ils étaient assemblés, il fit faire par un hérault la proclamation suivante. « Monseigneur » fait savoir qu'il vieut et ordonne que ses mon- » naies soient tenues et gardées en l'état où elles » sont, sans empirement et sans muer, et dé- » fendu que nul ne donne cours à or, à plus » de 20 sous par francs, et nul cours à monnaie, » fors comme par Monsieur a été ordonné, sous » les peines qui appartiennent. » On trouve vers la fin du second volume de l'histoire de Bretagne, par Dom Morice, la gravure de plusieurs pièces de monnaie portant les noms des ducs et faites par leurs ordres, ce qui prouve l'injustice des prétentions du gouvernement français.

Le roi fit aussi des difficultés à Jean IV sur le droit de régale et sur les pourvois au parlement de Paris, mais elles n'eurent point de suite,

Digitized by Google

Dans la nuit du 13 au 14 juin 1392, Pierre de Craon, à la tête d'une vingtaine de brigands, attaqua Olivier de Clisson dans la rue Culture-Sainte-Catherine, le fit tomber de cheval et l'accabla de coups : il venait de souper chez le roi. Dès que celui-ci fut instruit du crime, il alla voir Clisson qui était chez un boulanger, à la porte duquel il avait tombé. Trois des assassins furent arrêtés à Chartres; ils eurent le poing coupé dans l'endroit où l'assassinat avait été commis; ils furent ensuite décapités aux halles et attachés au gibet. Le concierge de l'hôtel de Pierre de Craon eût la tête tranchée pour n'avoir pas donné connaissance de l'arrivée de son maître, et le chanoine de Chartres qui l'avait reçu et qui lui avait gardé 20 chevaux, fut privé de ses bénéfices et condamné à une prison perpétuelle, au pain et à l'eau. Pierre de Craon et ceux de ses complices qui ne furent pas pris à Chartres échappèrent aux poursuites de la justice. Pierre de Craon obtint même dans la suite sa grace : il avait voulu se venger de Clison, auquel il attribuait son exil de la cour et avec lequel il avait eu une vive contestation.

De Craon vint en Bretagne, mais il en partit bientôt. Le roi envoya quatre chevaliers sommer le duc de Bretagne de le lui livrer; le duc

Digitized by Google

répondit qu'il était étranger à l'assassinat, et que Pierre de Craon n'était pas en Bretagne. Le roi partit néanmoins à la tête d'une armée pour punir le duc; celui-ci lui envoya des députés pour lui répéter ce qu'il avait dit aux chevaliers; mais le roi et son conseil ne voulurent pas même faire attention à une lettre de la reine d'Aragon qui marquait qu'elle croyait avoir Pierre de Craon dans ses états. Olivier de Clisson et ses partisans dirigeaient le roi par leurs conseils, malgré les efforts des ducs de Berri et de Bourgogne, ses oncles. Enfin, à quelques lieues du Mans, le roi ayant donné des traits de démence et tué quatre personnes, on le lia et on le conduisit à Paris : cette expédition fut suivie de la disgrace de Clisson et de ses partisans. La place de connétable fut donnée, le 19 décembre, à Philippe d'Artois, comte d'Eu, gendre du duc de Berri.

Le duc de Bretagne fit faire l'énumération des feux, afin de parvenir à l'assiette d'un fouage : ils se trouvèrent au nombre de 98,447.

Le 25 août 1393, il naquit au duc un fils, à Sarzeau, dans le château de Sucinio ; on le nomma Artur : son père lui donna le comté de Richemont pour apanage. Il régna dans la suite sous le nom d'Artur III.

Digitized by Google

C'est dans ces circonstances que fut fait le traité du 10 octobre 1395, qui termina la guerre entre le duc et Clisson.

Tour de Cesson.

Dans la même année, Jean IV fit bâtir la tour de Cesson, à l'embouchure de la rivière de Gouet, pour défendre l'entrée du port de Saint-Brieuc : ce fort qui était aux mains des partisans du roi, pendant la guerre de la ligue, fut assiégé par Saint-Laurent, lieutenant du duc de Mercœur. Les assiégés sortirent sous la conduite de Rieux-Sourdéac, gouverneur de la tour. Les deux partis se rencontrèrent et se livrèrent une bataille, par l'issue de laquelle Saint-Laurent fut pris après une vigoureuse résistance. Dans le mois de novembre suivant, le duc de Mercœur prit enfin la tour de Cesson.

En 1598, elle fut reprise par le maréchal de Brissac ; peu après, elle fut démolie par ordre du roi. Le procès-verbal qui constate sa démolition est aux archives de la ville de Saint-Brieuc : il est du 11 octobre 1598. Les connaisseurs admirent la dureté du ciment qui lie les pierres ; on croit qu'il a été fait avec des coquilles pulvérisées.

On remarque que la tour d'Elven, les châteaux de Saint-Aubin-du-Cormier, de Guémené, de

Digitized by Google

Blain, de Pontivy, de la Hunaudaie, de Hedé et plusieurs autres sont d'une architecture à peu près semblable à celle de Cesson ; ce qui fait présumer que ces forteresses furent construites dans le 13.e ou le 14.e siècle, par la maison ducale et les familles les plus puissantes de Bretagne.

En 1396, le mariage de Pierre de Bretagne, comte de Montfort, avec Jeanne, fille de Charles VI, roi de France, fut conclu. L'évêque de Vannes donna d'abord le sacrement de confirmation au jeune prince et changea ensuite son nom de Pierre en celui de Jean : les fiançailles furent célébrées par l'évêque de Rouen. Ce prince était né le 24 décembre 1389; il succèda quelques années après à son père, sous le nom de Jean V.

En 1397, le duc tint les états à Rennes.

L'évêque de cette ville occupa d'abord la première place à la droite du chancelier ; mais lorsque l'évêque de Dol arriva, le duc obligea l'évêque de Rennes de la lui céder.

Le comte de Derby, fils du duc de Lancastre, vint à Nantes, en 1399, demander des secours à Jean IV, son parent. Il obtint du prince des troupes, des vaisseaux et de l'argent. La flotte fut armée dans le Morbihan. Lancastre monta sur le trône d'Angleterre la même année, et il régna sous le nom de Henri IV.

Digitized by Google

Jean IV mourut à Nantes, au château de la Tour-Neuve, le 2 novembre de la même année. On crut qu'il avait été empoisonné par le prieur de Josselin et un prêtre de Nantes ; ce dernier mourut dans les prisons ; le prieur fut mis en liberté par la protection de personnes puissantes. Le duc fut enterré dans le chœur de l'église cathédrale ; sa veuve fit placer, en 1405, sur son tombeau, sa figure en relief : ce tombeau fut ouvert en 1733.

Guillaume de Saint-André, secrétaire du duc, a écrit son histoire en vers ; elle se trouve au tome 2 des Preuves, colonnes 305, 306 et suivantes.

Un écrivain que cite Dom Lobineau, dit que le duc de Bourgogne et Olivier de Clisson avaient été nommés par Jean IV, en mourant, pour administrer la Bretagne ; que Marguerite de Clisson, femme de Jean de Blois, l'ayant su, pria son père de faire périr secrètement les enfans du duc avant l'arrivée du duc de Bourgogne ; mais que Clisson, indigné d'une proposition aussi atroce, saisit un *épieu* pour la tuer ; que Marguerite, en descendant précipitamment de la chambre de son père, pour éviter les effets de son courroux, tomba et se cassa une cuisse ; ce qui la rendit boiteuse. Clisson dit à sa fille, suivant cet écrivain : *Si tu*

Digitized by Google

vis longuement, tu seras cause de détruire tes enfans d'honneur et de biens.

Nous verrons dans la suite à quoi on peut rapporter cette prédiction.

Dom Lobineau n'ajoute pas une foi entière à ce fait; mais il donne pour certain que Clisson fit venir à Pontorson le duc d'Orléans avec une armée pour lui livrer la Bretagne, et que les Bretons montrèrent un si grand attachement pour leur jeune prince, que le duc fut obligé de s'en retourner sans avoir rien entrepris. Cette fausse démarche fit penser qu'il était nécessaire de faire un traité pour maintenir la paix dans le duché. Il eut lieu le 3 janvier 1399; il fut homologué au parlement de Paris le 22; il portait une promesse d'oubli du passé et d'obéissance pour l'avenir, sauf le droit de non comparution en personne qui avait été accordé à Clisson.

En 1400, l'évêque de Quimper excommunia Jean, sire de Malestroit, lieutenant du duc en Cornouaille, parce qu'il avait fait arrêter soixante pièces de vin que l'évêque avait voulu soustraire au droit imposé par le duc sur les marchandises arrivées dans le port : l'évêque soutenait que le duc n'avait pas eu droit de mettre cet impôt; on ne voit pas quelles furent les suites de l'excom-

Digitized by Google

munication; mais la duchesse nomma le sire de Malestroit gouverneur de Quimper.

Dans la même année, l'évêque de Dol refusa de recevoir la visite de l'archevêque de Tours; celui-ci l'excommunia, ainsi que tout son chapitre, et le pape décida que les archevêques de Tours auraient le droit, une fois pendant leur vie, de faire une visite dans l'évêché de Dol.

Avant de terminer l'histoire du 14.e siècle, Dom Lobineau atteste qu'alors l'usage des prêtres qui ne voulaient pas vivre dans un état de continence, était d'avoir des concubines, qu'on nommait *focariæ*, cuisinières, et que pour se soustraire aux peines portées par les canons, ils les plaçaient chez des personnes tierces où ils les entretenaient.

JEAN V, Duc.

1399. Jean IV eut pour successeur Jean V, son fils aîné. Ce prince fit son entrée à Rennes le 22 mars 1401; il avait douze ans accomplis: après son installation, il conduisit *à la haute Cohue* tous ceux qui l'avaient accompagné, et il leur fit servir un dîner splendide.

Il y eut cette année un grand ouragan dont

Digitized by Google

les effets se firent sentir surtout dans le territoire de Nantes.

Jeanne de Navarre, veuve de Jean IV, épousa le 3 avril 1402, à Nantes, Henri IV, roi d'Angleterre; avant son départ, elle confia la garde de ses enfans au duc de Bourgogne. Le comte de Penthièvre et plusieurs autres seigneurs s'opposèrent à ce que ce duc eût la garde du pays et celle des princes de Bretagne; mais ce fut inutilement.

Le duc de Bourgogne partit de Nantes pour Paris le 3 décembre 1402, et y conduisit le jeune duc avec ses frères Artur et Richard : il avait resté deux mois en Bretagne.

Les Anglais ayant fait une prise sur nos côtes, le seigneur de Penhoet, amiral du duché, arma en 1404 une escadre de 30 vaisseaux, attaqua celle d'Angleterre et la battit; le combat dura sept heures. Les Anglais perdirent dans l'action 500 hommes, et il leur en fut pris 1000; ils perdirent aussi 40 vaisseaux.

Penhoet fit ensuite une descente à Jersey et Grenesey, et dévasta ces deux îles; il en partit pour aller à Plimouth, où il brûla tous les vaisseaux qui étaient dans le port : il revint en Bretagne après cette expédition. Son escadre était chargée des dépouilles de l'ennemi.

Digitized by Google

Les Anglais, en revanche, descendirent sur les côtes de Bretagne, au nombre de 6000, prirent ou brûlèrent 80 navires chargés de marchandises, brûlèrent les faubourgs de Saint-Mahé, dévastèrent le pays et battirent les Bretons.

Le duc de Bourgogne se désista de la garde de la personne de Jean V et du gouvernement du pays, dès que le jeune prince eut atteint sa quinzième année : il lui donna un curateur, et il prit les précautions nécessaires pour que personne ne pût abuser de son inexpérience pour le tromper.

Hommage du duc au roi.

Le 7 janvier 1404, Jean V fit hommage au roi en se servant des expressions que son père avait employées.

Le 16 janvier, le comté de Penthièvre mourut ; il laissa cinq enfans, savoir ; Olivier, Jean, Guillaume, Marguerite et Jeanne. Marguerite de Clisson leur mère, qui, par son ambition, avait troublé le repos de son mari, pendant ses dernières années, lui survécut ; et dans la suite, dirigée par la même passion, elle fit le malheur de ses enfans.

Peu après, le duc partit de Paris et revint en Bretagne, où il était appelé par le vœu des peuples.

Digitized by Google

Son premier soin fut de faire visiter les places fortes.

Il reçut à Lezneven l'hommage des nobles du comté de Léon.

Il demanda ensuite ses sœurs qui étaient à la cour de Londres, auprès de leur mère; il les obtint et les maria.

Les Bretons firent, la même année, une descente en Angleterre, au port d'Yarmouth, mais elle ne réussit pas; ils furent tous tués ou pris: ils avaient trois chefs. Le peu d'harmonie qui régna entre eux, fut en partie cause de leur malheur; Guillaume Duchâtel, l'un d'eux, fit des prodiges de bravoure.

Tanguy, son frère, le vengea peu après d'une manière éclatante; il surprit Yarmouth, le pilla, le réduisit en cendres, et revint en Bretagne chargé de richesses.

Il eut bientôt après occasion d'exercer un autre acte de vengeance. Le comte de Beaumont, commandant d'une escadre anglaise, fit une descente sur les côtes de Bretagne. Le duc vint pour le combattre: les Anglais coururent à leurs vaisseaux; mais Beaumont fut tué par Duchâtel: on tua aussi un autre chef, et plusieurs Anglais furent pris.

Digitized by Google

Le 14 janvier 1405, le duc se déclara majeur : il commençait sa seizième année ; il demanda son épouse, et la duchesse vint le trouver à Nantes le 15 mars.

Dans la même année, les Bretons, sous les ordres du maréchal de Rieux, firent une descente en Angleterre, et ravagèrent plus de 60 lieues de pays.

Le 15 septembre, l'ouverture des états du duché ou parlement général eut lieu à Rennes ; on y fit des réglemens relatifs aux avocats et à la manière de procéder.

En 1406, il y eut une rébellion à Saint-Brieuc ; le duc y envoya le comte de Richemont, son frère ; les coupables furent punis, et tout rentra dans l'ordre : c'est le premier exploit du comte de Richemont, qui devint dans la suite fameux par ses vertus civiles, sa bravoure et ses talens militaires.

Un synode, tenu à Nantes en 1406, enjoignit aux curés de tenir des registres de baptême : cette mesure était très-sage, mais elle ne fut pas parfaitement exécutée.

En 1555, un évêque de la même ville répéta l'injonction dans ses statuts. Une loi qui aurait

Digitized by Google

ordonné à tous les curés du duché de tenir de pareils registres, et d'y insérer les actes de mariages et de décès, aurait été plus utile; mais alors les princes croyaient que la puissance ecclésiastique avait seule le droit de faire de pareils réglemens.

Dans la même année, il fut mis devant les juges de Ploërmel une plainte contre Olivier de Clisson, pour *crimes et maléfices*. La saisie de ses terres fut ordonnée; le duc alla faire le siége de Josselin où Clisson était renfermé et malade. Clisson obtint la levée du siége, moyennant une somme de 100,000 francs qui fut promise par la vicomtesse de Rohan et la comtesse de Penthièvre, ses filles : il mourut le 23 avril de la même année. Le duc en recevant les 100,000 liv., déclara qu'il tenait ses enfans quittes du rachat.

La vicomtesse de Penthièvre ayant exigé injustement et avec violence des fouages des vassaux du duc, ce dernier assembla les états; il lui fut fait des représentations; elle persista : il y eut quelques faits d'armes, et elle fut obligée de céder; mais elle conserva le désir de la vengeance.

En 1408, la reine de France, belle-mère de Jean V, lui manda d'aller la trouver à Melun, dans le Gatinois. Il partit avec une nombreuse

Digitized by Google

escorte; il la conduisit à Paris, et revint avec elle à Tours. Cette princesse était alors opprimée par le duc de Bourgogne, qui avait fait périr le duc d'Orléans qu'elle avait aimé passionnément : le roi était alors habituellement dans un état de folie.

Il y eut, la même année, une contestation entre le duc et la comtesse douairière de Penthièvre, relativement à la terre de Moncontour. Le duc fit venir des troupes anglaises qui prirent plusieurs villes du comté de Penthièvre. Les seigneurs bretons murmurèrent, et l'épouse du duc montra elle-même beaucoup de mécontentement; le duc la maltraita. Les Anglais ravagèrent l'île de Brehat, qui appartenait au comte de Penthièvre; le comte de Kent, leur général, mourut d'une blessure qu'il reçut au siége du château : les parties traitèrent en 1410.

Démolition du château de Rennes.

On trouve au 2.e volume des Preuves, col. 800, un acte en date du 1.er juillet 1409, qui constate qu'Amauri de Fontenai, capitaine et garde de la ville de Rennes, avait fait abattre le château, par ordre du duc; qu'il avait vendu les matériaux et qu'il en avait employé le produit à faire des fortifications à *l'endroit du châtel*; ce qui s'entend des murs qu'il fit construire près le lieu désigné par la lettre K, dans l'ancien plan, entre la tour Saint-Moran et les portes Saint-Michel. Cet Amauri

Digitized by Google

de Fontenai était vraisemblablement celui auquel fut confiée la garde de la ville lors de l'association des seigneurs pour le maintien du droit ducal, sous le règne de Jean IV. Il existait, dit-on, une avenue qui conduisait du château à la chapelle Saint-Lunaire, dépendant du couvent de Bonne-Nouvelle. Ce qui est certain, c'est qu'avant la révolution il y avait à cette chapelle un petit clocher, et que les religieux croyaient qu'il avait contenu une cloche destinée à prévenir le duc que la messe allait commencer. Un manuscrit attribue la bâtisse du château à Nominoé.

Comté de Richemont.

Armel de Châteaugiron fut envoyé le 14 octobre 1409 en Angleterre, pour offrir au roi de faire hommage au nom de Jean V du comté de Richemont, et pour en demander la restitution : la démarche n'eut pas un résultat heureux. Le duc en fit une autre en 1443, et ce fut aussi inutilement.

Cependant les ducs de Bretagne étaient légitimes propriétaires de ce comté, parce qu'ils descendaient d'Allain-le-Noir, auquel il avait appartenu. Ce dernier était frère d'Etienne, comte de Penthièvre et mari de Berthe, fille de Conan III, duchesse de Bretagne; il avait recueilli le comté de Richemont dans la succession d'Allain son frère, héritier d'Allain-le-Roux, fils d'Eudon, comte de

Digitized by Google

Penthièvre. Guillaume-le-Bâtard avait donné à Allain-le-Roux, en récompense des grands services qu'il lui avait rendus dans la conquête de l'Angleterre, des domaines considérables situés dans le territoire d'Yorck et dans les comtés de Suffock et Norfolk : Allain y avait fait un château et il avait donné à sa terre le nom de comté de Richemont.

Le 19 juillet 1412, le mariage d'Anne de Bretagne, fille aînée de Jean V, avec Charles, fils aîné de Jean, duc de Bourbon, fut arrêté à Rennes.

Le 15 octobre 1415, les Français perdirent la bataille d'Azincour, fameuse par les malheurs dont elle fut suivie; elle mit toute la France en deuil. Le duc de Bretagne arrivait au secours des Français avec une armée de 10,000 hommes d'armes et de beaucoup de gens de trait, lorsqu'il apprit ce malheur; le comte de Richemont, son frère, y fut fait prisonnier.

Le roi, pour récompenser le duc de son zèle, lui rendit la ville de Saint-Malo.

Le 1.er juin 1417, le duc fit à Vannes un état de sa maison; il y comprit celui des personnes attachées au service de la duchesse et de ses frères; il est au second volume des Preuves, col. 945 et suivantes.

Digitized by Google

Il assembla les états à Vannes le 5 juillet 1417; il y fut arrêté que, pour prévenir les projets d'invasion que se proposait le roi d'Angleterre, toutes les villes de Bretagne seraient bien garnies de troupes et de vivres, et que les hommes d'armes que le duc jugerait ne pas être nécessaires pourraient seuls sortir du duché ou se dispenser d'y rentrer.

Ce fut dans la même année qu'il fit venir dans ses états Vincent Ferrier, dominicain, docteur célèbre par ses talens et ses vertus : il était né à Valence, en Espagne, le 23 janvier 1357; sa réputation était si grande que le concile de Constance crut devoir le consulter, relativement au schisme qui désolait alors l'église : il mourut à Vannes le 5 avril 1419. S. Vincent Ferrier.

La duchesse voulut l'ensévelir elle-même. On lui fit des obsèques magnifiques; il fut inhumé près le grand autel de la cathédrale; il fut canonisé dans la nuit du 4 au 5 avril 1456. La cérémonie fut faite par le cardinal de Coetivy, en présence de Pierre II, duc de Bretagne, et de 14 évêques ou archevêques, de beaucoup d'abbés, et d'une grande quantité d'individus venus pour voir la cérémonie.

On distribua comme reliques des parties de sa personne, ou des choses qui lui avaient appartenu.

Digitized by Google

La duchesse eut à sa part le bonnet doctoral, la ceinture et l'un des doigts.

Pour frayer aux dépenses de la canonisation, le duc mit un impôt de cinq deniers par écuelle; le peuple le paya promptement et même avec empressement.

En 1419, le duc de Bourgogne fut tué à Montereau-Faut-Yonne, par Tangui Duchâtel, lors de la réunion du duc et du dauphin pour une conférence dont l'objet était de consolider leur réconciliation : Duchâtel dit qu'il avait cru que le duc de Bourgogne tirait l'épée sur le dauphin.

Les de Blois surprennent le duc; sa détention et sa délivrance.

Le duc de Bretagne avait promis des troupes au dauphin, son beau-frère, qui régna dans la suite sous le nom de Charles VII, et il ne lui en avait pas donné; celui-ci irrité s'était engagé, par des lettres scelées de son sceau, à soutenir les de Blois, s'ils pouvaient se rendre maîtres de la personne du duc. Ce dernier avait en eux une si grande confiance, qu'il faisait souvent coucher avec lui le comte de Penthièvre ou Charles son frère; c'était la plus grande marque d'amitié qu'il put leur donner suivant l'usage du tems. Ils l'invitèrent à une partie de plaisir à Châteauceaux, et, malgré l'avis de son conseil, il y alla avec

Digitized by Google

son frère Richard. Dès que le duc, son frère et une partie de ceux qui les suivaient, eurent passé un pont qui était en partie décloué, les de Blois le firent rompre, et ils s'emparèrent des princes, ainsi que de leur suite; ceux qui firent quelque résistance furent maltraités: ils firent mettre le duc et son frère dans une des tours de Châteauceaux. Marguerite de Clisson alla les voir le soir même; elle leur dit que ses fils avaient agi par ordre du dauphin; que le duc les avait dépouillés de leur héritage, et qu'il devait s'attendre à perdre la couronne ducale; elle lui cita le verset du Magnificat, *Deposuit potentes de sede*. Le duc lui répondit *qu'il ne lui challait de déposition de seigneurie, pourvu qu'il fût assuré de la vie*.

Dès que la duchesse fut informée de l'attentat commis par les de Blois sur la personne de son mari et celle de son beau-frère, elle convoqua le conseil qui prit, le 5 février, les mesures que les circonstances rendaient nécessaires. Ceux qui le composaient jurèrent qu'ils répandraient jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour venger leur souverain et lui procurer la liberté. Les jours suivans beaucoup de seigneurs et les bourgeois des villes de Rennes, Dol et Dinan firent le même serment; le 23 février, les états assem-

Digitized by Google

blés à Vannes le firent aussi. On forma une armée pour attaquer les de Blois; ceux-ci faisaient déjà des incursions dans le pays Nantais. Toute la jeunesse bretonne, animée du désir de délivrer son prince, prit les armes et forma une armée de 50,000 volontaires. Le maréchal de Coëtquen en prit le commandement et la conduisit à Lamballe, chef-lieu des possessions des Penthièvre en Bretagne. Il la fit camper près de la ville, dans une champagne qu'on nomme encore aujourd'hui champagne de la bataille. L'étang auquel l'armée était adossée portait depuis cette époque le nom de Coëtquen : il a été desséché et la prairie qui l'a remplacé porte le même nom.

Les de Blois, pour détourner les coups dont ils étaient menacés, firent ordonner par le duc de lever le siége et répandirent ensuite le bruit que ce prince avait été noyé, mais ces stratagèmes ne réussirent pas. Lamballe fut pris après un mois et seize jours de siége, et Fouquet-Renard en fit démolir les fortifications. L'armée marcha vers Guingamp qui capitula. On prit plusieurs autres places; enfin, toutes les troupes se réunirent devant Châteauceaux, où Marguerite de Clisson s'était laissée renfermer avec plusieurs de ses enfans. Le comte de Porhoet commandait l'armée qui faisait le siége. Jean de Blois vint

Digitized by Google

pour le faire lever ; mais il fut battu, la ville capitula, et le duc fut rendu le 5 juillet aux seigneurs qui commandaient l'armée : sa détention avait duré près de cinq mois, pendant lesquels il avait été transféré de prison en prison. Il fut reçu avec une joie extrême ; son premier soin fut de remercier ceux qui lui avaient montré de l'attachement ; il se fit ensuite dispenser par le pape des promesses qu'il avait été obligé de faire aux Penthièvre, tandis qu'il avait été dans leur pouvoir.

Avant de partir de Châteauceaux, le duc ordonna de raser le château : il vint ensuite à Nantes.

Il déclara qu'il pardonnerait aux Penthièvre s'ils venaient, dans l'assemblée des états, reconnaître leur faute et lui en demander pardon ; ils promirent de s'y rendre, et ils donnèrent pour otage leur frère Guillaume. Ils manquèrent à leur parole, et, après plusieurs délais, ils furent déclarés coupables du crime de félonie et condamnés à mort. L'arrêt est du 16 février 1421 ; il fut rendu par le parlement assemblé à Vannes, sur le réquisitoire du procureur-général. Leurs biens furent confisqués et il en fut fait don aux seigneurs qui avaient le plus souffert ou montré le plus de dévouement à la personne du duc. Richard,

Digitized by Google

son frère, qui avait partagé sa captivité, eut une somme de 30,000 livres et un fonds du revenu de 6000 livres. La chronique de Lamballe porte que les arbres des forêts de Lamballe et de Maroué furent coupés *comme par la moitié.*

Pendant sa détention, le duc avait fait différens vœux pour obtenir sa délivrance. Il avait promis, à Notre-Dame des Carmes de Nantes, son poids d'or ; en conséquence, il fit délivrer le 20 juillet 1420, aux religieux de ce couvent, 380 marcs et 7 onces de ce métal : les de Blois lui avaient donné pour confesseur un Carme.

Il avait promis à Saint-Yves son poids d'argent : il fit porter 380 marcs et 7 onces de ce métal à la cathédrale de Tréguier.

Il avait fait neuf autres vœux dont il se libéra avec la même exactitude.

Aux états qu'il tint à Vannes en 1420, peu après sa délivrance, il fit plusieurs lois qui avaient pour but d'abréger les procès, d'en diminuer le nombre, de les faire juger promptement, et de détruire la rapacité des sergens féodés.

Il défendit aux capitaines et lieutenans des places de juger les accusés dont la garde leur était confiée, et il leur ordonna de les remettre aux juges ordinaires.

Digitized by Google

Il confirma l'usage des seigneurs de faire de leur domaine leur fief.

La tenue des états avait commencé vers le 15 septembre, et elle finit en décembre.

Le duc fit ensuite deux voyages, l'un à Pontorson, où il eut le plaisir de voir le comte de Richemont, son frère, l'autre en Basse-Bretagne. Les de Blois apprirent que, dans ce dernier voyage, il devait coucher à l'abbaye de Beauport. Jean, l'un d'eux, seigneur de Laigle, résolut d'aller l'y assassiner. Il se rendit en effet clandestinement, avec environ 40 gentilshommes et 3 valets, dans les bois de Ploezeuc, situés près de l'abbaye. L'abbé de Beauport ayant su qu'il y était, vint l'y saluer et le conduisit à l'abbaye avec quelques-uns des siens: il y passa trois ou quatre jours; le duc n'y vint point. Le seigneur de Laigle partit et sortit de Bretagne. Cette entreprise criminelle fut découverte dans la suite : quelques-uns des coupables furent arrêtés; des juges furent nommés; les accusés avouèrent leurs crimes; mais on ne dit pas s'ils furent jugés.

Le duc se rendit à Quimper, d'où il revint à Vannes; il y passa l'hiver. Il vint ensuite à Rennes, et le 6 mars 1421, il ordonna d'afféager plusieurs terres de son domaine; il voulait par ce moyen

Digitized by Google

se procurer de l'argent sans grever le peuple par des impôts, et pour économiser, il diminua les dépenses de sa maison.

Il fit à Sablé un traité d'alliance et d'amitié avec le dauphin; celui-ci lui promit de l'aider contre Charles et Olivier de Blois, ainsi que contre leurs complices.

Le dauphin fit des dons à Richard, et il reçut de grands secours de la part du duc; mais bientôt les vives sollicitations du comte de Richemont déterminèrent le duc à abandonner le parti du dauphin et à faire un traité d'alliance avec le duc de Betfort, régent du royaume d'Angleterre.

Le 20 mars 1423, le duc restreignit les privilèges qu'il avait accordés à des Allemands qu'il avait fait venir pour raffiner l'argent qu'on tirait des mines découvertes en Bretagne.

Le 20 mars 1425, le duc ordonna d'armer les communes, et il forma une milice pour la garde du pays.

Quelque tems après, il fonda un couvent de Carmes dans une de ses maisons de campagne, située près Vannes. Lorsqu'il annonça cette nouvelle à la duchesse, elle lui dit qu'il avait fait un *bon don;* le couvent prit le nom de *Bondon*. Dans la suite, Françoise d'Amboise, femme du

Couvent du Bondon.

Digitized by Google

duc Pierre II, fonda près ce couvent une communauté de carmélites; elle la dédia aux Trois-Maries; elle y prit elle-même l'habit de religieuse en 1469; on fit la cérémonie dans la chapelle du monastère du Bondon, qui servait pour les deux couvens; elle en devint prieure en 1475. Dans la suite, la duchesse Anne fit passer les religieuses de cette maison à Vannes, dans celle de Nazareth, qui avait été aussi fondée par Françoise d'Amboise.

Les maisons conventuelles du Bondon et des Trois-Maries sont devenues des propriétés particulières; mais on y voit encore des vestiges qui prouvent leur ancienne destination.

C'est du couvent du Bondon qu'avaient été tirés les carmes qui étaient à Sainte-Anne, près Auray, avant la révolution.

Le duc alla faire hommage à Charles VII, à Saumur, en 1425.

Peu après, il y eut des faits d'armes entre les Anglais et les Bretons : les Anglais vinrent ravager les campagnes jusqu'auprès de Rennes.

Le duc convoqua le ban et l'arrière-ban : il entra en Normandie, prit Pontorson et le rasa. Il alla ensuite faire le siége de Saint-James-de-Beuvron; mais bientôt les assiégeans, frappés

Digitized by Google

d'une terreur panique, prirent la fuite et abandonnèrent aux Anglais leurs vivres et leurs bagages.

Le duc obtint une trève de trois mois, moyennant une somme de 4500 l. Lorsqu'elle fut expirée, les Anglais recommencèrent leurs courses. Pour les arrêter, le duc fit reconstruire les fortifications de Pontorson; mais les Anglais s'en emparèrent en 1426 : le duc traita avec eux en 1427; il promit de faire dans trois mois hommage à Henri VI, roi d'Angleterre, qu'il reconnut pour roi de France. Le 8 septembre, il donna, du consentement des états, des lettres-patentes conformes à ce qu'il avait promis; il les remit aux ambassadeurs anglais qui étaient venus le trouver à Rennes : le traité fut ratifié un des jours suivans par beaucoup de seigneurs, d'évêques, de chapitres, et par les députés de Quimper et de Saint-Pol-de-Léon; à ce moyen, il conserva la paix dans ses états, et c'était ce qu'il désirait davantage.

Dans la même année, il maria le comte de Montfort, son fils aîné, Isabeau, sa fille aînée, et le prince Pierre.

Origine et réformation de la noblesse

Depuis la fin du 4.e siècle jusqu'au commencement du 12.e, il n'y eut dans l'Armorique que des seigneurs et des serfs. Dans le 12.e et le 13.e,

Digitized by Google

les habitans des villes recouvrèrent partie de leurs droits, et le fardeau du servage fut allégé.

Quelques-uns de ceux qui devinrent libres désirèrent de jouir des avantages que possédaient les seigneurs, ou pour parler comme madame de Stael, des individus d'origine gauloise demandèrent au prince la permission de jouir des privilèges que s'étaient arrogés ceux qui avaient vaincu leurs pères. Les rois de France acquiescèrent aux demandes de ce genre, et les ducs de Bretagne les imitèrent. Anoblissemens.

Philippe I.er anoblit, en 1095, Eude, le maire; Saint-Louis anoblit la Brosse, son chirurgien et son barbier; Philippe le Hardi anoblit Raoul, son trésorier; Philippe le Bel donna le titre de noble et d'écuyer à Bertand, bourgeois, et Philippe de Valois accorda le même honneur à Simon Buci, président, ainsi qu'à Nicole Taupin, sa femme: leurs successeurs anoblirent aussi beaucoup d'individus.

Enfin, Louis XIV vendit, en 1696, des lettres de noblesse à cinq cents personnes qui payèrent chacune 2000 écus. Il créa de plus des charges anoblissantes qui, sous son règne et celui de ses successeurs, augmentèrent beaucoup le nombre des nobles. En Bretagne, le duc Français II,

Digitized by Google

dans ses lettres-patentes du 24 septembre 1430, données sur la demande des états, déclara *qu'en vertu de ses droits royaux et de souveraineté, il lui appartenait de créer des comtes, des barons et états de noblesse*, ainsi que l'avaient fait ses prédécesseurs.

En effet, ceux-ci avaient usé de ce droit, comme le déclara Pierre II, dans les constitutions qu'il donna en 1451.

Aux individus que les princes bretons ont anoblis, il faut ajouter ceux qui ont obtenu la qualité avantageuse depuis l'union de la Bretagne à la France, et ceux qui l'ont acquise depuis le 12.e siècle, par le service militaire; enfin, avant tous ceux-là, il faut placer les descendans de ceux qui conquirent l'Armorique sous les ordres de Maxime, s'il en existe.

Les Francs, comme le dit l'abbé Dubos, envahirent successivement les Gaules, et quelques Gaulois échappèrent au servage. Il n'en fut pas de même en Bretagne : Maxime conquit l'Armorique, et il la donna toute entière à Conan-Mériadec; il n'y eut point de terre sans seigneur.

D'où on conclut qu'en Bretagne ceux qui ne descendent pas des vainqueurs sont issus des vaincus, c'est-à-dire de ceux qui tombèrent dans le servage par l'effet de la conquête.

Digitized by Google

Les nobles ne payaient pas de fouages, seul impôt connu d'abord en Bretagne, de même qu'en France; ils ne payaient pas de taille. Le nombre de ceux qui se trouvèrent exempts de payer cet impôt devint si considérable, que le peuple se plaignit du préjudice qu'il en ressentait. Les ducs ordonnèrent l'examen des titres de ceux qui voulaient jouir de l'exemption, et ils nommèrent, pour faire cet examen, des commissaires dont les opérations furent appelées réformations de la noblesse. Il fut créé des tribunaux de cette espèce :

En 1427, par le duc Jean V;
En 1440 et 1448, par le duc François I.er;
En 1456, par le duc Pierre II;
En 1527, par François de Valois, époux de madame Claude,
Et en 1668, par Louis XIV.

Les arrêts rendus par ces commissaires, et ceux qui l'ont été depuis par le parlement, n'ont pas toujours été exécutés, car on voit plusieurs familles, dont les prétentions ont été proscrites, persister à prendre la qualité avantageuse.

La révolution avait supprimé la noblesse; mais la constitution de 1814 l'a rétablie. L'article 71 rend ses titres à l'ancienne noblesse, et conserve les siens à la nouvelle; mais il n'accorde à l'une

Digitized by Google

et à l'autre que des rangs et des honneurs, *sans aucune exemption des charges et des devoirs de la société.*

Quoique le duc fut très-soumis aux ecclésiastiques, il ne put cependant se dispenser de se plaindre au pape des vexations qu'ils exerçaient dans le duché : comme il ne reçut pas de réponse, il envoya un ambassadeur à Rome en 1430.

Il avait un autre sujet de mécontentement, c'est que le pape avait défendu aux ecclésiastiques d'avoir recours, dans leurs causes, à la jurisdiction temporelle. Par un bref du 29 juin, le pape déclara qu'il n'avait pas prétendu porter atteinte aux droits du duc, et il nomma une commission pour informer des abus que le clergé avait introduits.

Il régnait à cette époque une maladie contagieuse en Bretagne.

En 1431, le duc d'Alençon vint à la cour de Jean V, son oncle, pour lui demander le reste d'une somme de 30,000 livres qu'il lui avait promise, et n'ayant pu l'obtenir, il enleva le chancelier de Bretagne. Le duc alla faire le siége de Poencé, qui appartenait au duc d'Alençon. Le connétable de Richemont vint l'y trouver, et il fit entre lui et le duc d'Alençon un traité au moyen duquel le chancelier recouvra la liberté.

Digitized by Google

Le duc s'obligea de payer, à différens termes, la somme qu'il devait.

Dans la même année, Pierre l'Hôpital, sénéchal de Rennes et Nantes, et juge de tous les vassaux du duc en Bretagne, tint les plaids à Nantes.

En 1432, le duc fit faire à Châteauceaux des fortifications pour remplacer celles qu'il avait fait détruire.

Jeanne, mère du duc et reine d'Angleterre, mourut dans la même année.

En 1433, le duc nomma pour assister au concile de Bâle, deux évêques, deux abbés, un docteur en théologie et un licencié.

La duchesse de Bretagne mourut le 20 septembre 1435 : son corps fut placé auprès du tombeau de saint Vincent. Il ne reste aucun vestige de celui de la princesse ; mais celui du saint est remarquable par son élévation.

Le duc fonda, le 9 décembre de la même année, une collégiale à Lamballe, pour remercier Dieu de la paix qui venait d'être faite entre le roi de France et le duc de Bourgogne.

En 1437, il se trama dans le Maine une troisième conspiration contre le duc et sa famille. Le duc

Digitized by Google

exigea des nobles un nouveau serment ; il fut fait par évêché. Il assembla les états à Vannes. Le comte de Richemont vint le voir avec des troupes ; le duc se retira ensuite dans la ville d'Auray. Les conspirateurs voyant leur complot découvert l'abandonnèrent.

Richard, frère du duc, mourut à Clisson, le 2 juin 1438 : son corps fut porté à Nantes et inhumé dans l'église cathédrale.

Gilles de Laval, seigneur de Raiz, maréchal de France et lieutenant-général du duc, en Bretagne, fut condamné à Nantes, le 25 octobre 1440, à être brûlé vif. L'exécution eut lieu dans la prairie de la Magdelaine. Il avait été convaincu d'avoir fait périr un grand nombre d'individus. Il s'était ruiné par ses folles dépenses, dont une consistait à se faire toujours accompagner d'une chapelle, de chapelains, de musiciens, d'enfans de chœur et d'un orgue. Il avait toujours à sa suite environ cinquante personnes, en y comprenant ses domestiques. Lorsqu'il eut dissipé presque toute sa fortune, il eut recours à des individus qui, sous le nom de chimistes, ou celui de sorciers, le trompèrent et s'emparèrent du reste de ses biens : Prelati, l'un d'eux, fut pris et son procès fut fait.

Digitized by Google

Comme le maréchal était accusé des crimes d'hérésie, de sortilège et de sodomie, le vicaire de l'inquisiteur de France concourut à l'instruction de son procès.

Le duc fit, en 1440, une trève de vingt ans avec le duc de Bourgogne, afin de procurer à ses sujets la liberté du commerce; et par le traité, on nomma des juges pour statuer sur les discussions qui naîtraient entre les marchands.

On prétend que dans la même année il fit construire l'église de Saint-Jean-du-Doigt, près Lanmeur : on y conserve un doigt dans un étui de cristal, et on dit que c'est un des doigts de saint Jean.

Le comte de Montfort perdit son épouse, et le duc demanda pour lui, en 1441, la sœur du roi d'Ecosse; les ambassadeurs qu'il envoya lui ayant dit, à leur retour, qu'elle paraissait être fort simple; *tant mieux*, dit le prince, *j'estime une femme assez sage quand elle sait mettre différence entre la chemise et le pourpoint de son mari.*

Le duc décéda le 28 août 1442, au château de la Touche, près Nantes, avant d'avoir pu faire la paix entre la France et l'Angleterre, ce qui

Digitized by Google

était le plus ardent de ses désirs. Il fut généralement regretté; il avait régné 41 ans; il laissa quatre enfans, savoir : François, Pierre, Gilles et Ysabeau, épouse du comte de Laval : cette dernière mourut en 1443 : elle fut inhumée dans l'église des jacobins de Nantes.

En 1450 ou 1451, le corps du duc fut transféré dans la cathédrale de Tréguier, et placé près le tombeau de saint Yves, en exécution d'une des dispositions de son testament.

FRANÇOIS I.er, Duc.

1442. François, fils aîné de Jean V, lui succéda. Il se rendit à Rennes, le 1.er décembre; il descendit, suivant l'usage, à l'abbaye de Saint-Melaine, et le lendemain il alla faire sa prière à Saint-Etienne; il fit ensuite son entrée et le serment de maintenir les droits des trois ordres; il se rendit à la cathédrale et il y assista à l'office divin. Il entra dans une chambre auprès de l'église pour y passer la nuit en prières. Le jour suivant, il fut couronné par l'évêque devant le grand autel; on alla processionnellement à l'église du prieuré de Notre-Dame de la Cité, qui était déjà très-ancienne; il y entendit la messe : à l'offertoire il fut fait chevalier par le connétable, son oncle,

Digitized by Google

et après la messe il reçut l'hommage des barons : les fêtes qui suivirent la solennité durèrent huit jours.

Le 14 mars 1446, il fit hommage à Charles VII, roi de France, et il reçut de lui les plus grandes marques d'amitié. Le roi voulait disposer en sa faveur le jeune prince, afin qu'il le servît contre les Anglais. Hommage du duc au roi.

Le duc, revenant en Bretagne, reçut une assignation que le comte de Penthièvre lui donnait pour comparaître au parlement de Paris. Le roi l'annulla le 1.er avril 1446 ; et le 27 juin 1448, il se fit à Nantes un traité entre le duc et la maison de Penthièvre, par la médiation du connétable ; il fut convenu, entre autres choses, que Guillaume de Blois, qui était détenu depuis vingt-huit ans comme ôtage, serait mis en liberté, et que le duc rendrait à Jean le comté de Penthièvre, s'il ne pouvait en deux ans le mettre en possession de Chantocé : cette dernière terre ne lui fut point donnée ; et, en exécution d'un nouveau traité qui fut fait le 22 août 1450, Jean de Blois prit possession de partie du comté de Penthièvre, le 29 octobre suivant. Restitution du comté de Penthièvre.

Lorsque le duc fut de retour dans ses états, il créa l'ordre de l'Epi. Les chevaliers dont il était Ordre de l'Epi.

Digitized by Google

le chef portaient un collier composé d'épis ; au bout du collier pendaient deux chaînes d'or et une hermine, au-dessous de laquelle étaient ces mots : *A ma vie.*

Le 24 mars 1448, François de Surenne surprit Fougères pour les Anglais. Le duc n'ayant pu en obtenir la restitution entra dans la Basse-Normandie, à la tête d'une armée, et Charles VII entra dans la haute. Le résultat de la campagne fut l'expulsion entière des Anglais, tant de la Normandie que de la Bretagne.

Projet d'érection de l'abbaye de Redon en évêché.

En 1449, François I.er obtint du pape une bulle pour ériger l'abbaye de Redon en évêché ; mais ce projet ne fut pas exécuté. Cette abbaye avait été fondée vers 832, par saint Convoyon, qui en avait été le premier abbé ; Nominoé lui avait donné de grands biens.

Mort du prince Gilles

Gilles de Bretagne périt en 1450, par ordre du duc, son frère. Ce prince avait toujours été mécontent du partage que Jean V, son père, avait fait entre ses enfans. Son apanage ne consistait que dans la seigneurie de Chantocé et des rentes sur le domaine. Peu après le décès de leur père, il avait eu de vives discussions avec le duc à ce sujet. Le comte de Richemont, leur oncle, avait fait ses efforts pour les réconcilier : les démonstrations d'amitié qu'ils s'étaient données n'étaient

Digitized by Google

qu'apparentes; leurs cœurs étaient restés ulcérés. Gilles avait à la cour ducale des ennemis dangereux et cruels qui augmentèrent le ressentiment du duc. Il avait enlevé, en 1445, Françoise de Dinan, fille très-riche, qui avait été recherchée par le sire du Gavre, fils du comte de Laval, et par Artur de Montauban. Gilles l'avait épousée; Montauban, depuis cette époque, ne s'occupait que des moyens de le perdre : malheureusement les paroles et la conduite du prince, relativement au roi d'Angleterre, à la cour duquel il avait été élevé, donnèrent à Montauban et à ses autres ennemis l'occasion de le peindre au duc comme un traître. Le cabinet anglais parlait et agissait en sa faveur, et le roi de France excitait la passion du duc contre lui. Le comte de Richemont fit des reproches très-vifs au roi, relativement à la conduite qu'il tenait à l'égard de ses neveux. En 1446, le prince fut arrêté au château du Guildo, par des hommes d'armes envoyés par le roi, à la prière du duc; il jouait à la paume avec ses écuyers : il fit ouvrir les portes du château dès qu'il sut qu'on voulait lui parler de la part du roi de France. Il demanda des nouvelles de son oncle; mais au lieu de lui répondre, on s'empara de sa personne et on le constitua prisonnier; il fut ensuite transféré de prison en prison.

Digitized by Google

En 1448, Guillaume de Rosnyvinen, chambellan du roi, et quelques autres, à force de sollicitations, obtinrent de Charles VII et des membres de son conseil, qu'il serait envoyé au duc un ambassadeur pour obtenir que le prince Gilles fût mis en liberté. Pregent de Coetivi, amiral de France, fut chargé de cette mission : il réussit auprès du duc; mais au moyen d'une lettre qu'on dit avoir été écrite par le roi d'Angleterre, en faveur du prince Gilles, l'ordre de mise en liberté fut révoqué, et le prince fut transféré de Moncontour dans le château de la Hardouinaie, situé commune de Saint-Launeuc, près Broons. On soupçonna que la lettre du roi d'Angleterre et le contre-ordre avaient été rédigés d'après une convention faite entre les ennemis du prince, le duc et l'amiral. Quoi qu'il en soit, le duc, qui avait déjà prié inutilement Jean Hingant de tuer son frère, s'occupa des moyens de le faire périr. D'abord il fut maltraité par ceux auxquels la garde de sa personne avait été confiée; ensuite on le laissa sans alimens; une pauvre femme prolongea son existence en lui passant du pain par le soupirail de la cave où il était renfermé : étonnés qu'il ne mourait pas de faim, ses gardes lui donnèrent du poison. La force de sa constitution lui ayant sauvé la vie, ils l'étranglèrent dans la nuit du 24 au 25 avril 1450. Un

Digitized by Google

cordelier, qui avait confessé ce prince infortuné par le soupirail de son cachot, alla, quand il fut mort, trouver le duc et le cita, de la part de son frère, à comparaître au tribunal de Dieu dans quarante jours.

François, frappé de cette citation, et pénétré de l'horreur que lui inspirait le crime qu'il venait de commettre, succomba sous le poids de sa douleur; il mourut au château de Plaisance, près Vannes, le 17 juillet 1450 : il fut inhumé devant le grand autel de l'abbaye de Redon.

Dix ans auparavant, la fameuse comtesse de Montfort, sa bisaïeule, était décédée dans le même château : c'était, dit-on, une forteresse qui avait la forme du château d'Elven.

Le duc montra de grands sentimens de religion et de piété dans les derniers momens de sa vie.

Il recommanda fortement à Pierre, son frère, qui allait lui succéder et qui était taciturne, de se montrer à ses sujets et d'être affable.

L'année suivante, presque tous les assassins de son frère eurent la tête tranchée, et leurs corps, mis en quartiers, furent exposés sur le grand chemin. Olivier de Méel, l'un des plus coupables, fut arrêté en France, ce qui occasionna quelques

Digitized by Google

difficultés ; mais elles furent bientôt levées, et il eut la tête tranchée à Vannes, ainsi que plusieurs autres : Jean Hingant fut acquitté.

Artur de Montauban, le plus criminel de tous, profitant de l'ignorance de son siècle, pour se soustraire à la peine qu'il méritait, se fit célestin, et fut dans la suite nommé archevêque de Bordeaux.

François I.er avait épousé en premières noces, en 1431, Yoland d'Anjou, fille de Louis II, roi de Sicile, et en secondes Isabelle Stuart, fille de Jacques I.er, roi d'Ecosse ; il n'avait eu d'enfans ni de l'une ni de l'autre.

PIERRE II, Duc.

1450. Couronnement de Pierre II.

François I.er eut pour successeur Pierre II, son frère, qui fut couronné à Rennes, prêta serment et reçut les hommages ordinaires dans l'année du décès de ses deux frères ; il partit ensuite pour Nantes.

Le nombre des religieux était si grand alors, qu'il se trouva 1600 dominicains à Nantes, en 1450, pour élire un général.

Défense de fulminer les bulles sans le consentem.t du duc.

Le 17 août suivant, après avoir tenu un grand conseil, le duc rendit une ordonnance par laquelle

Digitized by Google

il défendit, sous peine de punition corporelle, de fulminer des bulles avant qu'elles eussent été examinées par son conseil, et qu'il eût permis à ceux qui les avaient obtenues de s'en servir. Cette loi ne fut pas vraisemblablement exécutée avec exactitude, car la duchesse Anne en répéta les dispositions au mois d'octobre 1499. Hevin dit qu'on trouve dans les archives de la province, armoire P, cassette H, toutes les pièces relatives à cette défense.

Dans la même année, Françoise de Dinan, veuve de Gilles de Bretagne, épousa le comte de Laval : elle n'avait encore que 13 ans ; elle était privée de la liberté ; pour la recouvrer, elle fit connaître au comte de Laval le désir qu'elle avait de l'épouser : elle fut obligée de faire de grands sacrifices en faveur du duc.

Le 3 novembre, Pierre II fit hommage au roi, qui était à Montbazon ; il déclara qu'il le faisait tel que ses prédécesseurs l'avaient fait. Hommage du duc au roi.

Le 10 avril 1451, le cardinal d'Estouville, légat du pape, fit un réglement fort sage pour diminuer le nombre des *minihis* ou *asiles*. C'étaient des lieux où se retiraient ceux qui avaient commis des crimes, et d'où ils ne pouvaient être tirés pour être punis : leurs vêtemens étaient marqués Minihis ou menehis ou asiles.

Digitized by Google

d'une croix. Les ducs s'étaient souvent plaints au pape des abus qu'ils produisaient.

On regardait comme asiles les endroits connus par la demeure ou la pénitence de quelque saint célèbre : il y en avait dont l'étendue était très-grande ; de ce nombre était la ville de Saint-Malo, parce qu'elle avait autrefois servi de retraite à plusieurs saints.

Les uns prétendent que l'étymologie de ce mot est *mane hic*, demeure ici ; les autres disent qu'il vient de deux mots celtiques qui signifient *maison de moine ;* d'autres, enfin, le font dériver du mot celtique *minichi*, qui signifie franchise.

En 1453, le pape Nicolas V chargea l'abbé de Redon d'ordonner aux évêques de Bretagne de restreindre le droit d'asile aux églises. Dans la suite, ils ont été avec raison entièrement supprimés.

L'institution des asiles remonte au règne de l'empereur Théodose : elle est du 23 mars 431.

Baronnies de Bretagne.

Le duc de Bretagne érigea les baronnies de Derval, Malestroit et Quintin, les 19 et 23 mai 1451, et il réduisit à neuf le nombre des barons. Antérieurement, disent Dom Lobineau et le continuateur de Dom Morice, *la haute noblesse et les seigneurs de fiefs de haubert* prenaient le

Digitized by Google

titre de barons; ce qui portait leur nombre à environ 80.

Cependant, on trouve dans un mémoire fait en 1478, et ayant pour objet de prouver que le vicomte de Rohan devait avoir la préséance aux états sur le comte de Laval, les vers suivans, qu'on dit avoir été faits trois à quatre siècles plutôt. Ils donnent la description des armes des baronnies qui existaient en Bretagne à cette époque; ils sont à la colonne 170 du second volume de l'histoire de Bretagne par Dom Morice, au supplément.

Avulgus primus baro sedet cum leone nigro,
Vitrus cum filetro associantur ambo,
Lilia hinc aurea cum colore rubeo.
Postea crux nigrata aureo compilata,
Aquila nigra volans in aureo terminans,
Castrum super ligeris nuncupatur Ancenix,
Inde landebalum est decanus omnium.

M. de Rohan dit ensuite dans son mémoire, que les baronnies d'Avaugour, Fougères et Lanvaux étaient alors réunies au domaine ducal, et il donne l'explication des armes de chacune des baronnies, désignées dans ces vers.

A l'époque de la révolution, les barons de Bretagne étaient les seigneurs de Léon, Vitré, Châteaubriand, Raiz, le Roche-Bernard, Auray, Derval, Malestroit et Quintin.

Digitized by Google

Les baronnies étaient des dignités attribuées à la descendance masculine de ceux qui en étaient décorés ; pour maintenir le lustre de leurs familles, on avait attaché à chaque baronnie des terres qui ne pouvaient être divisées comme les autres biens. En général, les possesseurs des plus grandes seigneuries relevant d'une terre en étaient les barons. Dom Morice dit que « le terme de baron était » anciennement un mot vague et indéfini, une » qualité appliquée à tous les grands vassaux » d'une monarchie ou d'une grande seigneurie. » Isidore, cité par le même écrivain, dit, en parlant d'une époque plus reculée, *Barones græco nomine vocantur quod sint fortes in laboribus.*

Le duc fit à Vannes, le 25 mai 1451, l'ouverture des états qu'il avait convoqués. Parmi les lois qui émanèrent de cette assemblée, on remarque celle par laquelle le duc ordonna de passer un acte devant notaires pour toute obligation excédant 100 liv., et celles qui sont relatives à la mesure des lieues, aux fonctions des avocats, des notaires, des sergens, aux anoblissemens, au droit de guet et aux blasphémateurs.

En juillet et novembre 1451, il donna des lettres-patentes en faveur des manufacturiers qui voudraient s'établir dans ses états.

Digitized by Google

Il fit, en 1452, deux traités de commerce, l'un avec l'Espagne, l'autre avec le Portugal.

En 1455, Guillaume de Malestroit, évêque de Nantes, se rendit appelant d'une ordonnance de Charles VII; il soutint qu'il ne relevait que du pape au spirituel et au temporel. Le parlement de Paris fit saisir son temporel, parce que son appel était une violation des libertés de l'église gallicane. Le duc de Bretagne soutint que la prétention de l'évêque de Nantes était mal fondée; mais que le parlement de Paris avait incompétemment procédé en rendant cet arrêt, parce que le temporel des évêques de son duché relevait de lui. Le roi sursit aux poursuites du parlement; l'évêque se démit en faveur de l'un de ses neveux, et en 1462, il fut nommé archevêque de Tessalonique par le pape Pie II.

Dans la même année, le duc fut reçu chanoine de Saint-Martin de Tours.

Quelque tems après, il fit une enquête pour prouver qu'il avait la garde des églises de son duché et le droit de régale; ce qui lui était contesté par le gouvernement français.

Le comte d'Etampes, qui régna dans la suite en Bretagne sous le nom de François II, épousa, le 16 novembre 1455, Marguerite de Bretagne, fille

Digitized by Google

du duc François I.er : les noces furent faites au château de l'Hermine, à Vannes.

Francs fiefs. Dans la même année, le duc défendit à ceux qui n'étaient pas nobles d'acquérir des fiefs sans sa permission, parce qu'il en résultait une diminution dans le nombre de ceux qui étaient sujets au service militaire : on nommait cette diminution *abrégement de fief*.

Le 23 septembre 1456, les boulangers de Rennes formèrent une communauté et firent des statuts.

Dans la même année, le roi de Navarre vint à Rennes, et il y passa quinze jours : le duc, pendant ce tems, lui donna des fêtes.

Interdiction de la paroisse Saint-Grégoire. Jacques Despinai, évêque de Rennes, mit en interdit la paroisse de Saint-Grégoire ; mais le pape Calixte III leva cet interdit, ainsi que les excommunications que l'évêque avait lancées contre les officiers du duc. On accusait ce prélat d'avoir contribué à l'assassinat du prince Gilles. Il avait obtenu une bulle du pape Nicolas V, pour faire disparaître ce soupçon diffamant ; mais il était resté sous le coup de l'inculpation.

La tradition du pays est qu'il avait été insulté lors d'une visite qu'il faisait à Saint-Grégoire ; et que lors du lief de l'interdit qu'il avait mis

Digitized by Google

sur la paroisse, il avait obtenu, pour réparation de l'injure, une rente très-considérable, dont on avait fait l'assiette sur les terres de la commune. Ce qu'il y a de certain, c'est que la paroisse a été grevée jusqu'à la révolution, au profit des évêques de Rennes, d'une rente qui absorbait une grande partie du produit des terres : elle était de 872 boisseaux de froment rouge, 12 liv. 12 deniers monnaie, et deux chapons.

La duchesse obtint, en 1457, pour les religieuses de Sainte-Claire, la permission de s'établir à Nantes.

Pierre II mourut le 27 septembre de la même année, au château de Nantes, après avoir régné sept ans. Il ne laissa pas d'enfans, et il déclara en mourant que Françoise d'Amboise, son épouse, était vierge ; mais si, pour atteindre à une perfection chimérique, il laissa son épouse dépositaire de sa virginité, il n'en fut pas moins en proie à de violens accès de jalousie : le dominicain Albert le Grand, rapporte ce qui suit :

Rentrant un jour avec de forts soupçons sur la conduite de sa femme, il voulut la frapper quoiqu'il fut en présence de plusieurs personnes. Elle se mit à ses genoux, en lui disant : « Mon-» seigneur, allez-y plus petitement ; quand nous

Digitized by Google

» serons dans la chambre, vous ferez correction » plus grande, s'il y a lieu; ils montèrent. » Il avait fait deux verges neuves : il la fustigea si brutalement qu'elle en fut malade au point d'être en danger de perdre la vie. Il reconnut, peu après, la fausseté de ses soupçons ; il lui en fit l'aveu, et elle eut la générosité de lui pardonner.

Quoiqu'il eut dans le mariage une continence déplacée, il eut cependant, hors du mariage, une fille naturelle nommée Jeanne. On remarque que, dans son testament, il recommanda la fille naturelle laissée par François son frère, et qu'il ne parla pas de la sienne.

Au reste, il maintint la paix en Bretagne.

Il fut généreux, et cependant il ne mit pas d'impôt nouveau.

ARTUR III, Duc.

1457. Pierre II eut pour successeur Artur III, comte de Richemont et connétable de France. Ce prince était né en 1393, au château de Sucinio ; il fit son entrée solennelle à Rennes, et y convoqua les états pour le 30 octobre suivant : il envoya aussitôt des ambassadeurs au pape pour l'assurer de son obéissance filiale.

Digitized by Google

En faisant son hommage au roi, en 1458, il déclara qu'il ne le faisait pas lige, et il garda son épée. Hommage au roi.

Il se fit recevoir chanoine de l'église cathédrale de Saint-Gatien.

Il mourut à Nantes à l'âge de soixante-cinq ans, le lendemain du jour de Noël, après un règne d'environ quatorze mois.

Il ne laissa pas d'enfans, quoiqu'il eut eu trois femmes.

Son histoire a été écrite en 1622, par Théodore Godefroi, avocat au parlement de Paris.

Deux choses surtout honorent la mémoire d'Artur; l'une est l'expulsion presque entière des Anglais; ils possédaient la moitié de la France en 1424, lorsqu'il devint connétable, et ils n'avaient plus que Calais lorsqu'il mourut; l'autre est l'institution des compagnies d'ordonnance qui débarrassèrent la France, à la fin de chaque guerre, des hommes d'armes désœuvrés qui la dévastaient.

Un écrivain célèbre dit qu'il maîtrisa son roi, mais qu'il le servit avec zèle et à ses dépens.

Guillaume de Malestroit, évêque de Nantes, troubla son règne. Ce prélat avait obtenu l'évêché

Digitized by Google

qu'il possédait au moyen de la démission de son oncle, qui l'avait faite à la prière d'Artur; mais ce dernier, en donnant son consentement, lui avait dit : *Vous vous en repentirez, car c'est le plus mauvais ribaud traître que vous veistes oncques.*

Le duc lui ayant demandé hommage de son temporel, il répondit qu'il n'en devait qu'au pape. Artur fit saisir ses revenus : l'évêque l'excommunia; Artur appela de l'excommunication, et il mourut peu de tems après. Les uns attribuèrent sa mort au chagrin que cette affaire lui avait causé, et d'autres au poison. Ce qui est certain, c'est que la conduite du prélat fut marquée au coin de l'ingratitude.

Artur fut inhumé dans l'église des Chartreux de Nantes, et le 28 août 1817, ses ossemens furent transférés dans le tombeau du duc, François II, son neveu.

Lorsqu'on pressait Artur de remettre l'épée de connétable, parce que la dignité de chef de l'état militaire de France était inférieure à celle de souverain de Bretagne, il répondait que la dignité qui lui avait procuré tant de gloire dans sa jeunesse l'honorait dans sa vieillesse; il faisait porter devant lui deux épées, l'une comme duc de Bretagne, et l'autre comme connétable de France.

Digitized by Google

L'art de teindre la soie, la laine et le fil au moyen des eaux de la Vilaine avait fixé son attention. Les teinturiers de Rennes avaient fait, en 1458, des statuts qu'il avait approuvés, et qui le furent depuis par ses successeurs, en 1463, 1491, 1511 et 1565. Statuts des teinturiers.

On lit ce qui suit dans le 1.er volume du Corps d'observation de la société d'agriculture, arts et commerce de Bretagne, page 11 : « Les fils teints » formaient une branche de commerce très-éten- » due, puisque la Bretagne les fournissait presque » seule ; ces fils portent encore le seul nom qui » leur convint autrefois ; ils se nommaient par- » tout *fils de Bretagne ;* mais il n'est que trop » vrai, que cette fabrique est presque ruinée par » le défaut de fortune, d'industrie ou de capa- » cité des teinturiers de Rennes qui n'ont pas su » la soutenir. »

La même société, après avoir fait des recherches sur les procédés à employer pour teindre nos fils, en donna un détail très-intéressant dans son second volume, pages 269 et suivantes. Elle fit voir combien le droit exclusif que les teinturiers prétendaient avoir de teindre, nuisait aux progrès de l'art ; enfin elle donna l'extrait d'un arrêt du conseil que les états avaient obtenu pour faire

Digitized by Google

cesser les suites des teinturiers contre ceux qui faisaient des entreprises relatives à l'art de teindre les fils.

En 1669, Louis XIV fit un réglement général pour les teinturiers du royaume.

FRANÇOIS II, Duc.

1459. Le 2 février 1459, François II, comte d'Etampes, fils de Richard, frère de Jean V, vint à Rennes; il alla coucher à l'abbaye de Saint-Melaine, suivant l'usage, et il fut couronné le lendemain. A son avénement au trône ducal, les trois ordres firent paraître une grande joie.

Peu après, Marguerite de Bretagne, son épouse, mourut sans enfans, et il épousa en secondes noces Marguerite de Foix.

Hommage de François II. Le 28 du même mois, il fit hommage au roi, à Montbazon, où était la cour; il garda son épée, et il déclara, comme l'avait fait Artur III, que l'hommage qu'il faisait n'était pas lige.

Fabrication de monnaies. A son retour en Bretagne, il ordonna de fabriquer à Rennes et à Nantes de grands blancs de 10 deniers et de petits blancs de 5, jusqu'à la concurrence de mille marcs d'argent, sur le pied qui avait été réglé par Artur III, le 19 avril

Digitized by Google

de l'année précédente : l'ordonnance qu'il rendit à ce sujet est du 4 avril.

Ceux qui fabriquaient les monnaies ne plaidaient au personnel que devant le prévôt ou grand-maître des monnaies. Ce privilège leur avait été concédé en 1420, et il fut confirmé en 1484, 1487, 1498, 1594, 1612 et 1662; ils étaient aussi exempts de contributions et de garde. Cour des monnaies.

Il avait été décidé par le pape Nicolas V que les étrangers ne pourraient posséder de bénéfices en Bretagne. En 1459, le souverain pontife confirma cet arrêté, et y ajouta que les sujets du duc de Bretagne ne pourraient être *tirés de leur pays.*

Le 14 juillet 1459, le duc déclara qu'il n'avait pas droit de mettre des impôts sans le consentement des états. Il déposa aux mains des sires de Quintin et de Malestroit et de l'évêque de Saint-Brieuc, les lettres-patentes qui contenaient cette déclaration : le 14 juin 1463 il en donna de pareilles dont il confia la garde au comte de Laval. Pas d'impôt sans le consentem.t des états.

Dans la même année, le duc établit à Rennes trois papegais, papegauts ou joyaux, afin que les habitans continuassent de s'exercer au maniement des armes; le premier était pour l'arc, le second pour l'arquebuse et le troisième pour l'arbalètre. Dans la suite, François I.er, roi de Papegais.

France, Henri II et Charles IX, confirmèrent cette institution; et lorsqu'elle devint inutile, le revenu attaché à deux de ces papegais fut réuni au domaine du collége; le troisième fut supprimé en 1770. Antérieurement à François II, on connaissait à Rennes les papegais, mais il régularisa cet exercice. Il accorda pour récompense 12 liv. à celui qui abbattrait le pigeon de bois qui servait de point de mire : dans les tems qui précédèrent immédiatement l'abolition de cet usage, le papegai se tirait dans la douve qui est entre la Motte et les murs de la ville, près Saint-Georges. Ce local fut désigné en 1739; antérieurement on le tirait dans le Champ-Jacquet, et plus anciennement encore près la porte Saint-Michel : on nommait roi celui qui l'abbattait.

En 1460, le duc François II envoya des ambassadeurs au pape pour lui annoncer son avénement au trône ducal : ses lettres plurent tellement au souverain pontife qu'il les fit publier.

Dans la même année, il fonda dans la ville de Châteaubriand une chapelle qu'on nomma la Chapelle-au-Duc.

Il y eut, en 1461, une contestation entre ce dernier et l'évêque de Saint-Pol-de-Léon, relativement à la propriété d'une baleine que les

Digitized by Google

flots de la mer avaient laissée sur le rivage ; l'évêque s'en était emparé : le duc fit informer contre lui. Le prélat l'assigna devant le métropolitain : celui-ci ordonna aux parties de se trouver à Angers ; mais elles se concilièrent auparavant.

Le duc fit à Tours hommage à Louis XI, qui avait succédé à Charles VII, son père.

Louis vint à Nantes, sous prétexte d'aller en pélérinage à Saint-Sauveur de Redon ; mais dans la vérité, pour prendre des informations sur les forces du duché. Le duc le reçut avec beaucoup de magnificence, ce qui n'empêcha pas qu'à son retour à Paris, il ne s'occupa des moyens de lui faire la guerre. Il ne l'aimait pas, parce qu'il avait refusé de lui prêter 4000 écus, lors de la querelle qu'il avait eue avec son père. Il commença par faire discuter dans son conseil l'affaire qui existait entre le duc et Amauri d'Acigné, évêque de Nantes. Celui-ci prétendait, comme l'avait fait Guillaume de Malestroit, son oncle, que son église ne relevait que du pape pour le spirituel et le temporel, sauf les droits du métropolitain.

Le roi prétendit, de son côté, que le duc n'avait pas le droit de régale ; le comte du Maine, oncle du roi, fut nommé arbitre pour la décision de

Digitized by Google

cette contestation: ce prince prononça le 31 octobre 1464. Il condamna le duc de se dessaisir aux mains du roi des revenus de l'évêché de Nantes, et il adjugea la régale des évêchés de Bretagne à ce dernier, permettant aux évêques du duché de s'adresser à lui en première instance; il ne statua point sur les autres prétentions que quelques historiens disent avoir été articulées par le roi, comme celles de faire supprimer, dans les qualités du duc, les mots *par la grâce de Dieu*, de lui ôter le droit de battre monnaie, et enfin, de le priver de la collation des bénéfices. Le duc, qui s'attendait vraisemblablement au jugement inique du comte du Maine, avait profité des délais de l'instruction du procès pour chercher des alliés, et il en avait trouvé. On se mit en campagne de part et d'autre; Louis XI fut battu; il eut recours aux négociations, et on fit à Saint-Maur-des-Fossés un traité par lequel le roi cassa la sentence du comte du Maine, et reconnut les droits et les qualités du duc de Bretagne.

Le duc de Berri, frère de Louis XI, l'un des alliés de François II, eut la Normandie par addition à son apanage. Il en prit possession; François II l'accompagna, mais il n'entra pas à Rouen, et il fut obligé de partir promptement, parce que les habitans de cette ville voulaient le faire périr;

Digitized by Google

Le motif de leur colère était qu'ils croyaient, comme le leur avait dit Jean de Lorraine, seigneur d'Harcour, que François et le comte de Dampmartin voulaient mener leur nouveau duc en Bretagne.

Bientôt le duc de Berri fut obligé de quitter la Normandie; il vint à la cour de François II, où il fut bien accueilli.

Pendant la guerre de François II, contre Louis XI, Antoinette de Maignelais, veuve d'André de Villequier, maîtresse du duc, fit porter à la monnaie son argenterie pour être convertie en espèces. Elle se conduisit, dit-on, à l'égard de François II, comme l'avait fait Agnès Sorel à l'égard de Charles VII, et comme l'a fait depuis la duchesse de Châteauroux à l'égard de Louis XV.

Le sire de Thouars, père de Françoise d'Amboise, veuve du duc Pierre, voulait qu'elle eût épousé le duc de Savoie. La duchesse, qui vivait dans la retraite, et qui passait sa vie à faire des actes de piété, prononça, au pied des autels, à haute voix, le vœu de *virginité*, afin de se soustraire aux sollicitations continuelles de sa famille. Elle était alors à Rochefort : on l'obligea de venir à Nantes pour y faire hommage à Louis XI d'une terre qu'elle possédait et qui

Digitized by Google

relevait de lui. Ses parens formèrent le projet de l'enlever ; mais le duc prit des précautions telles qu'ils ne purent réussir : elle prit, en 1467, l'habit de carmélite dans le couvent des Trois-Maries, qu'elle avait fait bâtir près celui du Bondon. Les bénédictines de Coëts, près Nantes, ayant été chassées de leur maison, en vertu d'une bulle du pape, motivée sur leur inconduite, elle s'y transporta avec les religieuses dont elle était prieure, et elle y mourut le 4 novembre 1485. Le duc avait opéré ce changement pour rapprocher de lui Françoise d'Amboise : les religieuses de Coëts se retirèrent à Saint-Sulpice.

Peines contre les faussaires.

Aux états tenus à Vannes, en 1462, le duc rendit une ordonnance qui porte des peines sévères contre les faussaires et les faux témoins : elle a pour objet aussi d'abréger les procès et d'en diminuer les frais.

Sergens féodés.

Les sergens féodés eurent ordre de se rendre à l'assemblée. Leurs fonctions consistaient dans l'obligation d'assister aux états, ainsi qu'aux séances du parlement : ils devaient même se trouver aux audiences de jurisdictions ducales, pour y maintenir l'ordre et y exécuter les commandemens qui leur étaient donnés. Lorsque les

Digitized by Google

juges marchaient, ils les précédaient, une baguette à la main; ils signifiaient les ajournemens; enfin, ils étaient chargés de faire la recette des rentes dues aux duc.

C'étaient des nobles qui avaient reçu, pour faire ces différens services, des terres dont plusieurs étaient décorées de fiefs. « Doivent les » explets de cour être prouvés par gentilshommes » et délivrés sans autres. » Art. 157 de la très-ancienne coutume. Ils offrirent de faire faire leur service, mais ils refusèrent de le faire personnellement: les terres qui leur avaient été données furent saisies et réunies au domaine.

Les baronnies de Fougères, Avaugour et Lanvaux étaient aussi réunies à cette époque au domaine ducal.

Le duc voulant connaître les biens que possédaient les ecclésiastiques, fit faire des perquisitions dans leurs archives pour qu'il en fût fait un état exact.

Le 29 juin 1463, la duchesse accoucha d'un garçon qui fut nommé comte de Montfort; il mourut le 25 août suivant.

Dans la même année, le duc établit à Nantes une imprimerie, dont il sortit un ouvrage qui a pour titre *Lunette des Princes*. . . .

Digitized by Google

La comtesse d'Etampes, mère du duc, mourut le 24 avril 1466.

Le 25 septembre 1469, la duchesse de Bretagne mourut au château de Nantes. Le chagrin qu'elle avait eu de voir que son mari lui préférait Antoinette de Maignelais fut, dit-on, cause de sa mort.

Au mois de janvier 1470, Louis XI envoya le collier de l'ordre de Saint-Michel à François II : il avait créé cet ordre le 1.er août 1469; plusieurs des articles des statuts n'étaient pas compatibles avec les droits des ducs de Bretagne : François aperçut facilement la ruse, et il refusa le collier, quoiqu'il lui eut été apporté par une ambassade solennelle. Le roi prit ce refus pour l'assurance que François II avait contracté une alliance étrangère. Il entra en Bretagne avec une armée considérable ; mais le duc de Bourgogne, allié de François, ayant aussitôt entré en France, Louis XI fut obligé de demander la paix ; elle fut conclue le 9 octobre 1475.

Au commencement de 1471, il y eut un traité de paix et de commerce entre la Bretagne et le Portugal. L'union qui régnait entre les deux nations avait été troublée par quelques prises que les Bretons et les Portugais avaient faites les uns sur les autres.

Digitized by Google

Le 27 juin 1471, le duc épousa, dans le château de Nantes, Marguerite de Foix, fille de Gaston, comte de Foix et prince de Navarre.

La dame de Maignelais mourut en 1473; elle laissa quatre enfans provenus de ses amours avec le duc; savoir: François, Antoine et deux filles.

Le 1.er mai 1475, le pape donna au duc l'absolution pour toute excommunication antérieure; il y joignit le privilège de ne pouvoir être excommunié à l'avenir, même par les papes, à moins que leurs bulles d'excommunication ne portassent dérogation à la sienne.

Absolution et privilège de non excommunication.

Il fut fait à Senlis, le 1.er octobre 1475, un traité de paix entre le roi et le duc. Louis en jura l'exécution le 15 du même mois, et le lendemain il créa le duc son lieutenant-général dans le royaume. Le 15 novembre, ce dernier envoya sa ratification du traité avec la signature des seigneurs de Bretagne: il fut approuvé dans l'assemblée des états qui furent tenus à Redon en 1476, et le roi promit de nouveau, par serment, le 20 décembre, de l'observer. Cependant le duc renouvela, peu après, le traité de commerce qu'il avait fait en 1468 avec le roi d'Angleterre; mais il y avait trêve entre les gouvernemens de France et d'Angleterre.

Digitized by Google

Naissance d'Anne de Bretagne.

En janvier 1476, suivant les uns, et le 25 janvier 1477 suivant les autres, naquit Anne, qui devint duchesse de Bretagne et reine de France.

Le duc renouvela, en 1476, le traité de commerce qu'il avait fait précédemment avec les villes anséatiques.

Amauri d'Acigné, évêque de Nantes, mourut dans la même année. Il était à Rome, où il avait fait, jusqu'à son décès, des efforts pour la réussite de sa prétention de ne pas faire hommage au duc de son temporel.

Le duc de Bourgogne ayant été tué dans une bataille contre les Suisses, le 5 janvier 1477, François II, pour se mettre à l'abri des entreprises de Louis XI, voulut s'allier avec le roi d'Angleterre, et établit avec lui secrètement une correspondance, ou plutôt il donna une nouvelle activité à celle qui existait déjà; mais pour ôter tout soupçon à Louis XI, il lui envoya Chauvin, chancelier de Bretagne, le vice-chancelier et six membres de son conseil. Dès qu'ils furent arrivés, le roi les fit incarcérer séparément. Au bout d'onze jours, il fit venir Chauvin et lui montra vingt-deux lettres, dont douze étaient de l'écriture de Guillaume Gueguen, secrétaire du duc, et les dix autres du roi d'Angleterre. Cette correspondance avait été donnée au roi par Morice Gourmel,

Digitized by Google

homme de confiance du secrétaire de Landais, trésorier de Bretagne. Ce Gourmel était chargé de porter les lettres du duc au roi d'Angleterre, et de rapporter les réponses de ce dernier. Il donnait à Louis XI les originaux, et remettait aux deux princes des copies qu'un habitant de Cherbourg faisait, en imitant les originaux. On le fit arrêter et conduire à Nantes; il avoua qu'il s'était laissé corrompre par Louis XI; il fut conduit au château d'Auray, et peu après, il fut mis dans un sac et jeté à l'eau.

Le duc sentant que la découverte de cette correspondance avait dû lui attirer l'animadversion du roi, fit des préparatifs pour se défendre s'il était attaqué, et en même tems, il envoya des ambassadeurs au roi pour l'appaiser; il fut même convenu que les deux princes jureraient de nouveau l'observation du traité de Senlis, ce qui eut lieu; néanmoins, le duc fit en 1478 un traité d'alliance avec le monarque anglais.

Le 17 novembre 1477, le duc de Bretagne accorda des privilèges à des ouvriers qu'il avait fait venir d'Arras à Rennes pour établir une manufacture de tapisseries. Ce prince pensait, comme on le croit encore aujourd'hui, qu'une ville située au milieu des terres avait besoin de consommateurs, et que l'industrie manufacturière devait y

Manufacture de tapisseries.

Digitized by Google

prospérer. Malheureusement il en fut de cette manufacture de tapisseries comme de celle de draps établie par Jean V en 1422; elle n'exista pas long-tems. Il est cependant à désirer que l'administration, par des primes d'encouragement, procure à la ville de Rennes des établissemens de ce genre.

Le duc fit venir, à peu près dans le même tems, à Vitré, des ouvriers qui travaillaient la soie, pour y établir aussi une manufacture, mais il ne réussit pas.

Il publia une ordonnance qui assujétit aux fouages les nobles qui feraient le commerce.

Le pape promit, par une bulle en date du 29 août 1478, de ne conférer les évêchés de Rennes, Nantes, Dol, Saint-Malo et Vannes, qu'à ceux que le duc nommerait lui-même. Déjà Pierre II avait obtenu une bulle pareille; mais elle avait resté sans exécution, et les troubles occasionnés par Malestroit et d'Acigné nommés par le pape à l'évêché de Nantes, à l'insu du duc, avaient fait sentir la nécessité de cette mesure.

Pierre du Chaffaut, nommé à l'évêché de Nantes, refusa de prendre possession jusqu'à ce que les différens qui avaient eu lieu entre les ducs et ses prédécesseurs, fussent terminés. Il se fit une tran-

Digitized by Google

saction en 1478; il fut convenu que le nouvel évêque reconnaîtrait le duc pour fondateur et protecteur de l'église de Nantes, et qu'il lui prêterait serment en cette qualité.

Les Bretons non obligés de plaider hors de la Bretagne.

En 1479, le pape Sixte IV répéta par une bulle la déclaration faite en 1459, que les sujets du duc de Bretagne ne pourraient être obligés de plaider hors du duché pour les causes de la compétence de l'officialité, sous prétexte de privilèges quelconques. C'est en conséquence de cette bulle que le pape avait eu en Bretagne un délégué pour juger les instances qui étaient dans ses attributions, comme les appels des décisions des archevêques en matière spirituelle.

Le comte de Richemont, prince anglais, dernier rejeton de la famille de Lancastre, était venu chercher un asile à la cour de François II, contre la persécution de la maison d'Yorck. En 1479, Richard III, roi d'Angleterre, envoya des ambassadeurs pour le demander, afin, disait-il, de lui faire épouser sa fille. François le leur livra; mais ayant appris depuis que l'intention de Richard était de le faire périr, il envoya en diligence Pierre Landais le chercher à Saint-Malo. Déjà le prince était embarqué, mais il trouva le moyen de revenir à terre, tandis que Landais pressait les

Digitized by Google

ambassadeurs de le lui remettre. Ils sommèrent Landais de faire revenir ce prince à bord; mais il leur répondit qu'il ne le pouvait pas, parce que la ville de Saint-Malo était un lieu d'asile : ils partirent fort mécontens. On dit que c'est Conan III, dit le Gros, qui avait donné à Saint-Malo le privilège d'asile.

A cette époque il se formait en Angleterre, en faveur du comte de Richemont, un parti dont le but était de détrôner Richard qui avait usurpé la couronne et fait périr ses propres neveux. A la tête était Henri, duc de Bukingham. La mère du comte de Richemont fit connaître à son fils l'état des choses et lui marqua de descendre dans le pays de Galles où Bukingham avait des terres et de grandes intelligences. Richard ayant eu connaissance de la conspiration, fit périr Bukingham. Richemont, qui ignorait ce malheur, demanda au duc de Bretagne une flotte de 15 voiles et 5000 hommes de débarquement; il les obtint et il se mit en mer. Sa flotte fut dispersée par les vents; cependant il parvint sur les côtes d'Angleterre : il aperçut sur le rivage des hommes armés qui l'engagèrent à descendre. Il soupçonna avec raison que c'étaient des troupes de Richard. Il ne descendit point et il passa en France d'où il revint en Bretagne. Richard envoya des ambassadeurs à François II, pour le prier de garder

Digitized by Google

le comte de Richemont, comme au passé. Le duc était malade; ils s'adressèrent à Landais : celui-ci était alors en guerre avec les seigneurs; il leur promit de leur livrer le comte si Richard voulait lui donner une retraite en Angleterre, dans le cas où il en aurait eu besoin. La condition fut acceptée, mais le comte de Richemont ayant eu connaissance du complot qui se tramait contre lui; partit secrètement, ainsi que les seigneurs qui l'accompagnaient : il fut vivement poursuivi. Lorsqu'il arriva sur les terres de France, les cavaliers envoyés par Landais n'avaient plus qu'une heure de chemin à faire pour l'atteindre. Le duc lui renvoya les Anglais qu'il avait laissés à Vannes et les fit défrayer dans la route. Le comte sachant qu'il n'avait pas eu part au complot de Landais, lui envoya des ambassadeurs pour le remercier et lui témoigner sa reconnaissance. Il obtint de Charles VIII des vaisseaux et de l'argent. Il débarqua au mois d'août 1485, dans le pays de Galles, et livra bataille à Richard : celui-ci périt dans le combat, et le comte de Richemont monta sur le trône d'Angleterre, sous le nom de Henri VII; il confirma la trève et le traité de commerce que son prédécesseur avait faits, avec le duc de Bretagne, un mois avant sa mort.

Louis XI acheta, en 1479, de Nicole de Bretagne et Jean de Brosse son mari, leurs droits

Digitized by Google

sur le duché : il les paya 50,000 fr. ; ils avaient été dépouillés du comté de Penthièvre par le duc, en 1461, parce que Jean de Brosse avait porté les armes contre lui. Le gouvernement français fit ratifier cette vente par Nicole de Bretagne, le 20 octobre 1485, après la mort de son mari.

Milice nommée Bons-Corps.

Le duc fit, en 1480 et 1481, une levée de *bons corps*, c'est-à-dire, d'hommes robustes et capables de supporter les fatigues de la guerre. Cette espèce de milice avait été instituée sous les précédens règnes : il fit fabriquer pour elle d'excellentes armes à Milan ; mais elles furent saisies en route et confisquées par les ordres de Louis XI. Le duc porta cette milice à 10,000 hommes, lorsqu'il connut le traité fait entre le roi et Nicole de Bretagne.

En 1480, les états envoyèrent une députation au duc pour le prier d'accorder à François de Bretagne, l'un des fils naturels qu'il avait eus d'Antoinette de Maignelais, la baronnie d'Avaugour. Le prince accéda facilement à cette invitation qu'il avait, dit-on, provoquée ; d'ailleurs, il enrichissait par là son fils des dépouilles de la maison de Penthièvre ; il ajouta des terres à la baronnie pour soutenir l'éclat de la dignité, et il substitua tous ces biens en faveur d'Antoine

Digitized by Google

de Bretagne son autre fils naturel, en cas de décès de François; mais ce dernier ne mourut pas sans postérité; il se maria et devint la tige de la maison de Vertus, qui s'éteignit en 1746. Antoine eut la seigneurie de Château-Fromont, et ensuite celle de Hedé : le duc fit cet acte aux états, dit Hevin, afin de lui donner le caractère de loi, en exécution de l'article 1220 de la très-ancienne coutume. Hedé.

En 1480, l'évêque de Nantes fit imprimer un bréviaire à Vannes; avant cette époque, les ecclésiastiques allaient le dire à l'église sur des manuscrits qui y étaient attachés avec de petites chaînes.

En 1482, Jacques Despinai, dont nous avons parlé, occupait encore le siége épiscopal de Rennes; il avait pour coadjuteur Michel Guibé, évêque de Dol, neveu de Landais. Despinai fut interdit; son temporel fut saisi; il mourut de chagrin, et Guibé devint évêque de Rennes. Michel Guibé était frère de Robert qui devint évêque de Nantes et cardinal : tous les deux étaient fils d'Olive Landais, sœur de Pierre. Guibé, évêque de Rennes.

Louis XI décéda le 30 août 1483, et comme Charles VIII, son fils, n'avait que treize ans et demi, madame de Beaujeu, sa sœur, fut chargée de la tutelle et de l'administration des affaires.

Digitized by Google

Avant de mourir, le roi recommanda fortement à son fils de laisser vivre en paix le duc de Bretagne, ce qu'il n'avait pas fait lui-même.

Dans la même année, le duc renouvela les traités d'alliance et de commerce qu'il avait faits avec l'Espagne.

Mort de Chauvin, chancelier.

Pierre Landais, trésorier de Bretagne, fit périr au château de l'Hermine, dans une extrême misère, le chancelier Chauvin, malgré l'intérêt que le roi de France et tous les honnêtes gens prenaient à son sort : ce magistrat était probe, savant et vertueux. On dit que, dans une dispute, ces deux ministres s'étaient mutuellement prédits la fin malheureuse qu'ils eurent. Chauvin mourut le 5 avril 1484 ; il fut inhumé aux cordeliers de Vannes ; son corps fut porté par des pauvres : il ne laissa pas de quoi payer ses funérailles.

Mort de Landais, trésorier.

Le 7 du même mois, quelques seigneurs lassés de la tyrannie de Landais, voulurent se saisir de sa personne ; ils entrèrent dans le château du duc, à Nantes, et ils pénétrèrent jusque dans la chambre du prince ; mais Landais n'y était pas, et le peuple qui crut qu'on en voulait à la personne du duc, s'assembla tumultueusement. Le duc déclara par une fenêtre qu'il ne courait aucun risque. La recherche qu'un autre partie

Digitized by Google

des seigneurs Bretons fit à la campagne, n'eut pas plus de succès, et Landais, de retour auprès du duc, les poursuivit à outrance, en abusant par continuation de la puissance de son maître. Ces seigneurs prirent les armes et ils allaient en venir aux mains avec les troupes ducales, lorsque les chefs des deux armées firent réflexion que, de part et d'autre, n'ayant les armes à la main que relativement à Landais, il valait mieux le sacrifier que de se tuer mutuellement. Le peuple de Nantes manifesta une grande joie en apprenant cette nouvelle; on entoura le château du duc; Landais se réfugia dans l'appartement du prince qui le renferma dans une armoire dont il prit la clef; mais frappé des cris du peuple qu'on ne pouvait appaiser, et des remontrances des seigneurs, le duc le livra au chancelier pour lui faire son procès, en lui recommandant d'être *son ami en justice*. Ce chancelier se nommait Chretien; il avait refusé de sceller des lettres-patentes par lesquelles le duc déclarait coupables du crime de lèze majesté et ordonnait de punir comme tels les officiers de son armée qui s'étaient réunis à celle des seigneurs coalisés contre Landais.

Il avait même, quelque tems après, décrété Landais de prise de corps. C'était cependant à ce dernier qu'il était redevable de sa place.

Digitized by Google

Une commission fut nommée pour le juger; elle fit des informations relativement à tous les crimes qu'on lui imputait; il n'avoua que celui d'avoir fait périr Chauvin. On ne dit pas aussi qu'aucun des autres fut prouvé. Le 19 juillet 1485, il fut condamné à être pendu : tandis qu'on l'exécutait, le duc dit au comte de Comminge que quelque crime que Landais eût commis, il lui donnait sa grace. On avait envoyé Comminge auprès du duc pour l'égayer, afin qu'il n'eût pas connaissance de ce qui se passait.

Les seigneurs vinrent, après l'exécution, supplier le duc d'excuser ce qu'ils venaient de faire, et d'agréer l'assurance de leur fidélité. Il leur marqua son mécontentement; il se plaignit surtout du comte de Comminge. Cependant il réhabilita Chauvin, par édit du 13 août 1485, et il rendit aux seigneurs leurs biens.

Landais était un homme cruel, vindicatif et avare; mais il avait rendu de grands services à la Bretagne, en faisant souvent échouer les projets que Louis XI avait formés contre elle. Il avait l'adresse de faire craindre à ce prince le gouvernement anglais, dont il avait su capter la bienveillance pour son maître; avantage qu'il conserva jusqu'au dernier moment de sa vie.

Digitized by Google

Le duc sachant que le roi et plusieurs seigneurs bretons avaient fait un traité qui avait pour objet d'empêcher ses deux filles de monter sur le trône ducal, fit promettre par serment aux habitans de Nantes, le 19 avril 1485, qu'ils les reconnaîtraient pour leurs légitimes souveraines lorsqu'il n'existerait plus. Il fit faire le même serment aux habitans de Rennes; les états le firent aussi au mois de février 1486, devant le Saint-Sacrement et sur les reliques.

Serment de fidélité aux deux filles de François II.

Par lettres-patentes du 22 septembre 1485, il établit à Vannes un parlement sédentaire pour juger les appels : nous en parlerons au chapitre relatif au parlement.

Dans la même année, le roi de France et le duc de Bretagne firent un traité de paix. Le duc jura le 9 août, à Ancenis, de l'exécuter, et le roi fit le même serment le 2 novembre suivant. Cependant le duc qui soupçonnait toujours le conseil du roi de vouloir priver ses filles de leur droit au trône ducal, lorsqu'il serait mort, fit un traité d'alliance le 16 mars 1486, avec Maximilien, élu roi des Romains, et Philippe son fils, archiduc d'Autriche : celui-ci était encore dans l'enfance. Les deux princes s'engagèrent à défendre le duc et ses filles. Il parut dans la même année deux manifestes souscrits par des seigneurs

Digitized by Google

bretons : ils portaient l'engagement de s'opposer, par la voie des armes, s'il était nécessaire, à l'invasion du duché par le gouvernement français.

Le duc réduisit à cinquante-deux le nombre des sergens généraux. Beaucoup d'individus avaient pris ces places afin d'être exempts de fouage.

Le 8 octobre 1486, le duc supprima dans ses domaines le droit de motage, qui attachait les colons à la glébe, et qui lui donnait la succession de ceux qui mouraient sans enfans.

Au mois de novembre suivant, il ordonna de poursuivre, juridiquement, Jean et Georges Tournemine qui avaient fait assassiner Jean Eder, leur beau-père, à une partie de chasse qu'ils lui avaient donnée dans la forêt de la Hunaudaie. La vanité de ces seigneurs était blessée de ce qu'Eder, simple gentilhomme, avait épousé la veuve de la Hunaudaie, leur mère ; ils s'étaient opposés au mariage. Louis XI les avait aidés de son crédit ; mais après la mort de ce prince, le mariage avait eu lieu : ils avaient feint de se réconcilier avec leur mère et leur beau-père ; ils les avaient invités à aller à la Hunaudaie, où ils leur avaient fait beaucoup de politesses, afin de ne pas laisser naître de soupçon ; enfin, ils avaient engagé Eder à une

Digitized by Google

partie de chasse où ils l'avaient fait massacrer d'une manière cruelle.

La duchesse Anne, après la mort de son père, ordonna de continuer de les poursuivre; cependant on ne voit pas qu'ils aient été punis.

Le château de la Hunaudaie, que possédaient les Tournemine, était très-fort et flanqué de plusieurs tours; il était situé dans la forêt du même nom, commune de Plédeliac; la seigneurie de la Hunaudaie relevait de celle de Lamballe.

Conquête des Français en Bretagne.

En 1487, beaucoup de seigneurs bretons se liguèrent contre les étrangers qui entouraient le duc et régnaient sous son nom. Madame de Beaujeu, qui tenait alors les rênes du gouvernement français, fit avec eux, à Châteaubriand, un traité par lequel elle promit de leur envoyer des troupes; et sous le prétexte de venir à leur secours, elle s'empara d'une grande partie de la Bretagne: son intention était de la subjuguer toute entière et de l'unir à la France. Elle avait promis, pour le roi son frère, qu'il n'enverrait que 400 hommes d'armes avec 4000 hommes de pied, et elle en fit passer beaucoup davantage.

Lorsque l'armée du roi arriva en Bretagne, le duc envoya vers lui des ambassadeurs pour con-

Digitized by Google

jurer l'orage qui était prêt à fondre sur son pays. Il envoya aussi vers les seigneurs ligués, pour les inviter à mettre bas les armes; mais tous ses efforts furent inutiles : le roi et les coalisés prirent Redon, Ploërmel et Vannes, et ils allèrent ensuite faire le siége de Nantes, où le duc s'était retiré avec ses deux filles.

Le roi des Romains envoya 1500 hommes à son secours; ils débarquèrent à Saint-Malo : le comte de Dunois les fit entrer à Nantes avec 10,000 hommes qui avaient pris les armes pour secourir leur souverain : les Français virent entrer ce renfort sans pouvoir l'attaquer.

Le seigneur d'Albret amenait aussi au duc 3 à 4000 combattans; mais l'armée française l'arrêta.

Le duc promit de donner à l'église de Notre-Dame de l'Annonciade de Florence la ville de Nantes, modelée en cire, si elle n'était pas prise : ses vœux furent exaucés; le roi leva le siége le 6 août 1487.

L'amour du duc d'Orléans pour la fille aînée du duc fit rejeter par ce prince les propositions avantageuses qui lui furent faites de la part du roi pendant le siége.

Digitized by Google

Pierre de Rohan, l'un des ligués, prit Montcontour : Gouiquet, qui en était capitaine, était au siége de Nantes.

Pendant ce siége, Quintin fut pris par le duc, repris par le seigneur de Quintin, qui était un des ligués, et repris ensuite sur lui par Gouiquet.

L'armée du roi était en possession de Redon; les nobles du pays, sous les ordres de Kaudren, l'un d'eux, l'assiégea et le prit; la dame de Rieux y était; le roi demanda au duc qu'elle fût rendue à son mari, et ce dernier y consentit.

Le duc convoqua les états à Rennes pour le 5 octobre; il en renvoya ensuite l'ouverture au 8 novembre.

La félonie de la plupart des barons l'avait obligé d'en créer deux nouveaux; leur nomination avait eu lieu les 5 et 6 septembre : ces nouveaux barons étaient les seigneurs de Coetmen et de la Hunaudaie.

Le comte de Laval, mandé par le roi, consentit contre son gré à ce que les troupes françaises eussent pris possession de Vitré.

Guillaume de Rosnyvinen, capitaine de Saint-Aubin-du-Cormier, fut obligé de rendre au roi cette place : la garnison n'était que de 30 à 40 hommes, et les assiégeans étaient au nombre de

Digitized by Google

14,000 ; cependant il fut accusé de trahison, et traité comme s'il avait été convaincu de ce crime ; mais le duc, après l'avoir entendu, lui rendit ses biens et son amitié.

Le roi des Romains envoya quelques nouveaux secours au duc.

Le 31 octobre, le gouverneur d'Auray ouvrit les portes de la ville au roi, aux conditions portées dans la capitulation qu'il fit avec les assiégeans.

Le maréchal de Rieux envoya vers Charles VIII, pour lui représenter que les étrangers dont la présence auprès du duc avait occasionné la confédération des seigneurs, consentaient à sortir de Bretagne ; que, par conséquent, le roi devait retirer ses troupes du duché, aux termes du traité de Châteaubriand. La dame de Beaujeu répondit : *Le roi n'a point de compagnons; puisqu'on s'est mis si avant, il faut qu'il continue.* Le maréchal, piqué de cette réponse, fit avec le duc un traité, en exécution duquel ses biens lui furent rendus : il commença par livrer Ancenis; peu après, il procura la reddition de Châteaubriand où commandait François de Laval, son gendre.

Le roi tint un lit de justice à Paris en février 1488; on y donna défaut contre les ducs d'Orléans

Digitized by Google

et de Bretagne, et on ordonna qu'ils seraient réassignés pour le 14 avril.

Ploërmel et Vannes furent repris au nom du duc.

Le sire d'Albret vint au secours de ce dernier avec 4000 espagnols.

Châteaubriand se rendit au roi en avril, moyennant une capitulation, et ses fortifications furent détruites.

Le vicomte de Rohan, et Pierre son frère, rentrèrent au service du duc; mais ils retournèrent bientôt à celui du roi.

En mai, l'armée française prit Ancenis.

Le roi d'Angleterre envoya au duc 700 archers; celui-ci lui demanda un secours plus considérable.

Le duc envoya en même tems des ambassadeurs vers le roi de France pour lui demander la paix; mais ils ne purent l'obtenir.

Il convoqua les états à Nantes; il leur demanda un fouage et l'obtint.

Le 23 juillet, le duc d'Orléans, le maréchal de Rieux et les autres seigneurs qui tenaient pour le duc partirent de Rennes à la tête de l'armée ducale, et allèrent camper le premier jour au village d'Andouillé qui est sur la route

Digitized by Google

de Rennes à Saint-Aubin-du-Cormier. Ils apprirent, le 26, la nouvelle de la prise de Fougères : l'armée du duc partit pour aller assiéger Saint-Aubin ; elle rencontra celle du roi ; une grande partie des soldats de l'armée du duc se confessa et communia le dimanche 27. On se battit le 28, et l'armée française remporta la victoire. Le duc d'Orléans et le prince d'Orange furent pris; plusieurs de leurs compagnons d'armes et d'infortune furent mis à mort par ordre de la Trémouille qui commandait l'armée française : son motif, pour les faire périr, fut qu'ils avaient quitté le service du roi pour suivre celui de ses ennemis. Le duc d'Orléans et le prince d'Orange intercédèrent pour eux, mais ce fut inutilement : c'était une injustice et une atrocité de la part de la Trémouille, relativement aux Bretons qui étaient revenus sous les drapeaux de leur souverain. Dans les journées qui avaient précédé la bataille, il y avait eu des discussions très-vives entre le duc d'Orléans et le sire d'Albret ; tous deux prétendaient à la main d'Anne, fille aînée du duc.

Bataille de Saint Aubin-du-Cormier.

Ce dernier permit à la ville de Rennes de faire monnoyer 600 sous, sans payer le droit de seigneuriage ; il lui fit ce don, en reconnaissance des grandes dépenses qu'elle avait faites

Digitized by Google

pour le secourir, lorsqu'il avait été assiégé à Nantes par les Français, *et en considération de ce que la ville de Rennes était la principale et magistrale ville de la Bretagne.*

Le 29, la Trémouille envoya deux hérauts sommer la ville de Rennes de se rendre, sous peine de *punition telle qu'il en serait mémoire et exemple à tous autres.*

Sommation à la ville de Rennes de se rendre, et refus des habitans.

Les habitans demandèrent le délai de quatre jours pour consulter le duc qui n'était plus à Rennes. Les hérauts le refusèrent; alors on s'assembla dans la cathédrale pour délibérer: quelques-uns furent d'avis qu'on rendît la place, mais l'opinion contraire prévalut à une grande majorité. L'assemblée députa pour porter aux hérauts, qui étaient à la porte la ville, la réponse à la sommation qu'ils avaient faite, savoir : Jean Levayer, chanoine, pour l'état ecclésiastique, le seigneur du Plessis Balisson, pour la noblesse et Jacques Bouchard, greffier du parlement, pour le tiers-état : ce dernier qui passait pour éloquent et savant, porta la parole. Il dit aux hérauts que les habitans ne rendraient pas la ville; qu'elle contenait 40,000 hommes, dont 20,000 étaient sous les armes; que le siége coûterait aussi cher au roi que celui de Nantes; que Dieu le punirait à raison du préjudice qu'il causait au duc et à

Digitized by Google

leur pays par une guerre qui était injuste, puisqu'il n'avait aucun droit sur le duché ; il termina par ces paroles énergiques : « *Nous ne craignons* » *le roi ne toute sa puissance, partant, retour-* » *nez au seigneur de la Trémouille et lui faites* » *part de la joyeuse réponse que nous vous avons* » *faite, car de nous n'aurez aucune autre ré-* » *ponse pour le présent.* ».

La Trémouille voyant la résolution des habitans de Rennes, au lieu de faire le siége de leur ville, alla camper devant Saint-Malo qui capitula : Dinan avait également capitulé quelques jours auparavant.

Dans une position aussi malheureuse, le duc qui était avec ses deux filles à Coirón, auprès de Nantes, envoya itérativement des ambassadeurs demander la paix à Charles VIII, qui était à Angers. Le conseil du roi délibéra sur cette demande. La plus grande partie des membres qui le composaient dit qu'il fallait achever la conquête de la Bretagne et en faire une province française ; mais le chancelier Gui de Rochefort fit valoir des raisons de justice et d'équité, en faveur du vieillard qui était sur le bord de sa tombe et des jeunes princesses qu'on voulait dépouiller. La voix de l'humanité se fit entendre ; l'avis du chancelier prévalut ; il fut arrêté qu'on

Digitized by Google

nommerait des arbitres pour examiner les droits respectifs du roi et du duc sur la Bretagne, avant de continuer la conquête du duché; mais sans se livrer à cet examen, on fit la paix le 21 août 1488, à des conditions très-dures pour le duc.

Paix entre Charles VIII et François II.

Il ne survécut pas long-tems à ce traité; il était accablé sous le poids du chagrin, de la vieillesse et des infirmités; une chute vint accélérer la fin de sa carrière. Il mourut le 9 septembre 1488; il fut inhumé dans l'église des Carmes de Nantes, auprès de Marguerite de Bretagne, sa première femme, en exécution des ordres portés dans son testament. La duchesse Anne, d'après l'intention qu'il avait ultérieurement manifestée à son confesseur, fit transporter le corps de sa mère dans le chœur de l'église des Carmes; elle y fit élever à ses père et mère un superbe mausolée. Michel Columb, originaire de Nantes, fut le sculpteur auquel elle s'adressa. Le cœur de cette princesse fut déposé dans leur tombeau après sa mort. Lors de la révolution, le mausolée fut brisé et les morceaux en furent transportés à la cathédrale : il a été réparé depuis et il existe aujourd'hui.

Mort du duc.

Le duc avait confié, par un acte qu'il avait fait la veille de sa mort, la tutelle de ses deux filles au

Digitized by Google

maréchal de Rieux, auquel il avait adjoint trois autres seigneurs.

François II était un prince équitable, affable, doux et courageux. Les traités de commerce qu'il fit et ses efforts pour établir des manufactures dans ses états, prouvent qu'il voulait faire naître en Bretagne l'industrie manufacturière et commerciale; mais il eut le défaut de se laisser asservir par des maîtresses et des favoris.

Les lois qu'il donna furent dictées par l'amour de la justice, et il s'occupa toujours d'institutions avantageuses. Il aima beaucoup ses sujets, et en retour il en fut fort aimé.

ANNE, Duchesse.

1488. Anne, fille aînée de François II, monta sur le trône ducal à la mort de son père; elle n'avait pas encore douze ans. Ses affaires étaient dans le plus mauvais état; la plupart de ses places étaient aux mains de ses ennemis. Elle n'avait ni troupes ni argent, et son conseil était divisé : chacun de ceux qui le composaient voulait qu'elle eût épousé celui dans le parti duquel il était.

Le 15 septembre 1488, six jours après la mort de son père, elle écrivit aux habitans de Rennes

Digitized by Google

de lui envoyer six bons personnages des plus nobles et des plus savans de la ville pour l'aider de leurs conseils.

Les ambassadeurs bretons qui étaient auprès du roi lui annoncèrent la mort du duc de la part d'Anne, sa fille aînée; il répondit que son intention était d'exécuter le traité de paix qu'il avait fait avec François II; mais il demanda que la tutelle des deux princesses lui fût déférée; que les titres qui constataient ses droits et ceux d'Anne fussent examinés; que jusque là elle s'abstînt de prendre le titre de duchesse de Bretagne; enfin, il demanda que les étrangers fussent renvoyés de la cour ducale, aux termes du traité du mois d'août; il envoya au surplus ordre à ses troupes d'évacuer Moncontour, dont elles s'étaient emparées contre la foi de ce traité.

La duchesse fit dire au roi qu'elle était aussi dans l'intention de s'en tenir aux conventions faites entre lui et son père; qu'elle allait assembler les états, et qu'elle lui ferait passer la ratification du traité dès qu'elle aurait été faite par les trois ordres; elle s'abstint de parler du reste.

Le vicomte de Rohan, qui avait rentré dans le parti du roi de France, prit Pontrieux, Châteaulin, Guingamp, Concarneau et Brest, qui tenaient pour la duchesse.

Digitized by Google

Dans la position difficile où elle se trouvait, elle crut devoir envoyer des ambassadeurs aux rois de France, d'Angleterre et d'Espagne, ainsi qu'à celui des Romains.

Elle protesta contre la demande de dispenses de parenté que le sire d'Albret avait faite à Rome, au moyen d'une fausse procuration que le vice-chancelier de la Rivière lui avait donnée.

Albret et le maréchal de Rieux attribuèrent la fermeté de la conduite de la princesse à Montauban, chancelier de Bretagne, et son conseil intime; ils lui en firent des reproches accompagnés de menaces, et ils se retirèrent ensuite à Rieux.

La princesse était à Redon : les troupes françaises ayant appris que le maréchal et d'Albret l'avaient abandonnée, voulurent se saisir de sa personne; elle fut instruite de leur projet; elle ordonna au maréchal et à Comminge de venir la trouver à Savenay où elle se rendit. Ceux-ci au lieu de lui obéir partirent la nuit pour Nantes avec Albret, pour empêcher qu'elle n'y fût reçue. Elle était à Blain lorsqu'elle apprit leur conduite; elle continua cependant sa route pour Nantes, et quand elle fut à la Paquelaie, qui en est à trois lieues, elle leur envoya demander quelle était leur intention; ils lui répondirent le lendemain qu'elle pourrait entrer à Nantes, mais seulement

Digitized by Google

avec les personnes qu'ils lui désignèrent. Le maréchal, d'Albret et Comminge, se rendirent jusqu'auprès de la Paquelaie en armes. La duchesse, apprenant leur arrivée, se disposa à faire tête aux rebelles : voyant cette hardiesse, ils s'en retournèrent. Le maréchal revint le lendemain pour l'enlever; elle se mit, comme le jour précédent, en devoir de résister; cependant elle envoya le comte de Dunois lui parler; celui-ci promit de la conduire à Nantes : en effet elle se rendit le lendemain dans les faubourgs; elle envoya un des gentilshommes de son hôtel demander au maréchal et à Comminge comment elle serait reçue; on lui répondit qu'elle entrerait par une fausse porte du château, située du côté de la rivière, mais avec ses domestiques seulement.

Elle déclara qu'elle ne voulait entrer à Nantes que comme duchesse, et elle fit connaître son intention à la communauté de ville qu'elle fit inviter à lui envoyer des députés pour délibérer sur ce point. La communauté en nomma; ils se présentèrent aux portes, mais ils ne purent sortir.

La duchesse répéta devant les juges ecclésiastiques sa protestation contre la demande de dispense de parenté, faite en son nom, pour épouser d'Albret; et au bout de quinze jours, elle fit savoir au maréchal qu'elle était dans l'intention

Digitized by Google

de s'en retourner ; il s'arma et menaça de l'arrêter. Elle n'en partit pas moins, et il ne se mit pas en devoir d'exécuter ses menaces. Elle se rendit à Vannes et ensuite à Redon. Les habitans de Rennes indignés de la conduite qu'on tenait à son égard, lui envoyèrent des députés pour la prier de venir dans leur ville et d'y entrer solennellement, ainsi que l'avaient fait ses prédécesseurs. Elle fut très-sensible à ce témoignage de zèle et d'affection ; elle se rendit à leurs vœux, elle fut reçue par les trois ordres avec les plus grandes marques d'amour et de respect. La ville lui fit même présent de quatre-vingts marcs d'argent en vaisselle, valant 853 liv. 5 s. 7 d. Ces procédés généreux firent sur le cœur de la jeune princesse une impression qui ne s'effaça jamais.

Son entrée Rennes.

En 1489, le roi d'Angleterre lui envoya un secours de 6000 hommes, et 2000 Espagnols vinrent la trouver à Rennes ; elle confia la garde de sa personne à ces derniers, parce qu'elle apprit que les généraux anglais voulaient l'obliger de se marier avec le sire d'Albret.

Suivant un manuscrit de l'abbé Moreau, conseiller au présidial de Quimper, les cultivateurs levèrent, en 1489, l'étendard de la révolte dans l'évêché de Cornouaille ; ils tuèrent beaucoup de nobles et de bourgeois ; le rassemblement

Digitized by Google

s'était formé près Carhaix. Ils entrèrent à Quimper le 30 juillet, ils en sortirent et furent battus deux fois; le second combat eut lieu le 4 août, près Pont-Labbé; ils y périrent presque tous. L'action eut lieu dans un pré qui porte encore le nom de *prat mil goff*, c'est-à-dire, pré de mille ventres. Leur chef se nommait *Jean* : leur objet était de se libérer de toute subvention.

Dans la même année, Jean Duquelenec, amiral de Bretagne, et plusieurs autres seigneurs, abandonnèrent la duchesse leur souveraine pour passer dans le parti du roi.

Cependant les troupes de cette dernière prirent Pontrieux; mais elles en furent bientôt chassées par les Français. Peu après, ceux-ci abandonnèrent Guingamp, après avoir exigé de fortes contributions et incendié une partie de la ville. Le jour qui suivit le départ des Français, Gouiquet introduisit les Anglais à Guingamp; ils y passèrent quinze jours et ils partirent ensuite pour Lamballe; ils revinrent quelque tems après, et comme ils étaient mal payés, ils pillèrent les habitans du pays.

Le maréchal de Rieux ayant su que le chancelier était allé à Guerande, fit assiéger cette ville. Dès que la duchesse apprit le danger que

Digitized by Google

courait l'homme dans lequel elle avait le plus de confiance, elle envoya promptement à son secours le comte de Dunois et tous les hommes de guerre dont elle put disposer. Le siége fut levé et plusieurs des assiégeans furent pris; elle en fit décapiter trois, afin d'empêcher, par cet exemple de sévérité, les révoltes et surtout celles des nobles.

Il arriva peu après de nouveaux secours à la duchesse, de la part des rois d'Angleterre et d'Espagne.

Elle assembla les états du duché à Redon.

Peu après, elle apprit que le roi de France lui accordait la paix aux conditions portées dans le traité fait peu avant la mort de François II. C'était aux bons soins du roi des Romains qu'elle la devait : elle s'empressa de la faire publier dans le duché.

Le duc de Comminge, mécontent des conditions, parce que le traité était dû à la recommandation de Maximilien, alla assiéger la ville de la Chèse et la prit.

Le 9 août 1490, la maréchal de Rieux rentra dans les bonnes graces de la duchesse; elle lui pardonna d'avoir fait battre monnaie et d'avoir puisé dans le trésor ducal; elle lui accorda même

Digitized by Google

une indemnité, à raison de la démolition de plusieurs de ses places : pour ménager son amour propre, on fit deux traités, dans l'un desquels on n'employa pas le mot pardon. Le roi d'Angleterre et ses amis l'avaient déterminé à faire auprès de la princesse des démarches pour obtenir l'oubli du passé.

Maximilien, roi des Romains, épousa la duchesse en mars ou en avril 1490, par le ministère d'un procurateur qui mit, suivant l'usage, une jambe dans le lit de la princesse : la procuration était du 20 mars 1489. Elle prit le titre de reine des Romains et Maximilien celui de duc de Bretagne. Le premier acte dans lequel on voit qu'elle ait pris ce nouveau titre, est du 13 mars 1491.

Le 10 juin 1490, suivant les uns, et le 24 août de la même année, suivant les autres, Isabeau, seconde fille de François II, mourut à Rennes. Elle fut inhumée à la cathédrale; lors de la démolition de cette église, en 1755, on trouva son tombeau : elle était âgée de neuf ans.

Vers le même tems, le roi fit sortir son armée de Bretagne; mais il laissa de fortes garnisons dans toutes les places dont il s'était emparé.

Le pape venait de nommer à l'évêché de Vannes, ainsi qu'à l'abbaye de Saint-Melaine, deux cardi-

Digitized by Google

naux, ses neveux. La duchesse défendit aux deux prélats de prendre possession de ces bénéfices et à ses sujets de les recevoir : ses lettres sont du mois d'octobre. Elle regardait ces nominations comme attentatoires à son autorité ; elle défendit aussi à tous les chapitres de faire des élections ou de proclamer des bulles sans sa permission. Dans la suite, Charles VIII, devenu mari de la duchesse, enjoignit aux juges de Bretagne d'empêcher qu'on ne prît possession des bénéfices en vertu de bulles du pape ou de mandemens apostoliques.

Le roi, toujours occupé des moyens de faire réussir son projet injuste d'envahir le duché, profita du dépit du sire d'Albret pour s'emparer de Nantes. D'Albret avait épousé Françoise de Bretagne, fille de Guillaume de Blois, et il soutenait que ce mariage le rendait propriétaire du tiers de la Bretagne. Le 2 janvier 1491, il transporta ces droits chimériques à Charles VIII, et il le mit en possession de Nantes. Charles y fit une entrée solennelle le 26 mars et y séjourna jusqu'au 14 avril, ou, suivant Dom Lobineau, jusqu'au 11 seulement.

Maximilien obtint pour la duchesse 12,000 lansquenets qui devaient se joindre à 6000 Anglais; mais ils ne devaient partir qu'au mois d'août,

Digitized by Google

et cette lenteur donnait de grands avantages à Charles VIII. Ce secours lui était accordé par une diète de tous les cercles de l'empire.

En juin 1491, l'armée française prit Guingamp.

Dans le même mois, le roi des Romains et la duchesse firent concurremment un édit qui avait pour objet d'obtenir des habitans de Rennes, à titre de prêt, une somme pour l'entretien de leur armée.

Au mois d'octobre, la duchesse qui ne recevait aucun secours d'Angleterre ni d'Allemagne, fit avec Charles VIII un traité de paix qui le rendit à peu près maître de la Bretagne. Il convoqua aussitôt les états à Vannes pour le 8 novembre, et y demanda un fouage de 6 liv. 6 sous par feu.

Cependant, sans être arrêté par ce traité, il vint faire le siége de Rennes où était la duchesse. Il avait dessein de l'épouser afin de faire cesser toutes les difficultés qu'éprouvait son projet de réunir la Bretagne à la France. Il avait mis dans ses intérêts les membres qui influaient le plus dans la conseil de cette priucesse; mais elle avait pour lui une grande aversion, parce qu'elle le regardait comme l'auteur des maux que son père avait soufferts dans les dernières années de sa vie et de ceux qu'elle souffrait elle-même. Elle opposait d'ailleurs,

Digitized by Google

à ceux qui lui en parlaient, les engagemens qu'elle avait pris avec le roi des Romains. Le duc d'Orléans, dont elle était aimée, vint de la part de Charles VIII joindre ses sollicitations à celles des personnes qui l'entouraient : enfin, pressée de toutes parts et vivement touchée de l'état malheureux de ses sujets, elle réunit les seigneurs qui étaient à Rennes et leur demanda leur avis. L'assemblée vota pour le mariage; Charles VIII témoigna le désir de la voir; le duc d'Orléans l'introduisit dans le château, et il y reçut la parole de la duchesse. Pour tromper les ambassadeurs de Maximilien qui étaient à Rennes, des députés du roi et de la duchesse se réunirent et firent un traité simulé. Il semblait par cet acte que la duchesse avait intention de se retirer auprès de l'archiduc Maximilien; mais au lieu de prendre la route de l'Allemagne, elle alla, huit jours après, à Langeais en Touraine, et elle y épousa le roi; elle se fit accompagner par les seigneurs de sa cour et par des députés de la ville de Rennes. La présence de ces derniers est constatée par une lettre qu'ils écrivirent à leurs concitoyens, le 8 décembre 1491.

Mariage de la duchesse Anne avec Charles VIII

CHARLES VIII et la Reine ANNE.

1491. Dans le contrat qui précéda cette union, on remarque entre autres choses la cession respective que les époux se firent de leurs droits sur le duché,

Digitized by Google

On promit à la princesse qu'elle aurait une autorité particulière en Bretagne ; et en effet, elle expédia toujours les provisions qui furent données pour cette province; on y joignait seulement des lettres-patentes du roi.

Ce contrat fut fait le 6 décembre au château de Langeais. Immédiatement après la signature, le roi et la duchesse passèrent dans la salle du château qui avait été préparée pour la cérémonie religieuse. L'évêque d'Albi, confesseur de Charles, leur donna la bénédiction nuptiale, en présence de la cour du roi et de celle de la duchesse.

Le 15 du même mois, le pape, par une bulle, leva l'excommunication qu'ils avaient encourue en se mariant avant d'avoir obtenu de lui des dispenses, et il leur en accorda pour valider leur mariage ; il leur ordonna, pour pénitence, d'employer 1000 écus d'or à marier de pauvres filles. Dom Lobineau dit que le pape avait donné des dispenses avant le mariage, mais qu'on les considéra comme nulles, parce qu'elles avaient été faites sur un exposé inexact.

Le roi d'Angleterre, très-mécontent du mariage, descendit à Calais en 1492, et menaça d'aller beaucoup plus loin. Charles VIII, prévoyant qu'il

Digitized by Google

allait avoir la guerre contre lui et contre Maximilien, convoqua les états de Bretagne à Nantes, pour le 8 novembre, afin d'obtenir une augmentation de fouages. Les états la lui accordèrent, et, de son côté, il promit, par ses lettres-patentes du 17 juillet 1493, de ne jamais porter atteinte aux droits dont les Bretons avaient joui sous le règne des ducs. Le roi et la reine s'étaient rendus à Nantes dès le 6 avril précédent.

Henri VII, roi d'Angleterre, prit plusieurs places en France, et vint mettre le siége devant Boulogne; mais des affaires plus importantes l'ayant appelé à Londres, il fit un traité de paix avec Charles VIII.

Couronnement de la reine Anne et son entrée à Paris.

La reine fut couronnée à Saint-Denis en 1492, et elle fit le lendemain son entrée à Paris; elle fut reçue avec la plus grande solennité.

Un écrivain célèbre a dit que Charles VIII força le vieux duc de Bretagne à lui donner sa fille et ses états. C'est évidemment une erreur, puisque la duchesse Anne n'épousa Charles VIII que trois mois après la mort de son père.

En 1493, le roi fit un traité de paix avec Maximilien.

Chancellerie de Bretagne.

Les ducs de Bretagne avaient une chancellerie qui avait beaucoup d'attributions; elle suivait le prince.

Digitized by Google

Charles VIII lui avait ordonné de siéger six mois à Rennes et six mois à Nantes.

Le 15 mai 1494, il la rendit sédentaire à Rennes; il lui donna de nouvelles attributions, et il augmenta le nombre des membres qui la composaient. En 1498, la reine Anne, devenue veuve, ordonna que la chancellerie tînt de nouveau ses séances six mois à Rennes et six mois à Nantes. Le 7 septembre 1531, François I.er donna un édit pareil. Dans tous ces actes, elle est désignée sous le nom de conseil et de chancellerie, sans doute parce qu'originairement elle faisait partie du conseil, qui était présidé par le chancelier, lorsque le prince n'était pas présent. En 1538, le roi lui attribua la connaissance des affaires criminelles; c'était une innovation dans le droit de Bretagne. Par édit du 19 mai 1543, elle fut fixée à Rennes; elle fut supprimée par un édit du 3 août 1552; ses attributions furent données aux présidiaux; elle fut créée de nouveau en 1689 et fixée auprès du parlement : les attributions qui lui furent données dans cette nouvelle création ne furent pas aussi étendues que celles qu'elle avait eues précédemment.

Le 29 décembre 1627, le parlement déclara, par un arrêt de réglement, que la chancellerie

Digitized by Google

avait droit d'envoyer des députés aux assemblées de la communauté de ville; en conséquence, par une délibération du 8 janvier 1738, elle nomma cinq de ses membres pour assister, avec voie délibérative, aux assemblées de la communauté; elle les autorisa même à assister à celles des paroisses de la ville.

Le 7 avril 1498, Charles VIII mourut à Amboise. La reine donna les plus grandes marques de douleur; les enfans nés pendant leur mariage étaient décédés. Elle partit pour Nantes, et elle se rendit ensuite à Rennes où elle assembla les états de la province.

Histoire de Bretagne.

Le plaisir qu'elle ressentait en lisant les ouvrages qui concernaient son pays, lui fit naître le désir d'en faire écrire l'histoire; en conséquence elle donna, le 4 octobre, à Pierre le Baud, son aumônier, et membre de son conseil, des lettres pour l'autoriser à prendre communication des titres qui se trouvaient dans toutes les archives de Bretagne. Il avait déjà fait un travail de ce genre pour les seigneurs de Laval et de Châteaugiron, auxquels il tenait par les liens du sang, mais d'une manière illégitime. Son ouvrage fut imprimé en 1636. Un premier manuscrit de l'auteur était plus étendu que celui qui a été publié par la voie de l'impression. Albert le

Pierre le Baud.

Digitized by Google

Grand dit qu'il avait pris dans les ouvrages d'Yves le Grand, chanoine de Léon et du Folgonet, ce qu'il dit de l'évêché de Léon.

La reine Anne, pour récompenser le Baud de son travail, lui donna l'évêché de Rennes; mais la mort le surprit avant qu'il pût en prendre possession : elle joignit à sa nomination une gratification considérable.

LOUIS XII et la Reine ANNE.

Le 17 décembre 1499, le jugement de dissolution du mariage de Louis XII avec Jeanne de France fut prononcé dans l'église paroissiale de Saint-Denis d'Amboise. César Borgia, fils naturel du pape, remit au roi la bulle qui permettait le divorce; celui-ci venait de lui donner le duché de Valentinois et une compagnie de 100 lances. Ce divorce purement politique, quoique couvert du voile des formes religieuses, fit murmurer le peuple. La princesse répudiée se retira de la cour; elle fut comblée des bienfaits de Louis XII; elle répandit ses richesses dans le sein des pauvres, et elle institua l'ordre des annonciades. Elle était fille de Louis XI et sœur de Charles VIII : le 14 octobre suivant, le roi épousa la reine Anne, à Nantes. 1499.

Digitized by Google

Le jour qui précéda le mariage, les intérêts de la Bretagne furent réglés. Il fut stipulé entre autres choses que la chancellerie, le conseil, le parlement, la chambre des comptes et la trésorerie seraient conservés; qu'il ne serait mis d'impôts que du consentement des états, et qu'il ne pourrait être fait de changement à la coutume que par eux.

Claude, qui devint dans la suite épouse de François I.er, naquit de leur mariage le 14 octobre 1500.

En 1501, le roi défendit à Jean de Brosse et aux descendans des de Blois de porter le nom de Bretagne. Chacun d'eux répondit d'une manière différente; mais la défense ne fut point exécutée, car le comte d'Etampes, qui vivait sous le règne suivant, portait notoirement le nom de Jean de Bretagne.

Le 8 avril 1502, le prince d'Orange mourut; il était cousin-germain de la reine et gouverneur de Rennes.

En 1504, Louis XII ayant eu une maladie qui fit désepérer de sa vie, la reine fit emballer ses effets les plus précieux pour les envoyer en Bretagne. Déjà les malles étaient à Angers, lorsque le maréchal de Gié, qui faisait les fonctions de premier

Digitized by Google

ministre, les fit arrêter. Le roi revenu de sa maladie, fit incarcérer le maréchal à la sollicitation de la reine, qui suscita contre lui différens chefs d'accusation. Le parlement de Toulouse le déclara coupable d'avoir placé dans son château de Fronsac quinze mortes payes qui étaient à la solde du roi. Il fut déchargé des autres chefs d'accusation : il se retira dans sa terre du Verger, où il resta jusqu'à ce qu'il ne fût rappelé à la cour ; ce qui eut lieu après la mort de la reine.

Le 10 janvier 1505, Louis XII vint à Nantes, et la reine vint l'y trouver le 24 juillet suivant ; elle en partit ensuite et fit une entrée solennelle dans plusieurs villes de Bretagne. Le 4 septembre, elle se trouva au mariage de Françoise de Foix, sa parente, qui épousa Jean de Laval, sire de Châteaubriand, à Morlaix.

Dans la même année, elle invita les habitans de Rennes à lui envoyer trois d'entre eux pour l'aider de leurs conseils.

En 1506, les états du royaume assemblés à Tours envoyèrent des députés au roi qui était au Plessix, pour l'inviter à donner sa fille Claude en mariage au duc de Valois, quoiqu'elle fût promise à Charles d'Autriche. Le roi, après avoir consulté les princes et son conseil, acquiesça au

Digitized by Google

vœu des états. Les fiançailles se firent au château du Plessix ; la cérémonie fut faite par le cardinal d'Amboise.

Dans le discours que les députés firent au roi, ils lui donnèrent le nom de *Père du peuple ;* et dans sa réponse il leur promit de remplir, plus qu'il ne l'avait fait jusqu'alors, les obligations que ce beau nom lui imposait. L'expression de la reconnaissance de la nation, manifestée par le titre qu'elle lui donnait, le plus beau auquel un prince puisse aspirer, et l'engagement qu'il contractait en retour, formaient un contrat peut-être unique dans les fastes du monde.

Le roi et la reine demandèrent en 1506 aux habitans de Rennes des notables pour conférer avec eux.

Le 24 mai de cette année fut passé au Montil, près Tours, le contrat de mariage de Claude de France avec le comte d'Angoulême.

Le 25 octobre 1510, la reine mit au monde, au château de Blois, une princesse qui fut nommée Renée.

Il y eut en 1513, sur les côtes de Bretagne, plusieurs combats entre les escadres françaises et anglaises. Dans une de ces actions, un breton

Digitized by Google

nommé Primogouet ou Porzmoguer fit des prodiges de valeur; il montait le vaisseau la Cordelière, que la reine avait fait construire à Morlaix. Les Anglais avaient 80 vaisseaux, et les Français n'en avaient que 20: sans être effrayé du nombre, il attaqua plusieurs vaisseaux ennemis et les coula; il s'adressa ensuite au vaisseau de l'amiral; il l'accrocha et vint à l'abordage : les Anglais, pendant le combat, jettèrent dans la Cordelière des feux d'artifices qui l'embrâsèrent; le brave Primogouet se jetta dans l'eau; le poids de ses armes ne lui permit pas de nager et il périt. Un écrivain moderne assure que ce combat eut lieu le 10 août 1504, et que c'est par erreur que Dom Lobineau, Dom Morice et Villaret le placent en 1513.

L'escadre française fut jointe par quelques navires du Croisic : les Anglais prirent la fuite; les Français les suivirent, descendirent en Angleterre, et pillèrent quelques villages.

Peu de tems après les Anglais, pour se venger, firent une descente près du Penmark, violèrent des femmes, tuèrent plusieurs personnes, pillèrent des villages, et mirent le feu en plusieurs endroits.

La reine Anne mourut le 9 janvier 1514, au château de Blois, à l'âge de 36 ans, suivant les uns, et de 37 suivant les autres. Ogée dit qu'elle

Mort de la reine Anne.

Digitized by Google

avait 37 ans moins seize jours; c'est l'opinion la plus vraisemblable. La gravelle fut la maladie qui la conduisit au tombeau; ses obsèques furent magnifiques; son corps fut déposé à Saint-Denis, et son cœur fut placé à Nantes dans le caveau où était François II, son père. Louis XII fut vivement touché de la mort de la reine : ses grandes qualités la rendaient digne de ses regrets; la fermeté qu'elle montra dès l'âge de 12 ans, dans les circonstances les plus difficiles, a quelque chose d'héroïque : on voudrait effacer de sa vie les pages qui nous peignent sa conduite à l'égard du maréchal de Gié; elle était fière et impérieuse, mais compatissante, sensible et bienfaisante; elle aimait beaucoup la Bretagne sa patrie; elle avait une garde composée de Bretons : elle donna aux dames de sa cour la Cordelière; c'était une espèce d'ordre institué par Marguerite de Foix, sa mère, en l'honneur des cordes qui avaient servi à lier J. C. lors de sa passion.

Sa piété la porta peut-être trop loin, lorsque, par son ascendant sur l'esprit de Louis XII, elle fit expulser les Juifs du royaume et abandonner un concile assemblé à Pise, qui avait pour objet la réforme des mœurs de la cour de Rome.

Elle était d'une taille et d'une figure ordinaire, mais un peu boiteuse.

Digitized by Google

Elle laissa de son mariage avec Louis XII, deux filles nommées Claude et Renée ; Claude épousa François I.er, et Renée se maria dans la suite avec Hercule d'Est, duc de Férare.

L'histoire de la reine Anne a été écrite par Branteaume.

Le roi épousa, le 9 octobre 1514, la princesse Marie, sœur du roi d'Angleterre ; cette alliance fut suivie d'un traité de paix avec les Anglais.

FRANÇOIS DE VALOIS, Comte d'Angoulême, et CLAUDE, fille de la Reine Anne, son épouse, Duc et Duchesse de Bretagne.

Les 17 et 18 du mois d'octobre 1514, Louis XII fit expédier au comte d'Angoulême des lettres-patentes, par lesquelles il lui céda le duché de Bretagne. Le roi avait eu d'abord l'intention de le gouverner lui-même au nom de ses deux filles ; mais il céda aux vives instances de son gendre. 1514.

Le 1.er janvier 1515, il mourut ; il avait cinquante-trois ans ; il emporta les regrets du peuple qui l'avait appelé son père, nom que la postérité, juge intègre des princes, lui a conservé. Son cercueil fut déposé auprès de celui de la reine Anne, sa seconde épouse. Mort de Louis XII.

Digitized by Google

Le comte d'Angoulême lui succéda; il fut appelé François I.er Madame Claude, son épouse, lui céda l'administration de la Bretagne le 22 avril, et elle lui en donna la propriété le 28 juin.

A la même époque à peu près, parurent sur le grand théâtre du monde Soliman II, empereur de Turquie; Charles-Quint, empereur d'Allemagne et roi d'Espagne; Henri VIII, roi d'Angleterre; Léon X, pape, et le fameux Luther : ils voulurent tous devenir célèbres et ils y réussirent; mais cette célébrité fut payée du sang d'une partie de la génération qui existait.

Le 9 octobre 1517, le roi et la reine firent une entrée solennelle à Rennes, et le 30 août 1518, ils en firent une pareille à Nantes.

Dès qu'ils furent partis de cette dernière ville, les fermiers des domaines voulurent établir un droit sur le sel; mais les états, qui s'assemblèrent en cette ville au mois de septembre suivant, s'y opposèrent, et le projet échoua.

Mort de la reine Claude.

Le 20 juillet 1524, la reine Claude mourut; elle était âgée de vingt-cinq ans; elle avait eu sept enfans, trois garçons et quatre filles. Peu après, le roi convoqua les états à Rennes, et il lui fut prêté, le 26 novembre 1524, un nouveau serment de fidélité, comme administrateur des biens de son

Digitized by Google

fils aîné, qui était duc de Bretagne, du chef de sa mère. Ce serment fut fait par les prélats, les barons, les nobles, les députés des villes et les officiers de justice et de finance.

Dans la même année, Jean de Laval fit faire à Châteaubriand un château, à la place de celui qui avait été détruit en 1488.

La ville de Rennes compta 3000 écus, en 1529, pour la rançon de François I.er, pris à Pavie, et pareille somme en 1531.

Tous les propriétaires de biens nobles, en Bretagne, avaient déjà donné le vingtième de leur revenu pour contribuer au paiement de cette rançon : ceux du comté de Nantes avaient même donné le dixième.

Le clergé assemblé à Tours, le 11 février 1527, avait été aussi stimulé de contribuer; mais il avait dit qu'il ne pouvait le faire sans le consentement du pape. Par cette réponse évasive, il avait évité de payer, et les états de la province s'étaient chargés de la partie de cette dette qui lui incombait.

Au mois de mars 1531, François I.er fit une ordonnance par laquelle il prononça la peine de mort contre les notaires et les témoins qui *Peines contre les faussaires.*

Digitized by Google

concourraient à faire des actes faux ; elle punissait de la même peine ceux qui feraient en justice des sermens faux ou de fausses dépositions.

Union de la Bretagne à la France.

Voulant consommer l'union de la Bretagne à la France, il convoqua les états à Vannes, pour le mois d'août 1532 ; et afin d'appuyer ses partisans, il vint lui-même loger au château de sire de Châteaubriand, gouverneur de la province ; il fit don à l'épouse de ce dernier de l'usufruit des seigneuries de Sucinio, de l'île de Ruis et du château de Lestrenic.

Le conseil du roi arrêta, d'après l'opinion du sieur Desdesers, président au parlement de Bretagne, adoptée par le chancelier Duprat, qu'on prendrait les mesures nécessaires pour que les états demandassent eux-mêmes l'union. Après de vives et longues discussions, ils consentirent à former cette demande, moyennant que leurs droits et leurs privilèges fussent conservés.

Droits de la Bretagne.

Par lettres-patentes données à Vannes, au mois d'août 1532, et au Plessis-Macé, au mois de septembre suivant, le roi confirma les droits et les privilèges de la province ; il promit, entre autres choses, de ne jamais mettre d'imposition en Bretagne, sans qu'elle eût été demandée et approuvée par

Digitized by Google

les états ; que les billots seraient employés aux fortifications des places de la province, et enfin, que *la justice serait entretenue en la manière et formes accoutumées ; c'est à savoir le parlement, conseil, chancellerie, chambre des comptes, assemblée des états et les barres et jurisdictions ordinaires du pays.*

Ces lettres furent enregistrées au parlement de Paris, le 21 septembre, et au conseil de Bretagne, le 8 décembre suivant.

FRANÇOIS III, Duc.

En conséquence du contrat de mariage de M.me Claude avec François I.er, du testament de cette dernière et de la demande des états tenus à Vannes, François, fils aîné de François I.er, se rendit à Rennes le 12 août 1532, et il y fut couronné comme duc de Bretagne. 1532.

Au mois de janvier 1534, François I.er ordonna de rompre vif et de laisser périr sur la roue ceux qui auraient volé sur les grandes routes ou qui auraient assassiné : les scélérats étaient en grand nombre à cette époque, et le roi voulait les effrayer par la grandeur du supplice. Peines contre les assassins et contre ceux qui volent sur les grandes routes.

Digitized by Google

Cession par Jean de Brosse à François I.er de ses droits sur la Bretagne, et restitution du duché de Penthièvre.

Jean de Brosse, dit de Bretagne, fils de René de Brosse et de Jeanne de Commine, fit cession à François I.er de ses droits sur le duché : il descendait de Nicole de Bretagne, et il était le seul rejeton des de Blois. En retour François I.er lui rendit le comté de Penthièvre le 23 mars 1536; les lettres-patentes sont datées de Cremieu ; elles furent enregistrées au parlement de Paris, le 26 août de la même année. En 1537, Jean de Brosse épousa Anne de Pisseleu, connue sous le nom de Heilly ; elle passait pour la femme la plus aimable et la plus instruite de son tems. On dit que François I.er était épris de ses charmes avant que Jean de Brosse l'eût épousée. Quoi qu'il en soit, le roi, en la mariant, lui donna le comté d'Etampes qu'il érigea en duché-pairie, et le 26 février 1542, il nomma son mari lieutenant-général et gouverneur de Bretagne. Le duc d'Etampes fit en cette qualité une entrée solennelle à Rennes, le 17 juin 1543 ; peu après il en fit une pareille à Nantes. Il fixa sa résidence à Lamballe, capitale du duché de Penthièvre, pour ne s'y occuper que de son gouvernement et de l'administration de sa terre qui était la plus belle de Bretagne. Dans les troubles que le protestantisme fit naître à Rennes et dans les autres parties de la province, il se conduisit avec tant de modération, de sagesse et de discernement, que, lorsqu'il mourut, il fut

Digitized by Google

regretté par la cour et par les deux partis qui déchiraient la France : il ne laissa pas d'enfans. Charlotte de Brosse, sa sœur, lui succéda; Marie de Luxembourg, fille de cette dernière, épousa le duc de Mercœur, et les prétentions de celui-ci au trône ducal occasionnèrent dans la suite de grands troubles en Bretagne.

Par son testament, qui est du 25 janvier 1565, le duc d'Étampes priva sa femme de son douaire, parce qu'elle n'avait pas voulu vivre avec lui; il mourut à Lamballe quelques jours après. Depuis la mort de François I.er, il lui avait intenté une action en adultère, et il avait fait entendre comme témoin Henri II et plusieurs courtisans. Elle chercha des consolations dans la religion protestante.

En 1569, le comté de Penthièvre fut érigé en duché-pairie, en faveur de Sébastien de Luxembourg, vicomte de Martignes.

Empoisonnement de François III.

François III, duc de Bretagne, qui donnait les plus grandes espérances, fut empoisonné à Lyon par le comte de Montecuculli. Dans le procès qui fut fait à ce dernier, et à la suite duquel il fut écartelé, il déclara qu'il avait été chargé par Charles-Quint d'empoisonner les trois fils de François I.er On supposa que Charles voulait, par

Digitized by Google

ce crime, se frayer une route vers la monarchie universelle, qui était l'objet de son ambition. Voltaire rejette cette inculpation comme invraisemblable : cependant elle est appuyée sur les interrogatoires et les autres pièces du procès dont l'historiographe de France donne des extraits détaillés.

HENRI, Duc.

1539. Par la mort de François III, Henri, son frère, qui fut connu dans la suite sous le nom de Henri II, roi de France, devint duc de Bretagne. Le roi lui donna l'investiture du duché au mois de février 1539. Le prince lui en fit hommage le 14 octobre, et en 1543, il ordonna, comme duc de Bretagne, de répartir avec les fouages et tailles, le don de 20,000 écus fait par la province. C'était faire payer par le tiers-état seul un don fait par les trois ordres.

Les états s'assemblèrent au mois d'octobre 1539; ils demandèrent et obtinrent la suppression des privilèges des clercs mariés, la réduction de ceux des autres, et l'annulation des excommunications pour dettes.

Dans la même année, il fut ordonné d'écrire en langue française les actes juridiques : jusqu'alors ils avaient été rédigés en langue latine.

Digitized by Google

En 1543, il fut décidé pour la Bretagne, par le conseil d'état et par Henri, comme duc de Bretagne, à l'occasion d'un impôt sur les villes closes, que l'état de juge et la profession d'avocat ne dérogeaient point à la noblesse. « Anciennement, dit Dom Morice, les roturiers étaient » incapables d'exercer aucune fonction de judi- » cature. »

L'état de juge et la profession d'avocat ne dérogent point à la noblesse.

François I.er mourut à Rambouillet, le 31 mars 1547. Henri II, son fils, fut sacré à Reims, le 27 juillet suivant, et les habitans des Marches lui firent un don gratuit suivant l'usage.

Au décès de François I.er, la Bretagne se trouva définitivement unie à la France.

Arrêtons-nous à cette époque, pour jeter un coup-d'œil sur les tems antérieurs.

Digitized by Google

COUP-D'ŒIL

Sur l'histoire des différens peuples, et notamment sur celle des Français, des Anglais et des Bretons.

Il y a beaucoup d'analogie entre les religions, les lois et les langues des anciens peuples, ce qui fait présumer qu'il existait entre eux de fréquentes relations. Les dogmes des mages en Asie, des prêtres d'Isis en Afrique et des druides en Europe, se ressemblent dans les points principaux, et un tableau des mots employés par toutes les nations pour rendre sensibles les idées simples et communes, présenterait des ressemblances qui étonneraient.

La partie orientale du Continent fut la première habitée; aussi c'est de l'orient que nous sont venus les sciences et les arts. Bien des siècles avaient été nécessaires pour atteindre au degré de civilisation auquel les peuples de ces contrées étaient parvenus. La partie méridionale de l'Europe reçut la première les bienfaits de l'instruction. La cons-

Digitized by Google

titution politique des Romains et les circonstances où ils se trouvèrent les rendirent belliqueux : ils l'emportèrent sur nos ancêtres, plutôt par leurs talens dans l'art de la guerre que par leur courage.

La France, la Grande-Bretagne et l'Armorique faisaient partie des Gaules lorsque Jules-César en fit la conquête. L'Armorique fut dans la suite subjuguée par Maxime, la Grande-Bretagne par les Saxons, et les autres parties des Gaules par les Francs. Les Saxons et les Francs venaient de la Germanie : les vainqueurs s'emparèrent des biens qui leur convinrent, et les vaincus tombèrent dans le servage. Les trois pays eurent des rois : les successeurs d'Egbert régnèrent en Angleterre environ deux siècles. Guillaume, duc de Normandie, fit la conquête de l'île ; il la divisa en deux cent quinze fiefs, tous peu considérables ; il établit un régime militaire et féodal, qui priva de la liberté les seigneurs et les vassaux. Le mécontentement fut général, et il en résulta une union indissoluble entre toutes les classes de l'état. Elles prirent les armes sous le règne de Jean-Sans-Terre, et ce prince, presque généralement abandonné, fut obligé de signer, en 1215, un acte qui fixa irrévocablement les droits du roi, des seigneurs et du peuple : on l'appela la *Grande Charte ;* et en effet, la déclaration du 22 janvier 1689, et tous les actes

Digitized by Google

du même genre qui ont été faits depuis pour assurer la liberté du peuple anglais, n'en sont que les commentaires. Cependant les bourgs et les communes n'envoyèrent des députés au parlement que vers la fin du 13.e siècle, sous Edouard I.er, et leurs députés n'eurent d'abord que le droit de représentation ; mais ils ne tardèrent pas à décider des subsides.

La France fut aussi divisée en fiefs : les rois de la première race les donnèrent d'abord pour une année ; mais bientôt ceux qui en étaient investis en obtinrent la jouissance pour leur vie, et sous la seconde race, ils furent autorisés à les transmettre à leurs héritiers. Ce nouvel ordre de choses n'était pas encore bien consolidé lorsque Hugues Capet monta sur le trône : il le rendit stable ; aussi la couronne ne lui donna-t-elle, avec le titre de roi, qu'une supériorité féodale. Les grands seigneurs devinrent souverains dans leurs fiefs, et ils firent souvent la guerre aux rois, sous prétexte de déni de justice. Aux états-généraux de 1355, le roi Jean signa un réglement basé sur les mêmes principes que la grande charte d'Angleterre, en ce sens toutefois que les droits du roi à l'égard des seigneurs furent restreints de la même manière ; mais que ceux des seigneurs à l'égard du peuple restèrent les mêmes ; enfin l'intérêt du souverain

Digitized by Google

s'accordant avec celui de la nation, elle recouvra successivement ses droits : un pouvoir démocratique fut créé ; le pouvoir aristocratique fut tempéré, et le pouvoir monarchique reçut un accroissement.

L'Armorique fut aussi divisée en fiefs qui devinrent héréditaires, après avoir été, comme le dit Hevin, *à vie*, *personnels* et *masculins*. Le duc ne fut guère que le premier des seigneurs bretons : aussi eut-il souvent à soutenir la guerre contre ses grands vassaux : enfin il parvint à rendre au peuple ses droits en augmentant les siens, et les choses y suivirent à peu près la même marche qu'en France.

La Bretagne, située entre la France et l'Angleterre, devint bientôt l'objet de l'ambition des princes qui gouvernaient ces deux états. Clovis, qui régnait en 500, voyant qu'il ne pouvait s'emparer des Armoriques par la force des armes, eut recours à la voie des négociations, et il parvint à unir les deux peuples. Ses successeurs exercèrent les droits régaliens dans notre patrie, aussi longtems qu'ils le purent. Henri II, roi d'Angleterre, donna aussi des lois à la Bretagne, qu'il s'était fait céder par le faible Conan IV ; et pendant environ quinze ans, il fit couler le sang dans les combats qu'il livra aux seigneurs bretons qui refusaient de lui obéir.

Digitized by Google

Depuis 1212, époque à laquelle Pierre de Dreux, prince français, devint duc de Bretagne, jusqu'en 1491, époque à laquelle Charles VIII épousa la duchesse Anne, le gouvernement français suivit avec ardeur le projet d'unir la Bretagne à la France, et l'Angleterre fit constamment les plus grands efforts pour l'empêcher de réussir.

De là ces guerres continuelles dont la Bretagne fut le théâtre.

De 409, tems où Conan-Mériadec se déclara roi d'Armorique, jusqu'au premier mariage de la duchesse Anne, il s'écoula 1082 ans, dont environ 1000 *se passèrent dans les combats*, suivant Dom Lobineau.

L'Armorique n'avait point de villes fortifiées lorsque Jules-César en fit la conquête ; aussi entra-t-il sans résistance dans la capitale des Venetes, après avoir remporté sur eux une victoire navale ; il bâtit, dit-on, une tour à Brest. Les romains fortifièrent dans la suite Rennes et Nantes, car le tyran Maxime assiégea Rennes en 383, et un général envoyé par Clovis fit le siége de Nantes, environ un siècle après, sans pouvoir le prendre. Le servage et la féodalité donnèrent aux seigneurs les moyens de bâtir les villes closes et les châteaux forts, dont la province se trouva

Digitized by Google

hérissée, à la fin de la guerre de la ligue. Les seigneurs, quelquefois à raison du parti différent qu'ils embrassaient dans une guerre générale, ou par suite de leurs contestations particulières, se faisaient réciproquement la guerre ; une partie de leurs serfs s'approchait de leurs châteaux pour se mettre à l'abri du pillage. Bientôt ces vassaux entouraient eux-mêmes leurs habitations de murs flanqués de tours ; ils obtenaient des privilèges et formaient des villes dont les habitans devenaient nombreux, lorsque la proximité des rivières présentait des avantages sous les rapports du commerce et de l'arrivage des subsistances.

Outre les guerres que les seigneurs se faisaient, il y en avait de générales auxquelles la nation entière prenait part, et qui dévastaient tout le pays. Celles qui coûtèrent le plus de sang à la Bretagne furent les suivantes.

La guerre qu'occasionna la contestation qui eut lieu entre Charles de Blois et Jean de Montfort ; elle dura vingt-quatre ans, et elle fit périr environ 200,000 hommes.

La trahison des de Blois à l'égard du duc rallumma le flambeau de la guerre civile en 1420.

Digitized by Google

Le projet du gouvernement français d'envahir la Bretagne, fit recommencer en 1487 les horreurs de la guerre, et elles ne finirent qu'en 1491.

L'impossibilité d'ensemencer pendant une partie des guerres qui dévastaient la Bretagne, produisit souvent la famine et des maladies contagieuses qui firent périr beaucoup de monde.

Depuis l'union de la Bretagne à la France, notre patrie n'a été le théâtre de la guerre que pendant le tems de la ligue et celui de la révolution, c'est-à-dire pendant les guerres civiles.

Voyons maintenant quel a été le gouvernement intérieur de la Bretagne.

Son état politique, pendant les siècles qui suivirent immédiatement la conquête de Maxime, présente un souverain, des seigneurs et le peuple dans le servage, c'est-à-dire un gouvernement dans lequel la partie monarchique était faible, l'aristocratie excessivement forte, et la démocratie nulle. Montesquieu, parlant des gouvernemens de ce genre, livre 2, chapitre 3, s'exprime de la manière suivante : « La plus » imparfaite de toutes les aristocraties est celle » où la partie du peuple qui obéit est dans l'es- » clavage civil de celle qui commande, comme » l'aristocratie de la Pologne, *où les paysans* » *sont esclaves de la noblesse.* » Telle était la

Digitized by Google

position des paysans bretons ; ils étaient esclaves ; ou, si l'on veut, serfs de leurs seigneurs. Il dit au livre 11, chapitre 8, qu'un tel état de choses tend à s'améliorer ; et, en effet, c'est ce qui arriva en Bretagne, dans le 12.e siècle et les suivans. La religion et la civilisation adoucirent les mœurs : le duc et les seigneurs renoncèrent au droit de recueillir les successions de leurs serfs, et bientôt le servage fut remplacé par la féodalité ; c'est-à-dire, que le serf devint maître de sa personne, de la maison qu'il habitait et du champ qu'il cultivait ; mais à charge de payer une rente à son seigneur, de lui compter une somme pour l'approbation du contrat, s'il vendait, de garder son château, de suivre sa jurisdiction, son four et son moulin, de le suivre à la guerre, et en cas de mort, de lui abandonner la jouissance de son bien pour le service militaire.

Le servage remplacé par la féodalité.

Les habitans des villes les plus considérables obtinrent quelques droits politiques ; ils envoyèrent des députés aux assemblées de la nation, à la vérité, la place qui leur fut assignée marquait leur infériorité. Les présidens du clergé et de la noblesse étaient au haut de la salle ; ils avaient des fauteuils élevés, au-dessus desquels étaient des dais, et le siége du président du tiers était placé au-dessous des bancs des membres de l'ordre de

Digitized by Google

l'église : il avait pour toute distinction un accoudoir décoré d'une serge verte. Dans les marches publiques, le clergé et la noblesse marchaient sur deux lignes parallèles, et le tiers venait après eux. Cet ordre de choses rappelle qu'en France, aux états de 1614, le président de la noblesse dit que le tiers-état ne pouvait être considéré comme frère des deux autres ordres, parce qu'il n'était *ni du même sang, ni de la même vertu.*

Cependant les députés des villes formaient un des trois ordres, et il fallait le consentement de tous pour l'octroi des impôts. Ils prirent le titre de tiers-état, c'est à dire de députés de la nation, quoiqu'ils n'en représentassent qu'une faible partie, car les laboureurs et les habitans des petites cités ne députèrent jamais aux assemblées nationales; sans doute, parce que lors des premières convocations, on pensa qu'ils étaient représentés par leurs seigneurs.

Les nobles, au contraire, s'y introduisirent tous dans le 16.e siècle, quoique, suivant l'histoire, les principaux seigneurs en fissent seuls originairement partie.

L'ordre du clergé était composé des neuf évêques, des trente-huit abbés et d'un député de chacune des neuf cathédrales; presque tous étaient

Digitized by Google

nobles et plusieurs membres du tiers étaient agens des seigneurs.

L'ordre de la noblesse, composé d'un grand nombre d'individus, dont plusieurs étaient riches et puissans, opposait au gouvernement, lors de la concession de l'impôt, une plus grande résistance que les deux autres; mais il se servait ensuite de sa force, lors de la répartition des charges, pour se soustraire à plusieurs et pour ne payer qu'une faible partie des autres; elle lui était utile surtout dans la distribution des faveurs. Il avait des pensionnaires sur la caisse de la province, sous le nom de grands et petits vieux, et des maisons d'éducation pour ceux de ses enfans qui étaient peu fortunés; enfin, il avait exclusivement une partie des offices des états.

Si l'entrée des députés de 42 villes (1)

(1) Rennes, Nantes, Vannes, Saint-Malo, Dol, Saint-Brieuc, Quimper, Léon, Tréguier, la Guerche, Fougères, Hedé, Vitré, Guerande, le Croisic, Ancenis, la Roche-Bernard, Châteaubriand, Redon, Malestroit, Rhuis, Auray, Hennebond, Pontivy, Quimperlé, Lamballe, Ploërmel, Josselin, Montfort, Dinan, Concarneau, Carhaix, Lesneven, Landerneau, Morlaix, Lannion, Guingamp, Quintin, Moncontour, Brest, Lorient et le Port-Louis.

Digitized by Google

avait ajouté une partie démocratique à la constitution bretonne, et si la réunion de la Bretagne à la France avait corroboré le pouvoir monarchique, il n'en est pas moins certain que la partie aristocratique y était beaucoup trop forte, et la partie démocratique beaucoup trop faible; que, par conséquent, les pouvoirs n'étaient pas dans l'équilibre nécessaire pour faire le bonheur de tous. Tel était l'état des choses en Bretagne, lorsque la révolution vint le détruire; il n'était pas, comme on voit, conforme aux règles que Cicéron a données lorsqu'il a dit : *Statuto esse optimè constitutam rempublicam quæ ex tribus generibus illis, regali, optimo et populari modicè confusa.* Les deux classes privilégiées étaient intéressées à maintenir la troisième dans une position inférieure, afin de conserver les honneurs et les emplois qui donnent la puissance et les richesses; aussi l'un des membres de l'ordre de la noblesse, quoique plus partisan que bien d'autres des idées libérales, disait-il, dans un ouvrage sur l'éducation, qu'à l'égard des gens du peuple, l'art de lire et écrire n'était nécessaire qu'à ceux pour lesquels il devait devenir un moyen de subsistance : proposition qui est dans le sens de la demande que les barons anglais firent à Richard II, lorsqu'ils le prièrent d'ordonner qu'*aucun vilain ne pût envoyer son enfant à l'école.*

Digitized by Google

Dans le nouvel ordre de choses, qui est celui auquel les hommes d'état donnent la préférence, les citoyens étant tous aptes à occuper les places, ils ont tous intérêt de s'instruire afin de devenir capables de les remplir, et il est de l'intérêt commun qu'elles soient données à ceux qui en sont les plus dignes. Dans un pareil état, la manifestation des idées grandes, nobles et généreuses doit être favorisée, parce qu'elles forment un foyer de lumières destinées à éclairer ceux qui qui tiennent les rênes du gouvernement et qui doivent s'occuper sans cesse du bonheur du peuple. « La république romaine, disait Condillac, au » prince son élève, dut beaucoup de grands » hommes à la loi qui permit aux plébeïens » d'aspirer aux magistratures curules.

» Pourquoi, dit Fénélon, dans sa direction pour » la conscience d'un roi, pourquoi avez-vous privé » l'état du secours de ces hommes supérieurs aux » autres? Votre devoir n'est-il pas de choisir pour » les premières places les premiers hommes. ? »

FAITS POSTÉRIEURS A L'UNION DE LA BRETAGNE A LA FRANCE.

Depuis l'union des deux pays, les faits relatifs à la Bretagne font partie de l'histoire de France. Aussi, de tous les historiens bretons, Dom Morice

Digitized by Google

est le seul dont l'ouvrage aille au-delà de cette époque. Il le conduit jusqu'à 1598 ; à ce moyen il donne les faits relatifs à l'établissement du calvinisme en Bretagne et ceux qui concernent la ligue dans ce pays. Nous suivrons son exemple, nous donnerons même des faits postérieurs.

Descente des espagnols à Belle-Isle et au Conquet.

En 1557, Philippe II, fils et successeur de Charles-Quint, mit en mer une escadre qui surprit Belle-Isle et y brûla quelques bateaux de pêcheurs.

Le 15 juillet 1558, Marie, reine d'Angleterre, son épouse, mit aussi en mer une escadre ; elle était forte de 100 vaisseaux de différente grandeur, et elle portait 10,000 hommes de débarquement. Le vice-amiral de Hollande la joignit avec 30 gros vaisseaux : les deux escadres se réunirent et parurent le 29 à la hauteur de Saint-Mathieu ; elles approchèrent du port à huit heures du matin, et mirent à terre les troupes qu'elles portaient.

Descente des Anglais et des Hollandais au Conquet.

Environ 140 hommes ayant quelques pièces de canon s'opposèrent à leur descente, mais leur efforts furent inutiles ; elles s'emparèrent du Conquet ; elles le pillèrent et se répandirent dans les campagnes comme un torrent dévastateur ; elles égorgèrent sans pitié tout ce qu'elles rencontrèrent. Guillaume Duchâtel, seigneur de Kersimon, gentilhomme breton, commandant de

Digitized by Google

Brest, rassembla 9000 hommes en douze heures et marcha contre l'ennemi. Celui-ci se retira précipitamment; mais son arrière-garde, composée de Flamands, commandés par le vice-amiral de Hollande, fut coupée; elle se battit vaillamment, mais elle fut toute entière prise ou tuée. Les paysans seuls en assommèrent, dit-on, environ 500. Les prisonniers déclarèrent que le projet des chefs de l'expédition avait été de surprendre Brest.

Quoique l'entreprise n'eut pas réussi, elle avait causé de grandes pertes. Tous les bâtimens qui étaient dans le port de Saint-Mahé avaient été brûlés; il n'était resté que huit maisons au Conquet, et beaucoup de paroisses avaient été dévastées.

Le gouvernement fit faire une estimation des dégâts occasionnées par l'ennemi. Les experts la portèrent à 200,000 liv., somme qui équivaudrait maintenant à 500,000.

L'ennemi reçut un renfort de 30 vaisseaux; mais 30,000 Bretons avaient pris les armes, et M. d'Etampes, gouverneur de la province, avait de plus formé un corps de 15,000 hommes et de 8000 chevaux, pour se porter promptement au lieu de la descente. Les ennemis voyant sur la côte une grande partie de ces troupes, prirent

Digitized by Google

le parti le plus sage, celui de renoncer à leur projet; mais avant d'arriver en Angleterre, ils furent assaillis par une tempête qui fit périr plusieurs de leurs vaisseaux.

Henri mourut le 10 juillet 1559, des suites d'une blessure qui lui avait été faite à la tête par Mongomeri, capitaine de ses gardes, avec lequel il avait voulu rompre une lance dans un tournoi.

Calvinisme en Bretagne.

En 1558, la doctrine de Calvin fut connue en Bretagne, et bientôt elle y acquit beaucoup de prosélytes. Les innovations qui eurent lieu à cette époque, en matière religieuse, produisirent de si grands effets dans l'Europe chrétienne, que nous croyons devoir donner des détails sur leur origine.

Dans les premiers siècles du christianisme, lorsqu'un des fidèles avait commis une faute grave, il était soumis à une pénitence publique; pour en abréger la durée, il pouvait s'adresser à quelqu'un de ses frères, détenu dans les prisons, à raison de ses opinions religieuses; si celui-ci intercédait pour lui, et que l'absolution lui fût donnée, on appelait cet acte *indulgence*, du mot *indulget*.

Lorsqu'on cessa de persécuter les chrétiens, des personnes dévotes, et surtout de pieux solitaires,

Digitized by Google

se chargèrent d'expier, par des coups de fouet, la peine encourue par ceux de leurs frères qui avaient été condamnés à des pénitences publiques. On était convenu, par exemple, que trois mille coups de fouet, en récitant trois pseautiers, racheteraient trois années de pénitence. L'histoire de France nous apprend que saint Dominique, qu'on surnomma *l'encuirassé*, imagina, pour gagner davantage, de se fouetter avec les deux mains à la fois.

La cinquième planche du sixième volume du recueil des antiquités, fait par le comte de Caylus, présente un prêtre d'Osiris se donnant des coups de fouet; ce qui nous porte à croire que l'usage de prendre la discipline venait des anciens.

A l'époque des croisades, les papes accordèrent des *indulgences plénières*, c'est-à-dire, la rémission de tous leurs péchés à ceux qui, ne pouvant marcher contre les infidèles, donnaient des sommes pour l'entretien de l'armée. Les théologiens, voulant rendre raison de ce procédé, dirent que l'église avait un trésor inépuisable de mérites surabondans dont le pape était dispensateur; que ce trésor était composé du sang de Jesus-Christ et des mérites surabondans de la sainte Vierge et des saints. On attribue à Grégoire VII la première distribution des indulgences provenant de ce trésor; il se nom-

Digitized by Google

mait Hildebrand : il devint pape le 22 avril 1073. C'est d'après la même doctrine que Boniface VIII, qui se déclara souverain de la terre au spirituel et au temporel, institua en 1300 le jubilé qui doit avoir lieu tous les cent ans ; ses successeurs rapprochèrent dans la suite les époques.

En 1517, Léon X, voulant achever la basilique de Saint-Pierre, et peut-être faire quelque autre dépense, accorda des indulgences aux Saxons; il employa pour faire les prédications nécessaires le ministère de Jean Tetzel, dominicain, chef de l'inquisition dans cette partie de l'Allemagne. Ce religieux avait déjà prêché avec succès en Moscovie sur le même sujet ; il s'associa plusieurs de ses confrères. Les augustins furent mécontens de ne pas être chargés de cette mission, et Scaupitz, leur vicaire-général, chargea Luther, l'un de ses religieux, de faire la critique des sermons des dominicains.

Luther. Martin Luther était né à Islebe, en Saxe, le 10 novembre 1483 ; il avait été nommé à une des places de professeur dans l'université de Wurtemberg, et l'électeur de Saxe, charmé de ses talens pour la chaire, avait fait lui-même les frais de sa thèse de docteur.

Luther avait étudié l'Ecriture sainte dans les textes originaux, et il avait lu avec attention les

Digitized by Google

monumens authentiques des premiers siècles de l'église.

Il publia un programme contenant quatre-vingt-quinze propositions, qui avaient pour objet de prouver que les indulgences produisaient des abus et qu'elles étaient elles-mêmes abusives, parce que le pape n'avait pas le droit de les donner. Il assigna un jour où il soutiendrait ses propositions; il ne se présenta personne pour le combattre; mais Tetzel, comme inquisiteur, fit brûler son programme, et il fut fait trois réfutations de cet ouvrage par trois théologiens célèbres.

Le cardinal Cajetan interrogea Luther sur sa doctrine, de la part de Léon X, et il employa les voies de la douceur pour le faire renoncer à ses opinions, mais il ne réussit pas.

Le pape donna une bulle pour prouver qu'il avait le droit de donner des indulgences; il tira ses raisonnemens des ouvrages de S. Thomas d'Aquin, et de ceux de beaucoup d'autres docteurs. Ecquius, célèbre théologien, soutint à Leipsic, contre Luther et contre un de ses élèves, une dispute sur les indulgences : quoiqu'elle n'eût pas entièrement tourné à son avantage, Luther publia qu'il avait sorti victorieux du combat, et il avança de nouvelles propositions encore moins orthodoxes

Digitized by Google

que les premières; il rejeta la tradition, et il dit que les conciles écuméniques même n'étaient pas infaillibles : il soutint qu'il n'y avait que deux sacremens, le baptême et l'eucharistie; encore, à l'égard de ce dernier, il contesta la transsubstantiation, et n'admit que la présence réelle, qu'il exprima par les mots *in, cum, sub;* il rejeta le célibat des prêtres, les vœux religieux, l'abstinence de la viande à certains jours, et il dit qu'il ne devait y avoir, ni pape, ni cardinaux, ni évêques, ni abbés.

Sa doctrine trouva beaucoup de partisans parmi les souverains, ce qu'on attribua à ce qu'elle leur donnait la disposition des biens considérables que possédait le clergé, et qu'elle les rendait indépendans de la cour de Rome.

Enfin le pape donna une bulle dans laquelle il rejeta quarante-une des propositions de Luther, extraites de ses ouvrages. Ecquius, chargé des ordres du souverain pontife, fit brûler tous les livres faits par Luther, qui, à son tour, fit brûler à Leipsic tous ceux qui avaient été faits contre lui.

Zuingle, curé de Zurich, en Suisse, prêchait à peu près la même doctrine : on croit qu'il avait précédé Luther dans cette carrière; il était né le 1.er janvier 1487.

Digitized by Google.

Jean Wiclef, docteur de l'université d'Oxford, avait publié des opinions presque pareilles en Angleterre, sous le règne de Henri III. Vers la fin du 14.e siècle, Jean Huss et Jérôme Prague les avaient partagées, et elles avaient été condamnées par le pape Grégoire II. Armand de Brescia avait établi à peu près le même système en Italie dès le 12.e siècle. Les Vandois et les Albigeois, en l'adoptant, avaient attiré sur eux les plus grands malheurs. C'est pour le détruire que le pape Innocent III avait créé l'inquisition en 1198: institution sanguinaire qui a toujours été regardée avec horreur par les Français. Inquisition.

Il est reconnu aujourd'hui que les abus qui existaient alors dans l'église exigeaient une réforme. Les ecclésiastiques ne voulurent point en admettre: les esprits s'aigrirent, et on en vint à des disputes théologiques dont le résultat fut une grande scission entre les chrétiens. « Les peuples du nord, » dit Montesquieu, embrassèrent la religion pro- » testante, et ceux du midi gardèrent la catho- » lique..... C'est que les peuples du nord ont et » auront toujours un esprit d'indépendance et de » liberté que n'ont pas les peuples du midi, et » qu'une religion qui n'a point de chef visible » convient mieux à l'indépendance du climat que » celle qui en a un. »

Digitized by Google

En 1521, quatre ans après le commencement de la querelle qui devait allumer en Europe le feu de la guerre civile, Luther, monté sur un char et précédé de 100 gentilshommes, parut à la diète de Vorms, présidée par l'empereur Charles-Quint. Un commissaire impérial lui présenta vingt-cinq volumes, et lui demanda s'il persistait dans la doctrine qu'ils contenaient; il répondit affirmativement; il ne condamna que les personnalités et les injures qu'il s'était permises. Les cardinaux demandèrent qu'il fût arrêté; mais Charles-Quint, sur la foi duquel il était venu à Vorms, lui fit délivrer des passeports et il s'en alla.

C'est dans la même année que Loyola fonda la société des jésuites, qu'on a dit être une milice spirituelle destinée à combattre les novateurs.

Francs-maçons.

C'est aussi à peu près à la même époque que quelques-uns assignent l'institution des francs-maçons : c'étaient, dit-on, dans l'origine, des hommes qui se réunissaient pour conférer librement et en secret sur les controverses religieuses; ils avaient des signes auxquels ils se reconnaissaient. Ce qui est certain, c'est que le cachet de Luther avait pour empreinte une rose et une croix, et qu'une des dignités chez les francs-maçons est celle des roses-croix.

Digitized by Google

D'autres font remonter au tems des mystères d'Isis, en Egypte, l'institution des francs-maçons, et ils prétendent qu'ils furent introduits en France par les templiers.

La doctrine de Luther faisant en Allemagne de grands progrès, il fut fait un édit pour en arrêter le cours. Les princes qui l'avaient adoptée protestèrent contre cette loi, et c'est de là que vient le nom de protestant qui a été donné depuis aux partisans de Luther et Calvin. Protestans.

Luther mourut le 18 frévrier 1546 ; il avait commencé en 1517 ses prédications contre les indulgences.

Jean Calvin naquit à Noyon, le 10 juillet 1509. Il étudia l'hébreu, le grec et la science du droit; il eut successivement les cures de Marteville et de Pont-l'Evêque, quoiqu'il ne fut pas prêtre; il étudia la théologie avec ardeur, et composa un ouvrage qui a pour titre *l'Instruction Chrétienne.* Cette production passe pour être méthodique, profonde et bien écrite. Ses opinions l'obligèrent de changer souvent de résidence; enfin, il fixa son domicile à Genêve dont il avait été d'abord expulsé, et il y obtint la plus grande considération ; on lui donna l'emploi de professeur de théologie et de prédicateur. Calvin.

Digitized by Google

Dans le silence du cabinet, il donna tous ses soins à l'organisation de la secte qu'il voulait former. Il statua que chaque église aurait un ministre pour administrer la cène et faire la prêche, un diacre pour recevoir et distribuer les aumônes, et des vieillards pour surveiller les mœurs. Il nomma consistoire la réunion de ces individus; il arrêta qu'il y aurait, tous les ans, un synode dans un district, et qu'il serait composé d'un député de chaque consistoire; enfin, il régla que le concile national serait composé d'un député de chaque synode.

Il changea peu de choses au dogme proposé par Luther, cependant il n'admit point comme lui la présence réelle dans l'eucharistie.

A l'égard du culte extérieur, il voulut d'abord n'en avoir aucun; mais bientôt il reconnut son erreur, et il forma des chœurs de jeunes filles pour chanter les pseaumes et les hymnes que Clément Marot et quelques autres poëtes traduisaient en français.

Comme il se trouva des différences dans le culte de Calvin et celui de Luther, il se forma deux sectes dans chacune desquelles il s'est fait plusieurs divisions.

Digitized by Google

Les soins qu'il prit pour la propagation de la sienne, ne l'empêchèrent point de prendre part aux lois que fit la république, au sein de laquelle il vivait.

Il s'appliquait particulièrement à instruire les jeunes gens qu'il voulait envoyer prêcher sa doctrine, et il distinguait encore parmi ses élèves, ceux qui, n'ayant pas d'autres ressources, devaient employer tous leurs moyens à fortifier son parti; lorsqu'ils étaient formés, ils les envoyait prêcher dans les lieux où il savait qu'on était disposé à les recevoir, et il les en retirait lorsqu'il les croyait exposés.

En 1558, Henri II créa trois places de grands inquisiteurs en France, et il les donna aux cardinaux de Lorraine, de Bourbon et de Châtillon.

Dandelot, frère de l'amiral de Coligny, et neveu du connétable de Montmorenci, fit dans la même année un voyage en Bretagne où il avait de grands biens du chef de Claude de Rieux, son épouse. Il était partisan très-zélé du calvinisme; il se fit accompagner par quelques-uns des missionnaires de Calvin, et il fit prêcher par eux à Nantes, à Blain, à la Bretêche, près la Roche-Bernard et au Croisic. L'évêque de Nantes se rendit dans cette dernière ville; il fit une procession solennelle. Les

Digitized by Google

protestans, au nombre de 19, se retirèrent dans une maison : il alla les y assiéger; ils se défendirent avec bravoure. L'évêque fit tirer, dit-on, 500 coups de canon, et cependant il ne put les prendre; il retourna dans sa ville épiscopale : la cour le blâma, et le public rit de son expédition.

L'église calviniste du Croisic en forma deux autres, l'une à Piriac et l'autre à Guerande.

En 1559, Dufossé, né en Bretagne, fut envoyé à Rennes pour y prêcher la doctrine de Calvin, et bientôt deux autres ministres lui furent adjoints: l'un d'eux se nommait Beaugenci et l'autre Lhommeau; celui-ci prit le nom de Vivier, qu'il changea ensuite en celui de Gravier; il avait été envoyé par l'église calviniste de Paris; il commença ses fonctions par un sermon qu'il fit le soir du mardi-gras.

Un jeune homme de Marcillé, nommé Jean de Lalande, imbu des principes qu'il venait d'entendre au prêche, proféra des discours injurieux à la religion catholique; il fut saisi et incarcéré.

La veille du dimanche des Rameaux, les calvinistes firent pour la première fois la cène; elle eut lieu à minuit, dans une maison particulière située dans la ville; elle dura deux heures; on se retira sans bruit, et personne ne s'en aperçut.

Digitized by Google

Les calvinistes étaient à Rennes environ 50 ; ils voulurent célébrer la cène le jour de la Pentecôte : la cérémonie eut lieu à la Motte au Chancelier, près le moulin du Comte. Quelques-uns des religionnaires s'étant présentés le matin à une des portes de la ville, avant qu'elle fût ouverte, le gardien de cette porte, qui les avait observés la veille, les dénonça aux chanoines : ils furent incarcérés ; ils étaient au nombre de neuf ; on les interrogea, et on les relâcha quelque tems après.

Un ministre, nommé Dubois, vint s'établir à Vitré, où il y avait beaucoup de sectaires.

Les états s'assemblèrent à Rennes, et le ministre Gravier profita de la circonstance pour faire le prêche : cette cérémonie eut lieu dans un jardin où il se trouva beaucoup de monde.

Le 10 juillet 1559, Henri II mourut, et il eut pour successeur François II, son fils aîné. Comme ce prince était encore jeune, Catherine de Médicis, sa mère, aidée des conseils de la famille des Guise, régna sous son nom.

En 1560, le duc d'Etampes, gouverneur de la province, vint à Rennes, et y fit faire des recherches dans une maison appelée Bouzille, située au commencement de la rue Saint-Hellier, aujour-

Digitized by Google

d'hui nommée rue de la Guerche. C'est dans cette maison que logeaient les deux ministres du Fossé et Gravier; mais ils avaient été avertis, et ils étaient partis lorsqu'on alla pour les prendre. Beaucoup de gentilshommes bretons, imbus des nouvelles opinions, s'étaient réunis à Rennes; ils en étaient partis, et ils couraient le pays en armes.

Huguenots. En 1560, on donna aux protestans le surnom de huguenots: les uns le font dériver d'un mot allemand qui signifie associé; d'autres du nom de celles des tours où ils se réunissaient dans la ville de Tours. Elle avait été construite par un nommé Hugon, et de ce mot on fit, dit-on, celui de huguenot; d'autres enfin prétendent qu'ils avaient pris le nom de huguenot pour marquer leur attachement aux descendans de Hugues Capet.

Les calvinistes de Rennes qui étaient environ 60, firent imprimer leur profession de foi; ils l'envoyèrent au sénéchal qui la fit enregistrer, et ils affichèrent deux jours après deux pièces qui avaient pour titre les *Grands pardons*. Ils voulaient par ces écrits faire connaître la pureté de leurs intentions et détruire les calomnies qu'on débitait contre eux, mais les ecclésiastiques firent arracher ces pièces et on continua de les injurier: on afficha même des placards outrageans pour eux.

Digitized by Google

Le 17 juin 1560, il se tint à Caen un synode auquel le sieur Gravier et le sieur Escouflar, se rendirent, l'un comme ministre et l'autre comme ancien du consistoire de Rennes.

Pour obtenir de Dieu la cessation des pluies et la destruction du calvinisme, on fit à Rennes plusieurs processions générales. Celles qui eurent lieu les 12, 16 et 17 juillet furent troublées par les injures et les voies de fait qu'on se permit contre les protestans. Les cordeliers et les chanoines eurent à se reprocher dans ces scènes scandaleuses d'avoir été agresseurs et d'avoir ensuite excité la multitude à les imiter.

Le sénéchal de Rennes et le capitaine de la ville, par ordre du gouverneur de la province, prirent des mesures contre les séditieux; mais elles furent inefficaces, car à une procession qui eut lieu le 25 du même mois, les cordeliers qui avaient rempli leurs manches de pierres, les jettèrent dans la porte de la maison d'un médecin nommé Melot, située près Saint-Sauveur; les prêtres les imitèrent; le peuple s'y joignit, et la maison fut enfoncée. On saisit Melot qui était dans son cabinet avec le curé de Goven et un apothicaire: tous trois furent battus. On conduisit en prison Melot, et Escouflar, propriétaire de la maison de

Digitized by Google

Bouzille. Le 13 juin précédent, on avait affiché à la porte de Melot une potence et une cage de fer dans laquelle on avait figuré un homme.

Le sénéchal alla, le lendemain de cette procession, à la cathédrale; il était accompagné de sergens; il fit saisir, à l'autel, le porte-croix qui disait la messe, et il le fit conduire en prison; plusieurs autres prêtres furent aussi décrétés de prise de corps pour le même sujet, mais ils prirent la fuite, ou ils se cachèrent.

Les religionnaires présentèrent aux juges une requête afin qu'ils empêchassent les prêtres, les moines et le peuple de se porter à des excès contre eux; il intervint une ordonnance pour défendre ces excès, mais elles ne fut publiée qu'avec peine, et elle ne fut point exécutée. Le peuple disait qu'un vide qui avait été produit par l'éboulement d'un pan de muraille, près Porte-Blanche, était un gouffre creusé par la providence pour engloutir les hérétiques.

Le ministre Gravier alla porter les plaintes des protestans à M. d'Etampes, qui était à Lamballe : celui-ci vint à Rennes; il entendit toutes les parties; on en vint aux injures en sa présence; il rompit l'assemblée, et quelques jours après, en exécution des ordres de la cour, il envoya l'affaire

Digitized by Google

au parlement qui était alors à Nantes. Escouflar et Melot y furent conduits ; ils partirent de Rennes le 5 août ; Gravier les suivit afin de solliciter pour eux ; il réunit à la Furetière les calvinistes de Nantes, qui étaient au nombre de 80, et il prêcha. Cette église eut pour ministre, dans la même année, le sieur Bachelar, car parmi les actes de baptêmes, mariages et sépultures de 1560, on en trouve qui sont signés de lui, en cette qualité.

En 1551, les calvinistes de Nantes, au nombre de 1000 ou environ, se réunissaient pour le prêche dans un pressoir près la ville. L'évêque suffragant et l'archidiacre firent brûler le pressoir, ce qui occasionna des troubles : un paysan et quelques chantres furent incarcérés, mais on croit qu'ils ne furent point jugés. Cette affaire fut suivie d'une autre du même genre, occasionnée par les calvinistes revenant du prêche. En 1563, ils eurent la permission de se réunir à Beauregard, et ensuite sur la montagne de la Musse où ils bâtirent un temple, et enfin à la Gâcherie.

Gravier passa trois semaines à Nantes ; en revenant à Rennes, il prêcha dans la chapelle de Brocé et dans la maison d'un gentilhomme nommé Longlée ; il passa ensuite deux jours à Châteaubriand, et il y prêcha deux fois. En

Digitized by Google

1561, il fut placé en cette ville un ministre, et il y fut tenu un synode, dont les actes sont en quatorze articles.

La vicomtesse de Rohan, fille du roi de Navarre, obtint la liberté de conscience pour elle et sa maison, à Blain; elle comprit dans l'état de ses domestiques tous les habitans du pays, et le prêche se fit dans la grande salle du château. On regarda l'église protestante de Blain comme la première de Bretagne, sans doute à cause de la liberté et de la sureté dont jouissaient les calvinistes pendant leurs cérémonies religieuses, et à cause de leur nombre.

Le duc d'Etampes ayant été soupçonné par le gouvernement de favoriser les chefs des protestans, et de vouloir leur livrer la Bretagne, il fut mandé en cour; mais il justifia parfaitement sa conduite.

Un gentilhomme nommé la Renaudie réunit à Nantes, en 1560, 150 députés des religionnaires, et on trama dans cette assemblée la fameuse conjuration d'Amboise, qui fut suivie de la mort de presque tous les conjurés.

François II mourut le 5 décembre de cette année, et Charles IX, son frère, lui succéda: il

Digitized by Google

n'avait que dix ans et demi. Catherine de Médicis, sa mère, continua de tenir les rênes du gouvernement, comme régente. Il fut donné amnistie à tous ceux qui avaient fomenté des troubles, et le prince de Condé qui avait été arrêté fut mis en liberté.

En 1561, il fut donné à Saint-Germain-en-Laie un édit qui défendait aux catholiques et aux calvinistes de s'injurier, et aux prédicateurs, sous peine de vie, d'exciter le peuple à la sédition; il défendait aussi aux calvinistes de tenir des assemblées, et il accordait une nouvelle amnistie.

Le nommé Louveau fut installé dans la même année, à la Roche-Bernard, comme pasteur, et il fut établi un consistoire dans cette ville.

Ploërmel eut aussi un ministre nommé Aubery, qui gouverna l'église de ce lieu jusque vers l'an 1580.

Il y eut à Rennes un synode. Favede, médecin, y fut fait diacre, et peu de tems après il fut nommé diacre à Pontivy; ce qui forma la huitième église calviniste de Bretagne.

En janvier 1562, il fut rendu un édit qui permit aux protestans le libre exercice de leur culte dans les villes qui n'étaient pas fermées et dans les campagnes.

Digitized by Google

Les habitans de Nantes chassèrent de leur ville, dans la même année, les religionnaires, et leur défendirent d'y rentrer, sous peine d'être pendus. Cependant, dès l'année suivante, ceux-ci firent des temples au Marchix et à Barbin. La ville de Nantes s'était pourvue au conseil contre l'édit de janvier 1562; mais son opposition n'avait pas eu de succès.

Les calvinistes du Croisic obtinrent un ministre; il portait le nom de Boisot.

En octobre 1562, il y eut un synode à Ploërmel.

Celui de la Roche-Bernard, qui eut lieu en 1563, chargea Gravier, ministre de Rennes, de rédiger l'histoire du calvinisme en Bretagne: il s'en occupa, et on a trouvé quelques-uns de ses mémoires; mais cette histoire a été écrite d'une manière plus complète par Crevain, autre ministre calviniste.

Le 19 mars 1563 fut rendu l'édit de pacification d'Amboise, qui permettait aux seigneurs l'exercice de leur religion dans leurs seigneuries.

Les protestans de Rennes demandèrent qu'on leur désignât un lieu pour s'assembler; ils ne purent obtenir que Liffré, qui est éloigné de quatre lieues.

Digitized by Google

Le 14 juin, le roi leur défendit de faire à Rennes aucun des exercices de leur religion.

Calvin mourut le 27 mai 1564. On lui reproche d'avoir fait périr dans les flammes le théologien Servet, sous prétexte qu'il était hérétique.

Il se fit à Lonjumeau, en 1568, après plusieurs faits d'armes, un traité qui fit revivre l'édit de janvier 1562; mais il fut révoqué dans la même année, ainsi que toutes les lois qui avaient été faites en faveur des calvinistes : le roi ordonna même aux ministres de sortir de France dans quinze jours, et il suspendit les fonctionnaires publics qui faisaient profession des nouvelles opinions. En 1570, le roi accorda de nouveau aux calvinistes tous les avantages qu'ils avaient obtenus par les édits précédens; on retrancha même les restrictions qui avaient été faites à la liberté d'exercer leur culte, et on leur accorda des places de sureté. En 1576, il se fit près de Loches, en Touraine, un autre traité. C'était le cinquième : ils eurent cette fois la liberté la plus entière pour l'exercice de leur religion, et il fut créé dans tous les parlemens du royaume des chambres dont la moitié des membres était calviniste.

En 1569, il y avait en Bretagne vingt-huit églises calvinistes : les registres de quelques-unes existent encore.

Digitized by Google

La statistique de la Loire-Inférieure porte que celui qui était tenu par le ministre de Nantes contient la relation de 400 baptêmes. Il y a encore en cette ville un temple pour les protestans : c'est le seul qui ait été conservé en Bretagne.

En 1570, il fut convenu entre les habitans de Vitré que les catholiques et les calvinistes exerceraient alternativement les fonctions municipales. La majeure partie des habitans devint protestante, suivant le manuscrit qui contient l'histoire de la ligue en Bretagne.

Massacre de la Saint-Barthélemi.

Dans la nuit du 24 août 1572, du samedi au dimanche, Charles IX, à la suasion de sa mère et des Guise, fit massacrer à Paris l'amiral de Coligny, et tous les protestans qu'on put surprendre. On avait eu la perfidie d'attirer à la cour les seigneurs attachés à ce parti ; il avait été arrêté dans un conseil secret qui avait précédé, qu'on épargnerait le roi de Navarre et le prince de Condé, ce qui eut lieu.

L'action affreuse que se permit le gouvernement est connue dans l'histoire sous le nom de *massacre de la Saint-Barthélemi*. Le roi ordonna aux gouverneurs de provinces d'agir dans leurs gouvernemens, comme il l'avait fait à Paris, presque tous obéirent ; mais M. de Bouillé, qui

Digitized by Google

commandait alors en Bretagne dans l'absence du gouverneur, ne fit périr personne. Plusieurs des commandans de province qui avaient tenu la même conduite que lui, périrent par le fer ou le poison.

Le duc de Bourbon-Montpensier, gouverneur de Nantes, écrivit le 26 août aux officiers de justice et aux maire et échevins de cette ville, pour les inviter à massacrer, comme on l'avait fait à Paris, ceux de leurs concitoyens qui étaient calvinistes; mais ils rejetèrent avec horreur cette proposition affreuse. La lettre contient les expressions suivantes : « Par là, l'intention de S. M. est » assez connue pour le traitement qui se doit » faire aux huguenots des autres villes. » La statistique de Nantes atteste qu'elle existe aux archives de la ville, et qu'elle est signée Louis de Bourbon : ce prince avait coopéré au massacre de la Saint-Barthélemi.

Le sénéchal portait le nom de Lemaire Duplessix-Guerré, et le maire celui de Michel Leloup du Breil. Les noms de ces respectables magistrats doivent être connus de la postérité.

On abuta à 50 ou 60,000 le nombre des individus qui périrent à cette occasion. *Excidat illa dies*, dit le respectable chancelier l'Hôpital en

Digitized by Google

apprenant les détails de cette affreuse journée. Le pape Grégoire XIII, au contraire, voulant marquer sa joie, fit tirer le canon et allumer des feux : il chanta un *Te Deum*, et il fit graver une médaille dont l'exergue était *huguenotorum strages*, 1572 ; enfin, il voulut en perpétuer le souvenir par un tableau qu'il fit placer dans son palais.

Quelques jours après, à la suasion des Guise, le roi se rendit au parlement de Paris, et y déclara que le massacre avait eu lieu par ses ordres ; il répéta cette déclaration dans un édit qu'il donna ensuite, et il défendit aux protestans toute assemblée publique sous peine de la vie.

On prescrivit des mesures de surveillance contre eux. Les ecclésiastiques montaient la garde à Nantes depuis la guerre civile, et ils continuèrent d'y être assujétis.

Beaucoup d'églises calvinistes furent abandonnées ; cinq seulement continuèrent d'exister.

Le 30 mai 1574, jour de la Pentecôte, Charles IX mourut ; il était âgé de vingt-trois ans onze mois : il eut pour successeur Henri III, son frère, qui était depuis quelque tems sur le trône de Pologne.

Digitized by Google

L'église calviniste de Rennes était du nombre de celles que la Saint-Barthélemi avait détruite par l'effroi qu'elle avait inspiré. Les religionnaires ne s'assemblaient plus ; mais après le traité de paix qui fut fait en 1576, ils se réunirent dans la maison du Bois-de-Lierre, où se trouvait la vicomtesse douairière de Rohan, et ils y assistèrent aux cérémonies de leur culte : les églises calvinistes de la Roche-Bernard, Vannes, Piriac et Guerande se rétablirent aussi, et on tint un synode.

Quelques années après, les calvinistes bretons se retirèrent à la Rochelle avec les ministres Louveau et Thierri, et ils y obtinrent le temple de Sainte-Marguerite pour tenir leurs assemblées. En 1587, il y eut une réunion générale des calvinistes, relativement à une levée de deniers.

Le 1.er août 1589, Henri III fut assassiné par Jacques Clément, jacobin, quelque tems après sa réconciliation avec le roi de Navarre. Ce dernier lui succéda ; il est connu sous le nom de Henri IV ou Henri le Grand.

En avril 1598, Henri fit à Nantes l'édit de pacification relatif à la religion. Les protestans obtinrent par cette loi le libre exercice de leur culte, sauf quelques modifications ; il a quatre- Edit de Nantes.

Digitized by Google

vingt-douze articles. On en attribue la rédaction à un ministre : cependant les calvinistes n'obtinrent pas beaucoup plus que ce qui leur avait été accordé en 1576. On dit que Daniel Charnier, calviniste, le président Janin et M. de Schomberg, firent l'exposé des plaintes et des demandes des protestans, et que le président de Thou et le chancelier de Navarre firent les mémoires dont l'édit contient la substance. Un écrivain moderne dit que le roi nomma quatre commissaires pour traiter avec les députés des protestans, et que ces commissaires furent de Thou, Schomberg, Janin et Caliston, ministres protestans.

Les calvinistes de Rennes profitèrent de la faveur que leur accordait l'édit de Nantes pour se réunir; ils choisirent Cluné pour le lieu de leurs assemblées. Le parlement étonné de la longueur de l'une d'elles, écrivit au roi, le 27 août 1619, qu'ils avaient eu une réunion qui avait duré quatre jours.

Le 4 juin 1654, un protestant refusa de se découvrir lorsque le Saint-Sacrement passait dans le Champ-Jacquet, à la procession de la Fête-Dieu; des religionnaires jettèrent même, dit-on, des ordures sur le dais.

Le 15, le peuple et les écoliers, pour venger cet outrage, incendièrent le temple. Le rassem-

Digitized by Google

blement des séditieux se fit près l'église de Toussaints, un peu avant l'heure où le prône devait avoir lieu.

Les calvinistes réédifièrent leur temple ; mais, en 1661, il fut encore incendié. Ils adressèrent cette fois leur plainte au gouvernement, qui, par arrêt du conseil d'état, du 19 juin de la même année, ordonna de poursuivre les incendiaires, et de les obliger de payer les frais de réédification : il fut ordonné à la ville de faire les avances des fonds nécessaires pour cet objet, sans qu'elle pût avoir recours vers d'autres que ceux qui seraient condamnés comme coupables ; elle fut même déclarée responsable, pour l'avenir, des excès de ce genre.

Cependant, le 27 avril 1675, des séditieux, à la suite d'une émeute qui eut lieu relativement au papier timbré et au tabac, allèrent encore incendier le temple de Cluné. Le gouverneur, à la tête de la noblesse, dispersa l'émeute ; mais le roi, pour punir la ville, la priva du parlement, qu'il envoya à Vannes, et elle n'en obtint le retour qu'en 1689, moyennant une somme de 500,000 l. et l'enregistrement par le parlement d'un édit de création de plusieurs charges.

Louis XIV défendit, par des lettres-patentes qu'il donna en novembre 1680, les mariages entre

Révocation de l'édit de Nantes.

Digitized by Google

les catholiques et les protestans, et le 22 octobre 1685, il révoqua l'édit de Nantes, ce qui priva les protestans du droit de se réunir. La révocation fut accompagnée de persécutions et de troubles qui occasionnèrent à la France de grandes pertes. On évalue à 500,000 le nombre des Français qui quittèrent leur patrie pour jouir de la liberté de conscience, et à une somme considérable le numéraire qu'ils emportèrent : avec eux les arts disparurent en partie.

Les ennemis, mettant à profit la faute énorme que faisait Louis XIV, firent entrer dans leurs armées les Français expatriés qui voulurent prendre les armes ; les bataillons qu'ils formèrent, animés du désir de la vengeance, contribuèrent de tous leurs moyens à procurer au monarque les humiliations qu'il essuya dans les années suivantes.

Le neveu du célèbre Duquesne partit, avec quelques protestans, pour le cap de Bonne-Espérance, et il y forma une colonie dont il existe encore, dit-on, des restes auprès du territoire des Hottentots.

Le 29 avril 1686, il fut ordonné de procéder contre les protestans qui avaient sorti du royaume, et le 28 juin 1724, Louis XV déclara qu'il voulait que la religion catholique fût la seule en France.

Digitized by Google

La résistance à la raison amène son triomphe, dit Montesquieu. Ce qui arriva prouve la vérité de l'assertion de ce grand homme, car les persécutions que les protestans eurent à souffrir vers la fin du régne de Louis XIV, produisirent un esprit de tolérance qui se manifesta dans l'assemblée constituante. Dom Gerle, qui en était membre, demanda, le 13 avril 1790, que la religion catholique fût déclarée celle de la nation, et que son culte fût seul public. L'assemblée rejeta sa proposition, par la considération qu'elle *n'avait et ne pouvait avoir aucun pouvoir à exercer sur les consciences et sur les opinions religieuses.*

Tolérance de tous les cultes.

La religion catholique étant celle de la grande majorité des Français, l'article 6 de la charte constitutionnelle déclare qu'elle est la religion de l'état; mais l'exercice de toutes les autres est entièrement libre.

Le système d'une sage tolérance est bien préférable à celui d'un culte dominant et exclusif qui est toujours, pour les ambitieux et les fanatiques, un moyen de faire naître et d'entretenir des guerres civiles. C'est une vérité dont la découverte a coûté bien cher à l'Europe, mais qui est enfin généralement sentie. Les bons esprits en étaient pénétrés depuis long-tems; aussi Fénélon

Digitized by Google

disait-il : « Accordez à tous la tolérance civile, non » en approuvant tout comme indifférent ; mais » en souffrant avec patience tout ce que Dieu » souffre, et en tâchant de ramener les hommes » par une douce persuasion. » *Direction pour la conscience d'un roi.*

Ce conseil de Fénélon est bien conforme à la morale de Jesus-Christ, car il nous défend de faire *descendre le feu du ciel sur la tête de l'incrédule.*

Commencement de l'année, et réformation du calendrier.

Le 9 août 1564, Charles IX donna un édit par lequel il fixa le commencement de l'année au 1.er janvier.

Tandis que la dynastie des Mérovingiens avait régné, l'année avait commencé le 1.er de mars, jour auquel se faisait l'assemblée de la nation.

Elle avait commencé le jour de Noël, sous le règne des Carlovingiens, et le jour de Pâques, ou le samedi-saint, après vêpres, sous celui des Capétiens, jusqu'à Charles IX.

En 1582, le pape Grégoire XIII ordonna que le 5 octobre on compterait le 15, parce qu'il se trouvait une erreur dans le calendrier qui existait alors : c'était celui qui avait été fait sous le pontificat de Jules-César, par Sosigènes, mathématicien d'Alexandrie.

Digitized by Google

Celui que le pape Grégoire fit faire est appelé le calendrier grégorien; il contient aussi une erreur, mais elle est peu considérable, car dans soixante-douze siècles, elle ne produira qu'une différence d'un jour : la bulle qui le créa est du 24 février 1582.

Il semble que le point à saisir dans cette matière est l'instant précis du solstice d'hiver : en effet, dès le moment que le soleil s'arrête, l'année finit et une autre commence, puisque l'année solaire est la révolution du soleil pendant un an. Tel fut l'avis que François de Foix, seigneur de Candale, donna au pape Grégoire, lorsqu'il fit la réformation du calendrier; mais ce dernier préféra le projet qui avait été fait par Louis Lilio, médecin d'Italie, parce qu'il y trouva l'époque de l'équinoxe du printems concordante avec le calcul fait par le concile de Nicée, pour déterminer le dimanche de Pâques.

Les Grecs schismatiques, les protestans d'Allemagne, de Suède, de Dannemarck et d'Angleterre ne voulurent point l'admettre.

La mauvaise dénomination des jours, l'inégalité de leur nombre pour la formation des mois et la fausseté de la dénomination de plusieurs des mois, sont les principales défectuosités qu'on reproche au calendrier grégorien; cependant il a été préféré

Digitized by Google

au calendrier républicain, parce que c'est celui dont se servent maintenant presque toutes les nations de l'Europe, et que la différence du calendrier français à celui des autres peuples mettait des entraves dans les opérations commerciales; il a été remis en usage à compter du 11 nivôse an 14 ou 1.er janvier 1806 : le sénatus-consulte qui le rétablit est du 22 fructidor an 13.

Le calendrier républicain avait aussi quelques défauts, mais ils étaient beaucoup moindres.

En 1565 et 1570, Charles IX vint en Bretagne. Le séjour qu'il fit à Châteaubriand, en 1565, fut marqué par une loi avantageuse ; l'article 24 de l'ordonnance de Roussillon prescrivait la réunion de certaines jurisdictions du second ordre à des jurisdictions royales supérieures : après avoir entendu François Calon, président au parlement de Bretagne, et Guillaume Bersiau, conseiller, il donna un édit qui prononça la réunion d'un grand nombre de jurisdictions royales. Il eut été beaucoup plus avantageux qu'il eût pu diminuer de même le nombre bien plus grand encore des jurisdictions seigneuriales ; mais les lois introduites par la féodalité les avaient déclarées patrimoniales, et celui qui était obligé de plaider avait souvent à passer dans cinq jurisdictions avant d'avoir un jugement souverain.

Digitized by Google

Le 12 octobre, le roi se rendit à Nantes.

L'histoire de la ligue n'est que celle des projets ambitieux de la famille des Guise, dont faisait partie le duc de Mercœur. La ligue en Bretagne.

Craignez les Guise, avait dit à Henri II François I.er, en mourant.

Le duc de Guise, assassiné en 1563 par Poltrot, au siége d'Orléans, dit à son fils aîné : *Tu vois dans ce qui m'arrive le néant des grandeurs humaines.* Loin de profiter de l'avertissement d'un père qui appréciait, à la vérité un peu tard, les effets funestes de l'ambition, il employa tous ses moyens et ceux de ses parens pour obtenir le souverain pouvoir. Enfin, il expira lui-même, ainsi que le cardinal de Guise, son frère, sous les coups du fer meurtrier que Henri III dirigea contre eux le 23 décembre 1588, dans l'impossibilité de les faire juger par les voies ordinaires, à raison de leur puissance.

Le jeune duc de Guise joignait à toutes les qualités de ses ancêtres plus d'audace et d'ambition qu'ils n'en avaient eus. Il imagina, en 1576, une association sous le nom de laquelle il pût gouverner l'état, et peut-être ensuite détrôner son souverain : il la nomma *sainte ligue* ou *sainte union.* Le prétexte de cette association fut le main-

Digitized by Google

tien de la religion catholique et l'opposition aux progrès de l'hérésie; la formule fût signée d'abord à Péronne et ensuite à Paris, par un grand nombre de citoyens de toutes les classes. Un avocat nommé David fut envoyé à Rome au nom de la ligue, et bientôt le pape fut un de ses appuis; le roi d'Espagne en devint aussi le protecteur. Henri III, pour empêcher qu'elle ne lui fût préjudiciable, s'en déclara le chef.

Le 27 mai 1575, le roi, en reconnaissance des services que le duc de Montpensier, prince du sang, avait rendus comme gouverneur de Bretagne, avait accordé la survivance de sa place au prince de Dombes, son petit-fils; mais il convenait aux intérêts de la ligue que Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Penthièvre et de Mercœur, l'occupât, et le roi eut la faiblesse de la lui faire céder; il en fut pourvu le 5 septembre 1582; il avait alors 24 ans. Chiverni, chancelier, représenta inutilement au roi qu'étant aux droits des de Blois, du chef de son épouse, le duc de Mercœur pouvait faire valoir des prétentions sur le duché. Le roi donna un commandement par écrit, contre-signé de quatre secrétaires d'état, et le chancelier fut obligé d'expédier des provisions.

Dès que le duc de Mercœur fut en possession

Digitized by Google

de son gouvernement, il s'occupa secrètement des moyens d'en usurper la souveraineté; il se servit du crédit que lui donnaient sa place et ses grands biens pour se faire des partisans, et il fit entrer dans le parti de la ligue toutes les villes dont il put séduire les habitans.

Dinan et Concarneau furent données aux ligueurs comme places de sureté, ce qui augmenta son pouvoir dans ces deux villes.

Le roi lui écrivit pour le rappeler à son devoir, et il chargea de ses lettres Claude de Faucon, seigneur de Ris, premier président du parlement de Bretagne. Le duc de Mercœur qui redoutait la fermeté de ce magistrat, le fit arrêter le 2 mars 1589, avec ses deux fils et le sieur Isaac Loisel de Brie, son gendre; ils revenaient de Paris. Il les fit mettre tous dans les prisons d'Ancenis, d'où ils furent transférés au château de Nantes. Le parlement et la communauté de ville envoyèrent aussitôt des députés au duc de Mercœur pour les réclamer; mais il séduisit ceux qui avaient été chargés de cette mission, et il les renvoya avec des dispositions favorables à la ligue; ils rapportèrent qu'il leur avait dit qu'il ignorait le fait. Le premier président rentra le 30 janvier 1590, à Rennes, après avoir payé 10,000 écus pour recouvrer sa liberté et celle de sa famille. Il avait

Digitized by Google

été installé le 27 avril 1587, et Jean de Bourgneuf lui succéda le 23 janvier 1597.

Les partisans du duc de Mercœur se trouvant en grand nombre, s'emparèrent de la ville de Rennes le lundi 13 mars 1589, et ils lui en ouvrirent les portes le 14; il entra par la porte aux Foulons; il y resta jusqu'au 28, et pendant ce séjour il harangua le peuple et le parlement. Monbarot qui commandait à Rennes se retira dans les tours de la porte Mordelaise, et déclara qu'il ne rendrait qu'au roi les clefs des portes de la ville; mais le duc de Mercœur fit approcher des canons, et Monbarot fut obligé de sortir vers quatre heures après midi; il se retira à sa terre de la Martinière, près Rennes. Le duc le remplaça par la Charonière qui lui était dévoué.

Une assemblée ecclésiastique, présidée par des évêques, donna au duc le titre de protecteur de la religion, et les moines de Redon lui procurèrent l'entrée de la ville.

Le roi était à Tours; ceux des habitans de Rennes qui étaient mécontens de ce qui s'était passé lui envoyèrent des députés pour le prier d'agréer leurs excuses: il leur répondit qu'il fallait chasser la Charonière, rappeler Monbarot et suivre ses ordres, ainsi que ceux du sieur de

Digitized by Google

la Hunaudaie; il écrivit au parlement dans le même sens.

Les habitans restés fidèles au roi se réunirent en secret le 4 avril 1589, pour prendre leurs dernières mesures; et le 5, de grand matin, jour où les notaires étaient de garde, Gui le Meneust, sénéchal de Rennes, sortant de sa maison cria : *Vive le roi !* les habitans affectionnés à Henri III, sortirent aussitôt et répétèrent le même cri. Comme ils formaient la majorité des citoyens, ils s'emparèrent facilement de toutes les tours; ils prirent la Charonière, ainsi que le capitaine Jean : Monbarot vint le même jour reprendre sa place, et peu après le sieur de la Hunaudaie, ainsi que plusieurs autres seigneurs, arrivèrent à Rennes. Ainsi, sans coup férir, la ville rentra sous la puissance du roi pour n'en plus sortir, et elle fut très-utile aux royalistes tandis que dura la guerre civile.

Le prédicateur du carême, qui était un jésuite, avait disposé les esprits en faveur de la ligue; il allait monter en chaire à Saint-Sauveur, lorsque l'émeute commença : il s'abstint de prêcher, et M. Meneust le fit partir; il avait été décrété, deux jours avant, par le parlement.

Les partisans du duc de Mercœur l'avaient averti qu'il se tramait à Rennes quelque chose

Digitized by Google

de contraire à ses intérêts. Il était à Fougères : il partit aussitôt ; mais un charbonnier lui ayant appris en chemin que la révolution était faite, il dirigea sa route vers Nantes.

Les troupes du roi avaient pris Châteaubriand : il le reprit, mais le 16 avril 1597, Saint-Gilles le fit rentrer dans la possession du roi.

Le 7 avril 1589, le parlement fit enregistrer une lettre écrite par Henri III aux habitans de Rennes, pour les engager à lui être fidèles.

Le 10, le roi approuva, par lettres-patentes, l'arrêt par lequel le parlement avait déclaré le duc de Mercœur et ses partisans rebelles, et comme tels criminels de lèse-majesté ; il les destitua de leurs emplois.

Le 12, il donna un édit par lequel il enjoignait à la chambre des comptes, au bureau des finances, à l'université et à la cour des monnaies, de se transporter de Nantes à Rennes. Le parlement l'enregistra le 20 : la chambre des comptes tint sa première séance à Rennes, dans la maison des carmes, le 8 janvier 1590.

Le 21 avril 1589, le capitaine Jean et les autres prisonniers qu'on avait faits le 5 avril, s'échappèrent de la Tour-le-Bat, environ huit heures du soir.

Digitized by Google

Le 24, le parlement ordonna à tous les gentilshommes et à ceux qui tenaient des terres nobles, de se rendre auprès de MM. de la Hunaudaie et des Fontaines, lieutenans-généraux pour le roi en Bretagne.

Il ordonna aussi à l'évêque et au chapitre de Rennes de faire les prières ordinaires pour le roi, et il défendit aux prieurs des carmes et des cordeliers de prêcher contre l'obéissance qui lui était due.

Le roi fit de nouveaux efforts pour ramener le duc de Mercœur à ses devoirs ; il chargea la reine Louise, son épouse, et sœur du duc de Mercœur, de négocier avec lui ; il consentit même que cette princesse lui offrît ses pierreries en gage des promesses qu'elle lui faisait. Toutes ces démarches ne touchèrent point le duc ; il resta constamment attaché au projet qu'il avait formé de devenir souverain de Bretagne.

Enfin, ne sachant plus quel parti prendre, Henri III traita avec le roi de Navarre ; ils se virent à Tours vers la fin du mois d'avril 1589 ; et le peuple fit éclater la plus grande joie en voyant cette réconciliation, il cria *vivent les rois !*

Digitized by Google

Châteaugiron. Le 1.er juin, le duc de Mercœur surprit à Châteaugiron le comte de Soissons et une partie des troupes que le roi envoyait à Rennes, sous ses ordres; il fit le comte prisonnier, et il le conduisit lui-même au château de Nantes. De soixante-douze individus qui se renfermèrent dans le château, six seulement échappèrent à la mort : l'affaire coûta la vie à quatre-vingts gentilshommes. Le comte sortit de prison environ trois semaines après, caché dans un panier que remportaient les domestiques qui lui avaient apporté des vivres.

Le 8, les habitans de Nantes signèrent, après avoir entendu un sermon, le traité dit *de la sainte union ou de la ligue.*

Madame de Mercœur accoucha peu après d'un fils qu'elle fit nommer duc de Bretagne.

M. de Mercœur espérant que les intelligences qu'il avait dans la ville de Rennes lui procureraient les moyens d'y rentrer, détacha 400 hommes du siége de Vitré, et les envoya camper près la ville : ils arrivèrent le 3 juillet; ils se logèrent dans le faubourg Saint-Hellier; mais la Hunaudaie, qui commandait, craignant d'être trahi par les ligueurs que la ville contenait, ne permit point de faire de sortie, et les 400 hommes, envoyés par le duc de Mercœur, s'en retournèrent vingt-quatre heures après leur arrivée. Avant de partir,

Digitized by Google

ils pillèrent le faubourg, brûlèrent la maison de Bouzille et firent beaucoup de vols et de meurtres ; ils en firent autant quelques jours après dans les paroisses de Nouvoitou, Saint-Armel, Vern et autres.

Le roi accorda à Henri de Bourbon, prince de Dombes, le gouvernement de la Bretagne, dont il lui avait ôté la survivance ; et le prince fit son entrée à Rennes le 15 août 1589 : il fit ce jour serment à la cathédrale. Le jour suivant, il alla haranguer le parlement, et il répéta son serment ; il en fit un autre à la ville, le 17 du même mois : il n'avait que dix-sept ans.

La nouvelle de la mort de Henri III vint troubler la joie que causait l'arrivée du prince ; il avait été assassiné à Saint-Cloud, le 2 août 1589, par Jacques Clément, dominicain. Le 4 septembre, le prince annonça cet événement au parlement. La compagnie reconnut Henri de Bourbon pour roi de France, et le 22 octobre elle lui prêta serment. Ce prince était né à Pau, le 13 décembre 1558 ; il était fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, fille de Henri, roi de Navarre.

Le parlement de Bretagne fut le premier qui fit serment au roi, et il fut le seul qui ne fut

Digitized by Google

point transféré hors de son siége : la fermeté de sa conduite empêcha la Bretagne de passer sous la domination du duc de Mercœur.

Le 13 décembre 1589, le prince, deux présidens au parlement et un conseiller partirent avec une députation de la ville de Rennes pour aller saluer Henri IV, à Laval : le roi leur fit une réception dont ils furent très-satisfaits.

Le duc de Mayenne donna des lettres-patentes dans lesquelles il prit la qualité de lieutenant-général du royaume. Dans ces lettres, il déclara qu'attendu la rebellion de la ville Rennes, il transférait le parlement à Nantes. Parmi les membres qui composèrent la nouvelle compagnie qui s'établit en cette ville, et qu'on nomma le parlement de la ligue, on remarque Charles d'Argentré, fils de Bertrand : c'est lui qui donna, dans la suite, la troisième édition de l'histoire de Bretagne, faite par son père.

Le duc de Mercœur donna aussi des lettres-patentes pour transférer le présidial de Rennes et la cour des monnaies de Rennes à Dinan ; le parlement de la ligue les enregistra le 3 mars 1590.

Dans les premiers jours de janvier, il sortit de Rennes des compagnies d'hommes armés ; elles

Digitized by Google

allèrent chasser de Couesme deux chefs de bandes qui s'y étaient établis et qui dévastaient les campagnes voisines.

Le baron Dupont, commandant de l'infanterie que le roi avait en Bretagne, fut blessé mortellement au siége d'Ancenis; il se fit transporter à Rennes, et il y mourut peu après : on lui fit dans l'église de Toussaints des obsèques magnifiques.

Le parlement et la communauté de ville y assistèrent.

En 1590, le duc de Mercœur prit le Port-Louis et le livra au pillage : on dit que trente jeunes filles, pour se soustraire à la brutalité des soldats, se prirent par la main et se jettèrent dans la mer où elles périrent.

Le prince de Dombes de retour à Rennes, alla au parlement et exposa ce qu'il venait de faire. Le premier président Faucon de Ris, en réponse, lui donna les éloges qu'il méritait; mais dans son discours, il se plaignit de l'indiscipline des troupes, et il invita le prince à prendre un conseil, à raison de sa grande jeunesse. Ce dernier n'eut égard ni à l'invitation ni à la plainte.

Le 3 août 1590, le parlement fit célébrer un service anniversaire pour Henri III.

Digitized by Google

L'abbesse de Saint-Georges avait la possession de garder les clefs des portes de ce nom. Monbarot, gouverneur de la ville, les trouvant peu en sureté dans les mains de cette religieuse, s'en empara. Elle était tante de la duchesse de Mercœur.

Le 27 décembre suivant, fut faite à Rennes l'ouverture des états; il s'y trouva peu de membres de chacun des trois ordres : l'abbé de Saint-Melaine présida celui de l'église. Comme les états de la province ne s'étaient pas encore assemblés depuis l'avénement de Henri IV au trône, ils débutèrent par un acte d'adhésion à l'union de la Bretagne à la France, et une protestation de fidélité à la personne du roi; ils accordèrent le fouage ordinaire, et ils firent des remontrances sur les abus les plus nuisibles au bien public; enfin, ils envoyèrent leur trésorier en Angleterre pour obtenir des troupes. Henri IV députa de son côté vers la reine Elisabeth; cette princesse envoya 2400 hommes qui débarquèrent en 1592, à Paimpol, où commandait le sieur de Tremblay. Celui-ci et le sieur de Kergomar les conduisirent à l'île de Bréhat qu'ils prirent et pillèrent; ils firent pendre quinze des habitans aux ailes d'un moulin à vent.

Digitized by Google

Le 8 août 1591, la bulle par laquelle le pape excommuniait Henri IV fut publiée solennellement dans la cathédrale de Nantes, et elle fut brûlée publiquement, vers le même tems, par le bourreau, à Tours, en exécution d'arrêt du parlement de Paris, qui y faisait sa résidence; elle fut aussi brûlée à Rouen par ordre du parlement de Normandie. On sait que la partie du parlement de Paris, qui suivait le parti du roi, s'était retirée à Tours, et que l'autre avait resté à Paris; mais que cette dernière protesta néanmoins contre tout traité qui aurait transporté la couronne à un étranger.

En 1592, René de Tournemine, seigneur de la Hunaudaie, et lieutenant-général pour le roi en Bretagne, décéda; le parlement et la chambre des comptes, le présidial et la communauté de ville marchèrent en corps à son enterrement, qui fut fait le 16 janvier, à Bonne-Nouvelle. Le parlement et le présidial étaient à droite; la chambre des comptes et la ville à gauche; le prince était au-dessus du parlement, comme représentant du roi.

Le 14 février, le parlement défendit, sous peine d'être pendus, aux citoyens de manger de la viande en carême, et aux bouchers d'en vendre.

Digitized by Google

Quelques mois après, le prince qui était devenu duc de Montpensier par la mort de son père, chassa de Rennes un président et un conseiller. Le parlement, qui déjà vivait mal avec lui, envoya des députés pour lui demander les motifs de cet acte de rigueur; il répondit qu'il ne devait qu'au roi compte de ses actions, et il menaça d'agir, de la même manière, à l'égard de plusieurs autres membres du parlement.

Les états ouvrirent leurs séances, à Rennes, le 28 décembre 1592, dans la grande salle des jacobins. L'abbé de Saint-Melaine y présida encore l'ordre du clergé. Dans les remontrances que cette assemblée fit au roi, on remarque les expressions suivantes : « La licence des gens de guerre dans » notredit pays a été et est telle, et si déréglée » sur votre pauvre peuple, qu'ils n'ont omis ni » épargné aucune espèce de violence pour épuiser » sa substance, et ont exercé toutes les cruautés » que la corde, le fer et le feu ont pu leur » administrer pour rançonner le paysan, labou- » reur et marchand, etc. »

En février 1593, le baron de Crapado et le marquis d'Asserac furent accusés d'avoir formé le projet de livrer la ville de Rennes au duc de Mercœur. M. de Crapado fut arrêté, jugé par

Digitized by Google

un conseil de guerre, et exécuté ainsi que quelques individus qu'on dit être ses complices.

Le 14 février, le duc de Montpensier, qui avait fait faire cette exécution, prit congé du parlement et de la noblesse : son départ n'occasionna pas de regrets. Le maréchal d'Aumont, son successeur, ne vint à Rennes qu'au mois d'août suivant.

Le 31 juillet, il fut fait une trève de trois mois entre Henri IV et le duc de Mayenne. Ce dernier ordonna au duc de Mercœur de l'observer ; mais loin de lui obéir, il vint avec son armée à Fontenai pour surprendre la ville de Rennes, où il avait des intelligences. Le maréchal d'Aumont envoya Saint-Luc avec des troupes, et le duc de Mercœur fut obligé d'abandonner son projet.

Il consentit enfin à l'armistice, et le traité qui fut fait à cette occasion fut publié à Rennes ; mais les Espagnols, ses auxiliaires, sans égard pour la convention, firent pendre plusieurs gentilshommes qui s'étaient retirés dans leurs terres pour se délasser des fatigues de la guerre. Les Espagnols devinrent suspects au duc, lorsqu'il s'aperçut que la cour de Madrid avait des prétentions sur la Bretagne.

Digitized by Google

Fontenelle et Lamagnane, qui travaillaient plus pour leur propre compte que pour servir le parti de la ligue, continuèrent avec leurs bandes de dévaster la Basse-Bretagne, et de tuer tout ce qui faisait résistance.

Le roi donna, le 18 juin 1593, des lettres-patentes par lesquelles il ordonna de démanteler les maisons fortes, et défendit d'y entretenir des garnisons; il défendit aussi de faire des lévées de deniers : on n'osa pas les publier avant que Saint-Luc fut arrivé à Rennes.

Le 27 juillet, Henri IV fit abjuration à Saint-Denis; mais les prédicateurs attachés au parti de la ligue dirent que sa conversion n'était que simulée, et la guerre civile continua. Cependant, le 4 août, il fut chanté un *Te Deum*, à raison de cette conversion, et les autorités constituées y assistèrent.

Le 8 octobre, les états s'assemblèrent à Rennes dans la grande salle des jacobins; l'abbé de Saint-Melaine y présida encore le clergé : deux arrêtés remarquables y furent pris; en exécution de l'un d'eux, il fut envoyé des députés vers la reine d'Angleterre pour en obtenir de nouveaux secours, et en exécution de l'autre, il fut accordé au sieur le Meneust de Brequigni une récom-

Digitized by Google

pense pour le service qu'il avait rendu en faisant rentrer la ville de Rennes, sans effusion de sang, sous la puissance du roi. Cette récompense fut une chaîne d'or du poids de 350 écus; d'un côté étaient les armes du sieur le Meneust, et de l'autre l'inscription suivante : *Ut olim de republica meritis, sic et urbs liberatori patria consulit.*

Les états nommèrent une commission dont ils fixèrent la résidence à Rennes, et ils la chargèrent de veiller aux intérêts de la province jusqu'à leur prochaine réunion; il fut établi dans la suite une pareille commission dans chacune des villes épiscopales de la province, et elles ne cessèrent d'exister qu'à la révolution : on les nommait commissions intermédiaires.

Le 10 mars 1594, Quimper, qui avait passé dans le parti de la ligue, à la mort de Henri III, ouvrit ses portes au maréchal d'Aumont, au moyen d'une capitulation. Ce général avait des intelligences dans la ville; il mit des taxes sur les habitans, et on prétend qu'il n'épargna pas plus que les autres ceux qui étaient dévoués au roi.

Parmi ceux-ci, on remarquait le sénéchal; il disait hautement qu'il aurait reconnu Henri IV pour roi, « lors même qu'il eût été un diable

Digitized by Google

» incarné, ayant les cornes aussi longues que » les bras. » L'abbé Moreau, dont nous rapportons les expressions, ajoute, en parlant des hommes de loi, « que cette espèce de gens » est plus politique que pieuse. » Cependant, il désira d'entrer dans le corps de la magistrature, car il obtint la place d'un conseiller nommé Aubert qui avait fui avec le sénéchal, pour éviter la violence des cordeliers : ceux-ci, armés d'arquebuses, s'étaient placés aux portes de l'auditoire. L'objet de ces religieux, et sans doute celui des autres ligueurs, était d'empêcher que des lettres du roi, qui avaient été enregistrées au parlement, le fussent au présidial de Quimper, mais ils ne réussirent pas ; les magistrats eurent le courage de remplir leur devoir, malgré l'appareil des armes. Le sénéchal, qu'on nommait Jacques Laurent, sieur de la Motte, en fut quitte pour s'expatrier momentanément, avec le conseiller Aubert.

Il n'y avait, dit Moreau, que trois partisans de la ligue parmi les juges du présidial, et on comptait d'ardens royalistes parmi les défenseurs des parties.

Le 22 mars 1594, Paris ouvrit ses portes à Henri IV ; et à raison de cette nouvelle, il fut

Digitized by Google

encore chanté à Rennes un *Te Deum*, auquel assistèrent tous les corps.

Le 27 décembre, le fils d'une marchande de Paris donna au roi un coup de couteau, mais la blessure ne fut pas mortelle; il se nommait Jean Châtel; il avait 19 ans; il était élève des jésuites.

Le 23 janvier 1595, les états s'assemblèrent à Rennes dans la grande salle des jacobins. L'abbé de Saint-Melaine présida d'abord l'ordre de l'église; mais, deux jours après l'ouverture des états, l'évêque de Quimper arriva, et prit la présidence.

Au mois de mai, le parlement rendit un arrêt par lequel il défendit au généraux de faire des levées de deniers.

Le 19 août, le maréchal d'Aumont, qui avait succédé au duc de Montpensier, et qui avait rendu de grands services à la Bretagne, mourut à Rennes: il fut généralement regretté; il fut inhumé à la cathédrale; on lui fit de magnifiques funérailles, auxquelles assistèrent tous les corps. Sa mort fut occasionnée par une blessure qu'il avait reçue au siége du château de Comper. Il avait fait ce siége par complaisance pour la comtesse douairière de Laval, dont il était, dit-on, épris. Le château

Digitized by Google

appartenait au comte de Laval, son fils. Le siége fut levé; mais le château fut pris dans l'année, par l'effet d'une ruse de guerre, ce qui fut très-préjudiciable aux intérêts du duc de Mercœur. C'est par erreur qu'un écrivain moderne a dit que le maréchal d'Aumont avait été tué au siége de Lamballe.

Le parlement enregistra, le 11 octobre, un traité fait entre le roi et les ligueurs, portant une trève de trois mois: elle fut prolongée jusqu'au 12 juillet, et ensuite jusqu'à la fin de l'année; mais les brigandages n'en continuèrent pas moins en Bretagne.

Le 20 novembre, les états s'assemblèrent au lieu ordinaire; le clergé y fut présidé par l'évêque de Rennes: il y eut de vives altercations relativement aux abus commis dans l'emploi des sommes accordées, lors de la précédente tenue. On prétendit qu'elles avaient été en partie dilapidées, et on prit des mesures pour proscrire les abus dont on se plaignait.

Le 29 décembre, d'après un ordre du roi, il se fit une procession solennelle pour remercier Dieu de ce que le pape lui avait donné l'absolution; elle alla de la cathédrale à Toussaints: tous les corps y assistèrent en grand costume.

Digitized by Google

Cette absolution avait été donnée le 17 septembre précédent. Dès le 6 octobre, on avait fait une cérémonie pareille en apprenant cette nouvelle.

Le parlement enregistra, le 17 octobre 1596, les lettres par lesquelles le roi avait nommé le maréchal de Brissac lieutenant-général en Bretagne. Le 25, le maréchal fit son entrée par Porte-Blanche, et il alla prêter serment à la cathédrale. Le 29, il entra au parlement.

Le 9 décembre, les états de la province se réunirent au lieu accoutumé ; ils accordèrent 50,000 écus de plus qu'à l'ordinaire, à raison du voyage que le roi comptait faire en Bretagne, à la tête d'une armée, si le duc de Mercœur ne faisait pas la paix.

En 1597, la disette devint si grande en Basse-Bretagne, que les paysans furent obligés de manger de l'herbe pour prolonger leur pénible existence. Les brigandages de Fontenelle et de plusieurs autres chefs de parti obligeaient de laisser les terres en friche.

A Penmarch, lorsque Fontenelle se fut emparé du fort, il fit violer toutes les femmes, ainsi que les filles qui avaient plus de dix-sept ans : il fit mourir dans les tourmens environ 5000 paysans; Penmarch.

Digitized by Google

il mit le feu à un grand nombre de maisons, et il pilla tout ce qu'il put trouver. Ceux qui s'étaient réfugiés dans l'église y furent presque tous égorgés : ce trait suffit pour donner une idée des horreurs qui eurent lieu dans la guerre de la ligue.

Fontenelle voulut aussi, en 1597, prendre Quimper, sans doute pour lui faire subir un sort pareil; mais l'arrivée imprévue de deux capitaines, avec leurs bandes, l'empêcha de réussir.

Quelque tems auparavant, il avait été surpris par le gouverneur de Quimper, qu'il voulait séduire, et conduit dans les prisons de cette ville; mais il avait recouvré la liberté, moyennant une somme qu'il avait comptée au capitaine Saint-Luc pour sa rançon. La cupidité que ce dernier montra en cette occasion fut la cause de la mort et de la ruine de bien du monde; car les cruautés que Fontenelle commit dans la suite, surtout à Pont-Croix, font frémir.

En 1595, il avait pris Douarnenez; il l'avait fortifié : le gouverneur de Brest l'y avait assiégé deux fois inutilement. C'est de cette place d'armes qu'il partait pour commettre ses brigandages : son quartier-général était dans l'île Tristan, qui est voisine de Douarnenez; il y faisait sa résidence ordinaire.

Digitized by Google

Il suivait le parti de la ligue, et il était censé combattre pour la religion catholique. Il obtint sa grace, comme les autres capitaines du duc de Mercœur, lors de la pacification; mais ayant par la suite entré dans la conspiration du maréchal de Biron, il fut rompu vif en 1602, sur la place de Grève, à Paris.

Henri IV voulant mettre fin à la guerre civile, fit demander aux habitans de Rennes, réunis à l'hôtel-de-ville, les secours nécessaires pour qu'il pût venir en Bretagne à la tête d'une armée capable de la délivrer des brigands qui la désolaient. *Nous ferons*, dirent-ils, *tout ce que le roi voudra: puisque nous avons employé nos vies pour son service, nous pouvons bien employer nos biens pour notre délivrance.*

Les états s'assemblèrent à Rennes, dans le lieu ordinaire, le 12 décembre 1597; ils accordèrent presque toutes les demandes du roi; mais il fut stipulé que les sommes ne seraient pas comptées si le roi ne venait pas en Bretagne.

Le 25 mars 1598, le roi fit la paix avec les chefs de la ligue; le duc de Mercœur *seul* n'accéda pas au traité.

Quelque tems après, les habitans de Dinan introduisirent les troupes du roi dans leur ville.

Digitized by Google

On y trouva Charles d'Argentré, fils de Bertrand; il y remplissait au nom de la ligue les fonctions de sénéchal, sans doute, en exécution de l'ordre du duc de Mayenne, qui avait transféré le présidial de Rennes à Dinan.

Plusieurs autres villes passèrent aussi dans le parti du roi. Henri IV sentit qu'en se montrant en Bretagne, il acheverait facilement la conquête du pays; il se mit donc en route, et il fit partir avant lui Montmartin; celui-ci offrit des passeports au duc de Mercœur pour des députés. Le duc demanda qu'il lui fût permis de les faire accompagner par son épouse, et Montmartin y consentit, quoiqu'il n'y fut pas autorisé. Henri la reçut d'abord avec froideur; il lui reprocha l'opiniâtreté de son mari, et il la renvoya à son conseil. Les députés du duc de Mercœur consentirent à peu près à tout ce que proposa le conseil du roi, et les articles qui furent arrêtés lui furent très-défavorables; mais bientôt les larmes de la duchesse, et plus encore les sollicitations de Gabrielle d'Estrées, dame de Monceaux, adoucirent Henri, et la rigueur du traité fut tempérée. Gabrielle avait eu du roi un fils nommé César, et madame de Mercœur offrait de lui donner sa fille en mariage. L'amour de Henri pour sa maîtresse et pour son fils produisit l'effet qu'on devait en attendre; le traité devint

Digitized by Google

très-avantageux pour le duc et ses partisans. Ce changement prolongea un peu le séjour du roi à Angers ; aussi lorsque ce prince dit à Sully, qui arriva peu après que tout fut arrêté : Je suis bien aise de vous voir ici ; et moi, sire, répartit Sully, je suis très-fâché de vous y trouver encore. Le traité fut signé par le roi le 20 mars, et le 23 par le duc de Mercœur, qui était à Nantes.

Le parlement et la chambre des comptes enregistrèrent, le 26 mars et le 6 avril 1598, l'édit de pacification qui fut le résultat du traité ; mais la chambre des comptes n'enregistra qu'après des lettres de jussion, et le parlement envoya dans la suite au roi un président et deux conseillers pour lui faire des remontrances sur l'exécution de cet édit.

Le duc de Mercœur, après la signature du traité, alla saluer le roi, et il en fut bien reçu.

Le cardinal de Joyeuse célébra les fiançailles qui eurent lieu à Angers entre César, fils du roi, et mademoiselle de Mercœur. Le roi avait légitimé son fils en 1595 ; il lui donna le duché de Vendôme ; dont il lui fit prendre le nom. Ce prince n'avait encore que quatre ou cinq ans ; cependant M. de Mercœur se démit en sa faveur du gouvernement de Bretagne, et le roi le lui accorda,

Digitized by Google

Henri vint ensuite à Nantes; il logea au château. Après avoir considéré cette forteresse, il dit : *Ventre-saint-gris, les ducs de Bretagne n'étaient pas de petits compagnons.*

Le 13 avril, il donna le fameux édit de Nantes, relatif aux protestans.

Le roi avait des affaires pressantes en Picardie. On y négociait un traité de paix avec l'Espagne, et il voulait le terminer ; cependant, sur la représentation de Sully, il partit pour Rennes le 6 mai, et il arriva le 8 à Fontenai, maison de campagne qui n'était éloignée de cette ville que de deux lieues; elle appartenait au maréchal de Brissac. En voyant sur la route des landes de tous côtés, Henri dit : Où les pauvres Bretons pourront-ils prendre tout l'argent qu'ils m'ont promis?

Henri IV à Rennes.

Le 9, veille de la Pentecôte, la communauté de ville alla au-devant de lui jusqu'au-delà du faubourg de la Magdelaine. Après avoir reçu les complimens des officiers municipaux, il leur dit : *Je vous annonce la paix générale dans tout mon royaume.*

Dans le faubourg de la Magdelaine, il fut salué par le présidial : cette compagnie avait à sa tête M. Meneust. Dès que le roi fut à la porte de Toussaints, la grosse horloge sonna et les canons

Digitized by Google

tirèrent. Le maréchal de Brissac prit des mains de M. de Monbarot, gouverneur de la ville, trois clefs d'argent doré, et il les présenta au roi; ce prince les baisa et les rendit, en disant qu'elles étaient belles, mais qu'il aimait encore mieux les clefs du cœur des habitans.

Il se rendit ensuite à Saint-Pierre; il était attendu à la porte de l'église par le clergé. François le Prévost, trésorier, lui fit un long discours.

A trois heures après midi, le parlement, en robes rouges, vint le saluer à la cathédrale.

La chambre des comptes et la chancellerie vinrent aussi lui présenter leurs hommages.

On chanta les vêpres et le *Te Deum*.

Le lendemain, jour de la Pentecôte, le roi alla en grande cérémonie à la messe à Saint-Pierre, et il y communia.

Le 11 mai, il alla à la chasse, et dîna à la Prévalaie; ce jour, six Anglais tuèrent dans la rue Reverdiais le prince de Moldavie et de Valachie qui était à la cour de France. On croit que ce meurtre eut lieu chez des filles publiques.

Le 12, la ville donna un bal au roi.

Digitized by Google

Le 13, ce prince alla au jeu de paume, ensuite il retourna à la chasse à la Prévalaie. Dans cette partie, on tua un lièvre et un loup : on a dit que le lièvre avait deux corps, huit jambes, une tête et trois oreilles.

Le 14, Mathurin de Montallais, abbé de Saint-Melaine, donna à souper au roi ; ce respectable ecclésiastique méritait l'honneur que ce prince lui fit, car il avait montré, dans toutes les occasions, le plus grand attachement pour ses intérêts : c'est lui qui présida l'ordre de l'église pendant la guerre civile, parce que les évêques étaient dans le parti de la ligue.

Le même jour, un fou nommé Gravelle se présenta au roi ; il lui dit qu'il était duc de Bretagne, et qu'il le faisait son prisonnier : le roi rit de ce propos et l'on enferma Gravelle.

Ce jour, le roi devait partir, mais il fut retenu par le plaisir de passer la journée avec une femme dont les charmes avaient fait sur lui une vive impression ; elle était fille de Jean Yger, ieur de Launay, avocat à Rennes, et femme d'un capitaine appelé Desfossés ; cet officier fut fait sergent-major de Calais : à la mort de Gabrielle d'Estrées, son épouse se rendit à la cour.

Le roi partagea le tems qu'il passa à Rennes, entre les assemblées des dames, la chasse, les

Digitized by Google

courses de bagues et la paume. Les Bretons et les habitans de Rennes, surtout, furent charmés de ses manières populaires et de son affabilité; il se prêta avec plaisir et bonté à tous les amusemens qu'on voulut lui procurer.

Montgomeri se fit presque prier pour venir le saluer à Rennes. Le roi, pour le mortifier, dit, en sa présence, à Sourdeac, *que le jour des rois était passé*; ce qui signifiait, croit-on, qu'il avait détruit le pouvoir aristocratique et qu'il lui avait substitué l'unité monarchique.

Avant son arrivée, les habitans montaient la garde le jour et la nuit aux portes et sur les murailles : il les dispensa de la monter le jour.

Le 16, à quatre heures du matin, il partit pour Paris, et de Laval il adressa une lettre aux états qui étaient convoqués pour le 18. Il leur peignait le désir qu'il avait de soulager le peuple dont les malheurs avaient été si grands et dont l'état était encore si affligeant; il leur disait que si sa présence n'avait pas été nécessaire en Picardie pour mettre la dernière main au traité de Vervins, il aurait assisté lui-même à l'assemblée, mais qu'ils pourraient s'adresser à son conseil pour applanir les dificultés, s'il s'en présentait. L'ame de ce conseil était le respectable Sully, baron de

Digitized by Google

Rosni, qui avait toute la confiance du roi et qui la méritait : il était surintendant des finances.

L'assemblée s'ouvrit sous les plus heureux auspices; la paix et la présence du roi avaient rempli les cœurs d'allégresses; le souverain, son conseil et les représentans du peuple étaient également animés du désir de cicatriser les plaies encore saignantes.

A cette assemblée, on vit les évêques de Quimper et de Nantes à la tête du clergé, et le baron d'Avaugour présida la noblesse. Gui le Meneust ne put y assister, parce qu'il était malade; mais René le Meneust, son fils, sénéchal de Rennes, présida le tiers-état.

Les états furent pénétrés de reconnaissance lorsqu'ils connurent l'instruction que le roi avait laissée pour les commissaires. Le roi abolissait tous les impôts dont ils pouvait se passer; il ne demandait que ce qui lui était indispensable; il défendait de travailler à fortifier les places et de faire des levées de deniers. Peu après, sur la demande des états, il ordonna la démolition de beaucoup de châteaux qui étaient des retraites de brigands.

On reconnut dans cette instruction le cœur d'Henri IV et la plume de Sully.

Digitized by Google

A la vérité le roi comblait de biens et d'honneur les chefs de la ligue; mais les états entrant dans son système, accordèrent tout ce qu'il demanda. Je veux les vaincre, disait-il, à force de bienfaits.

Il pensait que, politiquement, on devait faire des sacrifices en faveur de cette faction puissante, pour la détruire.

Ainsi, en même tems qu'il satisfaisait son inclination bienfaisante, il faisait le bien de l'état.

L'assemblée, afin de reconnaître le zèle et l'affection de Sully pour la province, lui offrit un présent de 6000 écus; mais ce vertueux ministre le refusa. Le roi changea cette somme en celle de 10,000 écus, et se chargea de la payer; mais les états obtinrent la permission d'en faire eux-mêmes les fonds.

A ces états, comme à ceux qui avaient précédé, depuis le commencement de la guerre de la ligue, tous les nobles prirent place, quoiqu'antérieurement, comme l'atteste un écrivain moderne, cet ordre ne fut composé que des princes du sang, des comtes, des barons, des bannerets, des bacheliers et des écuyers. Tous les nobles, dit-il, qui possédaient des proprétés

Digitized by Google

sous les fiefs des seigneurs hauts, moyens et bas justiciers, n'avaient pas le droit d'entrer aux assemblées nationales : on les nommait vavasseurs; ils formaient la classe la plus nombreuse.

On lit à la page 109 de l'ouvrage de M. Mounier, qui a pour titre *Recherches, etc.*, les expressions suivantes : « Dans tous les états de provinces, à » l'exception de ceux de Bretagne, les seigneurs » de fiefs formaient seuls l'ordre de la noblesse. » Les dignités qui donnaient la prééminence et » les places d'officiers étaient attachées au terri- » toire, soit pour les seigneurs lais, soit pour les » ecclésiastiques. On ne peut en douter, si l'on » examine la composition des anciens états de » Provence, du Dauphiné, de l'Artois, du Lan- » guedoc, de Bourgogne, de la principauté » d'Orange, du comté de Foix, de Béarn, etc.

» Quant à la Bretagne, tous les gentilshommes » venaient directement aux états, sans avoir » besoin d'une députation. Le droit d'assister » aux états, dans l'ordre de la noblesse, avait » donc cessé d'être affecté aux fiefs dans cette » province, et avait été transmis à la naissance. » On connaît l'époque de cette innovation; *elle est* » du 16.e siècle. La Bretagne formait une excep- » tion à l'usage général du royaume, et une » exception très-funeste pour cette province. »

Digitized by Google

Dans les premiers siècles, les évêques et les barons formaient seuls l'assemblée des états.

Le 23 mai, madame de Mercœur vint à Rennes; elle était, dit un témoin oculaire, dans un assez *pauvre et simple train*, eu égard au tems passé; elle logea à l'Ecu de France, près Saint-Germain : il n'alla au-devant d'elle que la dame d'Apigné; elle partit le 28.

Le duc de Mercœur, après avoir régné pendant dix ans en Bretagne, fut bientôt ennuyé de la vie privée; il alla servir en Hongrie contre les Turcs. Il devint généralissime de l'empereur Rodolphe; il justifia parfaitement dans ce poste éminent l'idée qu'on s'était faite de ses talens militaires. En passant à Nuremberg, il fut attaqué d'une fièvre dont il mourut le 19 février 1602, à l'âge de quarante-quatre ans. Son oraison funèbre fut prononcée à Notre-Dame de Paris par le coadjuteur de Genève, que l'église honore aujourd'hui sous le nom de Saint-François-de-Salle.

Un de ses amis lui demanda un jour, tandis qu'il régnait en Bretagne, quoiqu'il ne fut que gouverneur de cette province, s'il songeait à s'en rendre souverain, il répondit : *Je ne sais pas si c'est un songe, mais il y a plus de dix ans qu'il dure.*

Digitized by Google

Pichard. Nous devons à Pierre Pichard, procureur au parlement et notaire royal, le détail des faits qui eurent lieu à Rennes pendant la guerre de la ligue. Son journal, qui se trouve au troisième volume des Preuves de l'histoire de Bretagne, par Dom Morice, n'était pas destiné à l'impression : son style est négligé, mais sa naïveté plaît ; ses réflexions peignent la probité et le civisme. C'était un bon catholique, fort attaché à son prince, et haïssant la ligue.

Monmartin. Nous devons aussi à Jean Dumas de Monmartin, gouverneur de Vitré, une histoire de la ligue en Bretagne. Cet homme, recommandable par ses vertus, était à la fois grand capitaine et négociateur habile. Henri IV avait en lui la plus grande confiance.

Duradon. Enfin Jérôme Duradon de Quinipilly, gouverneur de Hennebond, a donné une histoire de la ligue pendant les années qui s'écoulèrent de 1589 à 1593. C'était un homme probe et très-brave, mais bien attaché, ainsi que ses frères, au parti du duc de Mercœur.

Mort de Henri IV. Le 14 mai 1610, Henri IV, le meilleur des princes, fut assassiné par Ravaillac ; il avait cinquante-sept ans : son cœur fut percé d'un coup de poignard.

Digitized by Google

En 1615, Louis XIII, son fils, ordonna la démolition du château de l'Hermine, que Jean IV avait fait bâtir à Vannes.

M. de Vendôme fut un des seigneurs qui formèrent, au mois de juillet 1626, une ligue contre le cardinal de Richelieu, premier ministre de Louis XIII. Le roi se rendit à Nantes, où les états étaient assemblés : il fit exposer par son commissaire que la conduite de M. de Vendôme exigeait que les fortifications qu'il avait dans les villes de Lamballe, Guingamp, Moncontour et Ancenis, fussent démolies à ses frais : les états déclarèrent s'en rapporter à la volonté du roi. La démolition fut ordonnée le 30 par un édit que le parlement enregistra, et qui fut mis à exécution peu après ; mais, par lettres-patentes du 19 juillet 1649, le roi ordonna que la province compterait 330,000 l. à M. de Vendôme pour indemnité.

Démolition des fortifications des villes du duché de Penthièvre et d'Ancenis.

En 1630, le parlement défendit de transporter des blés d'un évêché dans l'autre.

Les états, assemblés à Ancenis dans la même année, arrêtèrent qu'ils ne se réuniraient plus que tous les deux ans.

Réunion des états de Bretagne portée à deux ans.

Le 10 février 1638, Louis XIII mit le royaume de France sous la protection de la Vierge, et institua une procession qui se fait le 15 août : toutes

Procession du 15 août.

Digitized by Google

les autorités doivent y assister. La fête a été conservée par le concordat de 1801.

Non dérogeance des commerçans

Le 26 mars 1644, il fut présenté au bureau de la communauté de ville de Nantes des lettres-patentes qui permettaient aux nobles et aux gens de robe de faire le commerce, sans déroger. Le bureau tarda de les enregistrer, parce que le parlement avait refusé de le faire, malgré les lettres de jussion qui lui avaient été données; mais le grand conseil les ayant enregistrées au mois de décembre, elles le furent par le bureau au mois de janvier suivant. L'intérêt de la France avait dicté au gouvernement cette mesure, dont l'Angleterre ressent depuis long-tems les bons effets.

Disette de blés.

En 1651, 1661, 1662 et 1663, une grande disette de blés fit souffrir la Bretagne.

En 1673, il y eut des troubles à Nantes, relativement aux impôts nouvellement assis sur le timbre et le tabac; il paraît même qu'ils se propagèrent dans la province et qu'ils s'étendirent hors ses limites, car on lit ce qui suit dans un manuscrit qu'on nomme Chronique Lamballaise :

« En 1675, le duc de Chaulnes, gouverneur » de Bretagne, venant de la Basse-Bretagne, où » il était allé châtier les bonnets rouges et autres

Digitized by Google

» rebelles, passa et logea à Lamballe avec 4000
» hommes, tant infanterie, mousquetaires qu'au-
» tres cavaleries, marchant contre les Rennais, où
» il passa l'hiver avec ses troupes, où il fut joint
» par un autre corps de 2000 hommes qui passa
» par Moncontour et le Menez. La même année
» le parlement fut transféré à Vennes et celui
» de Bordeaux à Agen, en mémoire de leur dissi-
» mulation ou douceur envers les mutins. »

On voit à Rennes, petite rue Nantaise, des bâtimens qu'on appelle écuries de Chaune; ils furent vraisemblablement construits pour loger les chevaux de la cavalerie que le duc fit venir à cette occasion; ce qui est certain, c'est qu'il y eut à Rennes, en 1675, des troubles, à raison de l'établissement des mêmes impôts.

En 1688, le roi supprima toutes les maisons conventuelles qui avaient été établies sans sa permission, depuis 1660.

Il créa, en 1690, une intendance pour la Bretagne; il la plaça dans la capitale de la province; elle a existé jusqu'à la révolution : les intendans présidèrent d'abord les assemblées de la communauté de ville de Rennes, comme on le voit par le procès-verbal de celle qui eut lieu le 27 septembre 1690. Intendances

Digitized by Google

Leurs principales fonctions étaient la direction des communautés de villes, la grande voirie, le tirage de la milice et le jugement des affaires relatives aux francs-fiefs.

Ils avaient remplacé, en France, les commissaires que les rois des deux premières races envoyaient dans les provinces sous le nom de *Missi Dominici* ou *Missi Regales* : Henri II leur donna le nom de commissaires départis pour les ordres du roi. C'est en 1689 qu'il fut décidé qu'il y aurait un intendant en Bretagne ; jusqu'alors on n'y en avait pas envoyé, apparemment par respect pour les conventions qui avaient eu lieu lors de l'union de la Bretagne à la France : on sait qu'elles portaient qu'il ne serait fait aucune innovation dans l'administration du duché.

Les préfets ont les attributions adminitratives qu'avaient les intendans ; ils ont de plus celles des commissions intermédiaires et la haute police qu'avait le parlement.

Descente des Anglais à Camaret.

Le 15 ou le 16 juin 1694, une escadre de 35 vaisseaux Anglais et Hollandais, commandée par lord Barkley, et portant 10,000 hommes de débarquement, mouilla dans l'Iroise ; M. de Vauban, lieutenant-général des armées du roi, commandait à Brest : il établit son quartier-général au Conquet.

Digitized by Google

Le jour suivant, 1000 à 1200 hommes opérèrent une descente dans une anse spacieuse nommée le Pouldu, située au fond de la rade de Camaret; le feu de l'artillerie de la côte les mit en désordre. Deux cents hommes de la marine et 7 ou 800 gardes-côtes fondirent sur eux et les forcèrent de rentrer dans leurs chaloupes; mais la mer s'était retirée depuis le débarquement et elles étaient échouées sur le sable; alors commença un massacre affreux. Les paysans se joignirent aux troupes Françaises; peu d'Anglais obtinrent quartier : les femmes de campagne secondèrent leurs maris avec une sorte de fureur : on en vit une poursuivre un soldat jusque dans la mer et l'y tuer sous les yeux de ses compagnons.

Une frégate hollandaise échouée fut prise, et un bâtiment chargé de 500 hommes fut coulé par le canon de la côte.

On abuta la perte des ennemis à environ 2000 hommes. Leur projet en descendant à Camaret, avait été, croit-on, de s'emparer de Brest.

Louis XIV fit frapper une médaille pour perpétuer la mémoire de cet événement. La légende contenait les expressions suivantes : *Custos oræ*

Digitized by Google

Armoricæ, et l'exergue *Batavis et Anglis ad littus Armoricum cæsis*, *1694*.

Capitation. Le 18 janvier 1695, Louis XIV donna un édit par lequel il établit la capitation, seulement pour le tems que dureraient les besoins du trésor public qui étaient alors très-grands; il ordonna que les rôles fussent faits par classe. En conséquence, on fit en Bretagne un rôle pour les nobles et un autre pour ceux qui ne l'étaient pas.

Le 21 janvier 1696, les états firent avec le gouvernement un abonnement pour la province; ils s'obligèrent à lui payer 1,400,000 liv. pour la capitation, sans que cette somme pût être augmentée; cependant elle fut portée à 2,000,000 en 1703.

En septembre 1708, le roi permit à tous les citoyens d'affranchir au denier vingt leur quote part de cet impôt; mais on ne profita point de cette permission.

Le 23 juin 1718, la communauté de ville de Rennes arrêta de demander à l'intendant que l'impôt du casernement fût joint à celui de la capitation sur le rôle des citoyens qui n'étaient pas nobles. L'intendant acquiesça, le 18 août suivant, à cette demande.

Digitized by Google

A l'époque de la révolution, la capitation montait en Bretagne à la somme de 1,800,000 livres. Le roi faisait remise de 100,000 livres. L'ordre de la noblesse payait 125,000 livres pour lui, et les individus à ses gages, et celui du tiers-état payait 1,565,000 livres. Avant 1778, la noblesse ne payait que 100,000 livres, et le tiers était chargé de 1,600,000 livres.

Le tiers-état soutenait avec raison que la partie de l'impôt que l'ordre de la noblesse payait n'était pas à beaucoup près proportionnellement aussi forte que celle qu'il supportait.

La capitation était pour la Bretagne un impôt nouveau. Il n'en existait pas de pareil du tems des ducs.

Dans l'année 1709, le froid dura depuis le 5 janvier jusqu'au mois d'avril, et il fut extrêmement rigoureux; ce qui fit nommer l'année 1709 l'année du grand hiver. Année du grand hiver.

En 1710, Louis XIV créa un impôt réel, qui consistait dans la perception, au profit du trésor royal, du dixième des revenus des immeubles du royaume. Il hésita long-tems, et il avait raison, car en France comme en Bretagne il ne devait être perçu d'impôt nouveau qu'avec le consentement de la nation. Création du dixième.

Digitized by Google

Statue équestre.

Le 13 novembre 1713, les états de la province arrêtèrent de faire faire en bronze la statue équestre de Louis XIV, et de la mettre à Rennes au milieu de la place du palais. Cette délibération fut approuvée par arrêt du conseil d'état du 1.er février 1724. La statue fut faite et conduite à Rennes par Nantes et Redon. La première pierre du piédestal fut posée le 5 mai 1726. Il était décoré de six inscriptions; il avait de plus deux plaques sur lesquelles était gravé l'historique de la statue. Elle a été détruite pendant les orages de la révolution. On avait dépensé 11,200 liv. pour la transporter, la placer, graver les inscriptions et faire le piédestal.

Mort de Louis XIV.

Le 1.er septembre 1715, Louis XIV mourut; il avait soixante-dix-sept ans; il en avait passé soixante-douze sur le trône. Sa vie présente de grands succès dus à ses talens, et de grands malheurs souvent occasionnés par ses fautes.

De 1689 à 1695, il eut 400,000 hommes d'infanterie, 60,000 hommes de cavalerie, et 100 vaisseaux de haut-bord.

Il laissa une dette de quatre milliards.

De 1717 à 1720, un grand nombre de familles perdit ses biens par l'effet de l'émission des billets de banque.

Digitized by Google

Le 28 mars 1720, quatre nobles bretons qui avaient entré dans une conspiration formée contre le régent, eurent la tête tranchée à Nantes; seize autres furent condamnés à la même peine, et exécutés en effigie. Ces derniers se retirèrent en Espagne, où ils reçurent peu de secours; c'était cependant à la suasion du gouvernement espagnol, dirigé par le cardinal Alberoni, qu'ils avaient commis le crime dont ils étaient punis. Le maréchal de Montesquiou fut envoyé en Bretagne avec une armée; il dissipa les attroupemens et garnit les côtes. Lorsque la flotte espagnole parut, et qu'elle voulut descendre au Port-Louis, elle vit l'impossibilité de réussir et elle se retira. Le régent amnistia une grande partie des conspirateurs, après avoir fait constater le crime par l'aveu des coupables et par l'impression de partie des pièces, mais il ne comprit pas les Bretons dans le pardon; cependant ils le méritaient plus que les autres, car ils n'avaient participé au complot que pour retirer le roi de ses mains, parce qu'ils croyaient qu'il y était en danger. Louis XV fut, dit-on, toujours reconnaissant envers les Bretons de ce trait de dévouement à sa personne.

Conspiration contre le régent.

En 1721, le parlement défendit d'enterrer les morts avant qu'il se fût écoulé vingt-quatre heures

Digitized by Google

depuis leur décès. Le réglement que la cour fit en cette occasion fut déterminé par les fréquens malheurs qui étaient occasionnés par la précipitation qu'on mettait à enterrer les individus qu'on croyait morts.

Rejet de la légende relative au pape Grégoire VII.

En 1729, le parlement de Rennes, comme ceux de Paris, Metz, Bordeaux et Toulouse, rejetta la légende faite par le pape Grégoire XIII, relativement à la canonisation du fameux Hildebrand, connu sous le nom de Grégoire VII. On sait qu'Hildebrand fut le premier des papes qui entreprit d'humilier les princes, et qu'Henri IV, empereur d'Allemagne, fut victime de l'ambition de ce pontife audacieux qui avait le projet d'établir une théocratie universelle. On pensa que les jésuites avaient provoqué la légende, parce qu'on savait qu'ils étaient toujours occupés des moyens de diminuer le pouvoir des rois et d'augmenter celui des papes. Le souverain pontife cassa, par un bref du 19 décembre 1729, les arrêts des parlemens qui avaient refusé de recevoir sa légende; ce qui ne les empêcha pas de produire leur effet.

Hôtel des gentilshommes peu fortunés.

Par lettres-patentes de 1748 et 1749, le roi ordonna qu'il serait établi à Rennes une maison d'éducation pour les gentilshommes dénués de

Digitized by Google

fortune : la province fit en grande partie les frais de cet établissement. On fonda postérieurement plusieurs places pour des élèves : la maison est aujourd'hui l'une des casernes de la ville.

En 1749, il fut défendu aux gens de main-morte de faire des acquisitions sans la permission du roi ; cette loi sage eut, dans le conseil, l'assentiment du chancelier d'Aguesseau.

Défense aux gens de main-morte de faire des acquisitions.

De 1750 à 1760, M. d'Aiguillon, commandant en Bretagne, fit faire des grandes routes dans la province. Cette opération, qui lui fit beaucoup d'ennemis, est d'une grande utilité et lui donne de grands droits à notre reconnaissance ; mais les uns ne voulaient pas faire le moindre sacrifice à l'intérêt public, et les autres se passionnaient sans approfondissement contre la mesure qu'on exécutait.

Grandes routes.

Il serait à désirer que la route que les états de Bretagne avaient commencée, et qui aurait conduit de Rennes à Brest, par le centre de la Bretagne, fût achevée. La partie qui est finie, mais qui a besoin d'être réparée, conduit de Rennes à Merdrignac par Montfort et Saint-Méen ; il faudrait qu'elle fût continuée par Rostrenen et Carhaix. Les côtes de la presqu'île sont très-peuplées, parce qu'elles sont fertiles et

Digitized by Google

qu'elles présentent de grandes ressources à l'industrie; aussi est-ce dans cette partie que sont situées presque toutes les villes considérables. Le centre de la Bretagne, au contraire, est presque désert : de Quimper à Morlaix, en allant en ligne directe, on fait souvent plusieurs lieues sans trouver une habitation; aussi ne fait-on cette route qu'en caravane.

On a comparé la Bretagne à un tableau dont le cadre est brillant et le fond triste.

Pour vivifier le pays, pour en améliorer l'agriculture et donner de la valeur aux productions d'un transport difficile, comme le bois, le foin et le cidre, il faudrait qu'il passât une grande route au centre de la Bretagne, de l'est à l'ouest. Cette vérité, qui fut démontrée avec beaucoup de talent par M. Obelin de Kgal, alors membre du corps législatif, dans des observations qu'il publia, fut sentie par le gouvernement; il intervint un décret, mais il est resté sans exécution; cependant, outre les avantages dont on a parlé, il aurait celui de diminuer la longueur de la route.

Statue pédestre de Louis XV.

Le 19 novembre 1754, pendant la session des états assemblés à Rennes, fut placée la statue pédestre de Louis XV, entre la maison de ville et le présidial. Le roi venait d'avoir, à Metz, une

Digitized by Google

maladie très-dangereuse, après une campagne brillante. Aux deux côtés de cette statue, il en fut mis deux autres moins grandes; l'une représentait la santé et l'autre la province; les trois étaient en bronze : on mit l'inscription suivante au pied de celle du roi.

Ludovico decimo quinto,
Redivivo triumphanti
Hoc
Amoris pignus
Comitia armorica posuere.

A LOUIS XV,
Triomphant et rendu à la vie.

Fête des Anges Gardiens.

En 1757, les évêques de Bretagne, réunis pour l'assemblée des états de la province, instituèrent la fête des Saints-Anges-Gardiens, en actions de grâces de la conservation de Louis XV, que Robert-François Damien avait voulu assassiner le 5 janvier de la même année.

Descente des Anglais à Cancale et Saint-Cast.

Le 4 juin 1758, on découvrit, à la hauteur de Cancale, une flotte anglaise de cent voiles; elle mouilla le soir à Cancale, et y débarqua des troupes. M. de Landal, commandant de la milice-garde-côte, fit des efforts inutiles pour s'opposer au débarquement; il avait trop peu de monde pour réussir. Il fut mis à terre 15,000 hommes,

Digitized by Google

sous les ordres de milord Malborough. Le 7, ce général se rendit à Saint-Servan, à la tête de 12,000 hommes; il fit savoir aux habitans par des affiches qu'ils ne seraient atteints ni dans leurs personnes, ni dans leurs propriétés; qu'il se bornerait à détruire ce qui appartenait au roi.

Il sortit avec quatre dragons pour faire une reconnaissance; mais un d'eux ayant été tué près de lui par un canonnier de Saint-Malo, il rentra.

Il logea chez le curé, et y plaça son état-major. Pour ne pas exposer la ville et l'église à être incendiées, il fit transporter en rade, à la prière du curé, les effets de marine et de construction qui étaient dans les magasins, et les y fit brûler.

Il voulut faire une nouvelle reconnaissance des dehors de Saint-Malo, et il fut encore tué, par les canonniers de cette ville, un des cavaliers qui l'accompagnaient.

Le 8, il fit sommation au maire de Saint-Malo de lui livrer la ville; mais ce fut sans succès.

Le 9, 1500 Anglais se rendirent à Dol: le commandant et l'état-major logèrent chez le maire; les soldats se placèrent sous les halles et dans les rues; ils n'insultèrent personne; ils n'exigèrent aucune contribution, et ils payèrent exactement tout ce qu'ils achetèrent.

Digitized by Google

Ils rentrèrent dans leurs vaisseaux les 11 et 12, sans qu'il fût possible de les en empêcher, à raison des bonnes dispositions que Malborough avait prises.

Tandis qu'ils furent à terre, on leur tua quinze à vingt hommes, et on leur fit vingt-cinq prisonniers.

Au mois de septembre suivant, ils descendirent aussi à Saint-Cast. Le 3 de ce mois, leur flotte, composée de cent neuf voiles, vint mouiller à une lieue du château de la Latte; elle mit à terre, le 4, à Saint-Briac, 8000 hommes qui brûlèrent, dans la nuit du 4 au 5, deux barques de pêcheurs, dans le port. Le duc d'Aiguillon, gouverneur de la province, se rendit à Lamballe, où il plaça son quartier-général; de là, il se rendit sur les lieux. Il ordonna aux grenadiers du régiment de Boulonais, auxquels se joignirent beaucoup de volontaires, d'observer les Anglais et de les inquiéter.

Le 6 et le 7, ces derniers ne firent aucun mouvement; mais le 8 ils allèrent camper à Saint-Jacut.

M. Rioust de la Villaudrain, de Matignon, à la tête d'environ 80 braves, postés dans les maisons du port du Guildo, et derrière les murs d'un

Digitized by Google

jardin situé le long de la rivière, empêcha trois fois l'armée anglaise de passer le Guildo; elle ne les débusqua que lorsqu'un traître lui eut appris quelle était la faiblesse de cette petite troupe, et quelle était sa position.

Le 10, les Anglais se rendirent à Matignon et y campèrent.

Le 11, ils commencèrent à rembarquer dans la baie de Saint-Cast : l'arrière-garde était en ordre de bataille sur la plage, dans le fond de l'anse, derrière des retranchemens de trois pieds d'élévation. Dès que les troupes françaises furent aperçues sur la montagne, elles eurent à supporter un feu très-vif de la part de sept frégates et de quatre autres bâtimens. Huit canons arrivèrent, et firent en revanche un feu très-vif sur les Anglais. M. d'Aubigni, commandant de l'aile gauche de nos troupes, craignant que l'ennemi eût échappé, comme il l'avait fait à Cancale, ordonna de le charger. La colonne qu'il commandait fit halte à environ trente pas des Anglais, sous le feu de leurs vaisseaux; elle se trouva derrière une petite dune, où elle se forma; elle courut ensuite sur l'ennemi, malgré le feu continuel de l'artillerie et de la mousqueterie de ses vaisseaux; elle essuya cinq décharges de la mousqueterie de terre : enfin les volontaires et les trois compagnies de grenadiers

Digitized by Google

qui formaient la tête de la colonne arrivèrent près de l'ennemi. Ils auraient voulu attendre le reste de la colonne, mais la position n'était pas tenable; ils fondirent sur les Anglais, la baïonnette au bout du fusil, en criant : *Victoire! vive le Roi!* Ils étaient à peine 300, mais leur ardeur et leur audace épouvantèrent tellement les Anglais, que ceux-ci prirent la fuite en jetant leurs armes et en criant : *Miséricorde, brave France!* Quelques soldats seulement défendirent un instant les retranchemens, mais ils furent bientôt culbutés. Les uns coururent à leurs chaloupes qui étaient à la pointe de l'anse, les autres se jetèrent à la nage pour gagner leurs vaisseaux: ceux qui n'avaient pas sorti de leurs retranchemens étaient à genoux et criaient *miséricorde.* Mais les soldats français, auxquels le feu des vaisseaux continuait de faire éprouver des pertes, ne faisaient pas de quartier : enfin M. d'Aubigni ordonna de cesser de tuer et fit des prisonniers. De 3000 Anglais qui étaient à terre, il en fut tué environ un tiers, 800 se noyèrent, et le reste fut pris. Parmi les prisonniers se trouvèrent trente officiers de marque; aucun Anglais ne put atteindre les vaisseaux : le feu finit à une heure après midi. Les troupes rentrèrent dans leurs quartiers : on laissa seulement sur le champ de bataille les hommes nécessaires pour enterrer les morts et observer l'escadre.

Digitized by Google

Les états de Bretagne, afin de perpétuer le souvenir de cet événement glorieux, firent frapper une médaille qui présente d'un côté l'effigie du roi, et de l'autre celle de la Bretagne, accompagnée des troupes qui avaient combattu pour sa défense. La Bretagne est représentée sous l'emblème d'une femme tenant une épée, et l'armée sous celui d'un guerrier ayant la foudre à la main : chacune de ces figures semble vouloir attacher un bouclier à un palmier.

La médaille a deux légendes; l'une contient les expressions suivantes : *Virtus ducis et militum*, et l'autre : *Virtus nobilitatis et populi Armorici.*

Hôtel des demoiselles nobles et sans fortune.

En 1778, les états formèrent à Rennes, dans le faubourg d'Antrain, une maison d'éducation pour les demoiselles nobles dénuées de fortune, à l'instar de celle qu'ils avaient fondée en 1748, pour l'éducation des gentilshommes pauvres; ils la nommèrent *l'Enfant-Jesus.*

Digitized by Google

SECONDE PARTIE.

NOTICES HISTORIQUES

SUR

DES BRETONS D'UN MÉRITE DISTINGUÉ. (1)

ROBERT D'ARBRISSEL.

ROBERT naquit en 1047 au village d'Arbrissel, situé près la Guerche, à environ sept lieues de Rennes : son père était prêtre ; il portait le nom d'Amolioc, et sa mère celui d'Orguen ; il finit ses études à Paris, et y fut reçu docteur en théologie. Silvestre de la Guerche, évêque de Rennes, le fit archiprêtre de son diocèse, et bientôt 1047.

(1) Cette partie a été écrite pour éviter les digressions qui auraient été nécessitées par l'insertion dans l'histoire de notices sur les Bretons d'un mérite distingué ; ainsi, elle doit être considérée comme un complément de la première.

Digitized by Google

Robert combattit dans ses sermons, la simonie, l'incontinence et les vices qui entachaient alors les mœurs du clergé.

Silvestre mourut en 1095, et Marbodus lui succéda. Celui-ci, qui croyait n'avoir besoin ni de réforme ni de réformateur, remercia Robert de son zèle et révoqua ses pouvoirs.

Robert se rendit à Angers; il y fut nommé professeur de théologie; il se livra de nouveau à la prédication, et le pape Urbain II, après l'avoir entendu, lui conféra le titre de *prédicateur apostolique*, avec la permission de prêcher *per universum mundum*.

Il revint à Angers, mais bientôt il quitta cette ville, et il se retira dans la forêt de Craon; beaucoup d'individus étant venus l'y trouver, il y fonda l'abbaye de la Roe.

Peu après, il abandonna ses disciples pour reprendre la prédication, et il établit plusieurs maisons conventuelles dans les pays qu'il parcourut.

Parmi les personnes qui le suivaient, il se trouvait un grand nombre de femmes; on en prit occasion de calomnier ses mœurs : l'évêque Marbodus et l'abbé de Vandôme lui écrivirent, à ce sujet, dans un style énergique et piquant.

Digitized by Google

Dom Morice a inséré la lettre du premier au premier volume des Preuves, colonne 499; elle fut écrite environ l'an 1100. On y lit les expressions suivantes : *Has mulieres, ergo non solum communi mensâ per diem sed et communi occubitu per noctem digeris, ut referunt;* et plus bas, on lit : *Non est tutum diù, vicino serpente, dormire.*

La lettre de l'abbé de Vandôme est dans le même sens; elle porte : *Fœminarum quasdam, ut dicitur, nimis familiariter tecum habitare permittis et cum ipsis etiam et inter ipsas noctu frequenter cubare permittis.* On dit que l'abbé de Vandôme reconnut dans la suite son erreur.

Bayle rejette l'inculpation comme dénuée de fondement.

Quoi qu'il en soit, Robert continua de prêcher et il eut toujours un grand nombre de disciples des deux sexes; on en compta jusqu'à 3000.

En 1103, il fonda l'abbaye de Fontevraut, près Saumur; il y établit deux couvens voisins; l'un pour les hommes et l'autre pour les femmes. Il prescrivit aux hommes de se contenter de ce que les religieuses leur donneraient et d'obéir à l'abbesse.

Digitized by Google

En 1104, Robert d'Arbrissel assista au concile de Beaugency, et prit place parmi les prélats.

Il obtint quelques années après du pape *Pascal II*, à la sollicitation de l'évêque de Poitiers, des *bulles* de confirmation pour l'ordre qu'il avait établi.

Il mourut le 25 février 1117, à Orsan, en Berri, d'où il fut transféré à Fontevraut.

En 1633, Louise de Bourbon, qui était abbesse de ce monastère, fit faire dans le sanctuaire un superbe tombeau sur lequel on inscrivit une épitaphe faite par l'évêque du Mans.

Lorsque la révolution commença, l'ordre de Fontevraut avait quatre provinces; savoir :

Celle de France, qui possédait quinze prieurés.
Celle d'Aquitaine, ... quatorze.
Celle d'Auvergne, ... quinze.
Celle de Bretagne, ... treize.

En faisant leurs voeux, les récipiendaires promettaient, entre autres choses, charité pure, pauvreté nue et obéissance.

Abbaye de St-Sulpice.

En 1117, époque de la mort de Robert *d'Arbrissel*, Raoul de la Futaie, l'un de ses disciples, fonda l'abbaye de Saint-Sulpice, à deux lieues de Rennes. Il soumit aussi aux religieuses, pour les

Digitized by Google

besoins de la vie, ceux auxquels elles étaient soumises pour l'usage des sacremens : il décéda le 16 août 1129, suivant le nécrologe de Saint-Sulpice.

Henri II, roi d'Angleterre, légua, en 1181, 100 marcs d'argent aux religieuses de Saint-Sulpice.

Le monastère de Locmaria, situé à Quimper, fut donné à cette abbaye par le duc Conan III, Hermengarde, sa mère, et Mathilde, son épouse. Il avait été fondé par Allain Caignard, en faveur d'Hodierne, sa fille, qui en fut la première abbesse ou prieure. Le gouvernement spirituel de la maison était aussi confié à un abbé et à des moines, qui étaient soumis à l'abbesse pour les besoins de la vie. Prieuré de Locmaria à Quimper.

La prieure portait une croix d'or, et elle avait plusieurs droits honorifiques.

Lorsque les évêques de Quimper étaient installés, le nouveau titulaire allait coucher au prieuré de Locmaria : la prieure lui donnait un lit, elle prenait ses gants, son bonnet et sa bourse.

Le sire de Guengat lui aidait à descendre de cheval et à tirer ses bottes, et il prenait le cheval et les bottes.

Digitized by Google

Le seigneur du Vieux-Châtel lui présentait un bâton blanc, et en retour, il prenait son manteau.

Revêtu de ses habits pontificaux, l'évêque se plaçait dans une chaise qui était portée par les seigneurs du Faou, de Nevet, de Plœuc et de Guengat.

Pierre Mauclerc, et Alix son épouse, donnèrent, vers 1200, à l'abbaye de Saint-Sulpice, l'église paroissiale de Notre-Dame, située à Leznéven, et le four à ban de la même ville. L'abbesse a joui jusqu'à la révolution de la présentation de la cure.

ABAILARD ou ABELARD.

1079. Abailard ou Abelard naquit en 1079, au bourg de Palaiz, situé à quelques lieues de Nantes; son père portait le nom de Bérenger; il était seigneur du lieu. Abailard qui était l'aîné de ses enfans abandonna sa famille et les droits qui lui étaient échus, pour aller à Paris, afin de se livrer exclusivement à l'étude; il fit de grands progrès dans les sciences. Il s'attacha principalement à la philosophie scolastique, peut-être parce que c'était celle qui alors conduisait plus promptement à la célébrité.

Digitized by Google

Il eut pour professeur Guillaume de Champeaux, archidiacre de Paris et depuis évêque de Châlons-sur-Marne. Les progrès d'Abailard furent si rapides que bientôt il fut en état de faire à son maître des questions qui le mirent dans l'embarras. Champeaux, dont l'amour-propre se trouvait humilié, devint jaloux d'Abailard et conçut de la haine contre lui.

Abailard n'avait encore que vingt-deux ans; il quitta Paris et se rendit à Melun; une foule d'élèves l'y suivit; il alla ensuite à Corbeil, et il y jouit de la même célébrité.

Le mauvais état de sa santé l'obligea de retourner dans le pays de sa naissance; il y passa deux ans: il revint à Paris, se réconcilia avec Champeaux et ouvrit un cours de rhétorique qui fut suivi de deux autres, l'un de philosophie et l'autre de théologie; de son école sortirent des savans distingués, tels que le pape Célestin II et saint Bernard.

Il avait atteint l'âge de trente-neuf ans, et il jouissait de la plus grande célébrité, objet de son ambition: à cette époque de sa vie s'ouvrit pour lui une nouvelle carrière qu'il parcourut au milieu de beaucoup de peines et de quelques plaisirs.

Digitized by Google

Fulbert, chanoine de Notre-Dame, avait chez lui une nièce âgée de dix-sept ans, belle, spirituelle et instruite; elle portait le nom de Louise ou Héloïse; il désira qu'Abailard eût achevé son éducation, et pour qu'elle pût profiter de tous les momens dont la réputation de cet homme fameux lui permettait de disposer, il le prit en pension; les leçons commencèrent et l'amour se mit de la partie. Racontant ce qui se passait entre eux, Abailard dit : *Plura erant oscula quam sententiæ et sæpiùs ad sinum quam ad libros deducebantur manus.* Héloïse, de son côté, brûlait d'amour pour Abailard : parmi les qualités qui brillaient en vous, lui écrivait-elle long-tems après, il y en avait deux qui me touchaient plus que les autres, savoir; les graces de votre pensée et la douceur de votre chant; comme la plupart de vos vers chantaient nos amours, mon nom fut bientôt connu par le vôtre, et toutes les femmes envièrent mon bonheur.

Les transports amoureux des deux amans eurent les suites ordinaires; Héloïse devint enceinte : Abailard l'enleva et la conduisit dans sa famille; elle mit au jour un fils qu'ils nommèrent *Astrolable* (astre brillant). Cet enfant mourut peu après, suivant les uns, et, suivant les autres, il occupait en 1150 un canonicat à Nantes.

Digitized by Google

Héloïse, dans le délire de sa passion, disait hautement qu'elle aimait mieux être l'amante d'Abailard que sa femme; cependant elle l'épousa; mais il fut convenu que le mariage resterait secret: elle retourna chez son oncle, et celui-ci divulgua ce qu'il avait promis de taire; elle soutint qu'elle n'était pas la femme d'Abailard. Fulbert la maltraita, et Abailard, pour la soustraire à ses sévices, la mit au couvent d'Argenteuil: Fulbert furieux entra la nuit avec cinq hommes chez Abailard et le fit mutiler. Bientôt le crime devint public: Fulbert et deux de ses complices furent arrêtés et jugés; Fulbert fut exilé et ses complices subirent la peine du talion. Abailard se fit religieux à Saint-Denis, et Héloïse prit l'habit dans le couvent d'Argenteuil.

Un autre sujet de chagrin vint attaquer la sensibilité d'Abailard; il avait repris ses leçons. Ses élèves le prièrent de composer un traité sur la Trinité; il le fit. Deux professeurs de Reims le dénoncèrent en 1122 au concile de Soisson. Il défendit son ouvrage; mais ce fut inutilement; il fut condamné et forcé de le brûler lui-même, dans une séance du concile.

Obligé de quitter Saint-Denis, il alla bâtir un oratoire à Nogent, sur Seine; il le dédia au Saint-Esprit, et le nomma Paraclet ou Consolateur.

Digitized by Google

Nommé à l'abbaye de Saint-Gildas-de-Ruis, il donna son oratoire à Héloïse, qui fut suivie de plusieurs de ses compagnes; il les installa lui-même dans leur nouvelle demeure, ce qui procura aux deux époux le plaisir d'une entrevue, après une séparation d'onze années.

Ses fonctions d'abbé de Saint-Gildas furent bientôt pour lui une source de déplaisirs. Il écrivait à Héloïse : J'habite un pays barbare dont la langue m'est inconnue; je n'ai commerce qu'avec des peuples féroces. Ailleurs il dit : Je pousse des soupirs, je verse des larmes de sang; le nom d'Héloïse m'échappe, et je prends plaisir à le répéter : il voulait réformer ses moines, et ils lui disaient de se réformer lui-même; enfin, convaincu qu'ils voulaient l'empoisonner, il les abandonna. On trouve, aux Preuves de l'histoire de Bretagne, plusieurs actes qu'il signa tandis qu'il était abbé de Saint-Gildas. Pendant le tems qu'il passa dans cette abbaye, il alla plusieurs fois au Paraclet.

Rentré dans le monde, il fut bientôt assailli par de nouveaux chagrins. En 1140, saint Bernard dénonça sa doctrine au concile de Sens, et elle y fut condamnée. Il partit pour Rome, et il vit, en y allant, Pierre le vénérable, abbé de Cluni. La morale douce de ce bon vieillard toucha son

Digitized by Google

cœur ulcéré ; il vit saint Bernard et ils se réconcilièrent.

Abaïlard ne s'occupa plus, depuis ce moment, que de faire pénitence : il fut le plus fervent et le plus modeste des moines de Cluni.

Le délabrement de sa santé l'obligea d'aller au prieuré de Saint-Marcel, près Châlons-sur-Saône, et il y mourut le 21 avril 1142, à l'âge de soixante-trois ans. Il fut transporté, après sa mort, au Paraclet, où il fut reçu par la tendre Héloïse. Lorsqu'elle mourut, elle fut placée auprès de lui. En 1800, leurs ossemens furent transférés à Paris et déposés au musée des Monumens Français.

Leurs lettres ont été recueillies ; elles sont un chef-d'œuvre dans leur genre ; elles peignent un combat continuel entre leur amour et leurs devoirs.

On a aussi imprimé à Paris leurs écrits en 1616.

Dom Lobineau dit que les théologiens ne trouvent que des propositions orthodoxes dans les ouvrages d'Abailard, qui servirent cependant de prétexte pour le persécuter.

Au cloître de Notre-Dame, rue des Chantres, on voit dans la cour de la maison qu'occupait le chanoine Fulbert, deux médaillons sculptés représentant Héloïse et Abailard.

Digitized by Google

On voit aussi à Argenteuil les ruines de l'ancien prieuré où se retira Héloïse quand elle quitta la maison de son oncle.

EON DE LESTOILE.

1148. Eon de Lestoile, gentilhomme de Loudéac, ayant lu dans la lithurgie les mots *per eum qui venturus est judicare*, crut qu'il était le fils de Dieu appelé pour juger les vivans et les morts Il parcourut les provinces françaises en débitant cette extravagance, et il séduisit la multitude. L'archevêque de Reims le traduisit au concile, qui ouvrit ses séances en cette ville le 22 mars 1148. Le pape Eugène III présidait l'assemblée. Eon parut appuyé sur un bâton dont une des extrémités présentait une fourche; il dit que lorsque les deux pointes de la fourche étaient en haut, Dieu avait en sa puissance les deux tiers du monde, et que l'autre tiers lui appartenait; mais que lorsque les deux pointes étaient en bas, les deux tiers du monde lui appartenaient, et que Dieu n'avait que le tiers restant. On jugea par ce propos qu'il était fou et qu'il devait être renfermé; mais par une inconséquence qui produisit des effets cruels, au lieu de condamner ses compagnons à la même peine, on les fit brûler vifs après les avoir exorcisés. Eon

Digitized by Google

leur avait donné de grands noms ; il appelait l'un la Sagesse, un autre la Terreur et un autre le Jugement. Celui qui portait ce dernier nom pria Dieu, en allant au supplice, de traiter ses juges comme l'avaient été autrefois Coré, Dathan et Abiron ; mais la terre ne s'entrouvrit point pour les engloutir, et l'invocation resta sans effet.

Eon mourut des suites des maltraitemens que lui firent éprouver ses gardes.

SAINT YVES.

Yves Helor ou Helory, naquit le 17 octobre 1253, dans la paroisse de Menchi, évêché de Tréguier. Il fut official de l'évêché de Rennes ; ses connaissances étaient fort étendues ; il prenait la défense des pauvres, des veuves et des orphelins. Il le faisait avec tant de zèle et de désintéressement, qu'il fut nommé l'avocat des pauvres, ce qui l'a fait prendre pour patron par les citoyens qui composent l'ordre judiciaire. Sa vie était très-austère ; il ne mangeait pas de viande ; il ne buvait pas de vin, et il couchait sur la paille ; il fut nommé curé de la paroisse de Lohanec. C'est là qu'il mourut le 19 mai 1303, à l'âge de cinquante ans ; il fut canonisé le 13 mai 1347. 1253.

Digitized by Google

Charles de Blois fit transférer à Rennes, en 1362, des reliques de saint Yves; il les porta pieds nus à la cathédrale, à l'abbaye de Saint-Melaine et à celle de Saint-Georges : il en porta de même dans eux églises de Lamballe, chef-lieu du duché de Penthièvre, dont son épouse était propriétaire.

Saint Yves parut avec éclat au barreau de Paris, sous le règne de Philippe-le-Hardi, et ce prince lui accorda une pension de six deniers par jour. *Magister Yvo..... sex denarios per diem*, portent les comptes.

DU GUESCLIN.

1314. Environ 1314, Bertrand du Guesclin naquit au château de la Motte de Broons, du mariage de Robert, seigneur de Broons, et de Jeanne de Mallemains, dame de Sens. Il eut trois frères puînés, savoir; Olivier, Guillaume et Robert. Tous trois prirent le parti des armes ; il eut aussi une sœur nommée Julienne : elle fut religieuse à Saint-Sulpice et ensuite abbesse de Saint-Georges; il eut pour parrain Bertrand de Saint-Pern-Ligouyer.

Il était d'une taille médiocre ; il avait le teint brun, le nez large et camus, les yeux verts, les épaules larges, les bras longs, les mains grosses

Digitized by Google

et courtes : on peut voir son portrait au premier volume de l'histoire de Bretagne, par Dom Morice, page 332.

Son physique demandait des développemens, ce qui lui donna, dès l'enfance, le plus grand goût pour les exercices violens ; il se battait tous les jours ; il réunissait les enfans voisins du château, les rangeait sur deux lignes et les animait au combat ; il prenait ensuite parti pour le côté le plus faible et il se jettait dans la mêlée ; il donnait et recevait des coups : cette manière de vivre lui plaisait beaucoup ; mais les parens des enfans maltraités venaient se plaindre, on lui faisait des reproches et il ne pouvait ensuite sortir à son gré. Son père l'ayant retenu dans une chambre pendant quatre mois de suite, il prit les habits du domestique qui lui apportait à manger, sortit sous ce déguisement, s'empara d'un cheval de son père et vint à Rennes chez une de ses tantes. Celle-ci voulut, un jour de dimanche, le conduire aux vêpres et au sermon à Saint-Sauveur ; il y alla ; mais il savait que ce jour il y avait une lutte dans une partie du terrain qu'occupe aujourd'hui la place du palais ; bientôt il sortit de l'église et il alla la voir : un des athlètes, plus fort ou plus adroit que les autres, ayant terrassé douze de ses camarades, crut pouvoir provoquer le

Digitized by Google

plus hardi de l'assemblée ; du Guesclin se présenta et le terrassa.

Lors du mariage de Charles de Blois avec Jeanne de Bretagne, surnommée la Boiteuse, il y eut à Rennes un tournoi ; il emprunta un cheval et et une armure de l'un de ses parens et il s'y présenta. Son père qui ne pouvait le reconnaître dans cet état, se mit sur les rangs ; du Guesclin baissa sa lance, mais il fut vainqueur de tous les les autres : il courut quinze *lances ; il eut les* honneurs de la journée et il obtint le suffrage des dames que sa tournure avait d'abord fait rire.

Dans la guerre d'entre Charles de Blois et Jean de Montfort, il prit parti pour le premier.

En 1351, il alla en Angleterre avec ceux qui furent chargés de traiter de la rançon de Charles de Blois, et en 1354, il battit Caverlé, à Montmuran.

Le butin qu'il faisait ne suffisait pas pour entretenir sa troupe : il prit les joyaux de sa mère et les vendit; elle en fut très-irritée, mais il lui en restitua, peu de tems après, beaucoup plus que la valeur : il prit dans une forêt un convoi que conduisait un chevalier et il le fit mener à sa mère ; il en réserva cependant une partie qu'il partagea entre ses compagnons d'armes.

Digitized by Google

Voulant s'emparer de Fougeray, où commandait Robert Brembro, ou Blanc Bourg, ou Brambolle, chevalier anglais, il se déguisa en bucheron ; ses soldats en firent autant ; ils se présentèrent tous successivement à une des portes comme pour vendre du bois. On la leur ouvrit ; il était le premier ; il se précipita sur celui qui ouvrit la porte, et ils firent main-basse sur tous ceux qui voulurent se défendre ; cependant ils étaient vivement pressés, et en danger de périr, lorsqu'un parti français, qui voulait entrer dans le château, vint les aider. Le gouverneur, qui avait sorti le matin, revint le soir avec la partie des soldats de la garnison qu'il avait menée avec lui ; il livra combat à du Guesclin, mais il fut vaincu et tué.

Du Guesclin, maître de Fougeray, faisait continuellement des excursions. Le duc de Lancastre assiégeait Rennes ; du Guesclin interceptait les convois, et inquiétait continuellemen le camp. Il fit offrir au duc de lui rendre un chevalier qu'il avait pris, s'il voulait lui permettre d'entrer dans la ville : le duc refusa de lui accorder sa demande ; il dit qu'il aurait mieux aimé y laisser entrer 500 archers que lui. Cependant du Guesclin y entra au milieu d'une nuit avec deux cents charriots destinés pour le camp du duc, et le lendemain il envoya cent bouteilles de vin à ce dernier.

Digitized by Google

Ce prince, voulant voir un homme si extraordinaire, l'envoya prier de venir dans son camp. Le héraut se présenta à la porte Mordelaise; le sire de Penhoët, gouverneur de la ville, alla pour le recevoir, et lui montra du Guesclin qui se promenait sur le placis Conan. Le héraut observa qu'il ressemblait plutôt à un brigand qu'à un chevalier : prends garde, lui dit Penhoet, de l'offenser, car il t'abattrait la tête avec sa hache.

Du Guesclin, après avoir pris connaissance du message, fit donner au héraut un jupon de velours et 100 florins d'or. Il promit de se rendre à l'invitation; il fut reçu dans le camp des Anglais avec tous les honneurs dus à un grand capitaine. Le duc de Lancastre lui donna même un beau cheval; mais Guillaume Brembro, chevalier Anglais, parent de Robert Brembro, qui avait été tué à Fougeray, et que Dom Morice nomme Guillaume Blanc-Bourg, le défia de paraître en champ-clos avec lui : du Guesclin accepta et le combat fut fixé au lendemain.

Avant de partir pour le camp anglais, du Guesclin entendit la messe et communia; il se rendit ensuite à la porte de la ville, et se fit apporter un morceau de pain qu'il trempa trois fois dans un peu de vin, en l'honneur des trois

Digitized by Google

personnes de la Trinité. Le peuple vint en foule pour l'empêcher de se rendre au combat. Sa tante vint aussi les larmes aux yeux lui faire la même prière; et ne pouvant obtenir qu'il se désista de son projet, elle se présenta pour l'embrasser : *Allez*, dit-il, *ma tante, baiser votre mari, et faites préparer le dîner, car je serai revenu avant qu'il soit prêt.* Il partit aussitôt, tua son adversaire à la quatrième course; donna au héraut du camp le cheval du vaincu, et vint dîner avec sa tante.

Après la levée du siége de Rennes, Charles de Blois vint dans cette ville, fit du Guesclin chevalier, et lui donna la terre de la Roche-Derien. Plusieurs écrivains prétendent qu'il avait été fait chevalier dès 1354 par Elatre-Dumarais, chevalier normand, au château de Montmuran.

Le sort de Guillaume Brembro, et une défense que le duc de Lancastre avoit faite de défier du Guesclin, n'empêchèrent pas que Troussel et Guillaume Cantorbery, chevaliers anglais, le provoquassent de nouveau, l'un à Pontorson, et l'autre à Dinan : il accepta les défis, et quoiqu'il eut la fièvre lors de l'un des deux combats, il en sortit également vainqueur.

La garnison de Bécherel incommodait beaucoup les habitans de Rennes par ses fréquentes

Digitized by Google

incursions; il alla faire le siége de cette ville, et la prit, malgré les avantages de sa position.

A la prière des habitans de Guingamp, et à leur tête, il prit aussi et détruisit les châteaux de Trongoff et de Pestivien, qui les incommodaient beaucoup. On voit encore les restes du château de Pestivien, dans la paroisse du même nom.

En 1359, Charles V, qui n'était alors que régent, nomma du Guesclin à la capitainerie de Pontorson. C'était une juste récompense des traits de bravoure qu'il venait de donner au siége de Melun: il avait été sur le point d'être noyé dans le fossé; le régent l'avait fait retirer de l'eau et mettre dans un fumier: ayant recouvré la connaissance, il avait demandé si l'assaut durait encore; sur la réponse affirmative, il était retourné au combat et avait terrassé plusieurs ennemis.

Deux capitaines anglais étant venus faire des courses jusqu'à Saint-James-de-Beuvron, du Guesclin les chargea, les défit, les fit prisonniers et les conduisit à Pontorson.

Il se rendit maître de Valogne, par composition, ainsi que d'une autre place où il prit Hue de Caverlé, avec 140 hommes: il mit Caverlé à rançon.

Digitized by Google

Après la mort de Jean I.er, qui avait eu lieu à Londres le 10 avril 1364, il concourut à la prise de Mantes, et peu de tems après, il s'empara de Meulan par surprise.

Il vainquit, dans les landes de Cocherel, le captal de Buch.

En récompense, le roi lui donna le comté de Longueville, et le fit maréchal de Normandie.

A la bataille qui eut lieu, contre son avis, le 13 septembre 1364, près Auray, entre Charles de Blois et Jean de Montfort, il fut fait prisonnier, après avoir fait des prodiges de valeur.

La paix s'étant faite en France, en Angleterre et en Bretagne, Charles V invita du Guesclin à se mettre à la tête des vieilles bandes qui, faute d'occupation, dévastaient la France. Celui-ci les conduisit à Avignon où était le pape qui leur donna l'absolution avec 200,000 livres. Du Guesclin ayant appris que cette somme avait été payée par le peuple, il la renvoya et exigea qu'elle fût prise dans le trésor du pape et celui des cardinaux; il mena ensuite son armée en Castille, dont le trône était un sujet de guerre entre Dom Pedre, surnommé avec raison le Cruel, et Henri, comte de Transtamarre, son frère naturel. Du Guesclin conquit d'abord pour

Digitized by Google

Henri une grande partie de l'Espagne ; mais à Navarette, l'ennemi étant en présence, il fut tenu un conseil de guerre dans lequel un général Espagnol accusa de lâcheté du Guesclin, parce qu'il était d'avis de retarder le combat. La bataille fut livrée, le général Espagnol prit la fuite avec les siens dès le commencement de l'affaire, et du Guesclin tint ferme autant qu'il put, pour donner à Henri le tems de mettre sa vie en sureté ; enfin, il fut pris, et après une longue détention à Bordeaux, il lui fut permis de fixer lui-même sa rançon ; il la porta à une somme exhorbitante, cependant il la trouva ; mais il la dépensa en habillant ou remontant des militaires qui avaient servi sous lui. Il allait rentrer en prison lorsque la somme fixée pour sa délivrance arriva ; il partit aussitôt avec tous les guerriers qu'il put réunir : ils allèrent au secours de Henri ; il détrôna Dom Pedre, et celui-ci fut tué par son frère sur lequel il s'était précipité pour le faire périr : Henri était venu visiter du Guesclin dans sa prison.

La nouvelle reine de Castille vint voir et embrasser du Guesclin pour lui témoigner sa reconnaissance. Ah ! madame, lui dit-il, jamais une aussi belle dame n'a embrassé un aussi vilain chevalier.

Digitized by Google

Henri lui donna de grandes possessions en Castille; mais Charles V le rappela au secours de la France, qui était de nouveau dévastée par les Anglais. Du Guesclin fit dans sa route plusieurs exploits, et traversa l'armée ennemie sous le déguisement d'un habit de marchand : il parvint à Paris. Le roi le reçut comme celui qui devait être le restaurateur de l'état; il lui proposa l'épée de connétable; du Guesclin l'accepta, quoiqu'à regret, et après plusieurs représentations. Le roi lui promit, sur sa demande, qu'il ne le condamnerait jamais qu'après l'avoir entendu, et en présence de ses dénonciateurs. Le 2 octobre 1570, il fit serment en sa nouvelle qualité : le roi l'embrassa et le fit manger avec lui.

Du Guesclin se rendit à Pontorson, où il fit alliance d'armes avec Olivier de Clisson, l'un des meilleurs capitaines de l'armée française.

Ouvrant ensuite la campagne, il débuta par remporter une victoire importante à Pontvallain, près le Mans, sur Thomas de Granson, lieutenant du connétable d'Angleterre. Il fit dans cette affaire Granson prisonnier, et s'empara de tout ce que les Anglais avaient pris en France.

Il entra ensuite au Mans et prit plusieurs autres places.

Digitized by Google

Olivier de Clisson et quelques capitaines se mirent à la poursuite de Robert de Neufville qui voulait passer en Angleterre avec 1200 hommes ; ils les atteignirent à l'instant où ils allaient s'embarquer : on se battit ; l'action fut très-vive, les deux tiers des Anglais furent tués ou noyés et l'autre tiers fut pris : Robert, leur chef, fut au nombre des prisonniers.

Du Guesclin, après avoir pourvu à la sureté des places, partit pour Paris où il fut reçu avec les plus grands honneurs.

Il rentra en campagne dès le mois de février, et il prit sur les Anglais, Bressuire, Chauvigni, Moncontour, Montmorillon et Sainte-Sévère.

En 1372, il prit Poitiers, Benon, Marans, Surgères, Fontenai-le-Comte et Thouars.

Il vint ensuite en Bretagne, passa sous les murs de Rennes à la tête de 4000 hommes et se rendit à Gaël ; on entama des négociations, et il profita de la circonstance pour se rendre à Paris.

En 1373, il revint en Bretagne à la tête d'une armée ; les seigneurs étaient mécontens du duc, parce qu'il avait fait un traité d'alliance avec le roi d'Angleterre ; ils ne lui donnèrent point

Digitized by Google

d'appui et il fut obligé d'abandonner son duché; il se retira en Angleterre, et l'armée française, sous les ordres du connétable, s'empara de presque toute la Bretagne.

Cependant le roi ayant fait prononcer la confiscation du duché et sa réunion à la France, l'état des affaires changea, et les courtisans en attribuèrent la cause au connétable. Celui-ci en ayant été averti, manda au roi que s'il lui était suspect, il était prêt à lui remettre l'épée de connétable. Le roi, au lieu d'accepter sa proposition, lui envoya les ducs d'Anjou et de Bourbon pour lui assurer qu'il n'avait jamais douté un instant de sa fidélité. Du Guesclin lui conseilla de recevoir en grace le duc de Bretagne et ses sujets; ce qui eut lieu quelque tems après.

Il rentra ensuite en campagne, traversa la Guyenne et l'Auvergne, et joignit le duc de Berri. Ils prirent ensemble le château de Chailliers, au commencement du mois de juillet; il passa ensuite dans le Gevaudan, et il fit le siége de Châteauneuf-Randan. La garnison était nombreuse, et elle se défendait avec beaucoup de valeur : il fit donner un long et rude assaut, pendant lequel il se donna tant de mouvemens, qu'il tomba dangereusement malade. Les médecins désespérèrent bientôt de sa vie; il l'apprit sans en

Digitized by Google

être ému; il fit son testament le 9 juillet 1380, reçut ses derniers sacremens, et mourut le 13, âgé d'environ soixante-six ans.

Le gouverneur, dans la capitulation qu'il avait faite, avait stipulé qu'il ne remettrait les clefs de la ville qu'à du Guesclin lui-même: il trouva le camp français retentissant de gémissemens; il n'en exécuta pas moins la convention faite avec ce héros, qui expira quelques heures après.

Charles V le fit placer à Saint-Denis dans une petite arcade, au pied du tombeau qu'il avait fait préparer pour lui-même; ainsi se trouvèrent réunis, dans la suite, les restes inanimés de deux hommes qui avaient sauvé leur patrie des dangers imminens auxquels elle était exposée, lorsque Charles prit les rênes du gouvernement.

Du Guesclin fut inhumé avec les mêmes cérémonies que les souverains. Quatre princes du sang suivaient son cercueil, et ses chevaux furent bénis par l'évêque qui officia.

En 1793, lorsqu'on fit l'extraction des corps déposés à Saint-Denis, on trouva, dans la chapelle dite des Charles, le squelette de du Guesclin bien conservé : son cœur avait été déposé dans l'église des jacobins de Dinan, suivant les ordres qu'il avait donnés avant de mourir. Il y fut trouvé il

Digitized by Google

y a quelques années, et on le porta, en grande cérémonie, dans l'église de Saint-Sauveur, au mois de juin 1810 : c'est là qu'il est aujourd'hui.

Du Guesclin avait épousé en premières noces Théphaine Raguenel, et en secondes, Jeanne de Laval. Son second mariage eut lieu à Rennes au mois de janvier 1373 ; il n'eut point d'enfans de ces deux mariages ; mais il eut un fils naturel qui marcha sur les traces de son père : il se nommait Michel.

Olivier, frère de Bertrand, recueillit la succession de ce dernier : il eut quelques discussions avec Jeanne de la Laval, sa belle-sœur.

Le caractère impétueux que du Guesclin avait dans l'enfance, ne permit pas de lui apprendre même à lire ni à écrire ; il puisa dans son propre fond toutes les grandes qualités qui l'ont rendu à jamais célèbre.

En 1387, Truiller, noble breton, écrivit son histoire dans un roman qui contient vingt-deux mille six cent trente-deux vers ; Claude Menard l'écrivit en prose en 1618 ; Paul Hai Duchâtelet et Jacques Lefeuvre l'écrivirent aussi en 1666 et 1692.

Digitized by Google

De toutes parts on élève en Europe des monumens aux grands hommes qui ont illustré leur patrie. Personne ne mérite mieux que du Guesclin la reconnaissance de son pays ; cependant si la ville de Dinan, qui possède son cœur, ou celle de Broons, où il est né, ne prennent ce soin, il est à présumer que cet honneur ne lui sera jamais rendu ; mais il vivra toujours dans le cœur des Français.

OLIVIER DE CLISSON.

1330. En 1343, Philippe VI, roi de France, surnommé de Valois, fit couper la tête à Olivier de Clisson, père de celui qui devint dans la suite connétable : le motif du prince, pour le faire périr, était un engagement pris avec le roi d'Angleterre par Clisson et plusieurs autres seigneurs ; tous avaient promis de tenir pour Jean de Montfort, quoiqu'ils parussent dans les intérêts de Charles de Blois. Jeanne de Belleville, sa veuve, envoya son fils en Angleterre pour y être élevé : elle vengea sur mer et sur terre la mort de son mari, et elle se retira ensuite à Hennebond, auprès de la comtesse de Montfort, dont les prétentions sur le duché étaient appuyées

Digitized by Google

par les Anglais : ses biens et ceux de son époux furent confisqués ; il en fut rendu une partie, en exécution du traité de Brétigni, qui fut fait le 8 mai 1360 entre les rois de France et d'Angleterre.

Le jeune Olivier se distingua dans le parti de Jean de Montfort, surtout à la bataille d'Auray qui eut lieu en 1364. Il y perdit un œil, et cependant il ne voulut quitter le champ de bataille qu'après la victoire.

Il n'aimait pas les Anglais, quoiqu'il eut été élevé en Angleterre. Aussi dit-il au duc Jean IV, qui venait de donner le château du Gâvre au fameux Jean Chandos : « Au diable, monsei-» gneur, si jamais Anglais sera mon voisin. » Et en effet, il alla assiéger le château, le prit et le démolit.

Depuis cette époque, il s'attacha au service des rois de France. Il aida du Guesclin à débarrasser le royaume des bandes qui dévastaient les campagnes, et il s'illustra par plusieurs faits d'armes.

Du Guesclin fit avec Clisson une alliance le 28 octobre 1370, au château de Pontorson : ces deux illustres guerriers se promirent un secours mutuel *envers et contre tous ceux qui pouvaient vivre et*

Digitized by Google

mourir, excepté le roi de France et quelques autres qu'ils désignèrent.

Olivier de Clisson n'aimait pas le duc de Bretagne, mais il ne voulait pas que le duché fût réuni à la France; aussi, malgré les efforts que fit Charles V pour le disposer en faveur de l'arrêt qui prononçait la confiscation, il favorisa secrètement le parti qui se déclara en faveur du *droit* ducal.

En 1379, il fut nommé gouverneur de Nantes: cette ville fut assiégée en 1380 par le comte de Bukingham, général anglais; Clisson défendit la place avec beaucoup de valeur, et Bukingham fut obligé de lever le siége, au bout de soixante-quatre jours.

Du Guesclin étant décédé, Charles VI donna l'épée de connétable à Olivier de Clisson, le 28 novembre 1380.

Il commanda l'avant-garde à la fameuse bataille de Rosbecq, qui fut livrée aux Flamands en 1382. La perte de l'ennemi fut évaluée à 25,000 hommes.

Le duc de Bretagne, par une insigne trahison, le fit prisonnier au château de l'Hermine, près Vannes, en 1387. Sa vie fut en grand danger, et il ne recouvra la liberté qu'après avoir fait des

Digitized by Google

sacrifices considérables. Nous avons donné les détails de cette affaire au chapitre de Jean IV.

Dans la nuit du 13 au 14 juin 1392, suivant les uns, et en 1393, suivant les autres, Pierre de Craon, à la tête d'une vingtaine de brigands, attaqua Clisson à Paris, dans la rue Culture-Sainte-Catherine, le fit tomber de cheval et l'accabla de coups. Dès que le roi en fut instruit, il alla voir Clisson chez un boulanger à la porte duquel il avait tombé, et qui lui avait donné l'hospitalité. Trois des assassins furent arrêtés à Chartres; ils eurent le poing coupé dans l'endroit où l'assassinat avait été commis; ils furent décapités aux halles, et ensuite suspendus au gibet. Le concierge de l'hôtel de Pierre de Craon eut la tête tranchée, pour n'avoir pas donné connaissance de l'arrivée de son maître, et un chanoine de Chartres qui l'avait reçu, et qui lui avait gardé vingt chevaux, fut privé de ses bénéfices, condamné à une prison perpétuelle, au pain et à l'eau. Pierre de Craon et ceux de ses complices qui ne furent pas pris à Chartres, échappèrent aux poursuites de la justice; Pierre de Craon obtint même dans la suite sa grace. Il avait voulu se venger de Clisson auquel il attribuait son exil de la cour, et avec lequel il avait eu une vive altercation.

Digitized by Google

Charles VI devint fou, et ses oncles, qui voyaient avec un esprit de jalousie les richesses immenses d'Olivier de Clisson, le privèrent de la place de connétable. On lui donna pour successeur, le 19 décembre 1392, Philippe d'Artois, comte d'Eu, gendre du duc de Berri.

Après plusieurs traités, qui ne furent point entièrement exécutés, le duc de Bretagne et Olivier de Clisson, transigèrent définitivement et de bonne foi, en 1395.

Clisson mourut dans son château de Josselin, le 23 avril 1407, et il fut inhumé dans l'église de la même ville.

Le 5 février précédent, il avait fondé par son testament une collégiale et un couvent de frères mineurs dans la ville de Clisson, et huit jours avant sa mort, il régla le partage de ses biens entre ses deux filles; il décida que la vicomtesse de Rohan en aurait les deux tiers, et que la comtesse de Penthièvre aurait l'autre tiers.

Il aimait les intrigues, la guerre et l'argent; il laissa une somme de 1,700,000 livres; sa rapacité et son avarice font contraste avec le désintéressement de du Guesclin : ils furent tous deux braves et grands capitaines; mais du Guesclin était humain, et Clisson fut souvent cruel.

Digitized by Google

CONECTE.

Thomas Conecte naquit à Rennes, suivant d'Argentré; il se fit religieux dans l'ordre des carmes, et il devint le plus grand prédicateur de son siècle. Il faisait faire des théâtres sur les places publiques; il disait la messe et prêchait ensuite; il avait souvent 15 à 16,000 personnes à ses sermons : les deux sexes étaient partagés par une corde. A cette époque, dit Paradin, auteur contemporain, « les femmes portaient de hauts atours » sur leurs têtes, de la longueur d'une aune ou » environ, aigus comme clochers, desquels dépen- » daient par derrière de longs crêpes à riches » franges, comme étendards. » Conecte déclamait contre ces coiffures, et excitait les enfans à insulter les femmes qui les portaient. Quelquefois on venait les mettre à ses pieds, et alors il les faisait brûler publiquement : après son départ de chaque endroit, les femmes en prenaient souvent, dit-on, de plus ridicules. Il prêchait aussi contre les ecclésiastiques dont les mœurs étaient dissolues. L'histoire nous apprend que celles du clergé étaient fort mauvaises à cette époque; il disait qu'il valait mieux que les ecclésiastiques se fussent mariés, comme le faisaient les prêtres grecs, que de vivre dans le concubinage et l'adultère. 1434.

Digitized by Google

Après s'être fait admirer dans son pays, il sortit du couvent de Rennes et parcourut la Flandre, l'Artois, le Ponthieu, le pays de Tournai, de Cambrai et d'Amiens. Il reçut les plus grands honneurs à son passage en chaque ville. D'Argentré dit que « les nobles et tous les états allaient » au-devant de lui, l'accompagnaient, la tête nue, » tenaient le frain de son mulet par les rênes » jusqu'à son logis, et se tenait bien heureux qui » le pouvait loger : étant retiré, il ne souffrait » communication de personne. » Il était suivi d'un grand nombre de disciples qui marchaient pieds nus.

Des Pays-Pas, Conecte se rendit à Mantoue : il y fit une réforme dans l'ordre des carmes; il trouva des opposans à cette opération, et il se fit beaucoup d'ennemis.

Il partit ensuite pour Venise où ses talens oratoires firent une vive sensation. Des ambassadeurs de la république partaient pour Rome; ils ne crurent pouvoir mieux faire, pour obliger le pape, que de mener Conecte avec eux. Dès qu'il fut arrivé, il commença ses prédications. On ne trouva pas mauvais qu'il déclamât contre les coiffures des femmes; mais ce qu'il dit de la dépravation des mœurs des ecclésiastiques, et surtout de la corruption de la cour de Rome, déplut beaucoup

Digitized by Google

à Eugène IV, qui occupait alors le saint-siége, et qui fut dans la suite déposé. Eugène demanda deux fois Conecte, sans que celui-ci voulut se rendre près de lui; enfin il le fit saisir et il nomma des cardinaux pour faire son procès : ces commissaires le déclarèrent hérétique; en conséquence, ils le firent brûler vif, sur la place publique, en 1434. Il soutint avec beaucoup de constance, pendant l'instruction, les propositions qu'il avait avancées, et il souffrit avec une grande fermeté les tourmens auxquels il fut livré. Baptiste Mantuan, personnage distingué dans l'ordre des carmes, a fait son éloge. Il a soutenu qu'il n'était pas coupable, et que sa mort était une atrocité du genre de celles qu'on reproche à l'inquisition.

Les écrivains protestans ont invoqué son témoignage, pour prouver qu'il était besoin, à cette époque, de réforme dans le clergé, à raison de la dépravation de ses mœurs, contre lesquelles Luther déclama si fortement quelques années plus tard.

JACQUES CARTIER.

Jacques Cartier naquit à Saint-Malo vers l'an 1500; 1500.
il fut un des premiers navigateurs de son siècle.

Digitized by Google

En 1504 et 1518, une partie du Canada avait été aperçue.

En 1523, Verazzani, florentin, avait observé l'île de Terre-Neuve et quelques côtes du continent. Cartier découvrit le Canada tout entier, et il fit parfaitement connaître le fleuve Saint-Laurent.

Les rois d'Espagne et de Portugal s'étant plaints de ce que les Français faisaient des préparatifs pour former un établissement dans le nouveau monde, François I.er dit plaisamment : « Je vou-» drais bien connaître l'article du testament d'Adam » qui leur lègue ce vaste héritage. »

Cartier partit de Saint-Malo le 20 avril 1534 : il avait deux navires ; chacun d'eux était du port de 60 tonneaux, et avait 61 hommes d'équipage. Il attérit, le 10 mai suivant, sur la côte orientale de Terre-Neuve ; il fit toutes les opérations qu'il s'était proposées, et il gagna tellement l'affection des gens du pays, qu'un des chefs lui confia deux de ses fils pour conduire en France, à la condition qu'il les lui ramenerait l'année suivante : il partit de Terre-Neuve, et il arriva, le 5 septembre 1534, à Saint-Malo.

Il s'empressa d'aller donner au roi les détails de son voyage ; il fut bien accueilli, et il reçut ordre de se préparer à une seconde expédition.

Digitized by Google

On lui donna cette fois un bâtiment de 120 tonneaux qu'il monta, et deux autres, l'un de 60, et l'autre de 40; il mit à la voile le 19 mai 1535.

Il s'avança jusqu'à sept ou huit lieues de l'endroit où Québec a été bâti depuis; il mouilla dans la rivière de Sainte-Croix, qu'on a depuis appelée rivière de Jacques Cartier.

Les deux jeunes gens qu'il avait amenés en France avaient appris quelques mots de la langue française; ils pénétrèrent dans l'intérieur du pays, firent l'éloge des Français, et donnèrent à Cartier des renseignemens qui lui furent très-utiles.

Presque tout les hommes qui composaient l'équipage furent attaqués d'une maladie qui était alors inconnue; on croit que c'était le scorbut; plusieurs périrent. L'un des deux jeunes gens étant attaqué lui-même de cette maladie, entra dans une forêt, prit des feuilles et de l'écorce d'un arbre qu'il connaissait, en fit une infusion, la but, et bientôt il fut guéri : il revint trouver Cartier et lui raconta ce qui lui était arrivé. Cartier fit faire des infusions des feuilles et de l'écorce de cet arbre, et tous les malades recouvrèrent la santé; mais les pertes qu'il avait faites l'obligèrent de désarmer un de ses bâtimens et de revenir en France; il arriva le 16 juillet 1536 à Saint-Malo.

Digitized by Google

Tandis que les hommes de son équipage avaient été malades, les habitans du pays leur avaient apporté une partie du produit de leur chasse, et un de leurs chefs les accompagna lorsqu'ils revinrent en France.

On trouve dans son journal, qui a été conservé par l'Escarbot, le récit de ses entrevues et de ses conférences avec les sauvages : cette pièce prouve qu'il avait un plan bien conçu dont il suivit l'exécution avec courage, habileté et persévérance. Il contient une description exacte des ports, des détroits, des golfes, des rivières et des caps ; aussi est-il encore utile aux marins : il a été traduit en italien et inséré au 3.e volume de l'histoire des navigations de Jean-Baptiste Romasio, imprimée à Venise en 1555.

Lorsqu'on sut que le Canada était bien connu, le gouvernement du pays devint l'objet de l'ambition de plusieurs individus et le sujet d'une intrigue de cour ; on nomma un vice-roi qui ne partit que dix-huit mois après. Cartier eut ordre de retourner au Canada ; il y attendit long-tems le vice-roi, et, pendant ce tems, il fit exister son équipage avec ses propres ressources ; enfin, il partit pour revenir en France ; il le rencontra et reçut ordre de le suivre ; il le fit, mais bientôt

Digitized by Google

il se détacha de l'escadre et revint à Saint-Malo, où il arriva en 1542.

Après avoir possédé le Canada pendant plus de deux siècles, les Français le cédèrent aux Anglais par la paix de 1763.

DOUAREN.

En 1509, naquit à Moncontour, en Bretagne, François Douaren, qui devint professeur en droit à Bourges; il fut l'un des hommes les plus savans de son siècle. Jacques Cujas, son émule, l'estimait beaucoup. Entre autres ouvrages qu'il a laissés, on remarque son traité *De Jurisdictione et imperio*, et celui qui a pour titre : *Pro libertate ecclesiæ gallicanæ adversùs artes Romanos defensio.* 1509.

D'Argentré, à la fin de son histoire de Bretagne, fait un grand éloge de Douaren.

BARON.

A la même époque parut avec éclat un autre jurisconsulte né à Saint-Pol-de-Léon; il professait aussi le droit à Bourges : il portait le nom d'Eginard Baron. 1509.

Digitized by Google

BOUCHARD.

1514. Allain Bouchard était avocat au Parlement de Bretagne ; il résidait à Rennes; il est le premier Breton qui ait entrepris d'écrire l'histoire de son pays. Son ouvrage parut en 1514; il a pour titre : *Les grandes chroniques de Bretagne, parlant des très-pieux nobles et très belliqueux rois, ducs, princes, barons et autres gens nobles, tant de la Grande-Bretaigne, dite à présent Angleterre, que de notre Bretaigne, de présent érigée en duché* : il est très peu estimé ; il contient beaucoup de fables et fait à peine mention des faits vrais.

D'ARGENTRÉ.

1519. Bertrand d'Argentré, sénéchal de Rennes, fils de Pierre d'Argentré, naquit à Vitré en 1519. Sa grande érudition et la profondeur de son jugement le firent considérer comme un des premiers jurisconsultes de France : le tems n'a pas porté atteinte à sa réputation ; il fut l'émule de Dumoulin : celui-ci disait qu'il ne connaissait point de jurisconsulte supérieur à d'Argentré.

Digitized by Google

Lors de la dernière réformation de la coutume; il fut un des commissaires nommés pour cette opération importante; il présenta aux états un travail préparatoire qui fut très-utile, et après que la coutume fut rédigée, il en donna un très-bon commentaire dont il a été fait huit éditions: c'est de ces travaux que Dumoulin a fait l'éloge.

Sur l'invitation des états, il écrivit l'histoire de Bretagne: elle fut imprimée à Rennes en 1582, et réimprimée à Paris en 1588. Charles d'Argentré, sieur de la Boisière, son fils, président au parlement, après y avoir fait beaucoup de corrections, en donna une nouvelle édition en 1612. Il y en eut encore postérieurement deux autres, l'une en 1618 et l'autre en 1668. Lesconvel en donna un abrégé en 1685.

Cette partie de ses travaux est peu estimée; il a puisé dans les manuscrits de le Baud, son grand oncle, aumônier de la duchesse Anne, une grande partie des faits qu'il raconte; mais il ne l'a pas fait avec discernement. Le Baud avait terminé son ouvrage à la fin du règne d'Artur III; d'Argentré a écrit de plus le règne de François II et celui de la duchesse Anne: c'est la partie la plus défectueuse de son travail.

Il entra dans le parti de la ligue. Le parle-

Digitized by Google

ment le manda en 1575, et lui fit subir un interrogatoire qui se trouve dans les registres de la cour. Ses réponses sont pleines d'énergie et de dignité. Cependant le parlement, craignant que sa présence à Rennes fût dangereuse, lui ordonna d'en sortir. Ce bannissement l'affecta et abrégea ses jours : il mourut le 13 janvier 1590, âgé de soixante-onze ans; son corps fut apporté à Rennes et inhumé dans l'église des cordeliers. Il avait possédé quarante ans la charge de sénéchal du présidial de Rennes.

Le célèbre Dumoulin était mort le 27 décembre 1566 : ils étaient les premiers jurisconsultes de leur siècle; mais ils ne furent heureux ni l'un ni l'autre.

L'ouvrage de Dumoulin contre les petites dates de la cour de Rome, sa consultation sur le concile de Trente, et l'attachement qu'il montra dans tous ses travaux pour les libertés de l'église gallicane, le firent persécuter par les ultramontains, et l'obligèrent plusieurs fois de quitter sa patrie.

D'Argentré, par de fausses idées de religion, fut un des adversaires de son roi, et les chagrins qu'il éprouva le conduisirent au tombeau; on lit dans son éloge les expressions suivantes :

Digitized by Google

Ulteriùs etiam progressurus nisi ex infelici patriæ statu gravissimum animi mærorem collegisset, cujus acerbitate oppressus, ex hác vitá decessit.

Dans les différentes situations où il se trouva, il ne se départit jamais des principes de la plus exacte probité.

LA NOUÈ-BRAS-DE-FER.

Le fameux François de la Noue, surnommé Bras-de-Fer, naquit en 1531 à Fresnai, près Nantes : il embrassa le protestantisme, et il rendit de grands services à son parti; il fut aussi très-utile par la suite aux royalistes contre les ligueurs. 1531.

Il perdit, au siége de Fontenai, un bras qui fut remplacé par un autre de fer, ce qui lui fit donner le surnom de *Bras-de-Fer.*

Il remporta une grande victoire à Senlis sur le duc d'Aumale. Pour les frais de l'expédition, il avait été obligé de vendre la dernière de ses terres.

Henri IV, qui connaissait son mérite et sa valeur, l'envoya, sur la demande des états, au

Digitized by Google

prince de Dombes, pour lui servir de conseil. Ce prince, dirigé par le général anglais qu'il avait dans son armée, faisait le siége de Lamballe avec des forces insuffisantes, malgré l'avis des capitaines les plus sages. Cependant il avait été fait une brèche au mur du château; la Noue voulant voir si elle était praticable, monta dans une échelle et fut blessé d'un coup d'arquebuse à la tête. On le transporta à Moncontour, et il y mourut le 21 août 1590, dix-sept jours après qu'il eut été blessé. Il joignait aux qualités d'un grand général beaucoup de générosité, de douceur et de modération. Il fut très-regretté de Henri IV, qui se plaignait d'avoir perdu un homme pareil devant une bicoque, lui qui valait seul une province. Il disait: Je perds un grand homme de guerre, mais encore un plus grand homme de bien; les protestans et les catholiques le regrettèrent également.

Ses vertus, dit Lacretelle, furent d'abord l'inutile censure de son siècle, et elles en furent ensuite le modèle.

Nous avons de lui un ouvrage intitulé *Discours politiques et militaires*, et un autre qui a pour titre *Déclaration de François de la Noue, etc.*

Les équiqages d'Odet de la Noue, son fils, ayant été arrêtés pour une dette de son père,

Digitized by Google

Henri IV donna partie de ses pierreries pour la payer.

La vie de la Noue a été écrite par Moyse Amirault : elle est *in-4.°* ; elle a été aussi imprimée à Leyde, Elzevires 1661.

DUFAIL.

Noël Dufail de la Herissaie fut reçu conseiller au parlement de Bretagne le 12 février 1573. Il était l'ami de Douaren et de Baron, ses compatriotes. Il a donné quelques ouvrages de jurisprudence, parmi lesquels on remarque un recueil d'arrêts qui a pour titre *Mémoires*, *Recueil ou Extrait des plus notables et solennels arrêts du parlement de Bretagne* ; il contient douze cents jugemens. Il fut imprimé à Rennes en 1579 ; il a été revu et augmenté par Michel Sauvageau, avocat. 1573.

Il a laissé aussi quelques travaux littéraires ; le seul qui soit connu a pour titre *Discours d'aucun propos rustiques, facétieux et de singulière récréation, ruses et finesse de Ragot, capitaine des gueux.*

Digitized by Google

FRAIN.

Fin du 16.e siècle.

Sébastien Frain, sieur de la Villegontier, naquit à Rennes vers la fin du 16.e siècle; il y exerça la profession d'avocat avec distinction, pendant quarante ans.

Il était dans l'usage, à son retour du palais, de marquer les arrêts intéressans qui avaient été rendus, et de discuter dans des notes les points de droit qui avaient été décidés. A sa mort, qui eut lieu en 1643, ses héritiers firent imprimer les arrêts qu'il avait recueillis et ses observations. Ils parurent en 1646 sous le titre d'*arrêts du parlement de Bretagne, pris des mémoires de M. Sebastien Frain.* Ils furent très-bien accueillis du public; on en fit une seconde édition, et ils furent de plus réimprimés à la suite d'une édition de la coutume, en 1674.

Cependant, on y avait ajouté des arrêts qui n'avaient pas été recueillis par Frain. Hevin les retrancha dans une nouvelle édition qu'il donna en 1684; et il fit, sur les arrêts recueillis par Frain, de savantes dissertations. Cette édition est en deux volumes *in*-4.°; elle est la seule qui soit

Digitized by Google

recherchée aujourd'hui : on trouve à la fin du second volume une histoire du droit romain dans les Gaules, avec des recherches intéressantes sur l'origine du droit français.

HENRI DE ROHAN.

Henri de Rohan naquit au château de Blain, en 1579; il reçut, dès sa plus tendre jeunesse, les principes du calvinisme, et il y fut toujours très-attaché : il devint un des premiers capitaines de son siècle, et un des écrivains les plus distingués. 1579.

Il fit ses premières armes sous les yeux d'Henri IV, auquel il avait l'honneur d'appartenir comme descendant d'Isabelle d'Albret, fille de Jean d'Albret, roi de Navarre, aïeul du roi. Isabelle d'Albret avait épousé, en 1534, René de Rohan : si Henri et Catherine sa sœur étaient morts sans enfans, il leur eût succédé.

A l'âge de seize ans, il parut avec avantage au siége d'Amiens; Henri IV l'aimait beaucoup. Lorsque ce prince eut succombé sous le fer d'un assassin, Henri de Rohan devint en France le chef des protestans; il soutint à leur tête trois

Digitized by Google

guerres contre Louis XIII. La première, lorsque ce prince voulut rétablir la religion catholique dans le Béarn ; la seconde, lorsque le cardinal de Richelieu fit le blocus de la Rochelle, et la troisième, lorsque cette ville fut assiégée pour la seconde fois.

Après la fin de la guerre civile, il se retira dans la ville de Venise. La république était en guerre avec les impériaux ; elle le nomma généralissime de ses troupes.

Louis XIII l'envoya en ambassade en Suisse et chez les Grisons. Les trois ligues le nommèrent général de leurs armées. En 1633, il chassa les Allemands et les Espagnols de la Valteline, et en 1636, il battit les Espagnols près du lac de Côme.

Il fut blessé le 28 février 1638 à la première bataille de Rhinfedd, et il mourut le 13 avril suivant des suites de ses blessures; il fut enterré le 27 mai dans l'église de Saint-Pierre de Genève. On lui éleva un magnifique tombeau, sur lequel on inscrivit une épitaphe qui contient l'énumération des plus belles actions de sa vie. Il avait épousé Marguerite de Béthune, femme recommandable par son courage et ses belles qualités.

Digitized by Google

Voltaire a dépeint ce grand homme dans les vers sui vans:

> Avec tous les talens le ciel l'avait fait naître;
> Il agit en héros, en sage il écrivit;
> Il fut même grand homme en combattant son maître;
> Et plus grand lorsqu'il le servit.

Ses qualités militaires étaient accompagnées d'une grande douceur, de manières affables et gracieuses, et d'une générosité extraordinaire. La gloire et l'amour du bien public ne *comptent* point, disait-il, dans un cœur où règne l'intérêt particulier.

Nous avons de lui huit ouvrages qui sont estimés; savoir:

1.° Les intérêts des princes;

2.° Le parfait capitaine;

3.° Un traité de la corruption de la milice ancienne;

4.° Un traité du gouvernement des treize cantons;

5.° Mémoires sur les faits postérieurs à la mort de Henri IV;

6.° Recueil de discours politiques;

7.° Manifeste relatif à la défense des églises réformées;

Digitized by Google

8.° Depêches de Henri de Rohan pendant son ambassade en Suisse.

L'illustre maison de Rohan a donné à la France plusieurs autres hommes d'un grand mérite, notamment Pierre de Rohan, seigneur de Gié, qui vivait sous le règne de Louis XII; René de Rohan, baron de Fontenai, émule et ami de la Noue-Bras-de-Fer; Benjamin de Rohan, frère de Henri; Anne et Catherine de Rohan. C'est cette dernière qui fit cette belle réponse à Henri IV qui lui parlait d'amour :

Je suis trop pauvre pour être votre femme, et de trop bonne maison pour être votre maîtresse.

DESCARTES.

1596. René Descartes naquit à la Haie, en Touraine, le 31 mars 1596. Joachim Descartes, son père, était conseiller au parlement de Bretagne, et il demeurait à Rennes.

Henri II craignant que le désir ordinaire chez les Bretons, d'avoir un souverain particulier, ne les fît agir contre ses intérêts, avait placé des Français dans le parlement lorsqu'il le créa; ses

Digitized by Google

successeurs, malgré les remontrances des états et du parlement, suivirent invariablement le même système. Les charges françaises furent beaucoup moins chères que les autres, parce qu'il se trouva peu d'étrangers qui voulussent abandonner leur pays pour venir résider à Rennes. Les membres du parlement, afin de rendre leurs enfans aptes à les posséder, envoyaient leurs épouses accoucher hors de la province; ce fut, dit-on, par ce motif, que Jeanne Brochard, femme de Joachim Descartes, alla faire ses couches à la Haie.

Le jeune Descartes fut mis au collége de la Flèche; il s'y distingua de bonne heure par son goût pour l'étude.

La faiblesse de sa santé lui fit permettre de se lever tard. Il contracta l'habitude de méditer tous les matins, avant de se lever, et c'est à ces méditations que nous sommes redevables de ses plus belles productions.

Il prit d'abord le parti des armes. Il servit comme volontaire dans les troupes de Hollande et dans celles du duc de Bavière; il se trouva en 1620 à la bataille de Prague.

Il était en garnison à Breda lorsqu'un inconnu exposa en langue flamande, par des affiches,

Digitized by Google

un problème de géométrie. Berkmann, principal du collége de Dart, traduisit l'affiche en langue française, et Descartes lui porta la solution du problème, le jour suivant.

C'est aussi pendant son séjour à Breda qu'il fit le *Compendium musicæ :* cet ouvrage fut imprimé à Utrecht en 1650.

Il quitta le service et il visita successivement le nord de l'Allemagne, la Hollande, la France, l'Italie, la Suisse, le Tirol, Venise et Rome. Il étudia à Paris la philosophie, la morale et les mathématiques.

Retournant en Hollande par mer, les matelots formèrent le projet de le tuer pour avoir ses dépouilles. Ils parlèrent de leur complot dans leur langue, en sa présence, parce qu'ils croyaient qu'il ne la savait pas. Ils furent très-surpris lorsqu'ils le virent se lever brusquement, tirer son épée et les menacer de les tuer lui-même s'ils ne le conduisaient à terre dans le lieu le plus voisin; ils lui promirent d'exécuter ses ordres et ils tinrent parole.

Il aimait passionnément la liberté, aussi disait-il souvent qu'il la mettait à un si haut prix que tous les souverains ensemble n'auraient pu l'acheter. C'est par ce motif qu'il chercha

Digitized by Google

un pays libre pour faire sa résidence : il choisit la Hollande ; il vendit une partie de son bien et alla s'y fixer en 1629.

Il y prit un genre de vie conforme à ses goûts ; il vivait très-sobrement. Le matin, il il s'occupait des sciences, et après dîner il cultivait son jardin. Egmond était le nom du lieu qu'il appelait son hermitage et où il vivait heureux. Il était vu avec plaisir par la princesse palatine Elisabeth, qui avait choisi sa résidence à la Haie.

Il aimait à combattre les préjugés, et il avait les talens et le courage nécessaires pour le faire avec succès. La philosophie péripatéticienne était exclusivement enseignée en France ; il conçut le projet de la faire abandonner et il en vint à bout.

Il composa un traité du système du monde, mais il le supprima, lorsqu'il apprit que Galilée venait d'être emprisonné.

Il fit l'application de l'algèbre à la géométrie. Cet ouvrage et son application de l'algèbre à la physique, lui ont fait le plus grand honneur.

Il fit un discours sur la dioptrique. On y trouve la découverte de la réfraction de la lumière.

Digitized by Google

Il fit aussi un traité des météores, où il explique la formation de la foudre.

Il donna depuis la théorie de l'arc-en-ciel.

En 1637, il fit un discours sur la méthode à suivre pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences; et en 1641, il publia ses méditations sur la philosophie; elles contiennent la démonstration de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'ame.

En 1644, il donna au public ses principes de philosophie : c'est là que se trouve sa théorie des tourbillons. On a dit de cet ouvrage que c'était le délire d'un homme de génie : il avait alors quarante-neuf ans.

A cette époque de sa vie, commencèrent les persécutions qu'il eut à souffrir.

Un décret, donné par une congrégation de cardinaux, défendit d'imprimer, lire et retenir aucun de ses ouvrages.

Les ministres de la religion protestante ne le traitèrent pas mieux. Gilbert Voet, premier professeur de théologie à l'université d'Utrecht, publia un ouvrage contre lui sous le nom d'un jeune professeur. Descartes le réfuta; mais sa réfutation et l'ouvrage furent proscrits par les magistrats

Digitized by Google

d'Utrecht; Descartes eut recours au prince d'Orange, par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France; mais avant que ce prince eût pu faire parvenir ses recommandations aux magistrats d'Utrecht, la condamnation de Descartes était imprimée, publiée et affichée dans les principales villes des provinces unies.

Il eut encore cependant le courage de publier un traité sur *le système de l'univers*; mais à peine parut-il, qu'il fut le sujet d'une nouvelle querelle que lui suscitèrent les théologiens.

C'est alors que, livré à ses chagrins, il prit pour devise : *Qui benè latuit, benè vixit.*

Le roi de France et la reine de Suède lui offrirent une retraite; il donna la préférence à cette dernière, et il partit pour Stokolm. Il fut accueilli à la cour d'une manière distinguée, et il fut dispensé du cérémonial, à condition qu'il entretiendrait la reine, dans sa bibliothèque, tous les jours à cinq heures du matin. Bientôt il fut attaqué d'une fluxion de poitrine, et il mourut le 11 février 1650; il n'avait pas encore cinquante-quatre ans.

L'ambassadeur de France ayant réclamé son corps, il fut transporté à Paris en 1663. Il fut inhumé avec beaucoup de solennité, le 24 juin,

Digitized by Google

dans l'église de Sainte-Géneviève-du-Mont. Sur son tombeau on mit son buste, avec une inscription qui commence ainsi :

Descartes, dont tu vois ici la sépulture,
A dessillé les yeux des aveugles mortels.

En 1765, l'académie française proposa, pour sujet d'un prix, l'éloge de Descartes. Thomas l'emporta sur ses concurrens, et Voltaire le complimenta sur la manière dont il avait traité son sujet.

Louis XVI fit faire sa statue en marbre par Pajou, en 1777; et la convention nationale ordonna, par décret des 2 et 4 octobre 1793, la translation de ses cendres et de sa statue au Panthéon.

Il ne s'était pas marié; mais quelques-uns prétendent qu'il avait une fille naturelle nommée *Francine*, qui était morte à l'âge de cinq ans. Dargone, charteux, qui a écrit son histoire, dit que le fait est faux.

En 1647, le cardinal Mazarin lui fit donner une pension de 3000 liv. Il lui fit même accorder dans la suite le brevet d'une autre pension plus considérable, en lui donnant de grands éloges; mais Descartes ne put la recevoir.

L'article carthésianisme du dictionnaire philosophique passe pour un chef-d'œuvre.

Digitized by Google

CATHERINE DESCARTES.

Catherine Descartes, nièce du célèbre Descartes, mourut à Rennes en 1706 ; elle avait beaucoup d'esprit et de connaissances ; elle écrivait très-bien en vers et en prose. Nous avons d'elle un recueil de poésies *in*-12, imprimé à Paris en 1693. On estime surtout les deux pièces qui ont pour titres *Relation de la mort de Descartes et son ombre.*

ALBERT LE GRAND.

Environ 1600, Albert le Grand, religieux dominicain, naquit à Morlaix. Il est connu par plusieurs ouvrages, dont les principaux sont la Vie des saints de Bretagne, le Catalogue des évêques de la province, et l'Histoire des souverains du même pays. 1600.

Dom Lobineau et Dom Morice disent que celui de ses ouvrages qui a pour titre la Vie et les Miracles de saints de Bretagne, quoique revu et corrigé par M. de Missirien, est un tissu de fables plus propres à faire rire les libertins

Digitized by Google

qu'à édifier les fidèles. Dom Morice ajoute qu'il était un peu trop crédule, et qu'il n'avait pas assez d'érudition pour distinguer le vrai du faux.

L'abbé Travers dit qu'on trouve, dans sa légende de Bretagne, un grain d'or parmi beaucoup de sables.

Ses ouvrages sont, en grande partie, l'extrait d'anciens bréviaires, de cartulaires et de vieilles chroniques de couvens. Il croyait faire une œuvre méritoire pour la religion, *en racontant comme* des miracles *tous les faits qu'il y trouvait*, sans être *arrêté par leur* invraisemblance.

Au reste, en lisant ses ouvrages, on voit qu'il possédait bien l'histoire de la province.

DEVOLANT.

1609. Paul Devolant parut en 1609, avec un grand éclat, au barreau de Rennes. Sa première plaidoirie fut un chef-d'œuvre d'érudition; il consacra ses talens à la défense de la veuve, de l'orphelin et des malheureux. Il mourut en 1656 : il nous a laissé un recueil d'arrêts rendus sur plusieurs questions intéressantes. Cet ouvrage a été imprimé à Rennes en 1722, dans un format *in-4.°* Plusieurs articles des remarques de Frain, sur la coutume, sont tirés de ses manuscrits.

Digitized by Google

HAY DU CHATELET.

Paul Hay du Châtelet fut reçu avocat général au parlement de Bretagne, le 7 juillet 1618. Il devint conseiller d'état : c'était un homme d'un grand mérite ; il fut nommé membre de l'académie française. Celui de ses ouvrages qui est le plus connu, est l'histoire de Bertrand du Guesclin, imprimée à Paris en 1666, et réimprimée en 1693. 1618.

DUPAZ.

Augustin Dupaz, religieux dominicain, publia, en 1619, l'histoire de plusieurs maisons de Bretagne, et il se disposait à donner une histoire de la province, lorsqu'il mourut. 1619.

HEVIN.

Pierre Hevin naquit à Rennes en 1621. Il se distingua d'abord au barreau par son éloquence, et ensuite dans son cabinet par son érudition et sa sagacité ; il avait beaucoup de connaissances en 1621.

Digitized by Google

histoire. Il nous a laissé, en jurisprudence, deux ouvrages qui ont pour titres : Questions féodales et Consultations, et en histoire des remarques sur l'inscription trouvée en démolissant la tour de l'ancienne église de Saint-Melaine, et une critique de l'histoire de François I.er, écrite par Varillas. Dans ce dernier ouvrage, il soutient que l'historien s'est trompé en disant que M. de Châteaubriand fit périr sa femme en 1526, à raison de ses amours avec François I.er, et il le prouve par la signature qu'elle apposa en 1535, au pied du contrat de mariage de Claude de Foix, sa nièce ; il ajoute qu'elle mourut au mois d'octobre 1537.

Sa trente-septième consultation, et les deux mémoires au soutien, prouvent mieux que ses autres ouvrages qu'il avait fait une étude approfondie de l'histoire de Bretagne.

On a mis au bas de son portrait les quatre vers suivans.

Supérieur à la louange,
Hévin par son nom seul est assez illustré ;
On connaît à ce nom l'émule de Ducange,
Et le rival de d'Argentré.

Digitized by Google

PEZRON.

Paul Pezron naquit à Hennebon en 1639; il entra chez les bernardins; il fut reçu docteur en Sorbonne en 1682; il occupa des places distinguées dans cet ordre. Il fut nommé à une abbaye en 1697, et il s'en démit en 1703; il mourut en 1706. 1639.

Nous avons de lui plusieurs ouvrages; savoir:

L'Antiquité des tems, et la défense de ce livre; un Commentaire sur les prophètes; une Histoire évangélique et un Traité de la langue celtique.

Dans sa notice sur Dom Pezron, Voltaire ne parle que de ce dernier ouvrage.

BELORDEAU.

Environ 1645, parut Pierre Belordeau, profond jurisconsulte, né à Rennes. Nous avons de lui un Commentaire estimé de la coutume de Bretagne: les plaintes qu'on trouve dans la préface qui est en tête de l'édition de 1643, prouvent que son ouvrage fut d'abord mal accueilli par ses confrères. 1645.

Digitized by Google

SAUVAGEAU.

A peu près à la même époque, naquit Michel Sauvageau. Il prit aussi la profession d'avocat, et il parut avec distinction au barreau de Rennes. Nous avons de lui un commentaire très-estimé de la coutume de Bretagne, et un recueil d'arrêts et réglemens avec des observations. Il mourut en 1712.

HARDOUIN.

1646. Jean Hardouin naquit à Quimper en 1646; son père était libraire en cette ville : il se livra de bonne heure à l'étude des sciences. Une grande intelligence et une mémoire heureuse le firent distinguer parmi ses condisciples; mais on remarqua en lui des idées singulières. Il entra dans la congrégation des jésuites; il s'y fit bientôt connaître par son érudition, et surtout par un paradoxe qu'il mit au jour. Les ouvrages qu'on attribue aux anciens avaient été, dit-il, composés dans le 13.e siècle par des moines. Il n'en fallait excepter que ceux de Cicéron, l'Histoire naturelle de Pline, les Géorgiques de Virgile, les Satyres et les Epîtres d'Horace.

Digitized by Google

L'Enéide, suivant lui, était une allégorie du voyage de Pierre à Rome, quoique saint Pierre ne fût jamais allé dans cette ville.

Peu de médailles anciennes étaient véritables, et pour expliquer celles qui l'étaient, il fallait prendre chaque lettre pour un mot entier, ce qui est vrai, à l'égard de quelques-unes. Cette idée lui donnait le moyen d'établir dans l'histoire un ordre tout nouveau.

Il voyait partout des allégories. Troie en cendres était l'incendie de Jérusalem; Enée portant ses dieux en Italie représentait l'Evangile annoncé aux Romains.

Un de ses amis lui ayant observé que le public riait de ses paradoxes; croyez-vous donc, lui dit-il, que je ne me serai levé, toute ma vie, à quatre heures du matin, que pour répéter ce que d'autres ont dit avant moi?

Les jésuites condamnèrent le système du père Hardouin, et ils exigèrent qu'il en donnât une rétractation. Il le fit pour obéir à ses supérieurs, mais il y resta toujours attaché.

Il était, au reste, recommandable par ses vertus et sa profonde érudition.

Digitized by Google

Il mourut à Paris le 3 septembre 1729, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les ouvrages qu'il nous a laissés sont :

1.° Une édition de Pline le naturaliste, avec des notes ;

2.° Une édition des conciles : le débit en fut arrêté par ordre du parlement ;

3.° La chronologie rétablie par les médailles. C'est dans cet ouvrage que se trouve le système sur la supposition des écrits de l'antiquité ;

4.° Un commentaire sur le nouveau testament : il dit dans cet ouvrage que J. C. et les Apôtres prêchaient en latin ;

5.° Une savante édition des harangues de Themistius,

6.° Un ouvrage qui a pour titre *Opuscula selecta ;*

7.° Un autre qui a pour titre *Opuscula varia ;*

8.° Un traité de *la dernière pâques de J. C. ;*

9.° Un ouvrage contre le père Courayer, sur la validité des ordinations anglaises.

M. Vernet, professeur de théologie à Genève, fit son épitaphe, dans laquelle on remarque les vers suivans qui donnent une juste idée de son caractère.

Venerandæ antiquitatis, cultor et deprædator,
Doctè febricitans,
Credulitate puer, audaciâ juvenis, deliriis senex,

Digitized by Google

JACQUES GALLET.

Jacques Gallet naquit à Lamballe en 1647; il prit l'état ecclésiastique et devint supérieur du séminaire de Saint-Louis, à Paris. L'abbé de Vertot et M. Destuileries, ayant critiqué ce qui avait été dit des premiers rois de l'Armorique par Dom Lobineau, l'abbé Gallet prouva qu'ils étaient dans l'erreur; sa démonstration fut telle que l'abbé de Vertot, après avoir lu le mémoire de l'abbé Gallet, lui dit que s'il avait connu son ouvrage, avant d'imprimer le sien, il aurait écrit dan le même sens que lui : c'est le journal de Trévoux de 1724 qui nous apprend cette anecdote. 1647.

Les recherches de l'abbé Gallet ont répandu la lumière sur les premiers siècles de l'histoire de l'Armorique. Ses mémoires ont paru si utiles que l'abbé Desfontaines a cru devoir en faire imprimer une partie, et que Dom Morice les a fait imprimer en entier; la copie donnée par ce dernier est la plus exacte, parce qu'elle a été faite sur l'original qui était aux mains du cardinal de Rohan; le style de l'abbé Gallet, étant diffus, on a été obligé de retrancher ce qui était inutile. « Diffus, comme je le suis, dit-il, et toujours « tremblant après les plus longues recherches, »

Digitized by Google

Ce respectable ecclésiastique fut nommé à la cure de Campans, au diocèse de Paris, et il y mourut en décembre 1726.

Son ouvrage sur l'établissement des Bretons dans l'Armorique peut être comparé à celui des Francs dans les Gaules, par l'abbé Dubos. Ces deux estimables écrivains ont recherché la vérité avec le plus grand zèle.

LARROQUE.

1661. Daniel de Larroque naquit à Vitré en 1661. Son père était ministre protestant, et passait pour être fort instruit. Larroque embrassa aussi la religion protestante. Il quitta la France après la révocation de l'édit de Nantes; il se rendit à Londres, à Copenhague et à Amsterdam; enfin, il revint à Paris, où il se fit catholique. Il y fut renfermé pour avoir fait un écrit satyrique contre Louis XIV. Il recouvra sa liberté au bout de cinq ans: il mourut à l'âge de soixante-dix ans. Il a fait plusieurs ouvrages dont un seul a joui de quelque réputation; c'est son avis aux réfugiés: on l'attribua d'abord au savant Bayle.

Digitized by Google

TOURNEMINE.

René-Joseph Tournemine naquit à Rennes en 1661. Il entra dans la congrégation des jésuites; il travailla long-tems au journal de Trévoux; il avait une érudition peu commune : aussi était-il souvent consulté par les savans. Il était très-communicatif, surtout à l'égard des étrangers. Ses confrères lui reprochaient d'avoir beaucoup de vanité et la manie de parler de sa naissance. Montesquieu ayant eu à se plaindre de lui, et voulant se venger, dit : *Qu'est-ce que le père Tournemine? Je ne le connais pas...* Le bon père, qui ne concevait pas que l'auteur de l'Esprit des lois ne le connut point, fut très-sensible à ce propos. 1661.

On estime beaucoup l'édition qu'il a donnée de Menochius, et celle de l'Histoire des juifs, par Prideau, en six volumes *in-12*.

SAINT-LUC.

En 1664, Toussaint de Saint-Luc, carme, donna l'histoire de Conan-Mériadec, à laquelle il joignit des recherches générales sur l'histoire 1664.

Digitized by Google

de Bretagne. En 1676, il publia la vie de Jacques Courtois ou le bon Coquin; en 1681, l'histoire des chevaliers du Mont-Carmel, et en 1692, des mémoires sur le clergé et la noblesse de Bretagne. Il était né dans le diocèse de Saint-Brieuc; il mourut à Paris le 18 décembre 1694 : son nom était Lebigot.

DOM LOBINEAU.

1666. Gui-Alexis Lobineau naquit à Rennes en 1666. Il entra chez les bénédictins à l'âge de dix-sept ans; il se livra presqu'entièrement à l'étude de l'histoire; il donna, en 1707, l'histoire de Bretagne : elle est en deux volumes *in-f.°*; elle fut imprimée à Paris.

Ce qu'il dit de l'établissement des Bretons dans l'Armorique, et de la suzeraineté des ducs de Normandie sur la Bretagne, fut attaqué par l'abbé de Vertot et par Claude de Moulinet-Destuileries. Le premier le dénonça même au chancelier; heureusement ce fut sans succès. Dom Lobineau, qui avait d'abord donné une réponse, crut devoir ensuite garder le silence. L'abbé Gallet prit, comme nous l'avons vu, la défense du système de Dom Lobineau, et convainquit l'abbé de Vertot de son erreur.

Digitized by Google

Dom Lobineau a donné de plus l'histoire des deux conquêtes d'Espagne; l'histoire des saints de Bretagne, et les ruses de guerre de Polyen.

Il mourut à l'abbaye de Saint-Jacut en 1727; il laissa plusieurs manuscrits, dont quelques-uns se trouvent à la bibliothèque de Lamballe.

CASSART.

Jacques Cassart naquit à Nantes en 1672; son père était capitaine de navire; il était encore jeune lorsqu'il le perdit; il entra dans la marine dès qu'il fut en état de servir : il fit ses premières armes sur un vaisseau armé à Saint-Malo pour la course. 1672.

En 1697, il se trouva au siége de Carthagène; il fut chargé de lancer les bombes : il obligea les ennemis de ralantir leur feu, et il contribua beaucoup à la prise de la ville par sa bravoure et ses talens.

Il monta un corsaire armé par les habitans de Nantes, et fit des prises considérables.

Louis XIV le manda, et lui dit : « Monsieur, » vous faites beaucoup parler de vous; j'ai besoin

Digitized by Google

» d'un officier de votre mérite ; je vous ai nommé
» lieutenant de frégate. »

Cassart se rendit à Dunkerque ; il y prit *le* commandement d'un vaisseau de l'état, et il obligea les corsaires anglais de se retirer de la Manche, qu'ils infestaient.

En septembre 1708, il rencontra, près les Sorlingues, une flotte anglaise de trente-cinq bâtimens escortés par un vaisseau de guerre ; il attaqua le vaisseau, l'obligea de prendre la fuite et s'empara de cinq des navires.

Il rentra à Saint-Malo, répara son vaisseau, retourna dans la Manche et prit encore huit bâtimens.

En 1709, le commerce de Marseille acheta du blé dans le levant, à raison de la disette ; il fut chargé sur vingt-six navires qui devaient entrer à Marseille. Cassart fut invité à le convoyer ; il accepta cette marque de confiance, et il arma, à ses frais, deux vaisseaux, l'*Eclatant* et le *Sérieux*. Les armateurs de vingt-cinq autres bâtimens le prièrent aussi de les convoyer ; il les fit escorter jusqu'à Malte par le *Sérieux*, et il alla avec l'*Eclatant* au devant de la flotte ; il la rencontra, et il revenait avec elle lorqu'il trouva quinze vaisseaux anglais : trois l'attaquèrent ; il les mit

Digitized by Google

hors de combat et les obligea de se retirer : le combat dura douze heures, et la flotte profita de ce tems pour se mettre en sureté.

Le lendemain, au point du jour, il en rencontra deux autres ; il en coula un après deux heures de combat, et il entra à Porto-Farino. Le *Sérieux* vint l'y trouver : Cassart le chargea de convoyer la flotte marchande, et il revint à Marseille pour réclamer les sommes qu'il avait avancées : sa demande fut rejetée. Néanmoins, il fit, l'année suivante, pour les Marseillais, une autre voyage pendant lequel il prit, après un combat long et sanglant, deux vaisseaux anglais, sur la côte des Deux-Siciles.

Peu après, il prit, vers Gibraltar, dix navires anglais et la frégate qui les convoyait.

Le roi le fit capitaine de frégate, et voulant faire des travaux au port de Toulon, il chargea Cassart de les diriger : celui-ci remplit sa mission avec distinction.

En 1711, il alla de la part du gouvernement acheter en Turquie du blé qu'il amena en France.

En 1712, chargé d'une expédition contre les Portugais, il se rendit aux îles du Cap-Vert qu'il soumit ; il dévasta Monserat et Antigoa, et il mit Surinam à contribution.

Digitized by Google

Au mois d'octobre, il rançonna Essequerbo et Berbicé.

Peu après, il attaqua Saint-Eustache et Curaçao; il fut blessé dans cette dernière expédition; mais il n'en réussit pas moins dans son entreprise. Il se rendit ensuite à la Martinique, où il fit entrer les dépouilles des ennemis qu'on évaluait à plus de neuf millions.

Le commandant d'une escadre qui arrivait de France lui apporta l'injonction de passer sous ses ordres. Les matelots et les soldats murmurèrent, mais tous finirent par obéir.

Il partit en mars 1713, et en route, il prit deux vaisseaux anglais qu'il attaqua malgré la défense du chef d'escadre, sous les ordres duquel il était : cette défense avait été donnée parce que la paix était sur le point d'être conclue.

A son retour à Toulon, il apprit que le roi l'avait nommé capitaine de vaisseau et chevalier de Saint-Louis.

Son chef d'escadre, ayant donné connaissance à la cour de sa désobéissance, il lui en demanda raison, mais on parvint à le calmer.

La paix d'Utrecht le rendit au repos, mais il n'en profita pas; il avait toujours présent à l'esprit son procès contre les Marseillais; il ne

Digitized by Google

paraissait devant les ministres que pour se plaindre de ce que le parlement d'Aix ne lui rendait pas justice. On lui proposa des pensions et il les refusa avec dureté ; il devint sombre et rêveur : son extérieur était négligé.

Duguay-Trouin, passant un jour avec plusieurs seigneurs dans la galerie de Versailles, aperçut Cassart retiré dans un coin et pensif ; il courut à lui et l'embrassa : on lui demanda quel était cet homme ; il répondit que c'était le plus grand homme de mer que possédât la France. Je donnerais, dit-il, toutes les actions de ma vie pour une des siennes.

Il parla, en 1726, d'une manière dure et injurieuse au cardinal de Fleuri, premier ministre, et il fut enfermé au château de Ham ; il y contracta une maladie de langueur qui le fit périr en 1740.

C'était un homme d'un talent et d'une bravoure extraordinaires ; mais il avait pris en mer un caractère dur et farouche que les contradictions ne firent qu'aigrir ; cependant on regrette de voir périr dans le malheur, et par suite d'un acte arbitraire, un homme qui avait rendu de si grands services à sa patrie.

Digitized by Google

DUGUAY-TROUIN.

1673. René Duguay-Trouin naquit à Saint-Malo le 10 juin 1673.

Il fut destiné d'abord à l'état ecclésiastique. Il prit la tonsure, fit sa rhétorique à Rennes et sa philosophie à Caen. Dans cette dernière ville, il ne s'occupa guère que du jeu, des femmes, de la danse et des armes.

En 1689, il revint à Saint-Malo, et monta, comme volontaire, sur une frégate de dix-huit canons qu'armait sa famille.

L'année suivante, il monta sur une autre de vingt-huit canons qui appartenait aussi à ses parens. Elle prit trois vaisseaux anglais à l'abordage : la bravoure et l'intelligence qu'il montra dans le combat lui firent décerner, par ses compagnons d'armes, les honneurs de la journée.

A cette époque, la marine française brillait d'un grand éclat. Destrées, Duquesne, Tourville, Jean-Bart et Forbin se distinguaient, chaque jour, par de nouveaux exploits.

En 1691, quoiqu'il n'eut encore que dix-huit ans, sa famille lui confia une frégate de quatorze

Digitized by Google

canons : il brûla deux navires anglais, descendit sur les côtés d'Irlande et s'empara d'un château.

L'année suivante, il monta une frégate de dix-huit canons : il rencontra deux frégates ennemies qui escortaient trente vaisseaux marchands ; il les prit, et peu après il prit six navires.

En 1693, il monta une frégate de vingt-huit canons, sur laquelle il fit beaucoup de prises, notamment celle de deux bâtimens armés, chacun de vingt-huit canons.

En 1694, il commanda une frégate de quarante canons. Il se trouva enveloppé, auprès des Sorlingues, par six vaisseaux de guerre : il soutint pendant quatre heures un combat inégal ; son courage et ses talens ne purent suppléer aux forces qui lui manquaient ; un boulet le renversa ; il perdit connaissance ; il fut pris ; le capitaine anglais le fit traiter avec le plus grand soin et lui donna son lit. Le vaisseau qui le portait entra dans le port de Plimouth : il eut d'abord la ville pour prison ; mais bientôt il fut incarcéré : heureusement il avait plu à une jeune anglaise, et l'amour rompit ses chaînes, ou, pour me servir de l'expression de Thomas, l'amour rendit un héros à la France.

Digitized by Google

A son retour, il partit pour Rochefort où il prit le commandement d'un vaisseau de roi; il alla croiser sur les côtes d'Angleterre et d'Irlande, il y prit d'abord six bâtimens et ensuite deux vaisseaux de guerre; un de ces vaisseaux était commandé par un capitaine qui, en 1687, avait pris à l'abordage Jean Bart et Forbin; il avait leurs brevets; Duguay-Trouin les reprit : il n'avait encore que vingt-un ans. Louis XIV lui envoya une épée et M. de Pontchartrain, *ministre* de la marine, lui écrivit au nom du roi, de la manière la plus flatteuse.

En 1695, il monta un vaisseau qui faisait partie d'une escadre commandée par M. de Beaubriant. Cette escadre alla croiser sur les côtes d'Irlande où elle prit trois gros vaisseaux de la compagnie des Indes, portant 154 canons.

Louis XIV voulut voir ce jeune guerrier qui faisait tant d'honneur à la marine française. Duguay-Trouin se rendit à la cour et lui fut présenté : il reçut l'accueil le plus flatteur.

Bientôt il fit un nouveau voyage, prit deux vaisseaux Hollandais sur les côtes d'Espagne et traversa l'armée anglaise avec ses deux prises.

Il retourna sur les mêmes côtes et il fit une descente près de Vigo. Il était accompagné de l'un

Digitized by Google

de ses frères ; celui-ci plein de bravoure s'exposa trop, il fut blessé et mourut deux jours après: Duguay-Trouin fut vivement frappé de cette perte.

En 1696, il sortit de Brest avec trois vaisseaux pour se rendre au-devant de la flotte de Bilbao; elle était escortée par trois vaisseaux de guerre, commandés par Wassenaer, habile marin qui devint dans la suite vice-amiral de Hollande; il attaqua le vaisseau commandant, et après un combat très-sanglant, il le prit à l'abordage; il se rendit ensuite au Port-Louis et alla présenter Wassenaer au roi.

Ce prince qui savait si bien flatter et encourager les hommes à talens, se faisait faire, par Duguay-Trouin lui-même, le récit de ses actions. Un jour que ce dernier parlait d'un combat où il se trouvait sous ses ordres un vaisseau nommé *la Gloire*, il dit, dans la chaleur de la narration: J'ordonnai à *la Gloire* de me suivre; *elle vous obéit*, dit Louis XIV, *elle vous a été fidelle*.

Le roi le nomma capitaine de frégate légère.

La paix ayant été faite en 1697, il s'occupa de l'étude d'ouvrages relatifs à son état.

En 1702, la guerre recommença; il fut fait capitaine de vaisseau, en second.

Digitized by Google

Il alla croiser sur les côtes d'Espagne, et y prit en une demi-heure un vaisseau.

En 1703, le roi lui donna le commandement de deux vaisseaux et trois frégates. Un brouillard épais le fit donner dans une escadre de quinze vaisseaux de guerre; par l'habileté de ses manœuvres, il échappa ainsi que les vaisseaux qu'il commandait, et le 30 juillet de la même année, il prit, sur les côtes de Spitzberg, quarante vaisseaux baleiniers.

En 1704, il prit un vaisseau de guerre de cinquante-quatre canons sur les côtes d'Angleterre, et quelque tems après deux vaisseaux marchands.

En 1705, il prit un vaisseau de soixante-douze canons; mais il perdit encore un de ses frères, ce qui renouvella le chagrin qu'il avait eu en perdant le premier.

En 1706, il fut nommé capitaine de vaisseau. Dans la même année il attaqua la flotte du Brésil; mais il ne put réussir à s'en emparer, quoique, pendant le combat, il donnât de nouvelles preuves de ses grands talens et de sa bravoure.

Digitized by Google

Il reçut ordre de se rendre à Cadix. Ses chaloupes y furent insultées par les Espagnols : il demanda justice ; il ne l'obtint pas, et il fut incarcéré. Louis XIV indigné d'un pareil traitement, fit destituer le gouverneur.

Peu après, Duguay-Trouin prit une frégate anglaise et douze navires qu'elle escortait.

Il fut nommé chevalier de Saint-Louis.

En 1707, Duguay-Trouin et Forbin arrêtèrent le convoi que les Anglais envoyaient à l'archiduc. Il était de deux cents voiles : ils prirent le *Cumberland*, vaisseau commandant ; ils prirent aussi soixante bâtimens de transport : le *Devonshire*, l'un des vaisseaux de l'escorte, fut engloutí.

En juin 1709, le roi lui donna des lettres de noblesse. Il y est dit qu'il a pris plus de trois cents navires navires marchands et vingt vaisseaux de guerre. Les armoiries jointes à ses lettres portent cette devise honorable : *Dedit hæc insignia virtus.*

Ayant formé le projet d'attaquer Rio-Janeiro, capitale du Brésil, il demanda des forces navales à la cour : il ne put en obtenir à raison du mauvais état des finances ; il eut recours à des négocians. Une escadre fut armée secrètement ;

Digitized by Google

elle partit le 9 juin 1711, et arriva le 12 septembre. En onze jours elle enleva les fortifications, prit ou brûla soixante vaisseaux marchands, trois vaisseaux de guerre et deux frégates. On évalue à 20,000,000 la perte que les Portugais firent en cette occasion. Duguay-Trouin remit à la voile le 13 novembre, et rentra en France le 12 février 1712.

Ogée s'exprime de la manière suivante, relativement à cette expédition : « *Les Malouins* » eurent la gloire de l'entreprise; ils en firent les » dépenses et en partagèrent les périls, sous la » conduite du fameux Duguay-Trouin, leur *con-* » citoyen. »

L'auteur de l'Histoire de France, pendant le 18.e siècle, dit que l'entrée fort étroite de la baie était défendue par des forts garnis de trois cents pièces de canon, dont les feux se croisaient; que sept vaisseaux de guerre y présentaient une barrière formidable; qu'au-delà des tours, des ouvrages avancés, des îles fortifiées pouvaient encore empêcher les Français de parvenir jusqu'à la ville, qui est située entre trois montagnes couvertes de batteries.

Lorsque Duguay-Trouin rentra en France, tout le monde courait pour le voir; il remarqua une

Digitized by Google

dame qui perçait la foule; il s'arrêta, et elle lui dit : « Monsieur, ne soyez pas surpris, je suis » bien aise de voir un héros en vie. »

En 1715, il fut fait chef d'escadre.

En 1728, il fut nommé lieutenant-général des armées navales, et commandeur de l'ordre de Saint-Louis.

En 1731, on lui donna une escadre destinée à soutenir l'éclat de la nation française dans le levant, et il remplit parfaitement sa mission.

Le 27 septembre 1736, il termina son honorable carrière; il était à Paris. Il ne laissa qu'une fortune médiocre, quoiqu'il eut eu bien des occasions de s'enrichir; sa tenue était très-simple, et si sa renommée ne l'eût suivi en tout lieu, dit Thomas, on eût oublié en lui parlant qu'il était un héros.

Il manque à l'honneur du gouvernement français d'avoir donné au plus grand homme de mer de son siècle la première décoration militaire de l'état, le bâton de maréchal.

En 1740, parurent ses mémoires; ils furent imprimés à Paris en un volume *in-4.°*, et à Amsterdam dans un volume *in-8.°*, avec figures. L'édition de Paris est la meilleure; ils furent traduits en anglais, et imprimés à Londres en 1742.

Digitized by Google

En 1760, l'académie proposa pour prix l'éloge de Duguay-Trouin. Thomas concourut, et son travail fut couronné; il le fit imprimer en 1761. Dans la même année, M. Guys, de Marseille, l'un des concurrens, fit aussi imprimer le sien, et en 1784, Richard écrivit sa vie.

Vilpatou avait fait imprimer, dès 1730, à Amsterdam, les mémoires de Duguay-Trouin, et les lui avait dédiés; mais la copie qu'il s'était procurée étant inexacte, l'édition se trouva défectueuse; cependant elle a un avantage sur celle de 1740; c'est qu'elle contient la narration des écarts de sa jeunesse. Duguay-Trouin les supprima, quelque tems avant sa mort, d'après le conseil du cardinal de Fleury.

ANDRÉ.

1675. Yves-Marie André naquit à Châteaulin, le 22 mai 1675; il entra, en 1693, dans la congrégation des jésuites; il était d'un caractère modéré, et il avait beaucoup de zèle pour les libertés de l'église gallicane : ses opinions n'étant pas conformes à celles des hommes ambitieux qui dominaient dans les conseils de son ordre, il ne fut pas promu aux places dont il était digne;

Digitized by Google

mais sa modestie et son goût pour la retraite lui firent supporter sans peine cette injustice.

En 1726, il fut nommé à la place de professeur de mathématiques de Caen, et il l'occupa pendant trente-neuf ans, à la satisfaction de ses concitoyens, quoique son goût ne le portât pas vers ce genre d'étude.

En 1741, il fit paraître un ouvrage qui a pour titre *Essai sur le beau*; il est écrit d'après les principes d'une morale douce et tolérante, et il est orné des fleurs de la littérature; il fut altéré en quelque partie; mais en 1763, après la dissolution de son ordre, il en fit paraître une nouvelle édition, dans laquelle il corrigea les inexactitudes de la première.

Nous avons aussi de lui un ouvrage très-estimé sur l'homme, où il traite en philosophe judicieux l'union de l'ame et du corps.

Né avec des talens de plusieurs genres, il prouva qu'il avait l'éloquence de la chaire, et qu'il savait faire des vers pleins de grace.

Lorsque l'ordre des jésuites cessa d'exister, il se retira chez les chanoines réguliers de Caen, où il mourut le 26 février 1764.

Il parut à Paris, en 1766, une édition de ses œuvres.

Digitized by Google

LE SAGE.

1677. Allain-René Le Sage naquit à Ruis en 1677; il a fait plusieurs romans, dont les plus estimés sont le Bachelier de Salamanque, en 2 volumes *in-12*; Gilblas de Sentilane, en 4 volumes *in-12*, et le Diable boîteux, en 2 volumes *in-12*. Ce dernier ouvrage eut un si grand débit que deux seigneurs, dit-on, mirent l'épée à la main, parce que chacun d'eux voulait le seul exemplaire qui restât de la seconde édition.

L'historien du 18.e siècle dit, à l'égard de Gilblas, que depuis Molière on n'avait rien vu d'une gaieté plus franche, et que la narration, toujours spirituelle, toujours simple, fait sentir que c'est aux Français qu'il appartient de conter. La première partie de Gilblas parut en 1715; la seconde en 1724, et la troisième en 1725.

Le Sage a fait aussi une comédie qui a pour titre *Turcaret*. Les financiers firent leur possible pour empêcher qu'elle fût jouée. Une princesse désira qu'elle fût lue par l'auteur en sa présence et celle de ses amis, avant qu'elle fût mise sur la scène. Le Sage y consentit; mais des affaires indispensables

Digitized by Google

l'ayant empêché d'arriver à l'heure convenue, on lui reprocha son retard avec hauteur. Alors, s'adressant à la princesse, il lui dit : « Madame, » je vous ai fait perdre une heure ; je vais vous » la faire regagner, car je vous jure, avec tout » le respect que je vous dois, que je n'aurai point » l'honneur de vous lire ma pièce. » Il fit une profonde révérence, et il se retira.

Le Sage vivait chez un de ses fils, qui était artiste dramatique, avantageusement connu au théâtre français sous le nom de Montménit. Ce fils étant décédé, Le Sage se retira chez un autre de ses enfans qui était chanoine à Boulogne ; il y mourut en 1747. On fit pour lui l'épitaphe suivante :

Sous ce tombeau, gît Le Sage, abattu
Par le ciseau de la parque importune ;
S'il ne fut pas ami de la fortune,
Il fut toujours ami de la vertu.

NICOLAS TRAVERS.

Nicolas Travers naquit à Nantes en 1686, et mourut en 1750 ; il était fils de Pierre Travers et de Françoise Lanier. Il prit l'habit ecclésiastique, et devint vicaire de la paroisse de Saint- 1686.

Digitized by Google

Saturnin de Nantes : il était très-instruit et fort laborieux. Nous avons de lui plusieurs ouvrages estimés, notamment un catalogue raisonné des évêques de Nantes, une dissertation intéressante sur les monnaies de Bretagne et une consultation sur la *jurisdiction et l'approbation nécessaire pour confesser*. Ce dernier ouvrage fut vivement attaqué par l'archevêque de Sens, et censuré à Paris en 1735 par quatre-vingt-six docteurs. Pour le défendre, il en fit un autre qui avait pour titre : *Des pouvoirs légitimes du premier et du second ordre des ecclésiastiques dans l'administration des sacremens, et le gouvernement de l'église.*

Ce dernier ouvrage ne fut pas plus heureux que le précédent; il fut aussi censuré : cette fois la censure vint de la part de la faculté de théologie de Nantes.

Cependant Travers continua d'écrire; il fit l'histoire des évêques de Nantes, du comté et de la ville du même nom. Cet ouvrage, qui resta manuscrit, fut acheté de ses héritiers par la municipalité.

Il fit aussi un recueil des conciles; il se trouve à la bibliothèque de la même ville.

Digitized by Google

GARRENGEOT.

René-Jacques-Constant Garrengeot naquit à Vitré, le 30 juillet 1688. 1688.

Il étudia la chirurgie d'abord à l'école de son père, ensuite à Angers et dans les hôpitaux de la marine. Il fit deux voyages en mer, et ensuite il se rendit à Paris; il avait alors vingt-trois ans; il était bachelier ès arts : il suivit pendant six ans les cours d'anatomie de Winslow.

En 1725, il fut agrégé à la communauté des chirurgiens de Paris, et il débuta dans cette société par un cours d'anatomie.

En 1728, il fut nommé membre de la société royale de Londres. Peu après, on lui donna la place de démonstrateur royal aux écoles de chirurgie de Paris, et il devint membre de l'académie royale de chirurgie de la même ville : il inséra plusieurs fois des observations dans les mémoires de cette compagnie.

En 1742, il fut nommé chirurgien-major du régiment du roi.

Défenseur ardent des droits des chirurgiens contre les médecins, il fit une dissertation sur

Digitized by Google

l'origine de la chirurgie et celle de la médecine; il désigna le point où elles s'unissent et celui où elles se partagent.

Il mourut le 10 décembre 1759 d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de soixante-onze ans.

Il nous a laissé les ouvrages dont les noms suivent :

1.° Un traité des opérations de chirurgie qui fut imprimé à Paris en 1720; il en fut donné deux nouvelles éditions en 1731 et 1749; il est en trois volumes *in-12*. Il fut traduit en anglais et imprimé à Londres en 1723; il fut aussi traduit en allemand et imprimé à Berlin en 1733.

2.° Un traité des instrumens de chirurgie qui fut imprimé à Paris et à la Haie en 1723. Il en fut fait une seconde édition à Paris en 1727, et une troisième en 1729; il est en deux volumes *in-12*. Il fut traduit en Allemand en 1729 : cet ouvrage est estimé des gens de l'art.

3.° Myotomie humaine et canine, ou manière de disséquer les hommes et les chiens : cet ouvrage est suivi d'une histoire abrégée des muscles; il est moins estimé que les précédens. Il fut imprimé à Paris en 1724, et il en fut fait deux nouvelles éditions en 1728 et 1750; il est en deux volumes *in-12*.

Digitized by Google

4.° Splanchnologie ou traité d'anatomie concernant les viscères. Cet ouvrage fut imprimé à Paris en 1728, et il en fut donné deux nouvelles éditions en 1739 et 1742; il fut aussi imprimé à Berlin en 1733.

5.° L'opération de la taille par l'appareil latéral, ou la méthode du frère Jacques.

Garrengeot perfectionna une clef destinée pour arracher les dents molaires; on lui donna le nom de clef à la Garrengeot.

L'éloge de Garrengeot a été fait par Morand.

ANNEIX DE SOUVENELLE.

Alexis-François Anneix de Souvenelle naquit à Rennes en 1689. Il y exerça, avec la plus grande distinction, la profession d'avocat : il fut l'émule de Cochin, comme d'Argentré l'avait été de Dumoulin. Il avait l'art précieux de simplifier les faits, de les analyser, de les dégager d'incidens étrangers et de réduire chaque affaire à une ou deux propositions qu'il mettait dans le plus grand jour. 1689.

Comme bâtonnier des avocats, il fut mandé par la cour le 19 août 1755. Le premier président lui dit qu'il avait été imprimé et publié

Digitized by Google

récemment un mémoire rédigé par un avocat, et contenant plusieurs propositions très-condamnables, relativement à l'autorité des papes. M. Anneix répondit qu'il assemblerait son ordre, mais qu'il connaissait assez les sentimens de ses confrères pour assurer la cour de leur attachement aux véritables maximes, et de leur intention de ne jamais s'en écarter. En effet, l'ordre des avocats arrêta que le bâtonnier, accompagné de plusieurs de ses confrères, demanderait l'entrée de la cour pour lui déclarer que l'ordre, convaincu que le pouvoir des évêques est de droit divin, et qu'ils le tiennent *immédiatement* de J. C., condamnait toutes les propositions qui attribuaient un pouvoir excessif au souverain pontife, et rejettait tout ce qui était contraire aux quatre propositions de l'assemblée du clergé de 1682.

La déclaration de l'ordre des avocats fut faite le 22 août 1755, et le parlement en ordonna l'impression, ainsi que celle du procès-verbal de ce qui s'était passé.

Plaidant un jour dans une cause d'un grand éclat, et qui avait attiré beaucoup de monde, il s'aperçut que les juges sommeillaient; élevant alors la voix, il dit : « Quoi! dans le moment » le plus intéressant de ma cause, toute la cour

Digitized by Google

» sommeille. » La cour, lui dit le premier président, vous interdit pour trois mois; et moi, dit Anneix, plus puissant que la cour, je m'interdis pour toujours. En effet, il ne retourna plus au palais quoiqu'il y fut, dit-on, fortement invité.

On lit ce qui suit dans l'ouvrage de l'abbé Sabbatier, qui a pour titre les trois siècles de littérature. « Pour se délasser des pénibles travaux » de l'état qu'il avait embrassé, M. Anneix entre- » tenait commerce avec les muses, et son épître » à l'ombre de Despréaux, fait regretter qu'il » n'ait pas eu plus de momens à consacrer à » leur culte. Cette épître très-estimable, pour » le fond des choses, et souvent par la manière « dont elles sont rendues, est une satyre du » goût du siècle pour la frivolité; l'auteur y » venge avec esprit Despréaux et Rousseau de » l'injustice de ceux qui ont osé reléguer ces » deux poètes dans la classe des versificateurs. »

Anneix mourut à Rennes en 1758.

BOUGEANT.

Guillaume-Hyacinthe Bougeant naquit à Quimper, le 4 novembre 1690; il entra dans la congrégation des jésuites à l'âge de seize ans, et 1690.

Digitized by Google

il professa successivement les humanités et la rhétorique.

Il composa plusieurs ouvrages, dont deux sont très-estimés.

L'un est l'histoire des guerres et des négociations qui précédèrent le traité de Vesphalie; l'autre est celle de ce traité : il fit cette dernière sur les mémoires du comte de Lavaux, l'un des plénipotentiaires qui avaient concouru à cette fameuse transaction ; il publia la première en 1727, et la seconde fut imprimée en 1744, un an après son décès.

Un autre ouvrage qu'il publia en 1739, lui occasionna beaucoup de chagrins et fut, dit-on, en partie, cause de sa mort; il a pour titre *Amusement philosophique sur le langage des bêtes.* C'est la traduction d'une fable indienne ; elle scandalisa quelques personnes; il fut exilé à la Flèche ; il fit une rétractation qui a pour titre *Lettre à l'abbé Savalette*, et son exil finit. Cet opuscule fut favorablement accueilli du public, et fut traduit en anglais et en allemand; il en fut même fait une nouvelle édition en 1783 ; on y joignit une notice sur la vie et les écrits de l'auteur.

Digitized by Google

Le père Bougeant nous a de plus laissé l'*explication des prières et des cérémonies de la messe*; un *traité théologique sur l'eucharistie*; trois comédies en prose, qui ont pour titres : *La femme docteur* ou *la théologie en quenouille*; *le saint déniché* ou *la banqueroute des marchands de miracles*; *les Quakers français* ou *les nouveaux trembleurs*. La première de ces pièces est très-estimée. *Un voyage merveilleux de Fonfredin dans la Romancie*; *l'exposition de la doctrine chrétienne*; *Anacréon et Sapho*; *des observations curieuses sur toutes les parties de la physique et les mémoires du marquis de Montglas*.

Une partie des productions du père Bougeant avait pour objet d'attaquer et de ridiculiser les jansénistes qui, en retour, lui occasionnaient souvent des désagrémens.

Il mourut à Paris, le 7 janvier 1743.

DOM MORICE.

Pierre-Hyacinthe-René Morice naquit à Quimperlé, le 23 octobre 1693. Il fit ses études à Rennes, et il prononça ses vœux le 24 septembre 1713, dans l'abbaye de Saint-Melaine, congrégation de Saint-Maur. 1693.

Digitized by Google

Quelques années après, le cardinal de Rohan demanda deux religieux pour travailler à l'histoire de sa maison. Dom Morice et Dom Duval furent désignés : ce dernier étant décédé, Dom Morice se chargea seul de l'ouvrage, et il l'acheva.

Les recherches et les travaux qu'il avait faits pour cette opération lui avaient donné des connaissances étendues sur l'histoire de la province; il conçut le plan d'une histoire de Bretagne plus complète que les précédentes, et qui serait une nouvelle édition de celle de Dom Lobineau. Il le présenta, en 1741, aux états de Bretagne, qui l'adoptèrent et souscrivirent pour 300 exemplaires. En 1742, il publia le premier volume des Preuves; les deux volumes suivans parurent en 1744 et 1746. On trouve, dans les préfaces de ces trois volumes, des observations intéressantes sur l'origine des Bretons, leur droit public et privé, leurs mœurs et leurs usages.

En 1750, il publia le premier volume de l'histoire ; il fit imprimer, à la fin, les mémoires de l'abbé Gallet, sur l'établissement des Bretons dans l'Armorique, et leurs premiers rois. L'abbé Desfontaines a aussi imprimé cet ouvrage, sous le titre de *Dissertations historiques sur l'origine des Bretons, leur établissement dans l'Armorique et leurs premiers rois.*

Digitized by Google

C'est une réponse victorieuse aux allégations de Viguier et de l'abbé de Vertot, qui appelaient fables bretonnes les faits avancés par Dom Lobineau. Guyot des Fontaines a aussi combattu les adversaires de Lobineau; il a fait voir que l'existence des dix premiers rois de l'Armorique est constatée par les monumens et par les histoires du tems; son ouvrage a été publié en 1779.

En 1744 et 1746, parurent le second et le troisième volume des Preuves.

Le 14 octobre 1750, Dom Morice eut une attaque d'apoplexie qui le mit au tombeau.

Ce respectable religieux était infatigable dans ses recherches; son style est simple et clair; ses observations, souvent lumineuses, sont toujours intéressantes et pleines de sagacité; il eut pour continuateur Dom Taillandier, autre religieux du même ordre, homme très-instruit et d'un grand mérite.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Marie de Rabutin, fille de Celse-Benigne de Rabutin et de Marie de Coulange, naquit en Bourgogne le 5 février 1626; elle épousa, en 1644, 1696.

Digitized by Google

Henri de Sévigné, issu d'une maison noble de Bretagne; il fut tué en duel en 1651.

Madame de Sévigné avait eu de son mariage deux enfans; Charles et Françoise. Cette dernière épousa, le 14 janvier 1669, M. de Monteil de Grignan.

Madame de Sévigné vint demeurer au château des Rochers, situé près Vitré.

C'est à sa tendresse pour ses *enfans que* nous sommes redevables des lettres *qu'elle* leur écrivait; elles sont presque toutes datées de son château. On les regarde comme un chef-d'œuvre dans le genre épistolaire.

Elle mourut, en 1696, d'une maladie que lui occasionnèrent les grands *soins* qu'elle avait pris de madame de Grignan, dans une fièvre dangereuse qu'eut celle-ci.

La meilleure édition de ses lettres est celle qui en fut donnée en 1738, par M. Perrein.

LA BLETTERIE.

1696. Jean-Philippe-René de la Bletterie *naquit* à Rennes le 23 février 1696. Il eut une *supériorité* soutenue sur ses condisciples dans le cours de ses

Digitized by Google

études ; il entra très-jeune dans la congrégation de l'oratoire, et y devint professeur de rhétorique ; il composa une tragédie qui a pour titre *Thémistocle*.

Il étudia la langue hébraïque, et il essaya de prouver que le système de Marclef, relatif à la lecture des livres écrits dans cette langue, était le meilleur de ceux qui étaient connus ; il a pour titre : *Vindiciæ methodi masclefiencæ*.

Le plus estimé de ses ouvrages est la vie de l'empereur Julien ; elle est bien écrite, et l'on y trouve des réflexions judicieuses et impartiales : elle fit sa fortune littéraire ; elle parut en 1735. Il donna, quelque tems après, la traduction de plusieurs ouvrages de cet empereur, et la vie de Jovien.

Un réglement contre les perruques le fit sortir de la société de l'oratoire.

Ses talens le portèrent à une chaire d'éloquence au collége royal, et en 1742, il fut nommé à une place à l'académie des belles-lettres.

En 1755, il publia un ouvrage sur les mœurs des Germains. Il donna aussi la vie d'Agricola et celle de Tacite. Ces productions eurent un grand succès.

Digitized by Google

En 1768, il fit une traduction de Tacite, en trois volumes *in-12*. Cet ouvrage fut pour lui une source d'amertume; il fut l'objet de plusieurs épigrammes, parmi lesquelles on remarque les trois suivantes; les deux dernières passent pour être de Voltaire.

Des dogmes de Quesnel, un triple prosélite,
En bourgeois du Marais a fait parler Tacite.

Hier on m'apporta, pour combler mon ennui,
Le Tacite de Bletterie.

Il a traduit Tacite en ridicule.

La Bletterie s'étant permis de faire la critique de l'ouvrage de Linguet, qui a pour titre Histoire des révolutions de l'empire romain, ce dernier en prit occasion d'attaquer vivement la production de la Bletterie, dans un ouvrage qu'il nomma Lettres sur la nouvelle traduction de Tacite.

La Bletterie mourut à Paris le 1.er juin 1772, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Il était pieux, bon citoyen, et écrivain estimable.

On a de lui des vers adressés par la duchesse d'Aiguillon au duc de Saint-Aignan, qui partait pour l'ambassade de Rome.

Digitized by Google

Voici les quatre premiers.

Jadis l'austère honneur et la noble franchise
Régnaient au bord du tibre et seuls faisaient la loi ;
Vous partez bien pourvu de cette marchandise,
Mais aujourd'hui, dans Rome, il est de mince alloi.

MAUPERTUIS.

Pierre-Louis Moreau de Maupertis naquit à Saint-Malo en 1698. Il montra dès sa jeunesse beaucoup de goût pour les mathématiques. Il prit d'abord l'état militaire : il fut capitaine de cavalerie ; mais bientôt il abandonna les armes pour se livrer tout entier à l'étude. Il fut nommé à l'académie des sciences en 1723. Sa réputation et ses talens le firent choisir, en 1736, pour être à la tête des académiciens que Louis XV envoya dans le nord, afin de déterminer la figure de la terre ; il remplit parfaitement sa mission, malgré les obstacles qui se présentèrent. Frédéric II l'appela en Prusse pour être président et directeur de l'académie de Berlin. La Prusse était en guerre avec l'Autriche ; il se battit pour la Prusse ; il fut fait prisonnier et conduit à la cour de Vienne. 1698.

Il dit un jour, devant l'empereur, qu'il regrettait beaucoup une montre faite par Graham,

Digitized by Google

célèbre horloger anglais, parce qu'elle lui était très-utile pour ses observations : c'est, lui dit l'empereur, une plaisanterie de la part du hussard qui vous l'a prise ; il me l'a donnée ; je vous la rends, lui dit-il, en lui donnant la sienne qui était du même horloger, et enrichie de diamans.

L'impératrice lui dit un jour : Vous connaissez la reine de Suède, sœur du roi de Prusse ; on dit que c'est la plus belle princesse du monde ; madame, lui répondit Maupertuis, je l'avais cru jusqu'à ce jour.

Maupertuis obtint sa liberté. Il repassa en France et retourna à Berlin, où il eut toute la confiance du roi, qui le fit président de l'académie : il y trouva Voltaire ; ils eurent de vives altercations ; Maupertuis fit à Voltaire la proposition de se battre : Voltaire fit, en réponse, une brochure pleine de plaisanteries. Maupertuis revint en France, passa en Suisse et mourut à Bâle le 27 juillet 1759, à l'âge de soixante-deux ans.

Voltaire fit le distique suivant pour mettre au bas du portrait de Maupertuis.

Ce globe mal connu, qu'il osa mesurer,
Devint un monument où sa gloire se fonde ;
Son sort est de fixer la figure du monde,
De l'instruire et de l'éclairer.

Digitized by Google

Nous avons de lui trois ouvrages estimés; ils ont pour titre la Figure de la terre déterminée, la Mesure d'un degré du méridien et l'Eloge de Montesquieu. Il en a donné plusieurs autres, mais ils sont moins connus.

MAHÉ DE LA BOURDONNAIE.

Bernard-François Mahé de la Bourdonnaie naquit à Saint-Malo en 1699. Il fut nommé gouverneur de l'Isle-de-France, et dans cette place il fit voir qu'il avait les talens d'un négociant distingué et qu'il était bon négociateur, grand capitaine et habile marin. Il battit l'amiral Barnet, prit Madras, et rendit beaucoup d'autres services à la France; mais elle le paya d'ingratitude. Le gouvernement lui fit éprouver tous les maux d'une prison longue et dure, où il contracta une maladie qui le conduisit au tombeau. Il mourut en 1753, après avoir été déclaré innocent par la commission nommée pour le juger. Le public dit que le vengeur de la France mourait victime de l'envie. 1699.

Nous avons de lui des mémoires sur l'Inde, et sa correspondance avec Dupleix, son rival.

Digitized by Google

Pendant sa détention, il fit l'anagramme suivante de son nom : *Sur moi la haine abonde.*

DESFORGES MAILLARD.

1699. Paul Desforges Maillard naquit au Croisic en 1699.

Ayant concouru pour un prix de poésie qui avait été proposé par l'académie, et qu'il n'avait pas obtenu, il voulut faire insérer son poëme dans le Mercure. De Larroque, qui rédigeait ce journal, déclara qu'il n'y consentirait point. Desforges habitait un lieu situé près d'un vignoble qu'on nommait Malcrai. Il adressa quelques poésies légères à Larroque, sous le nom de mademoiselle Malcrai de la Vigne, et le pria de leur accorder une place dans son journal. Larroque le fit avec plaisir ; il s'éprit même d'une belle passion pour cette nouvelle muse ; il lui écrivit : « Je vous aime, belle » Bretonne ; pardonnez-moi cet aveu, mais le » mot est lâché, etc. »

Voltaire lui écrivit aussi par la voie de Mercure ; une de ses lettres commençait ainsi : « Toi dont » la voix brillante a volé sur nos rives, etc. »

Destouches adressa également des vers à la muse bretonne, par la même voie.

Digitized by Google

Plusieurs poètes, qui paraissaient alors avec avantage sur la scène du monde, les imitèrent.

Desforges, ennuyé du rôle qu'il jouait, se fit connaître; alors ses admirateurs devinrent honteux, et on déprécia ses vers.

Cependant Desforges ayant eu recours à Voltaire, pour une place que devait donner le contrôleur général, celui-ci lui promit de faire ses efforts pour la lui procurer, et termina ainsi sa lettre : « Trop heureux si je puis obtenir quel-» que chose du *Plutus* de Versailles en faveur de » l'*Apollon* de Bretagne. »

Piron tira du stratagême de Desforges le sujet de la métromanie.

Desforges mourut en 1772; il était membre des académies d'Angers, la Rochelle, Caen et Nancy.

Ses ouvrages prouvent qu'il avait de la prolixité dans le style, et peu de goût.

Nous avons de lui les poésies de mademoiselle Malcrai de la Vigne, qui parurent en 1735.

Des poésies françaises et latines sur la prise de Berg-op-Zoom, publiées en 1748.

Digitized by Google

Les Arbres, idyle publié en 1751.

Des ouvrages en vers et en prose publiés en 1759.

PLELO.

1699. Louis-Robert-Hyppolite de Brehan, seigneur de Plelo, naquit en 1699. Stanislas, roi de Pologne, s'étant retranché dans la ville de Dantzick, M. de Plelo, qui était ambassadeur en Dannemarck, prit le commandement de 1500 Français, et se présenta aux portes de cette ville : elle était assiégée par 30,000 Russes, avec lesquels il ne craignit pas d'en venir aux mains ; il avait écrit en France qu'il n'en reviendrait pas. En effet, il succomba le 27 mai 1734, après des prodiges de valeur : sa petite armée fit une capitulation honorable, et elle fut encore mieux traitée que les conditions auxquelles elle s'était rendue ne pouvaient le lui faire espérer. Anne était alors impératrice de Russie.

M. de Plelo joignait, à une bravoure héroïque, un grand amour pour les sciences ; il avait fait une riche collection de productions du nord, et il nous a laissé des poésies légères fort estimées.

Digitized by Google

DE LA CHALOTAIS.

René Caradeuc de la Chalotais, né à Rennes le 6 mars 1701, devint célèbre par ses talens, son courage et ses malheurs. 1701.

Il s'appliqua de bonne heure à l'étude des lois; il fut nommé avocat-général au parlement de Bretagne le 22 mai 1730, et procureur général au même parlement le 21 juin 1752.

Il était à la fois savant jurisconsulte et homme de lettres.

En novembre 1761, il rendit un premier compte des constitutions des jésuites, et en mars 1762, il en rendit un second; ils furent suivis d'un arrêt conforme à son réquisitoire. On les imprima et il en fut fait plusieurs éditions; on admira la force et l'énergie des raisons et du style; on prétendit que Dalembert l'avait aidé dans la rédaction de cet ouvrage.

Les autres procureurs généraux, à l'instar de M. de la Chalotais, rendirent aussi des comptes du même genre, et la société des jésuites fut dissoute. L'édit du roi qui prononça cette dissolution, et

Digitized by Google

qui statua sur le sort des membres qui la composaient, est de 1764. On croit que le gouvernement avait eu d'abord l'intention de la conserver, et qu'il avait même envoyé en 1761, au général, un projet conforme à ses vues; mais que l'impulsion donnée par l'opinion avait été si forte qu'il avait été obligé de céder.

Il était indispensable de remplacer le mode d'éducation que les jésuites donnaient à la jeunesse, par un autre plus analogue aux idées qui prévalaient alors. M. de la Chalotais s'occupa du travail à faire, et il présenta au parlement, le 24 mars 1763, un ouvrage peu étendu, qui a pour titre *Essai d'éducation nationale, ou plan d'étude pour la jeunesse*. Cet opuscule eut beaucoup de succès; il fut traduit en Hollandais, en Russe et en Allemand. Le but que se proposait l'auteur était d'indiquer les moyens d'élever les jeunes gens de manière à former les hommes pour les différentes professions; d'augmenter le nombre des individus qui, par leur science, leur talent ou leur industrie, sont utiles à la société, et de diminuer celui des hommes qui consomment sans rien produire. Le citoyen qui rend de plus grands services à ses semblables est à ses yeux le plus grand parmi eux.

Digitized by Google

Dans le tems où parut l'ouvrage de M. de la Chalotais, parut aussi celui de Diderot sur l'éducation publique, et l'Emile de Jean-Jacques sur l'éducation privée. On remarqua beaucoup de conformité dans le plan de Diderot et celui de M. de la Chalotais : aussi ce dernier dit-il, dans un *post-scriptum*, que sa première idée, en voyant l'ouvrage de Diderot, avait été de supprimer le sien, mais que des amis lui avaient conseillé de le donner au public, parce qu'il différait de celui de Diderot sur des points essentiels.

M. de la Chalotais, avant d'entrer dans les détails de son plan, donne des vues générales sur les qualites des maîtres et des élèves.

A l'égard des maîtres, sans exclure les ecclésiastiques, il n'en connaît qu'un petit nombre auquel on puisse confier l'éducation des jeunes gens. « Comment a-t-on pu penser, dit-il, que des » hommes qui ne tiennent point à l'état, qui sont » accoutumés à mettre un religieux au-dessus » des chefs des états, leur ordre au-dessus de la » patrie, leur institut et des constitutions au- » dessus des lois, soient capables d'élever et d'ins- » truire la jeunesse d'un royaume?..... Pourquoi » faut-il que les colléges soient administrés par » des moines ou par des prêtres? Sous quel pré- » texte l'instruction leur serait-elle exclusivement

Digitized by Google

» dévolue? Les ecclésiastiques présenteront tou
» jours le motif d'instruire les enfans dans la
» religion..... Un aumônier, un chapelain dans
» chaque collége pourrait suffire à cette fonction. »

A l'égard des élèves, il dit que « parmi les
» gens du peuple, il n'est presque nécessaire de
» savoir lire et écrire qu'à ceux qui vivent par
» ces arts, ou à ceux que ces arts aident à vivre. »
Cette opinion, qu'il n'aurait vraisemblablement pas émise sous un gouvernement représentatif, n'a pas été adoptée, même par les gouvernemens absolus; car nous voyons presque tous les souverains propager l'enseignement mutuel dans leurs états, et cet enseignement a pour but, comme on sait, d'apprendre en peu de tems à lire et à écrire aux individus qui doivent composer la classe la moins aisée de la société.

Entrant dans les détails de l'éducation, il veut que jusqu'à dix ans on apprenne aux enfans à lire, écrire et dessiner; qu'on leur donne une idée de l'histoire, et surtout de celle de leur pays, en leur mettant sous les yeux des cartes géographiques; qu'on leur donne des élémens d'histoire naturelle, et enfin qu'on les occupe avec des récréations physiques et mathématiques.

Il veut qu'à l'âge de dix ans les jeunes gens

Digitized by Google

commencent un cours de littérature française et latine, et il indique les études auxquelles on doit les appliquer ensuite jusqu'à ce qu'ils n'aient atteint dix-huit ans.

Il défend les amplifications et les disputes théologiques. Les premières, parce qu'elles font « travailler les jeunes gens dans le vide, qu'elles les » accoutument à parler sans idées, à s'exprimer » par des lieux communs, et à employer beaucoup de paroles pour dire peu de choses, ce » qui gâte l'esprit et corrompt le goût pour » toute la vie. » Les secondes, parce qu'elles sont « l'opprobre de la religion et de la raison, » le fléau des états, des lettres et des bonnes » études. »

Lorsqu'il parle du goût, il s'exprime ainsi : « Les préceptes seuls ne donnent jamais le goût; » tous ensemble ne valent pas, pour instruire, » un ouvrage de génie, et comme l'a remarqué » un génie supérieur, M. de Voltaire, il y a plus » à apprendre dans Démosthène, dans Cicéron, » dans Bossuet, que dans toutes les rhétoriques; » ce sont là les maîtres de l'art. »

A peu près, à l'époque où M. de la Chalotais donna son ouvrage sur l'éducation, le gouvernement et les états firent paraître des dissertations

Digitized by Google

historiques sur les droits du roi en Bretagne, et on prétend que M. de la Chalotais ne fut pas étranger à ces productions.

Le gouvernement envoya des édits que le parlement refusa d'enregistrer; ils étaient relatifs au vingtième : les membres qui formaient cette compagnie, à l'exception de douze, mirent leur démission le 22 mai 1763.

Il fut adressé à M. de la Vrillère, secrétaire d'état et oncle du duc d'Aiguillon, deux billets anonymes. L'un d'eux portait les expressions suivantes : « Dis à ton maître que, malgré lui, » nous chasserons ses douze j..... et toi aussi. » L'autre était conçu comme suit : « Tu est j... f... » autant que les 12 j... f... magistras qui ont » echappé à la deroutte generalle raporte cecy » a Louis pour qu'ils conunce donc nos affaire » et puis ecris eu son non males sans son sû » belle epitres au 12 j... f.. magistra. »

M. de la Chalotais fut accusé d'être l'auteur de ces deux billets; il fut arrêté le 11 novembre de la même année avec son fils, qui était aussi procureur général au parlement de Bretagne, et conduit au château du Taureau, d'où il fut transféré à celui de Saint-Malo, dans la nuit du 21 au 22 décembre suivant : quelques conseillers furent enlevés le même jour.

Digitized by Google

Il fut nommé pour le juger une commission composée de conseillers d'état, parmi lesquels on remarquait MM. Lenoir et de Calonne. Ce dernier avait dû dire, en voyant les billets aux mains de M. de la Vrillière : *Voilà l'écriture de M. de la Chalotais.*

Des experts furent appelés, et, d'après les connaissances de leur art, ils dirent qu'ils croyaient que les billets avaient été écrits par ce magistrat.

Cependant, il écrivit au roi qu'il offrait sa tête, si l'on prouvait qu'il les eût écrits ou fait écrire, ni même qu'il les eût envoyés ou fait envoyer; et, dans le testament qu'il fit après douze mois de captivité, il déclara également qu'il n'avait pris aucune part à leur confection ni à leur envoi. Il était alors, pour ainsi dire, sous la hache des bourreaux, et très-mal, dit Lacretelle.

On remarqua, pendant l'instruction de ce procès, beaucoup de passion de la part de plusieurs ministres, du commandant et de l'intendant de Bretagne : on cite comme écrites dans ce sens deux lettres adressées au chancelier par M. de Calonne, l'une de Rennes, et l'autre de Saint-Malo.

M. de la Chalotais, du fond de sa prison, faisait des efforts pour faire connaître son inno-

Digitized by Google

cence; il fit trois mémoires, deux en 1766, et le dernier en janvier 1767 : le second fut écrit au château de Saint-Malo avec un curedent. Il écrivit aussi une lettre au roi en avril 1766, et une autre à M. de Saint-Florentin, le 18 juin suivant.

Voltaire, en parlant du mémoire écrit à Saint-Malo, s'exprime ainsi : « Malheur à toute ame » sensible qui ne sent pas le frémissement de la » fièvre en le lisant : son curedent grave pour » l'immortalité. »

M. de Calonne, sur la tête duquel planaient des soupçons odieux, voulut aussi se justifier. Il présenta au roi, en 1766, un mémoire apologétique de sa conduite. Le roi écrivit lui-même au pied qu'il était satisfait de la manière dont il s'était comporté ; qu'il n'avait jamais eu aucun doute à cet égard, et qu'il lui permettait d'imprimer son mémoire.

Cependant les pouvoirs de la commission furent révoqués, et l'affaire de M. de la Chalotais fut renvoyée au parlement de Bretagne ; il ne s'y trouva que treize juges qui pussent en connaître. De nouveaux experts furent appelés ; ils déclarèrent, comme les premiers, que les billets avaient été écrits par M. de la Chalotais. Celui-ci récusa ses juges ; enfin, le roi cédant aux remontrances

Digitized by Google

des parlemens du royaume et aux vives sollicitations de M. de Choiseul, arrêta le cours du procès; il envoya en exil, à Saintes, M. de la Chalotais et les autres membres du parlement qui avaient été compris dans sa disgrace : ceux-ci sortirent de la Bastille où ils avaient été renfermés : on remarque parmi eux deux individus du nom de Charette.

On dit qu'il fut invité, à Saintes, à se démettre de la place de procureur-général ; mais qu'il refusa de le faire.

Louis XV décéda le 10 mai 1774, et peu après Louis XVI rappela les anciens magistrats à leurs fonctions. M. de la Chalotais fut du nombre ; il rentra dans son hôtel le 11 novembre 1775, dix ans précis après en avoir été enlevé; il mourut le 12 juillet 1785.

Il avait composé, avant sa disgrace, un mémoire sur les dispenses de mariage : on le trouve dans un recueil qui a pour titre, *Avis aux princes catholiques, ou mémoires de canonistes célèbres.*

A de grands talens, M. de la Chalotais réunissait de la gaieté, de l'amabilité en société et l'esprit de saillie. On dit qu'une plaisanterie qu'il se permit, sur le compte du duc d'Aiguillon, lui attira la haine de ce seigneur, et fut la cause des

Digitized by Google

persécutions qu'il eut à souffrir. La voici : en 1758, les Anglais étant descendus à Saint-Cast, le duc d'Aiguillon y courut avec toutes les forces qu'il put réunir, et les Anglais furent repoussés avec perte. Pour voir l'action et donner les ordres nécessaires, il avait monté au haut d'un moulin à vent. On dit en société que les Bretons s'étaient couverts de gloire, et M. de la Chalotais dut ajouter, et le *petit duc de farine*.

On mit au bas de son portrait *les quatre* vers suivans :

Son génie et sa fermeté
Firent pâlir la calomnie ;
Qui lui voulut ôter la vie,
Lui donna l'immortalité.

On les attribue à M. *Gouri Terre-Neuve*, avocat.

Jacques-Anne-Raoul de Caradeuc, fils de M. de la Chalotais, et son compagnon d'infortune, périt sous la hache révolutionnaire le 17 janvier 1794.

DUPARC-POULAIN.

1701. Poulain-Duparc naquit à Rennes en 1701. Il prit la profession d'avocat, qui était celle de son père. Il débuta au barreau avec distinction ; il

Digitized by Google

devint bâtonnier de son ordre, professeur royal en droit français, et chevalier de l'ordre de Saint-Michel; il obtint aussi des lettres de noblesse. Nous lui devons un commentaire très-estimé de la coutume en trois volumes *in-4.°*; un autre ayant pour titre : Jurisprudence coutumière, en un volume *in-12*; le Journal du parlement en cinq volumes *in-4.°*; des observations sur les ouvrages de Perchambault; les Principes du droit français, en douze volumes *in-12*; et enfin un Précis des actes de notoriété du parlement et du barreau de Bretagne.

En faisant connaître les principes fixés par la jurisprudence, il empêcha beaucoup de procès. Plusieurs de ses traités devinrent un livre usuel, et, pour ainsi dire, un recueil de décisions faisant une jurisprudence supplétive des lois.

SAINT-FOIX.

Germain-François Poulain de Saint-Foix, frère de Duparc-Poulain, naquit à Rennes en 1703. Après avoir porté les armes avec distinction, il alla cultiver les lettres à Paris : il était d'un caractère droit, franc et généreux; mais ses mauvaises plaisanteries lui attiraient souvent des affaires désagréables. 1703

Digitized by Google

Voyant un jour quelqu'un dîner dans un café, en prenant une bavaroise avec un petit pain, il dit et répéta plusieurs fois : Voilà un f.... dîner. Le particulier fut sensible à ce propos ; ils allèrent se battre ; Saint-Foix fut blessé : j'avoue, dit Saint-Foix, que vous êtes brave, mais avouez aussi que vous avez fait un f.... dîner.

Saint-Foix est un écrivain ingénieux dont le coloris vif et délicat embellit tous les sujets qu'il traite. Nous avons de lui les Lettres turques, qui sont dans le genre des Lettres persannes ; les Essais sur Paris, en sept volumes in-12. Ce dernier ouvrage offre un tableau varié des mœurs françaises, depuis Clovis jusqu'à Henri IV : il est fort estimé.

Saint-Foix était historiographe de l'ordre du Saint-Esprit ; il a donné l'histoire de cet ordre : il a laissé au théâtre plusieurs pièces qui ont été jouées et applaudies. Il mourut à Paris en 1776.

Il avait un caractère bouillant et impétueux : il ne pouvait souffrir les contradictions ; aussi avait-il souvent des querelles, même avec ses amis. La Place voulant le peindre, a fait ces deux vers pour lui servir d'épitaphe.

Hargneux, vain, inquiet, et ne sachant qu'écrire,
Ci-gît qui n'était bon qu'à lire.

Digitized by Google

DUCLOS.

Charles Duclos-Pinot naquit à Dinan en 1705. Son père était fabricant de chapeaux. 1705.

Il fut élevé à l'école que l'abbé Dangeau avait fondée pour les jeunes gentilhommes nés de parens pauvres, et pour les jeunes citoyens qui annonçaient des dispositions heureuses pour les sciences.

Il fit d'abord partie d'une société de jeunes gens qui mit au jour des productions marquées au coin de la légereté, compagne de leur âge : telles furent *le recueil de ces Messieurs*, *les Ruses de Pâques*, *les Etrennes de la Saint-Jean*, *etc.*

Il fit ensuite deux romans, dont l'un a pour titre *la Baronne de Luz*, et l'autre *les Confessions du comte de...*

Le premier ouvrage sérieux qu'il donna au public fut la vie de Louis XI ; elle lui valut la place d'historiographe de France, que Voltaire venait d'abandonner pour aller en Prusse.

Afin de mériter ce titre, il fit des mémoires

Digitized by Google

pour servir à l'histoire du 18.e siècle. Cet ouvrage est peu estimé.

Il en fit un autre qui a pour titre *Mémoires secrets des règnes de Louis XIV et Louis XV*. Il n'a été publié que depuis la révolution ; les hommes et les faits y sont bien peints.

En 1739, il fut reçu à l'académie des inscriptions et belles-lettres. Comme membre de cette compagnie, il fit plusieurs mémoires sur les *Druides, l'Origine et les révolutions des langues celtique et française*, *les Epreuves par le duel et les élémens*, *les Jeux scéniques*, *l'Action et la déclamation théâtrale des anciens*.

En 1744, il devint maire de Dinan ; c'est pendant sa magistrature que fut faite la plus belle promenade qui existe en cette ville, celle des boulevards : il fut député aux états de la province, et, sur leur demande, il eut des lettres de noblesse.

En 1747, il fut nommé à l'académie française, et il devint secrétaire de cette compagnie, à la mort de Mirabeau ; il tint la plume pour la rédaction du dictionnaire de l'académie qui fut publié en 1762, et peu à après il donna au public des remarques sur la grammaire générale et raisonnée du Port-Royal.

Digitized by Google

Dans les discussions intérieures de ce corps, il soutenait avec énergie les intérêts des hommes de lettres contre ceux des grands seigneurs, lorsque ceux-ci voulaient porter atteinte à l'égalité qui devait exister entre tous les académiciens.

De toutes les productions de cet estimable écrivain, celle qui lui a fait le plus d'honneur, est l'ouvrage qui a pour titre *Considérations sur les mœurs de ce siècle:* elle fut admirée de l'Europe entière; on la traduisit en Anglais et en Allemand.

Louis XV, après l'avoir lu, dit: « C'est l'ou- » vrage d'un honnête homme. »

Le monde, dit la Harpe, y est vu d'un coup-d'œil rapide et perçant.

Cependant les mots *j'ai vécu*, qui en forment le début, furent l'objet de plusieurs plaisanteries. Où a-t-il vécu, disait une jolie femme? Est-ce dans un café?

Il servait ses amis avec zèle, et dans la persécution qu'éprouva M. de la Chalotais, procureur-général au parlement de Bretagne, il fit les plus grands efforts pour soustraire ce magistrat à l'oppression et au supplice. Ses amis craignant que les propos vrais, mais hardis, qu'il

Digitized by Google

s'était permis pendant l'instruction de cette affaire, ne lui eussent fait des ennemis à la cour, lui conseillèrent de voyager : il alla en Italie, et, à son retour, il publia la relation de son voyage. Il fit un autre ouvrage auquel il donna pour titre *Considérations sur l'Italie ;* mais celui-là ne fut imprimé qu'à l'époque de la révolution.

La hardiesse de ses discours était connue de Louis XV ; aussi ce prince disait-il : « Oh ! pour » Duclos, il a son franc-parler. »

Cette hardiesse plaisait, parce qu'elle était accompagnée d'une grande véracité ; ce qui faisait dire à Jean-Jacques : *C'est un homme droit et adroit.* Cependant les hommes qui jouissaient d'un grand crédit le craignaient, et comme il le savait, il disait quelquefois : « *Les hommes puissans crai-* » gnent les hommes de lettres, comme les voleurs » craignent les reverbères. »

Il avait la plus grande tendresse pour sa mère ; il venait souvent la voir à Rennes, où elle demeurait.

Il mourut à Paris le 26 mars 1772, à l'âge de soixante-neuf ans.

L'historien du 18e siècle dit qu'il n'eut pour éloquence que l'accent fier et le calme de la probité ; qu'on le citait comme un des plus beaux

Digitized by Google

esprits de son siècle, et qu'on l'estimait comme un esprit sage.

Ses œuvres complètes ont été publiées par Deessarts en 1806, à Paris, en dix volumes *in-8.°*

La société des sciences et arts de Rennes ayant proposé un prix pour son éloge, elle l'adjugea, dans sa séance du 25 mars 1806, à M. Brieude de Paris. On remarque, vers la fin du discours de cet écrivain, les expressions suivantes : « L'amitié, les lettres et la fortune s'étaient » réunies pour mieux assurer son bonheur. Dans » l'âge de l'ambition, il obtint toutes les palmes » académiques, tous les triomphes que les talens » procurent ; il sut, dans les classes les plus » éminentes de la société, trouver des amis et » les conserver, et sur le soir de sa vie, il a pu » jouir de la plus douce des récompenses pour » l'homme de bien, celle de se dire : *J'ai fait* » *le bien.* »

DE LA METTRIE.

Julien Offray de la Mettrie naquit à Saint-Malo en 1709. Il étudia la science de la médecine ; il suivit les leçons de Boërhaave ; il composa plusieurs ouvrages dans le sens matérialiste : il 1709.

Digitized by Google

quitta la France et il devint lecteur du roi de Prusse ; il mourut à Berlin en 1751. On y fit la collection de ses ouvrages, dans l'année de son décès : les plus connus sont l'*Homme machine*, l'*Homme plante* et l'*Histoire de l'ame*.

La Mettrie était aimable, très-gai et avide de plaisir : il mourut des suites d'une saignée faite pendant une indigestion.

L'Homme machine fut brûlé en Hollande. Voltaire, en parlant de cet ouvrage, disait : « La Mettrie vient de faire, sans le savoir, » un mauvais livre, imprimé à Potsdam, dans » lequel il proscrit les vertus et les remords, » fait l'éloge des vices et invite le lecteur à tous » les désordres. Il y a dans son ouvrage mille » traits de feu, et pas une demi-page de raison. »

BERTIN.

1712. Exupère-Joseph Bertin, médecin célèbre par ses travaux en anatomie et en physiologie, naquit à Tremblai, près Rennes, le 21 septembre 1712.

Devenu orphelin à l'âge de trois ans, il apprit la langue latine sans le secours d'aucun maître, et il acheva ses études au collége de Rennes.

Digitized by Google

Il étudia la médecine à Paris; il fit de grands progrès dans cette science, et, en 1737, il fut reçu docteur à Reims; il revint ensuite à Paris, où il fut nommé en 1741 docteur-régent à la faculté de cette ville.

Dans la même année, il fut appelé par le prince de Moldavie, pour être son médecin. Condorcet, qui a fait son éloge, a dit qu'il fut obligé, en arrivant, d'assister au supplice de son prédécesseur; mais ses mémoires n'en parlent point.

En 1744, il revint à Paris.

Il avait été correspondant de l'académie des sciences pendant son séjour en Moldavie. A son retour, il fut nommé membre de cette compagnie, sans passer par le grade d'adjoint.

En 1747, il eut une grande maladie qui interrompit ses travaux pendant trois ans. Elle commença par un délire qui fut suivi d'une longue et profonde léthargie; enfin il entra en convalescence, mais il fut long-tems encore dans un état de faiblesse et de mélancolie. Pour recouvrer ses forces, il vint prendre l'air du pays où il était né.

Il retourna, en 1751, à Paris, pour y reprendre

Digitized by Google

ses travaux; mais sa santé s'étant altérée de nouveau, il vint se fixer définitivement à Gahard, près Rennes. La grande réputation dont il jouissait ne le laissa pas long-tems ignoré. On venait de très-loin pour avoir son avis, et ses profondes connaissances le rendirent souvent très-utile à ceux qui s'adressaient à lui; il partageait son tems entre l'agriculture, la médecine et l'éducation qu'il donnait lui-même à ses enfans.

Le 21 février 1781, il fut attaqué d'une fluxion de poitrine, qui le fit périr au bout de quatre jours.

Nous avons de lui :

Un traité d'ostéologie, imprimé en 1754, en quatre volumes *in-12*; un traité général d'anatomie; mais la seconde partie de ce second ouvrage n'a pas été imprimée; elle contient un traité des vaisseaux; elle a été présentée à l'académie des sciences;

Trois mémoires sur la circulation du sang dans le fœtus; ils ont été insérés dans les mémoires de l'académie des sciences;

Plusieurs lettres sur le système de la voix; il regarde le Larynx comme un instrument à cordes, et Dodart l'avait considéré comme un instrument à vent;

Digitized by Google

Une consultation sur la légitimité des naissances tardives,

Et un mémoire sur la structure des os pariétaux. On le trouve dans le Journal de médecine, année 1766.

Il a laissé de plus des observations sur la Moldavie.

René-Joseph Bertin, son fils, docteur-médecin à Paris, est connu par plusieurs ouvrages de littérature médicale et de médecine : il est médecin en chef de plusieurs hôpitaux.

PERCHAMBAULT.

René de la Bigotière, seigneur de Perchambault, était doyen du parlement de Bretagne, en 1713. 1713.
C'était un magistrat laborieux, savant et intègre. Nous avons de lui *les Institutions au droit français*, un Commentaire sur la coutume de Bretagne, et un livre estimé dont le titre est : *Du Devoir des juges et de tous ceux qui sont dans des fonctions publiques*. Il a été fait trois éditions de ces deux derniers ouvrages.

Digitized by Google

DUPORT DU TERTRE.

1715. François-Joachim Duport du Tertre naquit à Saint-Servan en 1715 Il entra dans la société des jésuites et professa les humanités; il en sortit quelques années après, et il travailla aux feuilles de Freron et de l'abbé Laporte. Il fut reçu à l'académie d'Angers et à la société littéraire de Besançon. Il mourut le 17 août 1759. Il a publié huit ouvrages, dont un seul est bien connu, c'est l'abrégé de l'histoire d'Angleterre, en trois volumes *in-12*.

Marguerite-Louis Duport du Tertre, son fils, fut ministre de la justice sous le règne de Louis XVI, et il périt, en 1793, sous la hache révolutionnaire. Lorsqu'il entendit prononcer son arrêt, qui avait pour motif la gêne qu'il avait apportée à la liberté de la presse, il s'écria : « *Les révolutions tuent* » *les hommes, la postérité les juge.* »

FRERON.

1719. Elie-Catherine Freron, fameux critique, naquit à Quimper en 1719.

En sortant du collége, il entra chez les jésuites, et il professa dans une de leurs maisons.

Digitized by Google

En 1739, il les quitta, et il travailla, sous la surveillance de l'abbé Desfontaines, à un ouvrage qui avait pour titre : *Observations sur les écrits modernes.*

Dès son début, on vit que son style était pur et correct, qu'il avait beaucoup d'esprit et de connaissances littéraires, le tact fin, et le talent de saisir les défauts d'un ouvrage.

En 1745, il fit, sur la bataille de Fontenoi, une ode qui fut préférée au poème que Voltaire fit sur le même sujet.

L'année suivante, il publia un journal qui avait pour titre : *Lettres de madame la comtesse de.....* Il critiquait dans cette feuille, avec tant d'amertume, sous le nom de la comtesse, les écrivains les plus célèbres, que la police crut devoir la supprimer.

En 1754, il fit paraître un autre journal auquel il donna pour titre : *L'Année littéraire*, et il le continua jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 10 mars 1776; il concourut aussi à la rédaction du Journal étranger.

En 1755, il fit imprimer des opuscules dont plusieurs sont estimés.

Digitized by Google

Dans la même année, il fit paraître une traduction de lettres au prince royal de Suède, et en 1757, une édition des contes de la Fontaine, avec une vie de l'auteur.

En 1771, il donna *l'Histoire de l'empire d'Allemagne, et principalement de ses révolutions, depuis son établissement par Charlemagne jusqu'à nos jours*. Cette production est peu estimée.

En 1775, il publia un poème qui a pour titre : *Les Vrais plaisirs, ou les amours de Vénus et d'Adonis*.

Depuis son entrée dans la carrière littéraire, jusqu'à sa mort, il attaqua sans ménagement Voltaire et les autres rédacteurs de l'Encyclopédie, dans tous les journaux auxquels il concourut ; il fut leur fléau pendant quarante ans ; aussi fut-il l'objet d'un grand nombre de satyres et même de calomnies. Il accordait à Voltaire les qualités de poète brillant et d'historien élégant ; mais il lui reprochait d'être plagiaire en littérature et inexact en histoire.

Voltaire, pour se venger, le mit, en 1760, sur la scène, dans une comédie qui a pour titre l'*Ecossaise*.

Digitized by Google

On attribue aussi à ce poète plusieurs épigrammes contre Freron, parmi lesquelles on remarque la suivante :

« Un jour, loin du sacré vallon,
» Un serpent mordit Jean Freron.
» Savez-vous ce qui arriva ?
» Ce fut le serpent qui creva. »

Cependant Voltaire et Freron se rendaient quelquefois justice. Voltaire indiqua Freron pour une correspondance littéraire, à un seigneur de Turin, comme un homme d'un goût exquis; et dans un souper que Freron donnait, en 1775, à ses amis, il récita plusieurs tirades de la Henriade, comme des modèles de poésies.

En 1776, les ennemis qu'il s'était faits obtinrent de M. de Miromenil, alors garde des sceaux, la suppression de son journal : il avait la goutte; elle remonta et il expira. On assure que quelques minutes avant de mourir, il dit : « C'est un malheur qui ne doit détourner per-
» sonne de la défense de la monarchie; le salut
» de tous est attaché au sien. »

Freron était membre des académies d'Angers, Montauban, Nancy, Marseille, Caen, Arras, et de celle des Arcades de Rome.

Digitized by Google

Suivant Palissot, il avait « beaucoup d'esprit » naturel, une éducation cultivée, un carac- » tère facile et gai, et des mœurs plus douces » que ses ouvrages ne le feraient penser. »

Suivant le jésuite Feller, « il était très-peu » conséquent dans l'attachement qu'il affichait » pour les bonnes mœurs ; diverses analyses qu'on » voit dans l'année littéraire en font la preuve. »

GEOFFROI.

Freron eut pour continuateur Julien-Louis-François Géoffroi. Ce dernier était né à Rennes en 1743 ; il avait commencé ses études au collége que les jésuites tenaient en cette ville, et il les avait achevées au collége de Louis-le-Grand.

Les jésuites l'avaient distingué parmi leurs élèves ; ils se l'étaient attaché, et ils l'avaient destiné à enseigner les belles-lettres. Leur congrégation ayant été dissoute, leurs projets et ceux de Géoffroi ne purent être exécutés. Il avait vingt ans ; il devint maître d'étude au collége de Montaigu, et il en sortit pour diriger l'éducation des enfans de M. Boutin, riche financier.

Madame Boutin l'avait souvent conduit au spectacle, et il y avait pris le goût de l'étude des pièces de théâtre.

Digitized by Google

Il avait composé une tragédie qui avait pour titre : *Mort de Caton*. Elle avait été reçue; ce qui lui avait procuré ses entrées; cependant elle ne fut pas jouée.

Il fut agrégé à l'université de Paris par la voie du concours.

En 1773, 1774 et 1775, il obtint les prix que l'université avait proposés; mais tout concours ultérieur lui fut interdit, parce qu'on décida que celui qui aurait obtenu trois prix ne serait plus admis à composer.

Il concourut à l'académie pour l'éloge de Charles V; mais la Harpe remporta le prix.

Il occupa successivement les places de professeur de rhétorique au collége de Navarre et de Mazarin.

A la mort de Freron, il se chargea de la rédaction de l'Année littéraire. Il débuta par la critique du cours d'éducation de l'abbé de Condillac, et il s'attacha surtout à prouver que les principes de cet écrivain, sur l'art d'écrire, étaient superficiels et erronés.

Il fit dans la suite la critique du voyage du jeune Anacharsis.

Digitized by Google

Il concourut aussi à la rédaction du Journal de Monsieur et à celle de l'Ami du Roi.

Pour éviter les effets de la tourmente révolutionnaire, il se réfugia dans un hameau, où il prit soin de l'instruction des enfans. Il revint ensuite à Paris, et il fut chargé de la rédaction de la partie du Journal des Débats, qui traitait des spectacles.

Dans cette nouvelle carrière, il attaqua vivement Voltaire et tous les partisans des nouvelles doctrines. On le regarda comme un homme de parti, tout en convenant qu'il avait l'érudition de la littérature et le goût exquis.

On a comparé Freron et Géoffroi, dans leurs attaques contre Voltaire, au célèbre Aristarque, dans sa critique des ouvrages d'Homère.

En 1801, Géoffroi donna une traduction de Théocrite, en un volume *in-8.°*, et il publia en 1808 un commentaire sur Racine, en sept volumes *in-8.°*

Le style de Géoffroi est clair et correct; mais sa critique n'est pas toujours impartiale.

Il mourut à Paris le 26 février 1814.

Digitized by Google

GERBIER,

Avocat au parlement de Paris.

Pierre-Jean-Baptiste Gerbier naquit à Rennes le 29 juin 1725; son père y exerçait la profession d'avocat. Il acheva ses classes à Paris, au collége de Beauvais; il entra au droit à l'âge de dix-sept ans, et il fut reçu avocat au parlement de Paris en 1745; il employa huit années à une nouvelle étude des lois et des belles-lettres; il entra ensuite au barreau; il y parut avec un grand éclat, et il y occupa bientôt une place distinguée. 1725.

L'habitude de son corps était noble et agréable; le son de sa voix sonore et flexible; il avait le regard plein de feu. Sa diction était nette et son élocution facile; il savait allier l'onction à la force et le pathétique à la grace; il entraînait par un charme irrésistible ceux qui l'écoutaient. Ses talens et son nez equilain le firent nommer l'aigle du barreau. Il narrait avec intérêt et disposait ses preuves avec art; il faisait ordinairement quelques pas dans le parquet; il se trouvait à découvert, et, dans cette situation, il donnait à son éloquence tout le développement dont elle était susceptible.

Digitized by Google

Dans la société, il était simple, modeste et affable : sa douceur et son indulgence pour les autres lui faisaient pardonner ses talens ; cependant il eut des envieux, mais il les plaignait et ne les haïssait pas.

La première partie de sa vie fut marquée par une suite de succès, mais la seconde fut abreuvée d'amertume.

Il crut devoir plaider devant le parlement qui fut institué pendant le ministère du chancelier Maupou, et ce fut pour lui une source de disgraces de la part de celui qui rentra en 1774. Il fut impliqué dans un procès de subornation de témoins : l'arrêt qui intervint ne lui donna pas une satisfaction complète. L'avocat Linguet lui fit ensuite éprouver plusieurs persécutions.

Cependant, l'ordre des avocats, pour prouver au public qu'il n'avait pas cessé de lui accorder son estime, le nomma bâtonnier en 1787.

Il mourut à Paris, le 26 mars 1788.

Il était père tendre, ami fidèle et protecteur généreux.

M. Gerbier, son cousin, exerçait aussi à Rennes la profession d'avocat avec beaucoup de succès,

Digitized by Google

A la révolution, il entra dans la magistrature, et il était doyen de la cour lorsqu'il décéda.

DE ROBIEN.

Christophe-Paul-Gautron de Robien, président au parlement de Bretagne, avait le plus grand goût pour les sciences et les arts. Il s'était procuré, avec beaucoup de soins et de dépenses, un riche cabinet d'histoire naturelle et une collection précieuse de médailles. Il avait aussi composé un ouvrage qui contenait trois parties. La première avait pour titre :

« Abrégé de l'histoire ancienne de la Bretagne, » avec les vues des principales positions des villes » et des monumens qui subsistent ou qu'on » a tirés. »

La seconde,

« Histoire moderne et détaillée des évêchés » de la province. »

La troisième,

« Histoire naturelle de cette province, examinée » dans tous ses objets. »

Digitized by Google

Il l'avait communiqué au comte de Caylus; il venait d'y mettre la dernière main lorsqu'il décéda : cet ouvrage n'a pas été imprimé.

C'est de M. de Robien que Dom Taillandier tenait les gravures des monnaies de Bretagne qui se trouvent à la fin du deuxième volume de l'histoire de cette province, et c'est aussi de son cabinet que sont sorties des médailles et beaucoup d'autres objets qui enrichissent le musée de Rennes.

Il décéda de 1751 à 1756.

Voici quelques vers que Desforges Maillard avait faits pour être mis au bas de son portrait :

Magistrat équitable, ami sûr et sincère,
Digne de ses nobles aïeux;
La probité, l'honneur forment son caractère,
Et son beau cabinet a de quoi satisfaire
Les savans et les curieux.

GINGUENÉ.

1748. Pierre-Louis Ginguené naquit à Rennes en 1748; il y fit ses premières études, et il y suivit l'école de droit; il alla ensuite à Paris, où son goût et ses talens le placèrent parmi les hommes de lettres.

Digitized by Google

Il fit paraître en 1775 la confession de Zulmé, dont on soutint, quatre ans après, qu'il n'était pas l'auteur.

En 1786, il concourut pour obtenir le prix que l'académie avait proposé en faveur de celui qui aurait le plus dignement célébré l'action héroïque du duc de Brunswich. Ce prince s'était noyé dans l'Oder, en voulant secourir des malheureux : son travail obtint une mention honorable.

Dans la querelle relative à la musique entre les piccinistes et les glukistes, il prit le parti des premiers.

Il fournit dans l'encyclopédie de Pankoutke les articles de musique.

Il fut un des rédacteurs du Mercure à une époque où ce journal passait pour le premier des journaux littéraires.

Lorsque les confessions de Jean-Jacques parurent, il en fit l'apologie.

A l'époque de la révolution, il prouva qu'il était l'ami d'une sage liberté et l'ennemi des fureurs démagogiques. C'est d'après ces principes qu'il fit un ouvrage auquel il donna pour titre : *Rabelais, auteur de la révolution française.* Cet opuscule eut le plus grand succès.

La tourmente révolutionnaire le priva de la liberté ; il partagea la prison d'André Chénier,

Digitized by Google

et il aurait péri comme lui, si le 9 thermidor n'était venu délivrer la France de son tyran.

Le calme ayant succédé à l'orage, il fut nommé membre du comité que le gouvernement chargea de donner un plan d'éducation approprié à nos nouvelles institutions.

Peu après, il fut nommé à l'ambassade de Sardaigne.

Elu membre du tribunat, il soutint de tous ses moyens les droits du peuple, et il fut au nombre de ceux qui tombèrent dans la disgrace de celui qui gouvernait l'état. A cette époque, il renonça pour toujours aux fonctions publiques, et il se livra tout entier à l'étude des belles-lettres.

Quelques années après, il fit paraître, sur la littérature italienne, un ouvrage qui surpasse en beauté ses autres productions, et qui assure à son nom un rang distingué dans la république des lettres.

En 1810, il publia un recueil de fables, dans l'une desquelles on remarque les vers suivans :

La nuit des préjugés n'est pas la moins profonde ;
L'esprit qui s'y complaît croit que le monde est fou :
Quand le jour luit pour tout le monde,
Contre tous il s'emporte, il gronde,
Vante sa chère nuit, de sa voix de hibou,
Et se renferme dans son trou.

Digitized by Google

Il mourut à Paris le 18 novembre 1816.

Voici son épitaphe composée par lui-même :

Celui dont la cendre est ici
Ne sut, dans le cours de sa vie,
Qu'aimer ses amis, sa patrie,
Les arts, l'étude et sa Nanci.

Il était bon époux, fidèle et sensible ami. C'était, a dit le savant Daunou, un des meilleurs hommes que la nature ait fournis à ce siècle, pour la gloire et l'instruction des siècles suivans.

SAVARI.

Savari naquit à Vitré en 1750, et il fit ses premières études à Rennes, avec distinction. 1750.

A l'âge de vingt-six ans, il partit pour l'Egypte, et il y séjourna trois ans; il employa ce tems à l'étude de la langue arabe, à celle des mœurs des Egyptiens et à l'examen des monumens antiques.

Sa traduction du Coran est le premier ouvrage qu'il entreprit; elle est fidèle et élégante. « J'ai » imité, dit-il, dans sa préface, autant qu'il » a dépendu de moi, la concision, l'énergie,

Digitized by Google

» l'élévation du style de l'original, et pour que
» l'image soit ressemblante au modèle, j'ai traduit
» verset par verset. »

La vie de Mahomet, qui est en tête, peint avec les traits de la vérité cet homme étonnant, les lois religieuses qu'il fit, et la politique qui fut la base de ses vastes projets. Savari prit les matériaux de son travail dans les auteurs arabes.

En 1785, il publia le premier volume de ses lettres sur l'Egypte, et les deux autres parurent peu après.

Vers la fin de 1786, il reprit un ouvrage qu'il avait commencé en Egypte : c'était une grammaire et un dictionnaire de la langue arabe, à l'usage des voyageurs et des négocians du levant.

La continuité de ses travaux lui occasionna une obstruction au foie, et il mourut le 4 février 1788. Quelque tems avant sa mort, il disait à ses amis : « Ne vous affligez point lorsque je ne serai plus ; » c'est en vous réjouissant qu'il faut vous rappeler » ma mémoire. »

MADAME DESROCHES.

1776. Marie-Jeanne Bougourd, dame Desroches, naquit à Saint-Malo en 1776, et elle mourut à Paris en 1811.

Digitized by Google

Devenue orpheline dès son enfance, elle fut élevée par une tante qui lui donna une bonne éducation. Elle fut sensible aux charmes de la poésie, avant même d'en connaître les règles, et bientôt elle donna dans l'Almanach des Muses et autres recueils du même genre, des opuscules qui n'ont pas été réunis, quoiqu'ils aient été admirés. Parmi ces pièces, on remarque une idylle qui a pour titre : *La jeune Mère.* Zulma s'adressant au ciel, s'exprime ainsi :

Que les jeux bercent son jeune âge !
Que la félicité préside à ses beaux ans !
Qu'il cherche les conseils du sage,
Et trouve d'un ami tous les soins complaisans !
Si du sort un arrêt funeste
Venait à l'écarter du chemin du bonheur,
Que dans ses douleurs il lui reste,
Pour soutien, l'espérance, et pour guide, l'honneur !
Qu'il sache, à la pompe importune,
Préférer les attraits d'un modeste séjour.
S'il est trahi par la fortune,
Qu'il soit de ce malheur consolé par l'amour !
Puissent l'amour et la constance
Multiplier pour lui tous les plaisirs du cœur ;
Et puisse l'aimable innocence
N'avoir point à gémir de sa coupable ardeur !

Digitized by Google

Moi, je vais protéger sa vie ;
Je vais de tous mes jours lui vouer les instans.
Ces doux soins bornent mon envie ;
Est-il un autre prix des plus chers sentimens ?
Dieux immortels ! de ma reconnaissance
Ecoutez les accens, recevez les tributs ;
Un gage de l'hymen comble mon espérance,
Pour moi que pouviez-vous de plus ?

FIN DU PREMIER VOLUME.

9 JY 67

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

TITRES ET DES NOTES MARGINALES.

A

Abailard ou Abelard,		pag. 442
Absolution	De Pierre Mauclerc,	152
Absolution	De Jean I.er,	159
Absolution	Accordée à François II, avec privilège de non excommunication,	287
Abus.	Appel comme d'abus,	174
Administration municipale,		116
Albert	Le Grand,	493
Alix,	Fille de Gui de Thouars et de Constance,	141
Allain I.er,	Appelé aussi Judual, Comte,	58
Allain II,	Dit le Long, Roi,	68
Allain III,	Comte,	92
Allain III,	Seul, dit le Grand, Duc,	93
Allain IV,	Comte,	95
Allain IV,	Dit Barbe-Torte, seul Duc,	96
Allain V, dit 3.e	Cinquième souverain du nom,	103
Allain VI,	Dit Fergent, Duc,	111
Allion.	Bataille d'	84

Digitized by Google

Ambassade à Rome, pag. 280
Ancenis, . . . Château d' 138
André, ... Yves-Marie 518
Anges-Gardiens, . Fête des 431
Anglais . . . . Leur descente à Belle-Ille et au Conquet, 352
Angleterre . . . Coup-d'œil sur la France, l'Angleterre et la Bretagne, 340
Angoulême, . . Le comte d'.... Duc de Bretagne, comme mari de Madame Claude, 331
Anne, De Bretagne. . . Naissance d' 288
Anne, Duchesse, 310
Anne. Son entrée à Rennes, 314
Anne. Son mariage avec Charles VIII, 320
Anne. Son couronnement et son entrée à Paris, 322
Anne. Louis XII et la reine Anne, 325
Anne. Sa mort, 329
Année, ... Commencement de l' 382
Anneix, . . . 525
Annoblissemens. . 253
Appel comme d'abus, 174
Arbrissel, . . . Robert d' 437
Argan, ... 72
Armes de Bretagne, 147
Armorique. . . Conquête de l'. . . . . par les Romains, 17
Armorique. . . Conquête de l'. . par Maxime, 23
Armorique. . . Union de l' . . à la France, 334
Armoriques. Leur servage, 31
Artur I.er, Duc, 139

Digitized by Google

Artur I.er	Sa mort,	pag. 142
Artur II,	Duc,	171
Artur III,	Duc,	274
Asiles	ou minihis,	267
Assassins, ...	peines contre les	335
Assises	du comte Géoffroi,	136
Audren,	Roi,	42
Auray, ...	Bataille d'	206
Auray, ...	Chartreuse d'	221
Avocat.	La profession d'avocat ne déroge point à la noblesse,	339
Avranchin	distrait de la Bretagne,	96

B

Bail	converti en rachat,	162
Baron, ...	Eginard	475
Baronnies	de Bretagne,	268
Baud, ...	Pierre le	324
Beaulieu, ...	Abbaye de	126
Beauport, ...	Abbaye de	140
Begar, ...	Abbaye de	117
Belordeau, . . .		497
Béranger,	Comte,	95
Bertin, ...		558
Blain, ...	Château de	112
Bletterie, ...	La	532
Blois	Guerre entre Charles de Blois et Jean de Montfort,	176
Blois	Enquête pour la canonisation de Charles de	210
Blois	Les de Blois surprennent le duc, sa détention et sa délivrance,	245

Digitized by Google

Bondon . . . . Couvent du Bon-Don, près Vannes, pag. 250
Bonne-Nouvelle, ou couvent des dominicains à Rennes, 207
Bon-Repos, . . . Fondation de l'abbaye de, 135
Bon-Corps . . . . Milice nommée Bon Corps, 294
Boquèn, ... Abbaye de 119
Bouffai, ... Château du 101
Bouchar, ... 476
Bougeant, . . . 527
Bourdonnaie, . . Mahé de la 537
Bourgbriac, . . . Bourg de 65
Bretagne, . . . Etendue et population de la 12
Hommage au roi de France, et au duc de Normandie, *V.* hommage.
Armes de 147
Le duc de . . . pair de France, 168
Confiscation de la . . . . . par Charles V, roi de France, 216
Le duc Jean IV rentre en possession de la 217
Conquête des Français en 301
Baronnies de la 268
Chancellerie de 322
Histoire de 324
Son union à la France, 334
Ses droits, 334
Cession par Jean de Brosse à François I.er de ses droits sur la Bretagne, 336
Coup-d'œil sur la France, l'Angleterre et la Bretagne, 340

Digitized by Google

Bretagne, . . .	Son gouvernement intérieur ou sa constitution,	pag. 346
	Faits postérieurs à son union à la France,	451
	Etats de. . leur réunion portée à deux ans,	419
Bretons	non obligés de plaider hors de Bretagne,	291
Budic,	Roi des Armoriques,	47
Budic et autres,		55
Budic,	Comte de Cornouailles,	72
Bulles,	Défense de fulminer des bulles sans le consentement du duc,	266
Buzai, ...	Abbaye de	118

C

Calendrier,	Sa réformation,	382
Calvin, ...		361
Calvinisme	en Bretagne,	354
Camaret. . . .	Descente des Anglais à Camaret, et leur défaite,	422
Canao, ...	Comte de Vannes,	55
Canao, ...	Roi,	56
Cancale. . . .	Descente des Anglais à Cancale et Saint-Cast,	431
Capitation, . .		35
Carhaix, ...		35
Cartier, ...	Jacques	471
Cassart, ...	Jacques	505
Cesson, ...	Tour de... près Saint-Brieuc,	
Chalotais, ...	De la	541
Chancellerie . .	do Bretagne,	322

Digitized by Google

Charlemagne,	Roi de France,	pag. 72
Charles-le-Chauve,	Roi de France,	80
Charles VIII	Et la reine Anne,	320
Châteaubriand, .	Ville de	114
Châteaugiron, . .	Ville de	392
Châteaulin, . . .	Ville de	93
Châtelaudren, .	Ville de	44
Chauvin	Mort de Chauvin, chancelier de Bretagne,	296
Childebert,	Roi de Paris,	52—55—56
Chilpéric,	Roi de Soissons,	58
Claude,	Duchesse de Bretagne,	331
Claude. . . .	Sa mort,	332
Clisson, . . .	Olivier de	464
Clotaire I.er,	Roi de France,	58
Clotaire II,	Roi des Francs,	61
Clovis,	Roi des Francs-Saliens,	47
Coetmalouan, .	Abbaye de	121
Coetmieux, . .	Paroisse de	7
Commerçans, .	Non dérogeance des	420
Conan	Mériadec ou Conis, gouverneur pour les Romains,	24
Conan	Confirmation par Théodose de sa nomination au gouvernement de l'Armorique,	25
Conan	Mériadec, Roi,	28
Conan I.er,	surnommé le Tort, Duc,	100
Conan II,	Duc,	107
Conan III,	dit le Gros, Duc,	113
Conan IV,	surnommé le Petit, Duc,	122
Concarneau, . .	Ville de	71
Conecte, . . .		469

Digitized by Google

Conflans, . . . Arrêt de pag. 180
Conquet, . . . Descente au 352
Conquête de l'Armorique par les Romains, 17
Conquête de l'Armorique par Maxime, 23
Conspiration contre le régent, 427
Constance . . . Mariage de. . . avec Géoffroi, 134
Constance, . . . Mort de 141
Constantin, Comte de Cornouaille, 72
Constitution bretonne, ou état politique de la Bretagne, 346
Cormier, . . . Saint-Aubin du 148
Cotentin, distrait de la Bretagne, 96
Coup-d'œil sur l'histoire des différens peuples, etc., 340
Couronnement des Ducs 166
Couronnement de la reine Anne, et son entrée à Paris, 322
Croisade, . . . 159
Croisic, . . . Ville du 60
Cultes. Tolérance de tous les cultes, 381

D

Daniel, Fils de Jean, 72
Daoulas, . . . Fondation de l'abbaye de 150
D'Argentré, . . 476
Demoiselles. . . Hôtel des demoiselles nobles et sans fortune, 436
Dérogeance. . . Non dérogeance des avocats et des juges, 339
Dérogeance. . . Non dérogeance des commerçans, 420
Descartes, . . . 432

Digitized by Google

Descartes, . . Catherine pag. 493
Desforges Maillard, 538
Devolant, . . 494
Dinan, ... Incendie de 159
Disette . . . . de blés, *V.* famine,
Dieu, ... Fête-Dieu, 160
Dixième, . . . Création du 425
Dol . . . . . Erection de Dol en archevêché, 53
Domaines congéables, 26
Dominicains à Dinan, 148
Dominicains à Rennes, ou Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, 207
Douaren, . . . 475
Dreux, . . . Pierre de. . . . . , surnommé Mauclerc, 146
Dreux. Son excommunication, 151
Dreux. Son hommage au roi d'Angleterre, 152
Dreux. Son hommage au roi de France, 158—153
Drogon, Duc, 100
Droit ducal, . . Association pour défendre le 217
Duclos, ... 553
Ducs, ... Serment des 156
Ducs, ... Couronnement des 156
Dufail, ... 481
Duguay-Trouin, . 510
Du Guesclin, . . 450
Duparc-Poulain, . 550
Dupaz, ... 495
Duport-Dutertre, 562
Duradon, . . . 418

Digitized by Google

E

Eon	De l'Etoille,	pag. 418
Epi, ...	Ordre de l'	261
Erech,	Roi,	44
Erispoé,	Roi,	86
Etat	politique de la Bretagne, ou constitution bretonne,	346
Etats	Première entrée du tiers aux états,	166
Etats	de Bretagne; leur réunion portée à deux ans,	419
Etats, ...	Villes députant aux	349
Eudon ou Eudes,	Duc,	122
Eusèbe,	Roi,	48
Excommunication	de Pierre de Dreux, surnommé Mauclerc,	151
Excommunication	de Jean I.er,	156

F

Famine	ou disette en Bretagne,	124-132-147-160
Faussaires, . . .	Peines contre les	284-383
Féodalité	remplace le servage,	347
Fête-Dieu, . . .		164
Fortifications . .	Démolition des fortifications des villes du duché de Penthièvre,	419
Fouages, . . .		163
Frain, ...		482

Digitized by Google

		page
France . . .	Le duc de Bretagne, pair de	165
	Traité de paix entre le duc Jean et le roi de France,	219
	Union de la Bretagne à la	334
	Coup-d'œil sur la France, l'Angleterre et la Bretagne,	340
François I.er,	Duc,	260
François II,	Duc,	278
François II.	Serment à ses deux filles,	299
François II.	Sa mort,	309
François III,	Duc,	335
François III.	Son empoisonnement,	537
Francs	à Rennes,	34
Francs-fiefs, . .		272
Francs-maçons, .		360
Freron, ...		562

G

Gael, ...	Commune de	66
Gallet, ...	Jacques	501
Garrengeot, . .		523
Geneston, . . .	Fondation de l'abbaye de	124
Gentilshommes	peu fortunés..... hôtel des..... à Rennes,	428
Géoffroi I.er,	Duc,	101
Géoffroi II.	Son mariage avec Constance,	134
Géoffroi II,	Duc,	128
Géoffroi,	Assises du Comte	136
Géoffroi.	Critique,	566

Digitized by Google

Gerbier, ... Avocat à Paris, pag. 569
Gilles, ... Mort du prince 262
Ginguené, ... 572
Gontrand, ... Roi de Bourgogne, 61
Grallon I.er, Roi, 34
Grallon II, Comte, 71
Grandes routes, . 429
Grégoire VIII, . Rejet de la légende relative à 428
Guérech . . . . Voyez Varoch.
Guerre civile, . . 147
Guibé, ... Evêque de Rennes, 295
Gurmaillon, . . Comte, 94
Gurvan, ... Comte, 91

H

Hardouin, ... 498
Hay du Chatelet, 495
Hédé, ... Château de 295
Henri, Duc, 338
Henri IV à Rennes, 410
Henri IV . . . Sa mort, 418
Herbauge, ... Ville de 80
Hermine, ... Ordre de l' 221
Hevin, ... 495
Hiver, ... Année du grand 495
Hoel I.er, dit le grand, Roi de la Petite-Bretagne, 52
Hoel II, Comte de Cornouaille, 55
Hoel III; ou Juthual, Roi, 63
Hoel IV, Duc, 109

Digitized by Google

Hommage. . . .
au roi de France par Erispoé, était-il lige? pag. 87
par Géoffroi du duché de Bretagne à Henri duc de Normandie, 134
par Artur I.er, duc de Bretagne, au duc de Normandie, 141
au roi de France, par le duc Artur I.er, 142
de Pierre de Dreux, surnommé Mauclerc, au roi d'Angleterre, 156
de Pierre de Dreux, surnommé Mauclerc, au roi de France, 150
de Jean I.er au roi de France, 155
de Jean IV au roi de France, 221
de Jean V au roi de France, 236
du duc François I.er au roi de France, 261
du duc Pierre II au roi de France, 267
d'Artur III au roi de France, 275
de François II au roi de France, 278
Contestations sur la forme de ceux qui étaient faits aux ducs, 227

Hôtel des demoiselles nobles et sans fortune, 436

Huguenots, . . 366

Digitized by Google

I

Impôts . . . . Pas d'impôts sans le consentement des états, pag. 326
Inquisition, . . . 559
Intendance, . . 421
Is, ... Ville d' 41

J

Jarnithin, Comte, 72
Jean I.er surnommé le Roux, Duc, 156
Jean II, Duc, 164
Jean III, dit le bon, Duc, 172
Jean IV, ou le conquérant, Duc, 189
Jean V, Duc, 234
Jean V. . . . Sa détention et sa délivrance, 244
Joie, ... Abbaye de la 159
Judicael I.er, Roi, 65
Judicael II, Comte, 92
Judon, Fils d'Urbon, 72
Judual, appelé aussi Allain I.er, Comte, 58
Judual, Comte, 58
Juge. . . . . L'état de juge ne déroge point à la noblesse, 339
Jugement des morts supprimé, 150
Juifs chassés, 158
Jury . . . . . Institution du jury en Angleterre, 93
Jurisdiction, . . Degré de 161
Justices de paix. Leur création, 163
Juthual . . . . . ou Hoel III, Roi, 63

Digitized by Google

L

La Bletterie, . . .		pag. 552
Lancastre	Siége de Rennes par les Anglais, commandés par le duc de Lancastre,	190
Landais	Mort de Landais, trésorier,	296
Landéan, . . .	Celliers de	130
Landevenec, . .	Fondation de l'abbaye de	39
Langonet, . . .	Fondation de l'abbaye de	118
Langue	Celtique ou Bretonne,	6
La Noue	Bras-de-Fer,	479
Lantenac, . . .	Fondation de l'abbaye de	122
Lanvaux, . . .	Fondation de l'abbaye de	119
La Roche-Derien,	Ville de	109
Larroque, . . .		602
La Tour-d'Auvergne	Corret,	35
Léhon	Monastère de . . près Dinan,	85
Léhon	Château de . . . près Dinan,	86
Léon, ...	Erection de l'évêché de Saint-Pol-de	52
Lezneven, . . .	Ville de	112
Ligue	en Bretagne,	385
Lobineau, . . .	Dom	504
Locmariaker, . .	Bourg de	20
Lomaria	Prieuré de. . . à Quimper,	441
Louis	le Débonnaire, Roi de France,	73-74
Louis XII.	Sa mort,	331
Louis XIV.	Sa mort,	426
Louis XV.	Sa statue pédestre,	430
Luther, ...		358

Digitized by Google

M

Macliauc,	fils Hoel,	pag. 55-58
Magdelaine . . .	Chapelle et hôpital de la . . . à Rennes,	119
Mahé	de la Bourdonnaie,	537
Main-morte . . .	Défense aux gens de main-morte de faire des acquisitions,	429
Manufactures	de tapisseries à Rennes,	289
Marbre, ...	Table de	
Marches, . . .	Etablissement des	27
Mathuedoi,	Comte,	94
Maxime, ...	Révolte de	23
Maupertuis, . .		535
Mellerai, . . .	Abbaye de	118
Meliau, ...		72
Mettrie, ...	De la	157
Milice	Nommée bon-corps,	294
Minihis	ou asiles,	267
Monmartin . . .		418
Monnaie	Constestation faite au duc du droit de battre monnaie,	277
Monnaies, . . .	Cour des	279
Monnaies, . . .	Fabrication des	278
Montfort	Guerre entre Jean de Montfort et Charles de Blois,	176
Montfort, . . .	Mort de Jean de	189
Montfort, . . .	Fondation de l'abbaye de	122

Digitized by Google

Morice, ... Dom pag. 529
Morts . . . . . Jugement des morts supprimé, 150
Mortuage, . . . Droit de 166
Morvan, Roi, 74
Municipalités ou Administrations municipales, 116

N

Nantes, ... Edit de 377
Nantes, ... Révocation de l'édit de 379
Neumes, . . . Droit de 166
Nobles, ... Partage entre les 169
Noblesse, ... Origine et réformation de la 252
Noblesse . . . . . Non dérogeance à la noblesse par les professions de juge et d'avocat, 339
Noblesse . . . . Non dérogeance des commerçans, 420
Nominoé, . . . Gouverneur, 76
Nominoé, . . . Roi, 80

P

Paimpont, . . . Abbaye de 67
Pair de France, Le duc de Bretagne créé pair 168
Paix . . . . . entre Charles VIII et le duc François II, 309
Paix . . . . . Justices de . . . leur création, 163
Pape . . . . . Défense de fulminer des bulles du pape sans le consentement du duc, 266
Papegais . . . . à Rennes, 279
Pasquitin, . . . Comte, 91

Digitized by Google

Past nuptial, . . pag. 165
Pen-marck, . . 405
Penthièvre, . . . 105
Penthièvre, . . Restitution du comté de . . par le duc François I.er, à Jean de Blois, 261
Penthièvre . . . Restitution de la même terre, par le roi François I.er, à Jean de Brosse, 336
Penthièvre. . . . Démolition des fortifications des villes du duc de Penthièvre, 419
Pépin, ... Maire de Paris, 71
Pépin, ... Roi des Francs, 72
Perchambaut, . 561
Pezron, ... 497
Pichard, ... 417
Pierre Ier. . . . . surnommé Mauclerc, 146
Pierre II, . . . Duc . . son couronnement, 266
Pleboul, ... Paroisse de 7
Plelo, ... Le comte de 540
Ploufragan, . . . Commune de 29
Pornit, ... Fondation de l'abbaye de 137
Poulain-Duparc, . 550
Poulain-Saint-Foix, 551
Prêt à intérêt, . 158
Prières, ... Abbaye de 159
Procession du quinze août, 419
Protestans, . . . 361

Q

Quimper, . . . Ville de 36
Quimperlé, . . . Fondation de l'abbaye de 104

Digitized by Google

R

Rachat, ...	Bail converti en	pag. 162
Ranulphe,	second mari de Constance, duc de Bretagne,	138
Redon	Abbaye de . . projet d'en faire un évêché,	262
Réformation	et origine de la noblesse,	252
Régale, ...		172
Régent, ...	Conspiration contre le	427
Relec, ...	Abbaye du	118
Rennes	Francs à	34
	Siéges de	122-186
	Démolition du château de	240
	Sommation à la ville de se rendre, et refus,	307
	Entrée de la duchesse Anne à	314
Richemont . . .	Comté de . . en Angleterre,	241
Rillé, ...	Fondation de l'abbaye de,	103
Riothime,	Roi de l'Armorique,	44
Robert	d'Arbrissel,	437
Robien, ...	De	574
Roche-Derien, .	Ville de la	109
Rohan, ...	Henri de	484
Routes	Grandes routes faites par ordre du gouvernement français,	429
Routes, ...	Peines contre ceux qui volent sur les	335

Digitized by Google

S

Sage, ... Le . . pag. 520
Saint . . . . . Ile de Saint ou de Sein, 144
Saint-Aubin-du-Cormier, . . Ville de 148
Saint-Aubin-du-Cormier, . . Bataille de 306
Saint-Aubin-des-Bois, ... Abbaye de 118
Saint-Barthelémi, Massacre de la 374
Saint-Brieuc, . . Erection de l'évêché de 82
Saint-Cast . . . . Descente des Anglais à Cancale et Saint-Cast, 431
Saint-Foix 551
Saint-Germain d'Auxerre, 43
Saint-Gildas-des-Bois, ... Abbaye de 104
Saint-Gildas-de-Ruis, ... Abbaye de 56
Saint-Grégoire, . Interdiction de la paroisse de... près Rennes, 272
Saint Guillaume, Notice relative à 151
Saint-Jagu ou Saint-Jacut, . . Abbaye de 39
Saint-James-de-Beuvron, . . Don au duc de 173
Saint-Luc, ... 503
Saint-Mahé, . . Abbaye de 65
Saint-Malo, ... Erection de l'évêché de 53
Saint-Méen, . . Ville de 66

Digitized by Google

Saint-Michel, . .	Mont	pag. 143
Saint-Michel . . .	Prieuré de . à Rennes,	119
Saint-Maurice, .	Fondation de l'abbaye de	129
Saint-Pol-de-Léon,	Erection de l'évêché de	52
Saint-Sacrement,	Fête du	160
Saint-Sulpice, .	Abbaye de	440
S. Vincent-Ferrier,		243
Saint-Yves, . .		449
Salomon I,	Roi,	33
Salomon II,	Roi,	64
Salomon III,	Roi,	88
Sauvageau, . . .		498
Savari, ...		575
Sein, ...	Isle de	144
Sergens féodés, .		284
Serment	des Ducs,	150
Serment	de fidélité aux deux filles de François II,	299
Servage	des habitans de l'Armorique,	31
Sévigné, . . .	Madame de	531
Statue	équestre de Louis XIV,	426
Statue	pédestre de Louis XV,	430

T

Tapisseries, . .	Manufactures de	289
Teinturiers, . .	Statuts des	277
Théodoric, . .	fils de Budic, . . . Comte,	58
Thouars, . . .	Gui de . . . troisiéme mari de Constance,	142
Tierçage, . . .		165

Digitized by Google

Tiers-état. . . . Sa première convocation aux états, pag. 166
Tolérance de tous les cultes, 381
Tournemine, . . René-Joseph 583
Travers, ... Nicolas 521
Tréguier, ... Ville de
Trente, ... Bataille des 192
Tronchet, . . . Fondation de l'abbaye du 129

U

Union . . . . . De la Bretagne à la France, 334

V

Valois, ... François de . . . Comte d'Angoulême, et Claude son épouse, 331
Vannes, ... Ville de 20
Varoch, ... 55
Varoch, ... fils de Macliauc . . . Comte, 58-61
Vieuxville, . . Fondation de l'abbaye de la 119
Villeneuve, . . Abbaye de 141
Villes députant aux états, 349
Vincent (Saint) Ferrier, 243
Viomarch, Roi, 75
Vol . . . . . Peines contre ceux qui font des vols sur les grandes routes, 335
Volianus . . . . Inscription à Nantes en l'honneur du dieu Volianus.

Digitized by Google

ERRATA.

Pag. 275, lign. 11, écrite, *lisez* publiée.

481, lign. 19, le seul, *lisez* ce sont les *Contes d'Eutrapel*, et.

491, lign. 15, retaite, *lisez* retraite.

500, lign. 26, *antiquitalis*, lisez *antiquitatis*.

504, lign. 18, Claude de Moulinet, *lisez* du Moulinet.

533, lign. 22, il publia, *lisez* il publia la traduction des mœurs des Germains et de la vie d'Agricola.

557, lign. 4, Deessarts, *lisez* Desessarts.

568, lign. 12, qu'il avait l'érudition, *lisez* de l'érudition.

9 JY 67

Digitized by Google

NUMÉRO
e la souche
et
lu registre.

NUMÉRO
de
l'expédition.

Bureau d

Le Sr
a déclaré faire passe

destiné pour
cejourd'hui par le E

de sa part,

se soumettant
par les lois et régle
sortie, conformême

Bureau d

Le Sr
a déclaré faire pas

destiné pour
cejourd'hui par le

Enfance.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google